

**Universidade Federal do Rio Grande do Sul**  
**Instituto de Letras**  
**Programa de Pós-Graduação em Letras**  
**Curso: Estudos de Literatura**  
**Área: Literaturas Francesa e Francófonas**

**LA NATION ET SES MUTATIONS.**  
**UNE LECTURE D' *UNE PAIX ROYALE*,**  
**ROMAN BELGE FRANCOPHONE CONTEMPORAIN**  
**DE PIERRE MERTENS**

**Tese de Doutorado**

apresentada por

**Dominique M. P. G. Boxus**

ao Programa de Pós-Graduação em Letras da UFRGS,  
como requisito final para obtenção do grau de  
Doutor em Letras na área de Literaturas Francesa e Francófonas.

**Orientadora: Profa. Dra. Zilá Bernd**

**Co-Orientador: Prof. Dr. Marc Quaghebeur**

PORTO ALEGRE

11 de JULHO 2006

Pour Ricardo et Flora.

« La profondeur de la terre est dans son étendue, et sa hauteur chemine. Non, non, n'ouvrez pas les yeux, imaginez toujours. La terre est un Chaos, le Chaos n'a ni haut ni bas, et le chaos est beau. »

Édouard Glissant, *Tout-monde*, Paris : Gallimard, coll. « Folio », 2003, p. 61.

## **TABLE DES MATIÈRES**

**Remerciements** / 8

**Résumé** / 10

**Resumo** / 11

**INTRODUCTION** / 12

**1 - LA PÉRENNITÉ DU CONCEPT DE NATION** / 18

**1.1 - Une impossible définition ?** / 19

**1.2 - La nation passée** / 21

**1.21 - Les prémisses théoriques et les premières concrétisations** / 21

**1.22 - La nation reçue et la nation construite** / 26

1.221 - La conception objective ou matérielle / 27

1.222 - La conception subjective ou volontariste / 30

**1.23 - La naissance et le déploiement de la nation dans le monde** / 32

**1.3 - La nation présente** / 40

**1.31 - La nation représentée** / 43

**1.32 - Le dépassement de l'équation « nation égale État-nation »** / 47

## **2 - REPÈRES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES POUR UNE INTERPRÉTATION DU CHAMP LITTÉRAIRE FRANCOPHONE CONTEMPORAIN SOUS L'ANGLE DU RAPPORT À LA NATION / 52**

### **2.1 - Choix terminologiques / 54**

**2.11 - Sur la pertinence du concept de « mythe de la nation » / 55**

**2.12 - Le rôle de la parole utopique / 62**

### **2.2 - Les caractéristiques et les implications esthétiques du modèle de l'hétérogène / 64**

**2.21 - Les invariants nationaux de l'écriture romanesque en Belgique francophone / 64**

**2.22 - Dans la transversalité des utopies francophones / 75**

2.221 - L'utopie des francophonies culturelles / 76

2.222 - Les utopies québécoises / 86

2.2221 - Le multiculturalisme / 87

2.2222 - Le multiculturalisme revu et corrigé par Taylor / 89

2.2223 - L'interculturalisme et le transculturalisme / 91

2.2224 - L'utopie du *trans* et le concept d'habitabilité / 93

2.2225 - L'intercommunautaire ou la nation co-intégrée / 98

2.223 - L'utopie du Tout-monde / 100

**2.23 - L'entrelacs national contemporain et sa formalisation francophone / 107**

## **3 - LA REPRÉSENTATION DE LA NATION DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE BELGE FRANCOPHONE CONTEMPORAIN / 111**

**3.1 - Une présentation du substrat / 115**

**3.11 - Le modèle mythique ancien / 115**

**3.12 - Le mouvement wallon / 121**

- 3.13 - La Nouvelle Belgique / 127**
- 3.14 - La conception de Michel Quévit / 129**
- 3.141 - La Wallonie colonisée par Bruxelles / 129
- 3.142 - La Wallonie colonisée par la Flandre / 131
- 3.2 - Le modèle national nouveau : La « belgitude » et la « culture wallonne » / 131**
- 3.21 - *L'Autre Belgique* (1976) / 132**
- 3.22 - *La Belgique malgré tout* (1980) / 136**
- 3.23 - *Le Manifeste de la culture wallonne* (1983) / 142**
- 3.24 - *La Belgique toujours grande et belle* (1998) / 146**
- 3.25 - *Le Manifeste de 2003* / 148**
- 3.3 - Une mise en perspective / 149**
- 3.4 - La contribution de l'histoire littéraire / 152**

**4 - *UNE PAIX ROYALE*, DE PIERRE MERTENS : LA CONSTRUCTION D'UNE FAMILLE / 156**

- 4.1 - Les ambiguïtés du genre / 159**
- 4.11 - Une autobiographie ? / 160**
- 4.12 - Une autofiction ? / 169**
- 4.13 - Un récit historiographique ? / 180**
- 4.131 - La vérité de l'Histoire et les limites de sa restitution dans le discours / 181
- 4.132 - Splendeur et misère du récit historiographique / 183
- 4.14 - Une métafiction historiographique ? / 190**
- 4.141 - L'inflation des traces / 192
- 4.142 - Le langage des modèles explicatifs / 200
- 4.15 - Quelques éléments de réflexion sur les incertitudes du genre / 207**
- 4.2 - Une poétique des ambivalences / 209**
- 4.21 - L'inscription de la « déshistoire » / 210**

4.211 - Les thèmes du désêtre et de la Belgique en creux / 210

4.212 - La fragmentation de l'Histoire / 212

4.213 - Le réel allégorisé / 214

**4.22 - Les intermittences de la nation** / 217

4.221 - Le narrateur-géniteur / 218

4.222 - Les chaînes signifiantes / 219

4.223 - La Belgique, la Wallonie et la France / 223

**4.23 - Quelques éléments de réflexion sur la poétique des ambivalences** / 227

**4.24 - Le *Tout-monde* en comparaison** / 228

**4.3 – Moralité** / 230

**TRACES PHOTOGRAPHIQUES** / 232

**CONCLUSION** / 236

**ANNEXES** / 247

**BIBLIOGRAPHIE** / 250

## **Remerciements**

Nous remercions très chaleureusement Madame Zilá Bernd, Professora titular de Literaturas francesa e francófonas da UFRGS, pesquisadora do CNPq, et Monsieur Marc Quaghebeur, Commissaire au Livre à la Communauté française de Belgique, Directeur des Archives et Musée de la Littérature (AML-Bruxelles), Professeur invité au Centre d'Études Francophones de la Sorbonne (Paris IV), pour leurs précieux conseils ainsi que pour le soutien qu'ils nous ont apporté en acceptant de diriger la présente thèse de doctorat.

Nous remercions très vivement Monsieur Jean-Marie Klinkenberg, Professeur à la Faculté de Philologie romane de l'Université de Liège (ULg), qui a coordonné notre « stage-sandwich » pendant quatre mois en Belgique, et Monsieur Benoît Denis, Premier Assistant et Maître de Conférence à la Faculté de Philologie romane de la même université, qui nous a fait l'honneur de lire et de commenter les premières pages écrites de notre thèse.

Nous tenons aussi à dire toute notre gratitude au Conselho Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico - CNPQ – et à la Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nível Superior – CAPES –, qui nous ont gratifié de deux bourses pour la réalisation de notre recherche de doctorat au Brésil et en Belgique ; à José Canísio Scher, aux agents des services administratifs et aux professeurs du Centre d'Études Supérieures de l'UFRGS, qui m'ont permis de suivre le cours de doctorat en Littératures française et francophones ; à Madame Leonor



Lourenço de Abreu, pour la réception et l'envoi de messages virtuels entre Porto Alegre et Bruxelles, pour l'envoi d'un article sur Léopold III et pour son chaleureux accueil à Bruxelles ; à Mademoiselle Amélie Schmitz et aux autres agents des services administratifs des Archives et Musée de la Littérature à Bruxelles, pour leur chaleureux accueil et pour l'envoi d'articles et de messages virtuels.

Nous remercions Monsieur Robert Ponge, Professor titular no Instituto de Letras da UFRGS, pour avoir dirigé notre mémoire de *Mestrado* - qui concernait déjà les Lettres belges. Nous le remercions en outre, de même que Monsieur Carlos Alexandre Baumgarten, Professor titular no Instituto de Letras da FURG, pour les conseils qu'ils nous ont prodigués en leur qualité de membres du jury pour l'examen de qualification relatif à la présente thèse.

Sont encore remerciés Monsieur Alexandre Roche, Núbia Jacques Hanciau, Maria-Luiza Berwanger da Silva et Henriete Karam.

Nous remercions enfin nos parents, Georgette Grégoire et Victor Boxus, qui nous ont encouragé tout au long de cette recherche et qui ont eu la gentillesse de nous faire parvenir d'anciennes photos des rois.

## **Résumé**

La présente thèse a pour objet final l'analyse du roman belge francophone contemporain *Une Paix royale*, publié en 1995 par Pierre Mertens. Nous voulons faire voir, concernant un espace national qui ne correspond pas au modèle canonique de l'État-nation, le statut d'une écriture romanesque dans son invention du mythe de la nation, et les particularismes de la représentation nationale qu'une telle écriture contribue à engendrer. Cette approche du texte littéraire présuppose une étude théorique du concept de nation, dont nous présentons une histoire et une définition. Nous envisageons en outre la nature des rapports que la fiction romanesque entretient avec le mythe de la nation : l'invention de celui-ci – qui peut d'ailleurs inclure sa déconstruction - met en oeuvre un langage spécifique dont le roman et le champ littéraire en général sont des énonciateurs privilégiés. Ces considérations théoriques mettent sur la voie d'une méthode interprétative de textes francophones qui sont porteurs du mythe de la nation dans la Belgique contemporaine : des manifestes d'intellectuels et d'écrivains produits entre 1976 et 2003 et le roman *Une Paix royale*. La thèse contribue à montrer le rôle créateur des Lettres belges francophones dans le renouvellement de la nation, qui conserve une actualité.

**Mots-clés :** mythe de la nation, Pierre Mertens, Lettres francophones de Belgique, concept d'hétérogénéité, francophonie originaire, roman contemporain, Histoire et fiction.

## **Resumo**

O presente estudo tem como objeto final a análise do romance belga francófono contemporâneo *Une paix royale*, publicado em 1995 por Pierre Mertens. No que diz respeito a um espaço nacional sem conformidade com o modelo canônico do Estado-nação, quer-se evidenciar o estatuto de uma poética romanesca no seu processo de invenção do mito da nação e as peculiaridades da representação nacional que essa poética contribui a gerar. Tal abordagem do texto literário tem como pressuposto um estudo teórico sobre o conceito de nação, do qual são apresentadas uma história e uma definição. Também é levada em consideração a natureza das relações que a ficção romanesca estabelece com o mito da nação: a invenção do mesmo – que pode incluir sua desconstrução - utiliza uma linguagem específica da qual o romance e o campo literário em geral são enunciadores privilegiados. Essas considerações teóricas abrem caminho para um método interpretativo de textos francófonos que são os portadores contemporâneos do mito da nação belga, ou seja, manifestos publicados por intelectuais e por escritores entre 1976 e 2003, e o romance *Une paix royale*. A tese manifesta o papel criativo das Letras belgas francófonas na renovação da nação, que conserva uma atualidade.

**Palavras-chaves:** mito da nação, Pierre Mertens, Letras francófonas da Bélgica, conceito de heterogeneidade, francofonia originária, romance contemporâneo, história e ficção.

## INTRODUCTION

« Aurais-je quelque chose à perdre, de si précieux ? Je n'avais jamais jusqu'ici eu peur pour ma vie. À présent, c'était elle, et elle seule, qui m'apparaissait « sans frontières », transcontinentale, transsaharienne, transalpine, transsibérienne... Transcendantale, Transitive. Bien que si transie et transitoire ! »

Pierre Mertens, *Une Paix royale*, Paris : Seuil, 1995, p. 44.

L'enquêteur des Lettres belges francophones que nous sommes devenu depuis que nous vivons au Brésil se remet à la tâche pour une deuxième fois, après un mémoire de *Mestrado* réalisé en 2002 et consacré au roman *Orlanda* de Jacqueline Harpman.<sup>1</sup> Dans ce travail antérieur, nous mettions en évidence la difficulté de définir la nation. Nous abordions celle-ci de manière secondaire puisque la définir ou l'expliquer n'étaient notre dessein. Nous voulions plutôt mettre en évidence le fait qu'appliqué à la Belgique, le concept de nation ne pouvait pas aller de soi et que les théories sur l'existence d'une nation belge s'avéraient singulièrement divergentes. À cette époque, la compréhension de la problématique nationale belge nous importait davantage que les théories sur la nation. Or l'une et l'autre se trouvant intrinsèquement liées, le désir d'approfondir le concept de nation sous un angle théorique ne nous a plus quitté. Cette thèse de doctorat vient donc satisfaire notre besoin d'intelligibilité. Nous y proposons des réponses aux questions que nous avons laissées en suspens.

Notre projet de thèse est également né de notre rencontre du roman *Une Paix royale* et d'un article de Marc Quaghebeur publié en 1980. L'historien de la littérature y parle de l'intérêt d'une recherche spécifique touchant au champ littéraire belge francophone : « Scientifiquement, l'entreprise risque d'ailleurs d'être fascinante puisque les particularités du fait belge ne permettent pas de se précipiter sur le concept de littérature nationale. Elles contraignent même, soit à le repenser, soit à le critiquer ; et risquent de conduire à d'importantes découvertes sur le jeu et la place de l'histoire dans

---

<sup>1</sup> BOXUS Dominique, *Une Étude d'« Orlanda », roman belge francophone contemporain de Jacqueline Harpman*, dissertação de Mestrado, Porto Alegre : UFRGS, 2002, p. 14-16.

le fonctionnement littéraire. »<sup>2</sup> Marc Quaghebeur invite à repenser le statut de l'écriture « entre » la langue, l'histoire et la culture. Ni la perspective éternaliste propre à la littérature française ni le recours à l'« âme du peuple » ne disent la spécificité d'une écriture pratiquée en un lieu que caractérise sa non-conformité à l'équation « une nation, un peuple, une langue ».<sup>3</sup> Nous avons voulu répondre à cette belle invitation.

Nous nous sommes ainsi proposé d'apporter de nouveaux éléments d'information sur un champ littéraire peu connu au Brésil. À cet égard, la présente thèse s'inscrit à côté d'initiatives qui voient le jour à Porto Alegre, où une anthologie d'auteurs belges est en cours d'élaboration et où des projets de recherche s'intéressent à des écrivains comme Jean Ray et Émile Verhaeren. Par ailleurs, nous avons eu vent qu'une thèse consacrée à la comparaison entre Pierre Mertens et João Ubaldo Ribeiro a été soutenue à l'Université de São Paulo il y a quelques années.<sup>4</sup>

Le livre-objet-de-nos-désirs est un long roman de quatre cent nonante pages écrit par Pierre Mertens et qui fit scandale au moment de sa publication en 1995 parce qu'il met en cause l'honneur et l'intégrité de certains membres de la famille royale de Belgique. Tout ce bruit autour d'une fiction nous a intrigué. Des épisodes de l'histoire nationale belge traversent *Une Paix royale*. Quelle en est l'inscription dans le roman ? Quelle parole celui-ci fait-il entendre concernant la nation, son peuple, sa langue et sa culture ? Quelle écriture met-il en oeuvre ? Telles sont les questions que nous nous sommes posées, suscitées par l'article de Marc Quaghebeur. Nous n'avons pas pu éviter des questions plus larges. Qu'est-ce qu'une nation ? Comment se définit-elle ? Conserve-t-elle une actualité ? Y a-t-il un avenir pour les littératures nationales ? Quels rapports devons-nous concevoir entre la littérature et la nation ? De telles questions, qui ont pour toile de fond la mondialisation et ses corollaires - « hybridité », « migration »,

---

<sup>2</sup> QUAGHEBEUR Marc, Littérature et fonctionnement idéologique en Belgique francophone, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 198/1-4, Bruxelles : Université de Bruxelles, 1980, p. 520.

<sup>3</sup> Quaghebeur réitère ces idées dans un article de 2002 : QUAGHEBEUR Marc, Une historicité qui remet en cause les modèles français, in: GONZALEZ SALVADOR Ana, DIEGO Rosa (de) et SEGARRA Marta (org.), *Historia de las literaturas francófonas*, Madrid : Catedra, 2002, p. 518.

<sup>4</sup> VASCONCELOS Regina, *As Representações da belgitude e da brasilidade nos imaginários de Pierre Mertens e João Ubaldo Ribeiro*, tese de Doutorado, São Paulo : USP, 1999.

« transculture », « multination » -, implique que nous nous interrogeons sur un avenir de la nation par rapport au contexte de la globalisation. Enfin, le fait que le roman de Pierre Mertens provienne d'un espace dit « minoritaire » ou « excentré » implique de nous interroger sur les rapports de la « micronation » belge francophone avec la France. Or de tels rapports demandent une prise en considération d'un espace et d'un projet comme la Francophonie.

Le chapitre 1 a pour objet le concept de nation. Nous en interrogeons la pérennité dans une perspective historique. Partant de travaux qui ressortissent aux sciences humaines, nous tentons de formuler une définition de la nation qui englobe ses origines et ses avatars. Pour une compréhension des origines de la nation, nous n'allons pas aux textes-sources. Nos informations sur cette période découlent de travaux actuels qui interprètent le passé de la nation. On pourra nous faire le reproche de n'avoir pas lu Voltaire, Rousseau, Herder, Fichte ou Renan. Nous reconnaissons qu'une telle lecture serait profitable, mais l'ampleur du sujet rendait ce projet difficilement réalisable dans le cadre du présent travail. Pour évaluer une actualité de la nation, nous avons donc opté pour une enquête rapide et efficace, qui privilégie les conceptions et les points de vue des chercheurs contemporains : la vision qu'ils font voir du passé national intéresse d'ailleurs autant, sinon plus, que le passé lui-même, isolé de ses interprétations ultérieures ; elle fait ressortir le sens d'une histoire, dont la construction *a posteriori* balise le présent et l'avenir.

Le chapitre 2 définit une démarche interprétative du champ littéraire sous l'angle du rapport à la nation. Il prépare donc les chapitres 3 et 4. Nous nous interrogeons sur le sens d'un « mythe de la nation » et sur les mécanismes de son langage. Nous identifions comment la littérature intervient pour construire celui-ci, particulièrement au sein des espaces belge et francophone.

Le chapitre 3 analyse les modèles mythiques de la nation produits en Belgique par les manifestes des écrivains et des intellectuels entre 1976 et 2003. Nous identifions et décrivons deux modèles nationaux contemporains, belgo-bruxellois et wallon.

Les trois premiers chapitres préparent l'objet du chapitre 4 : une lecture du roman *Une Paix royale*. Nous essayons d'abord d'identifier le genre. S'agit-il d'un roman ? De quel type ? Nous analysons ensuite certains mécanismes d'écriture qui nous paraissent liés à une invention nationale, que nous nous efforçons de circonscrire.

Nous avons envisagé sérieusement la possibilité d'ouvrir notre recherche à l'espace québécois et au roman *Frontières ou Tableaux d'Amérique* de Noël Audet. Nous avons été contraint d'y renoncer parce que notre analyse du roman de Mertens s'est avérée plus ample que nous ne l'avions conçue initialement. C'est sans doute partie remise, d'autant que la perspective comparatiste s'est révélée un souhait formulé par plusieurs historiens des littératures francophones dans les travaux consultés.

Nous avons également envisagé d'étudier un autre roman belge francophone et de le comparer à *Une Paix royale*. Nous avons préféré opter pour une solution réaliste. Nous faisons référence à certaines autres fictions romanesques belges contemporaines pour donner plus de relief à ce qui concerne au premier chef le récit de Mertens. On pourra nous reprocher que la présente thèse s'appuie sur un unique roman. C'est qu'un échantillonnage ne nous intéressait pas, du moins pas au stade qui concerne la présente recherche. De plus, une lecture approfondie du roman sélectionné allait de pair avec plusieurs passages obligés. Ceux-ci imposaient un arrêt sur image, autrement dit une compréhension satisfaisante de l'idée de nation et du langage de ses représentations symboliques, incluant leurs incarnations spécifique dans les espaces littéraires francophone et belge-francophone. Nous espérons avoir déblayé un terrain où pousseront d'autres fruits. Ils feront l'économie de la réflexion théorique que nous développons. Notre contribution porte la marque de limitations inévitables étant donné les ambitions de notre thèse et le délai imparti pour les réaliser. Nous comptons poursuivre le travail commencé. À cet égard, nous croyons qu'*Une Paix royale* est un roman qui offre la possibilité de beaucoup d'autres lectures.

Une connaissance touchant à la biographie de l'auteur ou à l'ensemble de son oeuvre n'est pas prise en compte par les objectifs du présent travail. Bien qu'utile, elle



ne s'avérait pas indispensable. Par contre, notre démarche requiert de se familiariser avec la difficile histoire de la Belgique et de sa littérature.

Nous jugeons opportun de présenter brièvement l'écrivain Pierre Mertens. Il naît en 1939 d'un père journaliste. Comme spécialiste du droit international, il voyage aux quatre coins du monde où il exerce des missions d'observateur. Il visite les prisons du Chili et les camps de Chypre et rédige des études sur la violence révolutionnaire. Licencié en droit international et docteur en droit, il est nommé directeur du centre de sociologie de la littérature à l'Université Libre de Bruxelles. Il est également professeur de littérature comparée à l'Institut National des Arts du Spectacle. Il est membre de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique et Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. Il est l'auteur de plusieurs romans, parmi lesquels *L'Inde ou l'Amérique* (1969), *La Fête des anciens* (1971), *Les Bons offices* (1974), *Terre d'asile* (1978), *Perdre* (1984), *Les Éblouissements* (1987), *Une Paix royale* (1995) et *Pérasma* (2001). Il est aussi l'auteur de nouvelles comme *Ombres au tableau* (1982) et *Les Chutes centrales* (1990). Il a publié des essais, dont *L'Agent double* (1989). Son oeuvre lui a valu plusieurs prix.

Concernant la présentation des références bibliographiques dans notre thèse, nous avons opté pour les normes en vigueur en Belgique et en France.

**1.**

## **LA PÉRENNITÉ DU CONCEPT DE NATION**

« Et je me rends à l'évidence que cette question du pays, que beaucoup de modernes et de postmodernes voudraient ignorer, peut-être parce qu'ils en ont peur et un peu honte, reste pourtant une donnée conceptuelle essentielle. »

François Paré, *Les Littératures de l'exigüité*, Ottawa : Le Nordir, coll. « BCF », 2001, p. 97.

La nation conserve-t-elle une légitimité dans le monde actuel globalisé ? Ou faut-il définitivement la remettre en question pour sonder les signes d'un prochain avènement de nouveaux modèles de société ? Ces questions touchent à la permanence, partant à la pertinence d'une idée et d'une réalité que nous essayerons de mettre en lumière dans ce premier chapitre. Les arguments que nous utilisons pour cette entreprise sont extraits de travaux publiés par plusieurs spécialistes de la nation. Ces travaux révèlent que, pour savoir s'il faut considérer l'actualité ou constater l'obsolescence d'un concept qui continue de faire couler beaucoup d'encre, la perspective historique s'avère indispensable. Les pages qui suivent sont donc une histoire de la nation, dans laquelle nous n'avons pas la prétention d'être exhaustif mais essayons tout au plus de circonscrire les principaux éléments d'une théorie de la nation dans ses rapports avec l'Histoire. Ce faisant, nous espérons contribuer à clarifier un concept ambigu, à propos duquel les auteurs divergent souvent, et qui fait voir une difficile appréhension théorique. Par ailleurs, nous espérons découvrir si nous devons ou non reconnaître à ce concept une actualité.

### **1.1 - Une impossible définition ?**

Les auteurs ne s'accordent pas sur une définition de la nation. Le seul consensus qui les rassemble est que la nation est ambivalente et qu'aucune définition ne peut exprimer la réalité à laquelle le concept renvoie. Nous risquons d'éprouver un certain découragement devant une idée et une réalité aussi fuyantes, qu'un légitime désir de

logique et de clarté voudrait rendre simples. Quelques auteurs vont jusqu'à parler d'une définition impossible ou proposent une pluralité d'acceptions.<sup>5</sup>

Il faut comprendre que les significations de la nation sont diverses autant que l'est sa réalité. Ainsi, les concrétisations de l'idée de nation dans le temps et dans l'espace sont multiples et divergentes : la Belgique, le Québec, la France, la Hongrie, le Brésil, la Catalogne, la Norvège, l'Écosse, la Wallonie, les États-Unis sont des nations qu'il est malaisé de réunir sous une définition capable de les englober toutes. Or, partant du constat qu'elle désigne des sociétés dans tous les lieux de la planète, la nation n'est-elle pas universelle ? Force est de reconnaître qu'elle est un universel relatif, ou particularisé, et qu'il convient de différencier les manifestations historiques et contextuelles de l'idée et de la réalité de la nation. De là découle l'immense difficulté, voire l'impossibilité, de déboucher sur une définition univoque.

N'y aurait-il aucun noyau dur ou quelque base conceptuelle susceptible d'exprimer une unité dans la diversité de la nation ? Comment concevoir qu'un concept et une réalité universels existent sans une définition, fût-elle minimale, capable de signifier leur universalité ? Pour dire la nation, sommes-nous condamnés à rester enfermés dans le champ confus du particulier ?

Nous pensons qu'il est possible de nous extraire des contingences et de concevoir un universel de la nation. Ce faisant, nous sommes conscient de contrevenir à la règle du constat d'impuissance, auquel se rallient les conclusions de beaucoup de chercheurs. Sous l'angle de l'universel, nous croyons que la nation désigne une « morphologie sociale » apparue postérieurement à des morphologies collectives telles que la bande, la tribu, la chefferie, le royaume, l'empire, la cité, les castes et la féodalité.<sup>6</sup> Ces morphologies sociales sont toutes universelles, à l'exception des castes et de la féodalité, dont la naissance et l'existence dépendent de facteurs historiques

---

<sup>5</sup> C'est ce que fait l'historien belge Jean Stengers ; voir : STENGERS Jean, *Les Racines de la Belgique. Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, tome 1, Bruxelles : Racine, 2000, p. 7-14.

<sup>6</sup> BAESCHLER Jean, L'universalité de la nation, *La Pensée politique*, numéro consacré au thème de la nation, Paris : Gallimard/Le Seuil, mai 1995, p. 10-12.

géographiquement situés. Certaines sont considérées comme naturelles : c'est le cas de la bande sous ses trois formes - la famille, la horde et l'éthnie -, et de la tribu. Si nous adoptons, comme le fait Jean-William Lapierre, un point de vue historiciste, nous pouvons constater qu'à partir des confédérations de tribus, la part de construction sociale augmente considérablement parce que les événements de l'Histoire se muent en des déterminismes pesant sur le destin des collectivités humaines. Lapierre considère que l'évolution des hommes vers la modernité correspond à la capacité d'inventer des formes originales de vie en société, mieux adaptées à des besoins devenus spécifiques ou différenciés, et de concevoir des unités de symbiose sociale évoluant vers un degré de complexité de plus en plus élevé.<sup>7</sup> Sans partager ce qui pourrait ressembler à une conception évolutionniste ou darwinienne de l'histoire des sociétés humaines, nous pensons toutefois, dans la même perspective constructiviste mise en évidence par Lapierre, que l'importance de la nation se mesure à l'aune de son épanouissement et de sa nitescence partout dans le monde.<sup>8</sup> Ce faisant, nous sommes d'accord de l'associer très étroitement aux conquêtes de la modernité.

## **1.2 - La nation passée**

### **1.21 - Les prémisses théoriques et les premières concrétisations**

La nation au sens moderne, tant comme concept que comme réalité, est née au XVIII<sup>e</sup> siècle, même s'il convient d'en reconnaître des antécédents au sein de royaumes

---

<sup>7</sup> LAPIERRE Jean-William, *Le Pouvoir politique*, Paris: PUF, coll. « Initiation philosophique », 1953.

<sup>8</sup> Le vocable « constructiviste », rencontré dans les travaux de sciences humaines, met en évidence le processus de construction modulaire, le lent travail d'adaptation et d'aménagement d'où surgit progressivement la nation ; celle-ci n'est pas une « essence » surgie de rien et de nulle part. Par ailleurs, il y aurait à s'interroger - nous ne tenterons pas l'expérience, encore que nous nous en approchions - sur la prétendue supériorité de la nation par rapport à une morphologie sociale antérieure, l'empire, qui témoigne, en contexte actuel de mondialisation, d'un indéniable regain de vitalité dans la configuration géopolitique du monde.

comme l'Angleterre, la France, l'Espagne, le Portugal ou le Danemark.<sup>9</sup> L'origine de sa configuration comme morphologie sociale nouvelle est à situer dans le cadre des révolutions intellectuelles et politiques qui ont agité cette période particulière de l'Histoire. Que s'est-il passé au XVIII<sup>e</sup> siècle qui explique l'émergence de la nation ?

Avant que de nous centrer sur cette question, nous voulons répondre aux auteurs qui assimilent les origines de la nation à ses antécédents d'avant le siècle des Lumières. Sans les contredire, nous croyons cependant que, avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, la nation recouvre des significations différentes de celles qu'elle revêt dans son acception et dans sa concrétisation modernes. Le mot existe effectivement pendant l'Antiquité, dérivé du verbe latin « nascere », qui signifie « naître », et désigne l'extraction, c'est-à-dire le lieu de naissance de plusieurs générations sur une aire spécifique. Au Moyen-Âge, les groupes migratoires que leur origine étrangère différencie des populations autochtones sont nommés des nations. Sous cet angle, il est possible d'expliquer le groupement des maîtres et des étudiants de l'université de Paris selon un découpage linguistique. Il est exact aussi, et dans un autre registre, que dans les royaumes anglais et français du XV<sup>e</sup> siècle, les individus ont conscience de former une nation, qu'il faut entendre au sens de royaume.<sup>10</sup> Nous trouvons par ailleurs une forme de nationalisme dans l'œuvre de Shakespeare et dans la déclaration d'Arbroath, formulée en Écosse en 1320.<sup>11</sup> Pour

---

<sup>9</sup> Jean-William Lapierre propose la définition suivante : « la nation est le type de société civile propre à la civilisation et à l'histoire modernes, du XV<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle en Europe » ; voir : LAPIERRE, op. cit., p. 39.

<sup>10</sup> Pour ces informations sur la nation avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, nous renvoyons le lecteur à TIMBAL Pierre-Clément, Historique de la nation, in : *Encyclopaedia Universalis*, corpus 15, Paris: Encyclopaedia Universalis, 2002, p. 866. Nous renvoyons aussi à la version on-line du *Trésor de la langue française* : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/fastshowart.exe?51%7DNATION%2C+subst.+f%E9m.%7D2608%7D2609%7D2609%7D0%7D5> ,

site consulté le 07/05/06 à 0h. Nous notons qu'il est possible d'étudier des récits français médiévaux tels que *La Chanson de Roland* ou les fables politiques de Jean Molinet, grand rhétoricien attaché à la cour de Bourgogne, sous l'angle du nationalisme. Nous signalons que, durant le Moyen-Âge, la faculté des arts de l'université de Paris comprenait les quatre nations suivantes : anglaise (incluant les Allemands), française (incluant les Italiens et les Espagnols), picarde (incluant les Flamands) et normande.

<sup>11</sup> KEATING Michael, *Les Défis du nationalisme moderne. Québec, Catalogne, Écosse*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Politique et économie. Tendances actuelles », 1997, p. 30. La déclaration d'Arbroath eut lieu en 1320, quand les barons d'Écosse formulèrent par écrit une déclaration de guerre perpétuelle à toute tentative de domination anglaise : [www.chez.com/keltika/Ecosse%20F53.htm](http://www.chez.com/keltika/Ecosse%20F53.htm) , site consulté le 16/11/2004.

Frédéric Monneyron, l'Angleterre médiévale, en instituant le parlement, est la première nation moderne parce qu'elle est fondée sur le respect de la loi et sur la souveraineté de l'individu. Nous lui objectons toutefois qu'à la différence de ce qui se passe aux États-Unis et en France au siècle des Lumières, il convient d'observer que dans l'Angleterre du XIII<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas de rupture radicale par rapport au passé.<sup>12</sup> Telle est la raison qui nous fait dire que la nation et le nationalisme d'avant le XVIII<sup>e</sup> siècle se situent en amont d'une idée et d'une réalité qui, avec l'avènement des Lumières, perdent leur caractère incomplet, accessoire ou accidentel, pour devenir explicitement le centre d'un débat philosophique et désigner une nouvelle identité, qui suscite, autant qu'elle est suscitée par elle, l'émergence d'un nouveau mode d'organisation sociale et politique en rupture avec la société de l'Ancien Régime. Si le concept de nation donne lieu à une réflexion théorique et devient permanent à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous postulons que l'utilisation du mot « nation » avant cette époque recouvre une autre réalité.<sup>13</sup> Nous admettons donc que la nation a des sources lointaines avant les Lumières, mais nous croyons que sa reconnaissance et son institutionnalisation s'opèrent avec l'avènement de celles-ci.

Une brève description de l'évolution de l'usage de ce mot dans la langue française le confirmera d'ailleurs.<sup>14</sup> Jusqu'à la Renaissance, la « nacion » désigne la

---

<sup>12</sup> MONNEYRON Frédéric, Mythes d'origine et style d'Angleterre, *Iris*, n° 15, numéro intitulé « Mythe et nation », publié par le Centre de Recherche sur l'Imaginaire, dir. Danièle Chauvin, Grenoble: Université de Grenoble III, 1995, p.27-33.

<sup>13</sup> THÉPOT André, Principe des nationalités, in: *Encyclopaedia Universalis*, op. cit., p. 879 ; MARTINIELLO Marco, *L'Éthnicité dans les sciences sociales*, Paris: PUF, coll. « Que sais-je? », n° 2997, 1995, p. 89.

<sup>14</sup> Pour les informations sur l'étymologie du mot « nation » dans la langue française, voir : Nation, in : DAUZAT Albert, *Dictionnaire étymologique*, Paris : Larousse, 1938, p. 496 ; Nacion, in : GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE Robert, *Dictionnaire d'Ancien français. Moyen-Âge et Renaissance*, Paris : Larousse, 1947, p. 427 ; Nation, in : *Dictionnaire de l'Académie française*, tome 2, Paris : Hachette, 1935, p. 222 ; Nation, in : LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Hachette, 1876, p. 691-692 ; MOGGACH Douglas A., Nation, in : JACOB André (dir.), *Encyclopédie philosophique. Les notions philosophiques. Dictionnaire*, tome 2, Paris : PUF, 1989, p. 1723-1724. Nous mentionnons aussi les sites suivants :

[http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Appartenance--Pays\\_patrie\\_nation\\_par\\_John\\_E\\_Hare](http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Appartenance--Pays_patrie_nation_par_John_E_Hare) ,

site consulté le 06/05/06 à 20h30, et *Trésor de la langue française*, in :

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/fastshowart.exe?51%7DNATION%2C+subst.+f%E9m.%7D2608%7D2609%7D2609%7D0%7D5> ,

naissance, l'extraction et la race et renvoie donc à une communauté d'origine, de langue et de culture. C'est ce que fait voir, au XV<sup>e</sup> siècle, l'exemple des Gascons, qui ont conscience de former une nation pourvue de qualités supérieures aux autres nations du royaume de France. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) attache au mot les idées d'appartenance à un même État, de soumission aux mêmes lois et de communauté de langage : les concepts de nation et d'État sont mis en rapport pour laisser entendre que toute nation induit l'existence d'un État, tandis que la définition de l'État n'implique pas l'idée de nation. À la même époque, le mot peut aussi désigner une catégorie d'individus unis par une communauté d'intérêts ou de profession. La Fontaine l'associe à l'espèce animale. Ces usages circonscrivent une acception du mot « nation » qui, avec la Révolution de 1789, se précise et vient à désigner l'entité juridique constituée par l'ensemble des individus formant l'État français. En quelque sorte, le slogan « vive la nation » se substitue à « vive le Roi ». La fin de l'Ancien Régime consacre ainsi la séparation du prince et de la nation au bénéfice d'un rapprochement entre la nation et l'État. Le peuple, corps politique des citoyens, est en même temps l'État et la nation. De la sorte, celle-ci prend le sens politique d'une morphologie sociale différente du royaume et indissociable de l'État en tant qu'il représente le pouvoir émanant des citoyens. Le fait qu'à cette époque elle puisse encore s'appliquer à des groupes d'hommes ayant eu, par le passé et au sein du territoire de France, des expériences d'organisation politique autonome, comme dans le cas de la Provence, révèle une spécialisation du concept dans un sens politique.<sup>15</sup> L'histoire du mot témoigne d'une évolution vers un usage que le XVIII<sup>e</sup> siècle rend très spécifique. Avant cela, la nation est un concept que nous ne pouvons pas appréhender sans le

---

site consulté le 07/05/06 à 0h.

<sup>15</sup> Nous notons aussi que la langue française prend en compte le facteur de la communauté de langue avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, comme l'indique le *Dictionnaire de l'Académie*. Sur ce sujet, nous renvoyons à ce qu'écrit Marc Quaghebeur concernant Mudimbé, auteur africain qui s'est intéressé aux définitions de la nation dans le *Dictionnaire de l'Académie* : QUAGHEBEUR Marc, Le Soi et l'Autre. Variations congolaise, algérienne et belge, in : BRIDEL Yves, CHIKRI Beida, CUCHE François-Xavier et QUAGHEBEUR Marc, *L'Europe et les francophonies. Langue, littérature, histoire, image*, Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang, 2005.



confondre avec les formes d'organisation féodale ou monarchique de la société de l'Ancien Régime.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des théories circulent et des événements surviennent qui marquent l'avènement d'un monde où le pouvoir social s'institutionnalise. Émancipé de Dieu et du Roi, ce pouvoir social tire sa légitimité de lui-même : cette immanence prend le nom de nation. Les principes d'immanence et d'autonomie remplacent ceux de transcendance et d'hétéronomie.<sup>16</sup> Le pouvoir n'est plus conçu comme la propriété d'une entité extérieure à la nation. Celle-ci est proclamée souveraine et se protège contre l'arbitraire du pouvoir individuel par un ensemble de règles qui sont autant de garanties défendant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'institutionnalisation du pouvoir social est une prise de conscience collective où le groupe est reconnu par ses membres comme une réalité douée de droits supérieurs aux leurs.<sup>17</sup> Il y a là une révolution intellectuelle dont Rousseau (1712-1778) est le grand promoteur.<sup>18</sup> Dans *Du contrat social* (1762), il affirme que tout homme est libre et que nul ne peut l'assujettir sans son assentiment. L'idée de « contrat » est la formulation de la nation politique, qui définit la société comme un acte d'adhésion volontaire des individus à la collectivité.

La nation, en réconciliant l'individu et la collectivité, satisfait aux exigences des particularismes autant que de l'universalisme. Une telle réconciliation restitue ou octroie aux membres de la collectivité des droits qui lui ont été refusés ou niés par le passé, transférés dans la personne du monarque, et qu'elle vient à ériger en principe universel dans une *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. À la société de l'Ancien Régime, qui avait pour fondement l'honneur et les inégalités, succède une société fondée sur la notion moderne de dignité, utilisée en un sens universaliste et

---

<sup>16</sup> CHABOT Jean-Luc, *Le Nationalisme*, 4<sup>e</sup> éd., Paris : PUF, coll. « Que sais-je? », n° 2280, 1986, p. 14.

<sup>17</sup> LAPIERRE, op. cit., p. 29.

<sup>18</sup> Avant Jean-Jacques Rousseau, Nicolas Machiavel (XIV<sup>e</sup> siècle) et Thomas Hobbes (XVII<sup>e</sup> siècle) ont aussi valorisé la collectivité : autour du gouvernant dans le cas du premier et autour de l'État dans le cas du second. Rousseau est novateur car c'est le peuple même qu'il met au premier plan : CHABOT, op. cit., p. 21.

égalitaire.<sup>19</sup> Désormais, l'idée de nation confirme donc, pour les peuples et pour chacun des membres qui le composent, le droit naturel à l'existence et à l'authenticité. Ce concept original connaît un large succès dans le monde entier. Novateur, il trouve des modes d'expression fort divers, et parfois contradictoires.

La nation connaît au XVIII<sup>e</sup> siècle deux actualisations politiques majeures, américaine et française. Les révolutions de 1776 et de 1789 font naître ce que nous pouvons considérer comme les deux premières nations modernes. Ces révolutions réalisent socialement et juridiquement l'idée nationale moderne, libérée des anciennes structures hégémoniques où la société civile, n'étant pas reconnue, n'existait pas.<sup>20</sup> Les doctrines et les événements du XVIII<sup>e</sup> siècle sont les facteurs qui expliquent le surgissement de la nation moderne.

### **1.22 - La nation reçue et la nation construite**

Selon Benedict Anderson, il faut concevoir la nation comme un concept et comme une réalité qui dialoguent et se construisent mutuellement depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui : les conceptions et les réalisations de la nation configurent un processus dynamique.<sup>21</sup> Il ajoute qu'ils ne sont jamais fixés une fois pour toutes mais sont soumis à des forces de changement et d'adaptation liées aux lieux et aux périodes de l'Histoire. Au fil du temps, les conceptions de la nation se construisent et se transforment, s'opposent et se complètent mutuellement, déterminent, autant qu'elles sont déterminées par elle, une *praxis* nationale diversifiée. Pour expliquer la nation, il s'avère dès lors important de se référer aux réalités et aux discours nationaux propres à des espaces et à des moments spécifiques.

---

<sup>19</sup> TAYLOR Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, trad. Denis-Armand Canal, Paris : Flammarion, coll. « Champs », 1994, p. 43-46.

<sup>20</sup> TIMBAL, op. cit., p. 868 ; BURDEAU Georges, Éclatement du concept de nation, *Encyclopaedia Universalis*, op. cit., p. 868.

<sup>21</sup> ANDERSON Benedict, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris : La Découverte, 1996.

Vu d'ici et d'aujourd'hui, le champ de la nation et le chemin qu'elle a parcouru sont étendus. Les premiers essais qui se sont efforcés de la théoriser et de la définir remontent à la période comprise entre la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils sont à replacer dans les contextes allemand et français. C'est là, en effet, qu'il faut situer le commencement d'un processus qui connaîtra par la suite une diffusion dans le monde entier.

### 1.221 - La conception objective ou matérielle

Contre les prétentions universalistes des Lumières, le philosophe Johann Gottfried Herder (1744-1803) expose une conception de la nation censée déjouer les pièges français d'un projet colonisateur et d'un impérialisme uniformisateur camouflés.<sup>22</sup> Sa réflexion inaugure le *Volksgeist*. Nous situons brièvement le contexte où elle voit le jour. Voltaire (1694-1778) a développé le concept de nation éclairée dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756) et dans son *Dictionnaire philosophique* (1764). Le but élevé d'une grande nation est, selon lui, de restaurer l'unité de la Nature, conçue comme un ensemble de lois universelles telles que la tolérance, la justice et la bienveillance. Le but de la civilisation est de lutter contre toutes les formes de diversité susceptibles de diviser l'humanité : les fanatismes, les superstitions, le patriotisme, les mythes, la propagande cléricale. Or l'esprit critique, par l'usage de la Raison, peut conduire l'humanité à se rassembler autour d'un universalisme naturel capable de juguler les particularismes culturels. Voltaire prône une sorte de guerre idéologique pour agir contre les préjugés de son temps. Par le goût des arts et par l'exercice de la tolérance, une nation peut favoriser le bonheur de tous. La pureté, l'élégance et la précision d'une langue sont une manifestation de cet

---

<sup>22</sup> DELANNOI Gil, Nations et Lumières. Des philosophies de la nation avant le nationalisme : Voltaire et Herder, in: DELANNOI Gil et TAGUIEFF Pierre-André (org.), *Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité*, Paris: Kimé, 1991, p. 15-28.

universalisme national.<sup>23</sup> Jean-Jacques Rousseau, pour sa part, souligne l'existence d'un droit naturel universel susceptible de renverser la corruption qui résulte du progrès et de la civilisation.

Ces débats philosophiques sont le contexte historique où il convient de situer Herder. Ses idées apparaissent dès ses premières œuvres de critique littéraire, entre 1767 et 1769, où il en appelle à une originalité, notamment littéraire, spécifiquement allemande. Prenant le contre-pied des philosophes français, il pense que l'universelle unité est nuisible à l'homme, allègue que la Nature est le siège, non pas de l'unité, mais de la diversité. Plutôt que de défendre, comme le font les philosophes français, une unité culturelle calquée sur le modèle de l'unité naturelle, il considère que le respect de la diversité naturelle implique celui de la diversité culturelle.<sup>24</sup> Contemporain de Rousseau, Herder exalte comme lui le goût de la vitalité, de l'authenticité et du sentiment. Néanmoins, pour critiquer le modèle civilisateur de son temps, il postule l'existence d'une pluralité de civilisations et non celle d'une Nature abstraite et primitive. Pour lui, la Nature crée les nations. Valorisant la diversité, il voit la réalité comme une variété infinie et développe une pensée de la singularité qui loue ce qui résiste à l'assimilation. La nation prend avec lui le sens organique d'une communauté ethnique irréductible, singularisée par des déterminismes naturels propres. Rien ne lui paraît donc plus directement contraire au dessein des gouvernements que la notion d'empire, à savoir la soif expansionniste visant à l'agrandissement des États, qui viennent à rassembler sous une seule et même autorité un ensemble disparate de races et de nations.<sup>25</sup> Il entend que la nation possède une individualité fondamentale et profonde. Elle est une famille et, comme telle, trouve sa vocation dans la conservation pluriséculaire de son caractère national, en lequel elle rencontre les conditions de son

---

<sup>23</sup> Antoine de Rivarol est l'auteur d'une célèbre apologie de la langue française ; le sens de son *Discours sur l'universalité de la langue française* (1784) fait voir la même intention que celle de Voltaire ; pour des informations sur les idées de Rivarol, voir : BAGGIONI Daniel, *Éléments pour une histoire de la francophonie* (idéologie, mouvements, institutions), in : ROBILLARD Didier (de) et BENIAMINO Michel, *Le Français dans l'espace francophone*, tome 2, Paris : Champion, 1996, p. 793.

<sup>24</sup> DELANNOI et TAGUIEFF, op. cit., p. 23.

<sup>25</sup> Ibidem, p. 26.

développement : les ancêtres et la généalogie qu'ils configurent jouent un rôle déterminant.

La théorie de Herder est pacifiste car les nations diverses sont appelées à coexister paisiblement dans une paix universelle et dans un univers dépourvu d'agressivité. Elle postule que les cultures et les individus ne doivent en aucune façon être sacrifiés au patriotisme, à l'arrogance nationale, à la colonisation ou à l'impérialisme. Respectueux de l'idéal d'autodétermination des peuples, Herder respecte certains principes des Lumières. Ses idées sont mues par le besoin d'une compensation identitaire susceptible d'enrayer les effets uniformisateurs du modèle national induit par le discours français de la Raison universelle.

Comme l'individu, la nation doit exprimer son originalité : chaque civilisation possède une culture, un mode de vie, une âme qui la définissent. Les traditions populaires, les religions, les arts et la langue expriment le génie de la nation, qui est l'esprit spécifique de son peuple. La nation précède donc l'État. Contrairement à Rousseau, qui voit la société comme un rassemblement d'individus distincts fondé sur un pacte volontaire, Herder présente la communauté nationale comme un organisme vivant : la nation est la mère et ses membres sont ses enfants ; loin d'être le résultat d'une adhésion volontaire, elle est une entité naturelle dont les liens sont nécessaires.<sup>26</sup>

Johann Gottlieb Fichte (1762-1814) radicalise les idées de Herder. Entre 1807 et 1808, il prononce à Berlin quatorze conférences sur l'excellence de la nation allemande. Il considère que l'usage d'une même langue est le signe évident des liens naturels qui fondent l'unité des membres de la collectivité sociale. Cette homogénéité exalte la pureté raciale et nie le principe du mélange ; elle ne peut concevoir en son sein l'existence de peuples dont la langue ou l'origine soient autres.<sup>27</sup> La race et le sang, la langue et la culture deviennent ainsi des référents fondamentaux de l'identité nationale, dont il importe de préserver la pureté originelle. Fichte critique le cosmopolitisme d'une

---

<sup>26</sup> JUILLIARD Olivier, Herder, in: *Thesaurus Encyclopaedia Universalis*, vol. 26, Paris: Encyclopaedia Universalis, 2002, p. 2110-2111.

<sup>27</sup> THÉPOT, op. cit., p. 880.

culture française élitiste, raffinée jusqu'à l'artifice et dont il importe de protéger la culture originale allemande de toute espèce de contamination.<sup>28</sup>

L'approche matérielle ou objective de la nation se développe donc dans le contexte allemand contemporain des Lumières et postule que la nation doit être entendue comme un ensemble d'individus qui, en raison d'un certain nombre de caractéristiques physiques et biologiques, développent un sentiment d'appartenance à un groupe homogène.<sup>29</sup> Parce qu'elle magnifie le particularisme - le sentiment, l'âme, la chaleur humaine et le mystère des peuples -, cette conception ethnique de la nation est une source et une expression du Romantisme. La langue est perçue comme un vecteur privilégié de la nationalité. Elle n'est pas la langue universelle que souhaite Voltaire, mais la langue associée au génie particulier de chaque peuple. Cette vision découle d'un réel historique allemand où prévaut une seule langue au sein d'un nombre important de micro-États. Herder et Fichte développent une théorie susceptible de renforcer, en l'homogénéisant, ce champ collectif spécifique.

#### 1.222 - La conception subjective ou volontariste

En France, nous rencontrons la situation inverse. La diversité des langues tend à y être subsumée par une politique linguistique unificatrice qui s'efforce de diffuser le français. Ce réel historique rend impossible une conception ethnique. Après la guerre franco-prussienne de 1870, de nouveaux aménagements sont apportés à l'idée de nation. Ils sont conditionnés par la question brûlante de l'Alsace-Lorraine, qui vient d'être annexée à l'Allemagne. Selon Ernest Renan (1823-1892), le concept de communauté raciale et linguistique est inopérant pour définir la nation. Lors d'une conférence à la Sorbonne en 1882, intitulée *Qu'est-ce que la nation ?*, il reprend et développe l'idée rousseauiste de la nation-contrat, postulant que le sentiment d'appartenance à une

---

<sup>28</sup> CHABOT, op. cit., p. 30-31.

<sup>29</sup> Nous conviendrons qu'une telle conception de la nation frôle le racisme, qui y rencontrera d'ailleurs une source d'inspiration et des critères de justification.

communauté nationale résulte en premier lieu d'un partage d'idées, d'intérêts, de souvenirs et d'espérances. Il conçoit la nation comme une âme, qui n'est pas l'héritage d'une généalogie ethnique, mais le produit d'une construction collective. L'État précède la nation. L'expérience d'une longue histoire commune façonne et justifie la volonté des membres du groupe de faire de grandes choses ensemble dans le présent et dans l'avenir.<sup>30</sup> Au lieu de la fatalité ethnique, Renan met à l'origine de la formation des nations les liens intellectuels et le vouloir-vivre collectif communément partagé. Aux critères donnés ou imposés de l'existence nationale, facteurs ethnographiques, linguistiques ou géographiques, il oppose des critères comme le désir, la volonté et le consentement, qui émanent d'un sentiment collectif. Le culte des ancêtres et la mémoire historique ont pour fonction de conserver ou de célébrer le passé partagé. La nation présente ainsi les caractéristiques d'une construction volontaire.

Renan ajoute qu'elle suppose un oubli de l'arbitraire originel et de la multiplicité des origines ethniques dans la formation du passé historique commun, un effacement des erreurs commises et de tout ce qui pourrait nuire à la mémoire collective ou à l'édification du sentiment de l'existence commune.<sup>31</sup> De la sorte, la nation s'érige contre le groupe ethnique : le citoyen français se doit de transcender les ethnies des Burgondes, des Alains, des Taïfales et des Visigoths, dont il provient historiquement et qui sont sa généalogie métisse. Les frontières géographiques naturelles, la population destinée au territoire, à la langue et à la race ne sont pas des critères utilisables pour définir une nation. La pureté raciale est dénoncée comme un impossible fondement de la nation et l'idée de groupes racialement purs cède la place à la théorie de l'oubli. Tel est l'esprit d'une déclaration célèbre de Renan, en 1887, où sont associées la nation, le libre arbitre et l'idéal démocratique : « la nation est un plébiscite de tous les jours ». Cette

---

<sup>30</sup> PIERRÉ-CAPS Stéphane, *Nations et peuples dans les constitutions modernes*, Nancy: Presses universitaires de Nancy, s. d., p. 25.

<sup>31</sup> POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Paris: PUF, 1995, p. 37.

conception réitère l'universalisme de la Révolution française, qu'elle contribue à diffuser.<sup>32</sup>

### **1.23 - La naissance et le déploiement de la nation dans le monde**

Les théories de Voltaire, Rousseau, Herder et Fichte connaissent un rayonnement auquel se trouve évidemment lié le surgissement des nations dans le monde. Benedict Anderson en situe les expériences pionnières en Amérique espagnole et portugaise et à Haïti.<sup>33</sup> Les nouvelles nations américaines sont, pour les futures nations européennes, les preuves tangibles d'un idéal révolutionnaire qui a lieu, ce que démontre l'historien à partir d'une étude de documents de presse. Entre 1790 et 1825, en Amérique du Sud et en Amérique centrale, la plupart des colonies conquièrent le statut d'États-nations indépendants. Un tel mouvement de libération nationale découle de facteurs comme l'inadéquation graduelle entre le mode d'exploitation colonial et les intérêts des élites locales, la formation d'une conscience identitaire créole et le surgissement de populations euroaméricaines. La propagation des Lumières et, conjointement, le double exemple de la Révolution américaine et de la Révolution française développent et entretiennent un climat de républicanisme propice à l'établissement de collectivités qui, plus tôt et plus vite qu'en Europe, sont proclamées souveraines et indépendantes : « Car non seulement elles furent les premiers États de cette nature à apparaître sur la scène mondiale – partant, elles offrirent inévitablement les premiers modèles concrets de ce à quoi un État doit ressembler -, mais leur nombre et leur naissance contemporaine forment un terrain fécond d'enquête comparative ».<sup>34</sup>

Selon Anderson, des contraintes associées au climat et à la géographie engendrent et justifient, au sein des populations dites d'outre-mer, la revendication d'une altérité américaine dans l'esprit de Herder. La langue n'y est pas le motif d'un

---

<sup>32</sup> PIERRÉ-CAPS, op. cit., p. 26 ; POUTIGNAT et STREIFF-FENART, op. cit., p. 36-37.

<sup>33</sup> ANDERSON Benedict, op. cit., p. 57-75.

<sup>34</sup> Ibidem, p. 57-58.



combat ni n'exerce le même rôle fondateur qu'en Europe, mais son uniformité joue certainement en faveur de la cohésion nationale. L'étendue des territoires et l'insuffisance technologique empêchent qu'un nationalisme à l'échelle de l'Amérique hispanophone voie le jour.<sup>35</sup> Les citoyens des nouveaux États se reconnaissent donc comme les membres de plusieurs groupes ethniques différents et originaux : « l'existence nationale est assimilée à la couleur de la peau, au sexe, au parentage et au lieu de naissance – à toutes ces choses auxquelles on ne peut rien. »<sup>36</sup> Le nombre des États-nations institués, la rapidité et l'efficacité des soulèvements indépendantistes contre les puissances espagnole, portugaise et française sont les signes d'une remise en question du modèle impérial européen, relayée en Europe, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, par des courants d'opposition à un absolutisme monarchique que le traité de Vienne vient de renforcer pour enrayer les effets de l'idéal révolutionnaire.

La fin du mouvement de libération nationale dans les Amériques coïncide avec le début du nationalisme en Europe. En comparaison avec la vague nationaliste américaine, ce dernier se concrétise graduellement, bien qu'à des rythmes différents, et avec lenteur, entre 1820 et 1920, dans un processus d'engendrement des nations qui s'élabore dans la continuité et dans la rupture par rapport au modèle impérial en vigueur. À la différence de ce qui advient dans les premières nations et en dépit de l'impact, au sein des peuples européens, des idéaux véhiculés par elles et qu'elles contribuent à légitimer, l'identification nationale en Europe manifeste l'effort et l'inéluctabilité d'une soudure entre les ordres politiques ancien et nouveau. Il importe d'élucider les causes d'un tel mécanisme dont procède le modèle national sous sa forme canonique et qui prédomine jusqu'à ce jour.

Dès 1820, des nationalismes populaires prolifèrent en Europe. Plusieurs peuples ébranlent les structures des grands empires et revendiquent l'autonomie politique au nom de la langue qui les unit. À cette époque, les Romanov, les Habsbourgs, les Hanovre, les Bourbons, les Hohenzollern et les Wittelsbach se partagent quelques

---

<sup>35</sup> Ibidem, p. 74.

<sup>36</sup> Ibidem, p. 145.

grands domaines où les langues vernaculaires sont supplantées par les langues impériales. Un important engouement linguistique traduit les aspirations autonomistes de minorités qui ont la volonté de récupérer, après une longue période d'endormissement, les racines pluriséculaires de leur ascendance ethnique oubliée et diluée dans un espace politique ressenti comme inadéquat. Des intellectuels, philologues et hommes de lettres marqués par la philosophie des Lumières et par la pensée de Herder, s'engagent dans la construction de langues et de cultures à vocation identitaire.<sup>37</sup> Ils confèrent à celles-ci une histoire qu'ils font remonter à la nuit des temps. La Norvège, dont la souveraineté politique est proclamée en 1814 sans qu'elle reçoive pour autant le statut d'un État, conquiert lentement les moyens d'une véritable indépendance, qu'elle obtient en 1905. Ne possédant pas de langue nationale, elle se donne le *landsmaal* et le *riksmaal*, des dialectes qui accèdent au statut de langues officielles en 1885. À Vienne, dans une convention signée en 1850, le serbo-croate est défini comme une langue transcrite en deux alphabets. Vers 1830, le grec moderne est créé à partir du démotique et rattaché à la langue d'Homère. Le roumain s'érige comme héritier des Daces et de la latinité. L'italien, le finnois, le tchèque, le macédonien, le bulgare et le hongrois sont également conçus. Il s'agit tantôt de la réfection totale de la langue sur base de parlers oraux, tantôt de la rénovation et de l'adaptation d'une langue écrite délaissée depuis longtemps. Le nationalisme européen ne peut pas être compris indépendamment de cette problématique spécifique.

Les dynastes sont forcés, pour ne pas perdre leurs prérogatives, de composer avec lui. Les espaces qu'ils dominent s'acheminent lentement vers une identification nationale qu'ils contribuent eux-mêmes à ratifier. Sans connaître le même sort que celui qui a été réservé un siècle plus tôt aux représentants de la monarchie française, ils trouvent le moyen de concilier le pouvoir dynastique et le soulèvement des nationalités. Ce faisant, ils tiennent les rênes et consentent sous contrôle. La création et le destin de nations comme la Belgique, la Hongrie et la Yougoslavie doivent être interprétés sous

---

<sup>37</sup> THIESSE Anne-Marie, *La Création des identités nationales. Europe XVIII-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Seuil, coll. « Points Histoire », 2001, p. 106.

l'angle de cette politique à deux visages, national et impérial. Il n'est pas étonnant que le pays-Belgique ait hésité entre la vocation d'un empire colonial et celle d'une nation originale que le sentiment collectif et l'âme née d'une histoire spécifique singularisent au milieu des autres État-nations.

Quel modèle national résulte de tels soubresauts ? À l'exemple de la France qui, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, a su édifier un empire culturel en accordant l'histoire de sa langue à celle de son État, les dynastes comprennent l'intérêt et l'importance d'adopter une langue à vocation nationale capable d'unifier les sujets et de symboliser leurs aspirations.<sup>38</sup> Les travaux de Herder présentent la même finalité : relever la dignité de l'allemand par rapport au français. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour freiner les nationalismes ukrainien, finlandais et letton, a lieu une russification des sujets du Tsar, déjà prêchée depuis 1832. Le Royaume-Uni, à la même époque, est l'espace d'une anglicisation spontanée de l'Écosse et de l'Inde qui étouffe les langues vernaculaires et les ambitions nationalistes écossaises.<sup>39</sup> Un type particulier d'État-nation voit le jour. Il suppose le partage d'une même langue officielle, élue parmi les idiomes des peuples qui composent la nation, qu'elle uniformise et singularise. Il démontre aussi un caractère expansionniste - au point de susciter la colonisation asiatique et africaine - et réactionnaire. Ce « nationalisme officiel » repose sur une contradiction : la nationalité qu'il préconise s'impose au détriment de particularismes et, quelquefois, de nations présentes au sein du territoire national. Il devient pourtant la norme, pour des raisons que nous pouvons aisément concevoir et qui tiennent à l'hégémonie de l'Europe dans le monde et, sur le territoire même de celle-ci, de certains peuples par rapport aux autres. Pour Anderson, cela explique que prévale encore souvent l'hypothèse que le nationalisme, comme tout ce qui est important, vient d'Europe et soit associé au modèle canonique de l'État-nation. L'auteur voit en cela une erreur de jugement et une lecture

---

<sup>38</sup> Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en France, cette idée est le ressort de la construction de l'identité française, d'où résultent des problèmes pour les francophonies originaires comme la Belgique et la Suisse, qui ont participé au destin de la langue française depuis ses plus lointaines origines. Nous étudions ce sujet dans le chapitre 2.

<sup>39</sup> ANDERSON, *op. cit.*, p. 96-104.

superficielle de l'Histoire : « Que tant de chercheurs européens persistent envers et contre tout à considérer le nationalisme comme une invention européenne est un signe étonnant de la profondeur de l'eurocentrisme ».<sup>40</sup>

Une troisième phase nationaliste advient dans les territoires coloniaux d'Asie et d'Afrique, où les intelligentsias adoptent le modèle national officiel européen, qu'elles concilient avec les expériences des modèles américain et « populaire ». Anderson ne définit pas les caractéristiques d'un tel « modèle populaire », mais nous le situons en aval des revendications faites par les mouvements nationalistes européens du début du XIX<sup>e</sup> siècle, dont les prétentions à l'autonomie trouvaient leur mobile et leur justification dans la lutte contre l'absolutisme et dans le respect de la diversité des langues vernaculaires. Il y a sans doute lieu de s'interroger ici sur le sens du mot « populaire » : faut-il entendre les bourgeois ou, dans une sorte de vision romantique, le peuple ? Anderson ne désigne pas la riche bourgeoisie, associée aux élites officielles, mais se réfère aux intelligentsias et aux bourgeoisies « qui prenaient conscience d'elles-mêmes », au peuple issu du capitalisme et dont beaucoup d'hommes de lettres soutenaient les revendications. L'idée d'un « modèle populaire », si vraiment modèle il y a eu, différent du modèle postcolonial américain, centré sur le citoyen, et du modèle européen officiel, centré sur les principes de l'ancien modèle impérial, offre peut-être les moyens de mieux cerner un mouvement nationaliste comme la Révolution belge de 1830 - contemporaine de la « révolution philologico-lexicographique » -, où le peuple se dresse contre les Hollandais et contre le modèle officiel qu'ils incarnent depuis 1815 et qui mène une politique d'oppression culturelle - linguistique et religieuse.

Au sein des espaces nationaux d'Asie et d'Afrique, comme en Amérique, la force du soulèvement trouve un déterminisme important dans le rejet de la domination coloniale. Le plurilinguisme y est adopté. Cette originalité par rapport au modèle

---

<sup>40</sup> ANDERSON, *op. cit.*, note 9, p. 192.

européen, et qui tient au mode spécifique de la deuxième expansion coloniale, révèle de nouvelles possibilités d'invention.<sup>41</sup>

Les trois étapes de la formation des nations concernent un même modèle : celui de l'État-nation. Les nations européennes font voir un important substrat impérial qui conditionne les caractéristiques du modèle national canonique tel qu'il s'édifie en Europe, parmi lesquelles la mise en oeuvre d'une politique culturelle et linguistique coercitive. Ce substrat impérial est absent dans les nations postcoloniales, qui peuvent difficilement promouvoir ou favoriser un modèle qu'elles réprouvent et qui fait obstacle à leur volonté d'indépendance. Sur le mode hypothétique et dans l'idéal, elles devraient posséder, plus que les nations européennes, une capacité d'inventer des modèles nationaux démocratiques et non conventionnels. Or rien n'est moins sûr.

Deux conceptions de la nation s'opposent, nées respectivement en France et en Allemagne. Or la *praxis* nationale qu'elles inspirent et suscitent dépasse ou surmonte l'antithèse entre une « nation civique » et une « nation ethnique ». La réalité des nations montre que celles-ci mélangent ce que l'esprit insiste à différencier. Un fossé sépare donc les conceptions théoriques des expériences concrètes et toutes les nations présentent des caractéristiques hybrides. Les communautés s'inventent une homogénéité biologique ou culturelle à laquelle elles finissent par croire. Les Tchèques publient de faux recueils de poèmes ancestraux, les Norvégiens imposent à leurs dialectes parlés dans les fjords de l'Ouest certaines modifications étymologisantes qui créent la référence à l'antique langue nordique, les Roumains se donnent pour ancêtres les Daces et leurs colonisateurs romains pour justifier qu'ils forment un îlot de latinité dans l'espace slave.<sup>42</sup> Les nations américaines développent le sentiment de l'appartenance nationale à partir de critères qui voilent ou idéalisent une réalité pourtant contradictoire et confuse où interviennent la peur des Indiens et la haine des Noirs. Dès 1789, la

---

<sup>41</sup> Celles-ci continuent d'ailleurs de se chercher et les tâtonnements auxquelles elles donnent lieu ne sont pas dénués de gravité, comme il apparaît dans les francophonies qui ont résulté de la décolonisation française et belge, où des problèmes identitaires surviennent en raison d'une cohabitation linguistique maladroite. Nous étudions cette problématique dans le chapitre 2.

<sup>42</sup> THIESSE Anne-Marie, op. cit., p. 67-76.

France combat ses particularismes culturels et linguistiques régionaux en instaurant une politique d'uniformisation. À l'inverse, la Belgique évolue vers une représentation d'elle-même de plus en plus civique, parallèlement à la montée du nationalisme ethnique flamand. C'est ce qui fait dire à Anderson que les nations sont des constructions modulaires : elles empruntent à des registres théoriques différents pour composer des représentations diversifiées et contradictoires.

Un modèle national canonique a été identifié et situé dans son histoire et dans son espace géographique particuliers. Des variantes ont été présentées au sein des nations issues de la double décolonisation. Nous allons bientôt évaluer l'importance de ces observations dans une étude de la phase contemporaine de la nation.<sup>43</sup> Comme nous pouvons nous en rendre compte, l'histoire du surgissement des nations est très complexe. Il est indéniable que des précisions historiques, économiques, sociales, démographiques et géopolitiques pourraient être apportées. Nous n'entamerons pas un tel travail car notre objectif se situe à un autre niveau : celui d'une histoire de la nation. La nation est en effet le point de mire de ce chapitre, plus précisément le concept de nation, la nation en tant qu'universel abstrait. L'histoire - les histoires - des nations particulières nous intéresse en tant qu'elle intervient dans notre effort d'interprétation de la Nation-concept, qui est notre cible.

Concernant les nations d'Amérique centrale et du Sud, Anderson ne dit pas que la Révolution haïtienne est probablement une révolte d'esclaves noirs contre les colons blancs et contre les mulâtres, avant d'être un mouvement national ayant pour modèles la Révolution américaine et la Révolution française ; les péripéties et les dissensions des premiers temps de l'indépendance en Haïti ne donnent qu'une vague impression du sens de la nation. Quant aux révolutions sud-américaines, si elles sont l'œuvre d'esprits éclairés par les Lumières, comme Bolivar et San Martin, elles sont aussi soutenues par

---

<sup>43</sup> Partant de la démonstration d'Anderson, la naissance de la Belgique en 1830 figure parmi les premières manifestations du nationalisme en Europe. La « jeunesse » de ce pays ne peut donc avoir de valeur qu'en rapport à l'ancienneté du modèle impérial et de son héritier national sous sa forme canonique. Or un déplacement du point de vue traditionnel permet de percevoir dans le cas de la Belgique une expérience nationale pionnière : sa « jeunesse » devient alors une valeur positive. Nous voulons, disant cela, corriger le regard dévalorisant que les Belges jettent souvent sur eux-mêmes.

l'Angleterre, qui n'a de cesse d'y entretenir des réseaux d'approvisionnement, soutenus par les États-Unis.

Concernant l'Europe, l'historien ne dit pas que la Révolution grecque réussit grâce à l'aide de l'Angleterre, de la France et de la Russie, en dépit des principes de la Sainte Alliance ; l'explosion grecque a sur l'Europe une répercussion aussi forte et moins contradictoire que les influences de la Révolution française et des armées napoléoniennes. La Révolution belge est le fruit d'une histoire et d'un sentiment national présent dès le XV<sup>e</sup> siècle ; elle ne résulte pas seulement de la décision des Puissances et des accords scellés entre Wellington et Talleyrand.

Ces commentaires, qu'à dessein nous présentons comme des objections aux hypothèses d'Anderson, font voir que les luttes de pouvoir et les impostures agissantes au sein des politiques nationales se retrouvent à l'échelon des théories et des interprétations. Ainsi, Anderson fait intervenir une nouvelle dichotomie, qu'il conviendrait de nuancer : les nations européennes - unes, agressives, hégémoniques, réactionnaires - *versus* les nations postcoloniales - pionnières, inspiratrices, pacifiques. Nous percevons ce qui ressemble à une inversion du rapport hégémonique et un préjugé favorable aux anciennes colonies, dont Anderson veut relever la représentation nationale et le rôle dans l'Histoire. C'est un besoin propre aux nations minorisées, dont nous reparlerons. Au demeurant, nous observons que, concernant la nation, les représentations entretiennent des rapports singuliers avec la réalité de l'Histoire.

Dans la mesure où ils n'entrent pas dans la démonstration d'Anderson et en raison du décalage qu'ils font voir par rapport à la vague des autres nations américaines, nous ne parlons pas de la Confédération canadienne et du Québec ; la première accède à l'autonomie dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et le second revendique la souveraineté à partir de 1960. Nous nous y référons par ailleurs abondamment dans le deuxième chapitre.

### **1.3 - La nation présente**

Quel est le présent du modèle de l'État-nation ? Devons-nous considérer qu'il est demeuré figé dans sa forme identifiée ci-avant ? À quelles théories donne-t-il lieu ? Des modèles nationaux différents voient-ils le jour ?

Pour un nombre élevé de spécialistes, la nation touche à sa fin et nous sommes engagés dans la phase de sa désintégration. Ils considèrent que la nation est une forme sociale condamnée à disparaître devant la poussée de forces qui la minent dans ses fondements. Les revendications nationalistes minoritaires font vaciller les structures nationales en Belgique, au Canada, en Espagne, en France, au Royaume-Uni, en Yougoslavie, en Europe de l'Est, à Chypre, en Inde et en Afrique. Diverses poussées sectorielles infra-nationales viennent concurrencer le pouvoir de l'État central : groupes de femmes, associations de quartiers, mouvements écologistes, institutions politiques aux échelons régional et communautaire, partis politiques décentralisés qui partagent le pouvoir avec l'État ou l'exercent de façon parallèle. L'immigration remet en question l'homogénéité des identités nationales et engendre des comportements de discrimination ou de xénophobie qui contredisent les droits de l'homme et la représentation civique de la communauté nationale : les tout récents événements liés au C.P.E. démontrent une peur française à l'égard des populations immigrées. À un niveau supérieur, la nation est concurrencée par les régimes internationaux et par les institutions supranationales : la Francophonie est un exemple parmi d'autres d'une nouvelle politique intercontinentale. Devant la double déperdition des prérogatives réservées à la nation, devant la fréquente dissociation des concepts de nation et d'État, délaissé ou renié dans sa qualité de symbole de l'appartenance collective, de nouvelles configurations politiques voient le jour, qui forcent les États-nations à concevoir leur désintégration au profit d'autres formes d'identification collective.<sup>44</sup> Que devient le droit à l'autodétermination dans un

---

<sup>44</sup> Pour des informations sur ce processus, voir : KEATING, op. cit.



tel contexte ? Quelles appartenances et quels types de pouvoir politique peut-il encore mettre en oeuvre ?

Le pessimisme frappe la nation, ce dont beaucoup de travaux théoriques se font le relais et qui explique l'énorme difficulté de la définir autrement que sous la forme d'une liste d'acceptions contradictoires d'où ressort une impression de chaos. La dissémination nationale devient ainsi un argument récurrent pour démontrer la faillite d'une idée et d'une réalité. Pour nous en rendre compte, nous citons un travail publié en 1991 par Christophe Jaffrelot.<sup>45</sup> Ce dernier y propose une synthèse des modèles explicatifs de la nation. Le point de vue adopté tente d'articuler les diverses écoles en deux tableaux séquentiels. Le réseau dialogique qui s'y trouve représenté fait voir une synthèse théorique impossible, une incompatibilité des modèles entre eux, ratifiée par l'auteur. Eric Habsbawm n'est pas plus optimiste puisque, dans la conclusion d'un ouvrage publié en 1990, le mot « nation » est déclaré obsolète, inapte à définir la conjoncture politique contemporaine.<sup>46</sup> Nous observons donc une impuissance et une incapacité des penseurs à envisager la postérité de la nation. Ils s'achoppent à une superposition irréductible de définitions inconciliables. La nation est tout à la fois « un instrument de pouvoir symbolique au service des élites », « un moyen de revendication utilisé par les minorités ethniques en vue d'obtenir des avantages économiques », « une essence inscrite dans le patrimoine physiologique des peuples », « une rupture par rapport à l'impérialisme et au colonialisme », « un type d'identification psychosociale visant à préserver l'estime de soi », « un substitut aux religions », « un syncrétisme stratégique né dans les colonies libérées et qui associe la modernisation des traditions ancestrales au respect des normes reçues des anciens envahisseurs ». Serions-nous condamnés à une pensée typologique ?<sup>47</sup>

---

<sup>45</sup> JAFFRELOT Christophe, Les modèles explicatifs de l'origine des nations et du nationalisme, in: DELANNOI et TAGUIEFF, op. cit., p. 170-173.

<sup>46</sup> HABSBAWM Eric, Le nationalisme à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, in : IDEM, *Nations et nationalisme*, trad. Dominique Peters, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1990, p. 238.

<sup>47</sup> À cet égard, la typologie de Jean Stengers est une grille d'interprétation efficace ; voir : STENGERS, op. cit., p. 8-14.

Nous entrevoyons un moyen de sortir de l'impasse. Nous devons prendre en compte qu'un passage a lieu, qui abandonne la vision essentialiste de la nation ethnique ou civique, au profit d'une vision « modulaire », que l'ouvrage de Benedict Anderson, mentionné plus haut, illustre de manière exemplaire.<sup>48</sup> La perspective constructiviste qu'une telle vision sous-entend suscite en effet un nouveau mode d'appréhension qui confère une clarté et une actualité au concept de nation. C'est ce que nous allons essayer de montrer.

Michael Keating est né au Royaume Uni. Chercheur en sciences politiques, il a émigré au Canada où il a publié des travaux relatifs aux nationalismes minoritaires, notamment québécois. Son livre *Les défis du nationalisme moderne. Québec, Catalogne, Écosse* (1997) propose une synthèse théorique qui évite les écueils contre lesquels buttent un grand nombre de spécialistes de la nation qui répugnent à envisager la diversité nationale et persistent à constater le déclin de la nation.<sup>49</sup> Plus optimiste, Keating conçoit tout autrement le chaos qui bouleverse aujourd'hui les frontières de la cartographie nationale. Il y perçoit une mouvance salutaire, une force de subversion qui dissocie les deux paradigmes que sont la nation et l'État. Ceux-ci participant de moins en moins d'une commune définition, la nation vient à désigner des formes d'identification collective caractérisées par le réseautage et par la décentralisation : les exemples de la Catalogne, de l'Écosse et du Québec manifestent que des nations peuvent adresser des revendications d'autodétermination à la nation, qui tend ainsi à se cantonner dans le rôle d'un État-hôte ou d'un État invité à dynamiser la diversité qui le constitue plutôt qu'à imposer la politique et le discours homogènes d'un modèle national devenu anachronique.

L'auteur récupère donc les deux conceptions nationales formulées au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle en vue de dépasser – ou d'en assumer les deux versants conjointement – la dichotomie sur laquelle ils sont traditionnellement ancrés et qui oppose la nation

---

<sup>48</sup> Nous rangeons dans la catégorie des « essences » la dimension ethnique aussi bien que la dimension civique ; celle-ci est naturalisée, comme il apparaît chez Rousseau pour qui la nation est un universel naturel.

<sup>49</sup> KEATING, op. cit., p. 1997.

civique et la nation ethnique. Nous rappelons que la première relève du consentement des membres de la collectivité, quelle que soit leur ascendance ; la deuxième dépend d'une attribution, induit « une forme d'identité attribuée aux individus plutôt que choisie » : elle répond à des critères prédéterminés tels que la langue et les caractéristiques génétiques.<sup>50</sup> La démonstration de Keating part d'un présupposé important, qu'elle n'explique à vrai dire qu'imparfaitement, mais qui conditionne la logique et la cohérence du raisonnement développé. Ce présupposé concerne le caractère représenté de la nation.

### **1.31 - La nation représentée**

Il faut revenir aux théories de Herder et de Renan pour faire voir que celui-ci ouvre bel et bien la voie d'une conception constructiviste de la nation. Il y aurait sans doute une étude à réaliser dans ce sens, qui s'efforcerait, en retournant à la source des textes publiés, d'évaluer l'amplitude de l'assertion que nous venons de formuler. Tel n'est pas notre dessein. Nous voulons seulement observer qu'avec lui, il semble qu'un pas soit posé, qui préfigure un changement dans la conception de la nation. Nous pensons que la nation renanienne est beaucoup plus qu'une réitération de la théorie de Rousseau. Conscient qu'il n'existe pas de pureté raciale, Renan conclut que toute nation est une construction. Sa thèse, qui vise au premier chef à nier la validité d'une conception ethnique de la nation, ne va pas jusqu'aux dernières conséquences de la démonstration qu'elle permettrait d'inférer. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle demeure univoque, inapte à dépasser l'antagonisme opposant la nation héritée à la nation construite. Toutefois, avec elle, un important jalon est posé, qui fait voir une évolution des théories sur la nation. La notion d'oubli, qui signifie l'effacement de tout ce qui pourrait gêner la formation du sentiment national, nous paraît préfigurer la conception de la « nation imaginée ».

---

<sup>50</sup> Ibidem, p. 18.

Un siècle plus tard, effectivement, Benedict Anderson définit la nation comme une invention, « une communauté imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine ».<sup>51</sup> Selon lui, la nation est, fondamentalement, une vue de l'esprit, une composition qui résulte de l'imagination des peuples qui, pour se donner une identité et une légitimité, échafaudent un discours dont la fonction consiste à inventer la cohérence de la communauté nationale. Or c'est bien ce discours qu'il incombe d'observer car, indépendamment de la fiction sur laquelle il repose, c'est lui qui engendre la réalité. Nous ne sommes pas éloignés de la conception de Renan.

L'une des principales contributions de ce dernier est certainement d'avoir fait admettre que toute nation est, intrinsèquement, une construction, qu'il restreint définitivement au pôle civique. Or comme nous l'avons démontré à propos des nations américaines et européennes, si la nation fait intervenir, pour se définir, un certain nombre de critères ethniques, nous sommes forcés d'admettre que ceux-ci désignent une essence imaginaire qui intervient dans la construction de la nation que Renan insiste à qualifier de civique. En tant que représentation - ce qu'elle est effectivement depuis la démonstration de Renan et la thèse d'Anderson -, elle peut donner d'elle-même une image qui ne correspond pas forcément à la réalité objective ou scientifique. Il importe de prendre en compte cette image puisque c'est la représentation qui détermine l'existence des nations. Envisager le scénario inverse serait commettre une erreur d'interprétation.

Pour Renan, l'élément ethnique est du côté de l'objectif et de la fatalité et se trouve opposé à la subjectivité et à la volonté, facteurs décisifs de la formation des nations. Alors que pour Weber, l'ethnie, comme la nation, est du côté de la croyance, du sentiment et de la représentation collective, contrairement à la race qui est de côté de la parenté biologique effective.<sup>52</sup>

---

<sup>51</sup> ANDERSON, op. cit., p. 19.

<sup>52</sup> POUTIGNAT et STREIFF-FENART, op. cit., p. 42.

La représentation déborde les notions objectives de race, d'éthnie et de nation. Telle est la conception admise au sein des sciences sociales aujourd'hui, où l'« ethnicité » remplace l'« ethnologie » :

Du point de vue des sciences sociales, l'ethnicité ne devrait absolument pas se définir par un ensemble de caractéristiques physiques, psychologiques et culturelles objectives des groupes. Ce ne sont pas la différence et la substance culturelles ou biologiques objectives qui fondent l'ethnicité, mais bien la perception de leur importance pour les relations sociales, qu'elles soient « réelles » ou non. En d'autres mots, l'ethnicité se définit plutôt par la construction sociale et politique de ces substances et de ces différences biologiques et culturelles dans la mesure où elle permet la création de groupes distincts. En une phrase, l'ethnicité est un aspect des relations sociales entre des acteurs sociaux qui se considèrent et qui sont considérés par les autres comme étant culturellement distincts des membres d'autres groupes avec lesquels ils ont un minimum d'interactions régulières.

Pour prendre un exemple assez actuel, ce n'est pas la différence culturelle ou physique objective entre les deux groupes qui fonde les ethnicités serbe et croate, mais le fait que dans leurs interactions, ces deux groupes se sont récemment comportés comme s'ils croyaient en l'existence d'un caractère culturel distinctif propre leur permettant de se définir par rapport à l'autre groupe.<sup>53</sup>

Les biologistes ont suffisamment démontré que le concept de race homogène n'a pas de fondement scientifique. Pourtant, elle s'est réellement imposée au niveau de la représentation : de nombreuses sociétés se comportent comme si les races humaines existaient. Dans la perspective constructiviste, l'aléatoire peut revêtir les attributs de l'essentiel, fussent-ils factices.

Pour Renan, l'éthnie reste synonyme de race. Partant du principe que la pureté raciale n'a pas de fondement, il déduit qu'une nation ethnique ne peut pas exister. Une telle conclusion est évidemment incorrecte et l'erreur du théoricien vient de ce qu'il ne distingue pas les niveaux du réel et de sa représentation. De l'irréalité de l'éthnie, il déduit que la seule nation réelle qui se puisse concevoir est la nation civique et qu'une

---

<sup>53</sup> MARTINIELLO, op. cit., p. 18.

nation ethnique est une contrevérité. Or le point de vue adopté par Anderson laisse entendre qu'une réalité peut être engendrée par une invention et qu'une nation peut se reconnaître ou se justifier dans la contradiction, revendiquant des caractères ethniques qu'elle n'a pas dans la réalité. Au niveau des représentations, une croyance peut donc engendrer une réalité.

Nous faisons par ailleurs observer que la nation civique telle que la définit Renan, et qui fait intervenir le sentiment d'appartenance à une même culture, le culte des ancêtres, la mémoire d'un long passé historique et l'oubli, ressemble à la nation ethnique. L'apport des nouvelles conceptions de l'ethnicité infère un tel rapprochement.<sup>54</sup> Dès lors, il importe de repenser l'ancien antagonisme théorique et de proposer un concept susceptible de rassembler, sans les confondre, les dimensions ethnique et civique. Nous pensons que le concept de nation représentée peut remplir cette fonction et que nous pouvons aujourd'hui mettre en oeuvre une démarche interprétant les représentations nationales pour en identifier les composantes civiques et ethniques. Il apparaîtra que les nations de type civique empruntent souvent le langage des nations de type ethnique et vice-versa, par esprit de stratégie mobilisatrice. La France s'est ainsi édifiée en communauté nationale homogène et s'est attribué une langue, une culture, des ancêtres, un mode de pensée qui expriment son génie et ressortissent, pour une grande part, au pôle ethnique. Elle est une construction nationale qui a réussi. La conception de Renan, qui emprunte des éléments à Herder, est donc liée à la spécificité française. Le fait qu'elle ait contribué à ériger un modèle national canonique, comme il a été dit plus haut, permet de comprendre que la Belgique se soit engagée dans une construction du même type et qu'elle ait échoué en raison de pactes de résistance structurels et historiques que nous aurons à étudier. Dans ces exemples, nous percevons une cohérence théorique capable de rationaliser la diversité de la réalité nationale. La démarche constructiviste qui sous-tend l'interprétation met en évidence

---

<sup>54</sup> Pour plus d'informations sur le concept d'ethnicité, nous renvoyons à eux ouvrages déjà mentionnés : MARTINIELLO, *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, op. cit. ; POUTIGNAT et STREIFF-FENART, op. cit.

une conception rénovée de la nation. La paternité du nationalisme civique revient dès lors à Rousseau plus qu'à Renan, dont la conception préfigure une approche constructiviste qui conçoit la nation comme un cas de syncrétisme brouillant la pureté des modèles civique et ethnique.<sup>55</sup>

### 1.32 - Le dépassement de l'équation « nation égale État-nation »

Un des apports les plus importants de l'approche constructiviste est sans doute la mise en évidence de la dimension modulaire de la nation, qui permet de dépasser la traditionnelle équation « nation égale État-nation » où demeurent enfermés beaucoup de théoriciens. Ceux-ci persistent à défendre une définition univoque de la nation, qu'ils restreignent au modèle national normatif érigé en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle et dont ils excluent un grand nombre de nations. Plusieurs intellectuels hésitent à classer la Belgique et la Suisse parmi les nations.<sup>56</sup> Or la Belgique est-elle moins nationale parce que, rassemblant des peuples de langues différentes, elle n'entre pas dans le moule canonique d'une définition impropre à la désigner, sinon au prix d'artifices et de contradictions ? Quant à la Catalogne et au Québec, ne sont-ils pas aussi, sous un certain angle, des nations ? Pour Eric Hobsbawm, « tous les États sont aujourd'hui officiellement des 'nations' (et membres des Nations unies), même si à l'évidence ils n'en sont pas ».<sup>57</sup> Georges Burdeau, gêné par l'hétérogénéité des expériences nationales, conclut hâtivement que la nation n'existe pas comme réalité.<sup>58</sup> Pourtant, nous venons de voir que la représentation nationale engendre la réalité des nations et que, en les nommant, elle cautionne leur existence. Le discours lui-même est une composante du

---

<sup>55</sup> Sur ce sujet, voir : BOUCHARD Gérard, La nation comme imaginaire et comme réalité, in : BOUCHARD Gérard et LAMONDE Yvan (org.), *La Nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Montréal : L'Harmattan, 1997, p. 347-348.

<sup>56</sup> C'est le cas de Otto Maria Carpeaux et de Marx Weber ; c'est aussi le cas du linguiste belge Jacques-Henri Michel. Pour ces informations, voir : BOXUS Dominique, *Une Étude d'« Orlanda », roman belge francophone contemporain de Jacqueline Harpman*, dissertação de Mestrado, Porto Alegre : UFRGS, 2002, p. 14-15.

<sup>57</sup> HOBBSAWM Eric, op. cit., p. 220.

<sup>58</sup> BURDEAU, op. cit., p. 865.

champ de la réalité. D'autre part, nous pouvons constater que les confusions ou les hésitations théoriques s'évanouissent ou s'estompent lorsque la nation vient à être conçue comme une réalité construite. Elle semble recouvrer alors une cohérence.

Keating lui-même manifeste une sorte de malaise à l'égard du mot « nation », qu'il substitue, pour désigner le Québec, la Catalogne ou l'Écosse, par des formules indirectes : « communauté nationale consciente de son droit à l'autodétermination », « nation en puissance », « nationalisme minoritaire ». Or, si le nationalisme signifie la conscience et la revendication d'un droit à l'autodétermination et si la nation est, au premier chef, non pas une réalité qui serait purement ethnique ou purement civique, mais une représentation hybride, il importe de formuler aujourd'hui un concept adapté aux mutations de la nation, autrement dit aux adaptations qu'elle a suscitées pour répondre à des besoins collectifs historiques et changeants. Un tel concept se doit d'intégrer le processus incessant des crises et des aménagements qu'elles génèrent :

Certains assimilent le nationalisme à la modernité, dans la mesure où il brise les contraintes traditionnelles et construit un nouvel ordre social fondé sur une organisation rationnelle et impersonnelle. D'autres le voient comme une réaction contre la modernité, une tentative de retour au passé. Pour les premiers, il incarne les principes universels, comme l'autodétermination et la liberté. Pour les seconds, il privilégie les particularismes au détriment de l'universel.

Nous entendons plutôt démontrer, quant à nous, que le nationalisme constitue précisément une manière de résoudre ces contradictions, c'est-à-dire d'unir l'individu à la collectivité, le présent au passé, la tradition à l'avenir et de réconcilier l'universel et le particulier. De là, à notre époque, ses ambiguïtés et ses contradictions.<sup>59</sup>

Partant de l'affirmation de Keating, nous pensons que la nécessité d'une amplification du concept de nation se fait sentir et qu'elle inclut la dissociation des concepts de nation et d'État, qui participent de moins en moins d'une commune identité. L'Histoire fait voir que l'État-nation n'est plus l'unique porteur du projet national et qu'il est relayé dans cette fonction par des mouvements infra et supranationaux. Ceux-ci

---

<sup>59</sup> KEATING, op. cit., p. 16-17.



donnent le jour à une terminologie souvent inédite où sont nommés des concepts nouveaux tels que : « confédération », « fédéralisme asymétrique », « souveraineté-association », « État postnational ». Dans un article intitulé « Par-delà la souveraineté. La démocratie plurinationale dans un monde postsouverain » (2001), Keating propose, concernant le Québec, de nouveaux paradigmes pour dépasser une situation de blocage des idées et de la réalité, qui demeurent enfermées dans les conceptions du passé. Il invite à concevoir un nouvel ordre politique, plurinationale et postsouverainiste, dans lequel la nationalité est vue dans sa pluralité et le pouvoir, disséminé dans des réseaux s'écartant de l'État.<sup>60</sup>

Nous devons donc concevoir, pour désigner la nation, une définition amplifiée que nous pourrions formuler en ces termes : la nation est une communauté représentée qui se définit par un ensemble de critères ethniques et/ou civiques fondant sa singularité imaginée et le droit qu'elle en retire à une forme d'autodétermination adaptée à son histoire particulière.

Plusieurs conclusions s'imposent. Tout d'abord, les théories récentes de la nation montrent qu'il importe de prendre en compte les particularismes historiques des États-nations, irréductibles à une définition univoque et normative. Dans ce sens, la Belgique et la Suisse sont des nations composites. Les nations postcoloniales sont des collectivités neuves que hante le sentiment d'appartenir à des sociétés dépourvues d'une histoire longue, improvisées et inférieures à celles d'Europe.<sup>61</sup> De telles nations, parce qu'elles sont des exceptions à la règle des grandes nations, mettent en oeuvre des mécanismes spécifiques pour combler ce qu'elles interprètent comme un déficit de civilisation ou pour inscrire les marques d'une identification originale. À cet égard, l'Histoire récente mène à considérer avec attention la participation des nationalismes

---

<sup>60</sup> KEATING Michael, Par-delà la souveraineté. La démocratie plurinationale dans un monde postsouverain, in : MACLURE Jocelyn et GAGNON Alain-Gustave, *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal : Québec Amérique, coll. « Débats », 2001, p. 67-103.

<sup>61</sup> Gérard Bouchard a étudié les particularismes historiques des nations postcoloniales : BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal : Boréal, 2000.

minoritaires, dont Gérard Bouchard étudie les manifestations et les effets dans les nations du Nouveau Monde, à l'invention d'une représentation nationale plurielle, qui intègre la dimension hétérogène de l'identification nationale. Par ailleurs, les théories tendent à reconnaître l'existence de nations qui ne sont pas des États-nations. Des nations d'un type nouveau se constituent à l'intérieur des structures de l'État-nation, ce qui donne lieu à des aménagements, comme dans le cas du Québec. Les États-nations traditionnels cèdent la place à d'autres formes d'interdépendance et de souveraineté politiques. Ils doivent composer avec les exigences d'une intégration nationale plurielle.<sup>62</sup> Les revendications nationalistes contemporaines sont négociables : « elles font l'objet de pourparlers, d'aménagements et de compromis » entre les nations et l'État.<sup>63</sup>

Nous voyons deux conséquences à ces bouleversements des paramètres nationaux. Tout d'abord, si nous nous plaçons sous l'angle de la conception univoque et normative de la nation, nous devons admettre qu'il existerait des cas de nations sans État. Pour éviter de semblables confusions sémantiques, il importe dès lors de remettre les pendules à l'heure et de prendre en considération les voies nouvelles qu'emprunte aujourd'hui le principe d'autodétermination nationale. Les Catalans, les Écossais et les Québécois, qui se considèrent comme les membres d'une communauté nationale ayant droit à l'autodétermination, ont obtenu une participation au pouvoir politique. Ils sont parfois nommés des nations.<sup>64</sup> Partant des critères de Keating, il est permis d'envisager la Wallonie comme une nation minoritaire de type civique. Une deuxième conséquence est que l'identification nationale se construit désormais selon un mode qu'il faut concevoir comme une superposition des niveaux de nationalité : le Catalan est aussi un Espagnol et un Européen ; la Catalogne accueille en son sein des nationalités

---

<sup>62</sup> KEATING, *Les Défis du nationalisme moderne*, op. cit., p. 33.

<sup>63</sup> Ibidem, p. 35.

<sup>64</sup> Ibidem. La considération finale sur une extension de l'usage du mot « nation » nous revient.

immigrées, qu'elle intègre à la communauté des citoyens catalans.<sup>65</sup> Le citoyen wallon expérimente une identification wallonne, belge, européenne et francophone.

De telles transformations témoignent de l'adaptabilité d'un concept aux nouveaux besoins de la société. Dans ce sens, Alain Renaut fait valoir avec justesse que si l'idée de nation résiste jusqu'à ce jour aux critiques qui l'accablent et aux démentis que lui infligent l'Histoire, c'est qu'elle possède quelque valeur, qu'il définit comme la capacité de concilier l'humanisme cosmopolitiste et l'individualisme.<sup>66</sup> Le prolétariat et le régime socialiste soviétiques n'ont pas pu l'évincer puisque, comme nous le savons, les Tchèques, les Hongrois et les Polonais ont conservé leurs particularismes en plein régime socialiste. D'autre part, en Europe, les nations n'envisagent pas sérieusement de renoncer aux attributs qui les définissent – bien que les Hollandais aient songé à renoncer à leur langue. La nation serait donc une forme sociale ouverte, en dépit des contradictions majeures qu'elle porte en son sein.

---

<sup>65</sup> Ibidem, p. 246.

<sup>66</sup> RENAUT Alain, Logiques de la nation, in: DELANNOI et TAGUIEFF, op. cit., p. 29-46.

2.

**REPÈRES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES POUR  
UNE INTERPRÉTATION CONTEMPORAINE DU CHAMP  
LITTÉRAIRE SOUS L'ANGLE DU RAPPORT À LA NATION**

« Je n'habite pas un pays réel, mais ses espaces textuels, rêvés, subjectifs. »

Richard Millet, *Le Sentiment de la langue*, Paris : La Table Ronde, coll. « La Petite Vermillon », 1993, p. 22.

Il n'existe pas de littérature désincarnée : c'est une légende qui a été remise en question depuis longtemps. La conception d'une littérature qui serait réductible à la somme des oeuvres qu'elle produit ou à la pratique solitaire des écrivains est heureusement périmée. Au sens où le définit Jacques Dubois, le champ littéraire désigne un ensemble d'acteurs qui circulent dans un réseau où s'articulent des instances de production et des instances de légitimation.<sup>67</sup> Les frontières de ce champ sont mobiles. Revues, manifestes, médias, écoles, mouvements font interagir écrivains, critiques, sociologues, artistes, politiques, historiens et autres intellectuels qui influent plus ou moins fortement sur la pratique littéraire et sur sa diffusion. Notre projet vise à étudier ce champ en tant qu'il produit des discours et des représentations symboliques qui participent à l'invention de la nation.

C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de préciser les fondements d'une méthodologie nous permettant d'interpréter les représentations nationales véhiculées dans le champ littéraire belge francophone. Nous allons tenter de définir ces fondements qui guideront la démarche interprétative mise en oeuvre dans les chapitres 3 et 4.

L'établissement de tels repères théoriques et méthodologiques doit être adapté aux enjeux de la contemporanéité, qui est la période que nous avons choisi d'étudier. Il doit aussi tenir compte des particularismes liés à la Belgique francophone. Nous ne voulons pas analyser un roman national français du XIX<sup>e</sup> siècle, mais bien un roman belge francophone contemporain. Ce choix est un important facteur de conditionnement : nous ne pouvons pas faire l'économie d'une prise en compte des

---

<sup>67</sup> DUBOIS Jacques, *L'Institution de la littérature*, Bruxelles : Labor, 1978, p. 32-34.

récentes théories de la nation ni des conceptions nationales aujourd'hui en vigueur dans le champ littéraire belge francophone, qui incluent par ailleurs une référence incontournable à l'identification francophone.

Ayant le projet d'analyser les rapports entre le champ littéraire et la nation, nous devons nous interroger sur la nature des mécanismes qui régissent le processus de l'invention de la nation. Quel langage et quelle grammaire cette invention fait-elle intervenir ? Il importe de saisir la place qu'un genre comme le roman y occupe et ce qui fonde la spécificité de cet acte de discours dans la parole de la nation. Nous désirons aussi décrire les principes d'une poétique que certains acteurs, insérés dans le double champ littéraire belge et francophone, ont formulés récemment et par rapport auxquels nous aurons à situer l'écrivain Pierre Mertens.

Nous sommes conscient que les balises théoriques et méthodologiques que nous proposons ci-après sont imparfaites. Elles conservent à ce stade un caractère expérimental qu'il était difficile d'éviter. Des améliorations pourront y être apportées, dans la perspective d'autres études. Nous pensons que la méthodologie est utilisable dans des espaces nationaux divers et pas forcément francophones, moyennant des aménagements.

Partant de ce que nous avons pu mettre en évidence dans le chapitre 1, où nous avons voulu relever le défi d'une impasse touchant à une définition de la nation, nous désirons étudier les conditions d'une démarche interprétative adaptée aux besoins spécifiques d'une étude comme la nôtre.

## **2.1 - Choix terminologiques**

Nous avons perçu à diverses reprises qu'existent des ambiguïtés et certaines insuffisances sémantiques dans les théories sur la nation. La définition de celle-ci, les modèles qu'elle convoque, la dualité qui la fonde et qui la fait participer en même temps du réel objectif et de la représentation engendrent parfois des confusions qui nous

semblent relever souvent d'un problème concernant le lexique et relevant notamment d'une imprécision des concepts ou d'une absence de mots permettant de désigner avec clarté ce qui touche au processus complexe de la représentation nationale. Nous aimerions donc, avant que d'entreprendre une analyse des discours touchant à la représentation nationale belge francophone, faire quelques observations destinées à conférer au langage que nous allons utiliser une exactitude et une précision qui nous paraissent faire quelquefois défaut dans les textes théoriques consultés. Nous proposons donc ci-après certaines définitions et apportons parfois des rectifications de sens ou de vocabulaire en vue d'optimiser une terminologie que nous souhaitons claire et efficace.

### **2.11 - Sur la pertinence du concept de « mythe de la nation »**

Tout d'abord, peut-on oui ou non parler d'un mythe de la nation ? Force est de constater que les spécialistes ne sont pas explicites à ce sujet. La plupart, il est vrai, recourent à des expressions comme « le mythe national », « la nation est un mythe », « le mythe de l'homogène » ou à d'autres vocables similaires. Toutefois, nous nous demandons, d'une part, dans quelle mesure ces désignations renvoient vraiment au concept de mythe dans son sens premier et, d'autre part, si nous pouvons mettre sur un même plan des concepts comme le mythe de la nation et le mythe de l'homogène. L'un et l'autre désignent-ils la même chose ? Dans le cas contraire, comment devons-nous les différencier ? Quels rapports devons-nous supposer entre eux ? Aucun des auteurs ne s'attarde sur le sens qu'il faudrait donner à un concept comme le mythe de la nation, qui ne suscite pas chez eux une réflexion spécifique. Or s'agit-il d'évidences allant de soi ? Nous nous posons la question de savoir si certaines expressions ci-dessus mentionnées, plutôt que de désigner le mythe à proprement parler, ne concernent pas des tournures de langage visant au premier chef à mettre en évidence le caractère illusoire, arbitraire ou fictif de la représentation nationale. Or dire que la nation est un mythe ne signifie pas la

même chose que de postuler l'existence d'un mythe de la nation : la première partie de l'assertion n'induit pas la seconde.

Nous nous sentons dès lors obligés de nous interroger et de déterminer s'il faut ou non considérer qu'il existe, au sens propre et restreint, un mythe de la nation. La question ne manque pas d'intérêt et un groupe de recherche français de Grenoble a pu consacrer des journées d'étude, qui incluaient la publication d'un livre, sur le thème évocateur « Mythe et nation » : nous constatons que l'intitulé y associe les deux concepts tout en les maintenant séparés ; pour notre insatisfaction, le contenu des travaux ne permet malheureusement pas de résoudre de manière satisfaisante la question qui nous préoccupe.<sup>68</sup> Il y a là comme un non-dit, une sorte de lacune que nous aimerions débrouiller et combler.

Nous rappelons qu'un mythe est un récit fabuleux offrant, sous une forme allégorique, des explications de l'inexplicable ; au sens restreint, il désigne un récit des origines et se rapporte à un état du monde antérieur à l'état présent, en vue de donner une cause à l'ordre des choses ; au sens courant, il renvoie à tout récit fondé sur des croyances fabuleuses, et qui éclaire un trait fondamental des conduites humaines.<sup>69</sup> Un certain nombre de critères servent donc traditionnellement à définir ce qu'est le mythe : un récit formé par la collectivité, la présence d'un sens premier et d'un sens second, un contenu fabuleux situé dans un temps primordial et possédant une forme de réflexion philosophique.<sup>70</sup>

Telles sont les propriétés universelles du mythe. Gérard Bouchard invite à les relativiser en fonction des incarnations de celui-ci dans des contextes historiques particuliers.<sup>71</sup> Pour l'historien québécois, la fonction du mythe consiste à apporter un

---

<sup>68</sup> Mythe et nation, *Iris*, n° 15, publié par le Centre de Recherche sur l'Imaginaire, numéro dirigé par Danièle Chauvin, Grenoble: Université de Grenoble III, 1995.

<sup>69</sup> BORDAS ÉRIC, Mythe, in : ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain, *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris : PUF, 2002, p. 387.

<sup>70</sup> MONNEYRON Frédéric, *L'Androgyne romantique : du mythe au mythe littéraire*, Grenoble : ELLUG, 1994, p. 13-14.

<sup>71</sup> BOUCHARD, *La Pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*, Montréal : Boréal, 2004, p. 9-14.



remède, sur un mode symbolique, aux contradictions que la pensée n'arrive pas à dépasser. Le mythe vient donc au secours de la raison et sert d'auxiliaire aux groupes. Les stratégies symboliques qu'il met en oeuvre aident ces derniers à surmonter certaines situations de crise, de menace ou de peur et à entamer des luttes de pouvoir. Sa nature est hybride puisque, selon des dosages divers, il emprunte en même temps à la réalité empirique et à la fiction. Il relève donc à la fois de la raison et de l'imagination et, plutôt que de l'opposer à la réalité, il convient de le considérer comme une manière originale de voir celle-ci. À ce titre, le mythe occupe une place à côté d'autres discours, qu'il peut d'ailleurs irriguer, comme l'histoire et la littérature. Son rapport à la réalité se mesure au degré d'efficacité qu'il démontre pour surmonter les contradictions du groupe. Dans ce sens, il peut être projecteur ou dépresseur.

Dans *Mythologies*, Roland Barthes associe le mythe à une imposture.<sup>72</sup> La fonction de celui-ci est de déformer : sa parole n'est jamais innocente. Le mythe hégémonique est la parole du groupe dominant, qui trouve ainsi le moyen de donner à ses représentations relatives l'apparence des lois d'un ordre naturel. La contingence devient éternité et la réalité historique est transformée en un tableau harmonieux d'essences. Le mythe hégémonique supprime donc toute dialectique et paralyse le réel, qu'il organise sans contradictions. La figure de l'autre est ignorée ou niée, c'est-à-dire transformée en même ou rendue exotique. Le mythe pauvre, à l'inverse, ne sait pas proliférer, à cause de son rapport à l'opprimé et au colonisé. Il ne vise pas à éterniser ou à conserver, mais à transformer ; l'étendue de sa zone d'implantation est limitée. Barthes dévoile donc le fondement historique ou relatif du mythe ; il insiste sur le rapport de celui-ci à l'imposture qui, dans le cas du mythe hégémonique, dépolitise le réel et interdit à l'homme de s'inventer.

Force est de constater que la nation suscite la production d'histoires fabuleuses, récits de fondation et autres histoires extraordinaires censés l'expliquer et justifier sa singularité, les liens homogènes de la communauté qui l'habite, la force et le prestige de

---

<sup>72</sup> BARTHES Roland, *Mythologies*, suivi de *Le mythe aujourd'hui*, in : IDEM, *Oeuvres complètes*, vol. I, 1942-1965, Paris : Seuil, 1995, p. 681-719.

ses chefs ou de son peuple. Ces récits relatent des événements lointains qui recèlent une valeur exemplaire et symbolique ; leurs contenus s'associent à une réflexion sur la conduite des sociétés humaines. Or si la nation est effectivement un mythe, quel en serait le contenu ? Étant donné la diversité des nations, il serait malaisé, voire impossible et sans doute erroné, de considérer le mythe de la nation autrement qu'à travers de la prolifération des récits particuliers nés dans des collectivités nationales spécifiques et historiquement déterminées.

Notre réflexion antérieure nous conduit à emprunter cette voie, à formuler même une hypothèse qu'il nous appartiendra de confirmer ou d'infirmer : nous pensons que la nation configure un mythe au sens plein ; que ce mythe exerce sa fonction de guide et d'auxiliaire auprès des collectivités nationales ; qu'il s'incarne en une diversité de récits qui ont un rapport avec les particularismes respectifs de ces collectivités ; que son mode de fonctionnement, qui repose sur une imposture, soutient les desseins, tantôt hégémoniques et conservateurs, tantôt subversifs et libérateurs, des sociétés qui leur donnent le jour. Ce dernier point de l'hypothèse explique que le mythe de la nation peut être considéré comme efficace ou aliénant à l'aune de ce qui définit la nation moderne : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

L'usage de certaines formulations dans la communauté francophone de Belgique attire notre attention. Ainsi, l'auteur belge Marc Quaghebeur aime se référer à ce qu'il nomme « le mythe de l'homogène », qu'il entend comme le modèle national français, centralisateur et universalisant, enclin à subordonner, voire effacer, le concept de divers au profit de celui de l'Un. Ce modèle résulte de l'histoire, inaugurée au XVII<sup>e</sup> siècle, de la grande affirmation franco-française visant à édifier la vocation universelle de la langue et de la culture de France.<sup>73</sup> Avec une insistance démystificatrice et en adoptant le même point de vue que celui de Barthes, Quaghebeur rappelle que le modèle national français n'est ni d'essence ni de valeur et que son caractère prestigieux et hégémonique est historique, autrement dit relatif et certainement très différent des réalités nationales

---

<sup>73</sup> QUAGHEBEUR Marc, Pour une prise en compte des spécificités francophones, article à paraître en Roumanie.

francophones belge, suisse, antillaise, algérienne ou québécoise, au sein desquelles s'inventent d'ailleurs, avec plus ou moins de force et d'originalité selon les époques et selon les lieux considérés, des solutions de remplacement susceptibles de compenser une propension à l'inexistence ou au déficit identitaire.

C'est bien ce qu'il s'attache à mettre en évidence dans une analyse de la production belge francophone : son approche abandonne les critères d'interprétation inspirés d'une conception nationale se limitant au seul modèle de l'État-nation. À contre-courant d'un mythe de l'homogène, il explique que nombre d'écrivains belges francophones manifestent une écriture et un rapport à l'histoire nationale différents de ce qui se rencontre dans les littératures produites par les grandes nations, en l'occurrence la France, référence obligée pour les francophonies. Force est de constater avec Quaghebeur que, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs belges d'expression française ont utilisé, pour composer leurs textes, un matériel mythique original et l'ont exploité d'une façon spécifique, plausible par rapport à l'identité de la collectivité belge et renvoyant à un autre modèle national qu'à celui de l'Un. Certaines libertés prises avec l'Histoire monumentalisée et qui laissent apparaître une tendance à la fiction, un esprit d'indépendance par rapport à la langue codifiée selon les normes françaises, un rapport distancié au pouvoir, un type de héros différent de celui dont accouchent les grands États-nations tendent à construire une identité nationale dont les contours s'avèrent différents de ceux mis en place par le mythe de l'homogène.

Quaghebeur nous semble mettre ici le doigt sur ce qu'il serait opportun d'identifier comme un – nous insistons sur le numéral « un » - mythe de la nation, qu'il faudrait scinder en deux modèles universaux, que nous pourrions appeler respectivement « modèle de l'homogène » et « modèle de l'hétérogène ».

Il faut, pour concevoir un mythe de la nation et ses modèles antinomiques, postuler qu'il existe des langages capables de participer à la configuration de ceux-ci. Ces langages peuvent être politiques, littéraires, artistiques, populaires, savants, oraux, mythiques, médiatiques. Il faut donc considérer que la nation, pour s'inventer, met en

oeuvre des langages qui la formalisent ; ou que ces langages construisent l'identification nationale en tant qu'ils configurent un modèle mythique, qui est la représentation imaginaire de la nation, la face représentée de celle-ci, et qui trouve une incarnation spécifique dans chaque nation.<sup>74</sup> À cet égard, nous pouvons considérer que les conceptions ethnique et civique de la nation ressortissent du mythe de la nation. Ce dernier acquiert une forme et un sens universaux à partir d'un ensemble de « traces mentales » qui sont le propre, historique et relatif, de chaque collectivité.

Par exemple, la belgitude, le roi Albert, la dentelle de Bruges, les chocolats Jacques, la bâtardise, Éddy Merckx, la plage d'Ostende, les compromis à *la belge*, Tintin, Simenon, le concours Reine Élisabeth, l'exil intérieur, les moules-frites sont des traces mentales qui, en Belgique, entrent dans la construction du mythe de la nation : l'universel national est ici particularisé dans l'invention de la nation belge. Nous percevons l'importance de différencier deux niveaux de la nation : universel et particulier ; ceux-ci sont inséparables l'un de l'autre, mais chacun d'eux concerne un concept différent. Celui de « nation concrète » désigne une des nations dont a accouché l'Histoire, tandis que celui de « nation représentée » renvoie à l'universel national.

Sous l'angle du présent chapitre, notre objectif vise à décrire le mythe de la nation en tant que processus abstrait résultant de mécanismes symboliques propres. C'est le langage du mythe et la grammaire qu'il fait intervenir qui retiennent notre attention. Il faut concevoir la réalité objective des nations concrètes comme formant un ensemble de « substrats » qui, pour construire la représentation nationale, sont détournés de la réalité événementielle et deviennent des types, traces mentales ou signes emblématiques capables d'engendrer le sens ou la vérité du mythe de la nation. Les traces, qui ont une signification à un niveau premier, deviennent, à un deuxième niveau, les signifiants du mythe la nation. Tel est, pensons-nous, le processus par lequel s'élabore la représentation de la nation.

---

<sup>74</sup> Ces considérations sont inspirées de : BARTHES Roland, op. cit. ; KLINKENBERG Jean-Marie, *Petites Mythologies belges*, Bruxelles : Labor/Espace de Libertés, coll. « Liberté j'écris ton nom », 2003.

Parler des « mythes de la nation belge » recèle à notre avis quelque chose d'ambigu qui risque de voiler l'un des deux niveaux que nous venons de distinguer, en l'occurrence le niveau universel et mythique. Des confusions d'ordre méthodologiques peuvent être évitées lorsque nous décidons de réserver le nom de « mythe » au noyau dur de la nation, à cet universel national que Keating s'attache à décrire et à expliquer, qui mélange les pôles ethnique et civique selon des dosages qui permettent de construire ce que nous désignons comme le « modèle de l'homogène » et le « modèle de l'hétérogène ». Ces deux modèles abstraits trouvent des incarnations historiques au sein des nations. Ces incarnations consistent en des mécanismes symboliques où interviennent des « signes », traces mentales ou types emblématiques dérivés des « substrats objectifs » de l'Histoire ou du cadre de vie des nations.

L'absence de telles précisions terminologiques risque de faire perdre sa richesse au concept de nation, souvent atomisé. Or ce concept n'a pas la fixité que certains lui reprochent. Il n'est pas réductible à une essence civique ou ethnique. Il n'est pas non plus qu'un modèle hégémonique ou anachronique. Caractérisé par une adaptabilité aux besoins des collectivités, il est un mythe susceptible de signifier des essences, des modèles et des luttes de pouvoir selon des dosages – entre le vrai et le faux, entre le pôle civique et le pôle ethnique, entre la référence à l'Un et le rejet de celui-ci - et des configurations qui sont déterminées par l'Histoire et par les particularismes historiques des nations. Le chapitre 1 a fait voir que réduire le mythe de la nation au seul modèle érigé par les grands États-nations européens du XIX<sup>e</sup> siècle est une erreur de jugement ; la limiter au modèle de l'universelle diversité, théorisé par Herder, en est une autre. Postuler l'existence d'un mythe universel de la nation permet de résoudre une impasse théorique.

Des épisodes de l'histoire nationale, des mythes, des légendes, des objets, des gestes et des comportements, un lexique ou des lieux sont, comme nous l'avons vu, le substrat objectif d'où sortent des types. La Légende de l'Espagne noire au XVI<sup>e</sup> siècle est le support du modèle de l'hétérogène incarné en Belgique francophone ; Tintin,

Philippe II d'Espagne et la question royale ont la même fonction. Le mythe du francien sert le mythe de la nation homogène en lequel se reconnaît la France.

Loin d'être rigides ou stéréotypés, les modèles peuvent s'incarner en des contenus hybrides ou nuancés ; la représentation de la nation peut manifester un degré élevé de subtilité. Dans le cas de la Belgique francophone étudiée par Quaghebeur, le modèle de l'hétérogène s'incarne ainsi sous la forme d'une contradiction, qui naît de la tension entre le pluriel qui le représente et l'Un qui, au même moment, le séduit : un attrait pour la France et un besoin de correspondre aux normes de celle-ci. Il fait voir ainsi un acquiescement aux dogmes de ce qu'il convient de nommer la *doxa* nationale. Il est paradoxal.

## **2.12 - Le rôle de la parole utopique**

L'utopie est un concept plus récent que le mythe puisque son invention remonte seulement au XVI<sup>e</sup> siècle, associée au nom de Thomas More. Rétroactivement, elle peut néanmoins désigner des fictions politiques réputées chimériques et inapplicables dans le réel. Son sens premier est la propension à construire des systèmes sociaux meilleurs ; elle vient à désigner ainsi une catégorie de textes situés ailleurs et au-delà du temps de l'énonciation. Elle est donc un moyen de critiquer la réalité sociale, dont elle vise à dépasser certaines impasses ; ses idées sont subversives et visent à transformer la réalité.<sup>75</sup>

Le caractère politique et la dimension collective de l'utopie nous obligent à considérer ses éventuels rapports avec le concept de mythe de la nation. Comme le mythe, l'utopie est censée exercer une voie de connaissance ; néanmoins, celle-ci doit être conçue comme une fonction d'exploration plutôt que de définition ou de légitimation : l'utopie est résolument tournée vers l'avenir et non vers les origines fondatrices. Comme le mythe, elle est supposée offrir des issues pour surmonter les

---

<sup>75</sup> RIOT-SARCEY Michèle, Utopie, in : ARON et alli, op. cit., p. 613.

impasses – les « apories » dont parle Gérard Bouchard - rencontrées par les collectivités sociales. L'utopie, pensons-nous, peut mobiliser le mythe, qu'elle sert tout en même temps, pour élaborer ses projections. C'est ce que Bouchard observe dans la communauté francophone du Québec.

Dans un récent essai, l'historien propose une lecture du passé canadien-français qui bouscule les opinions reçues en corrigeant les interprétations diffusées parmi les chercheurs.<sup>76</sup> Pour défendre la thèse que la pensée de ceux qui sont considérés comme les pionniers de la modernité québécoise et comme les précurseurs de la Révolution Tranquille fut *impuissante*, incapable d'inventer un programme d'action dynamique pour tirer la collectivité canadienne-française de l'impasse historique où elle se trouvait alors enlisée, Bouchard analyse les principales utopies nationales qu'ils y ont diffusées entre 1850 et 1960. Nous en citons quelques unes : messianisme continental prônant la création d'un grand boulevard de la nationalité canadienne-française en Amérique ; renaissance ou recommencement de la vieille société laurentienne grâce à des colonies de peuplement destinées à fonder de petites communautés idéales ; création d'une petite république athénienne sur les rives du Saint-Laurent par les descendants de la race française, intellectualisée et sensible au Beau ; union continentale réunissant le Québec, le Canada et les États-Unis en une sorte d'amphyctionnie à la grecque ; création d'une classe de fermiers-gentlemen au sens américain, chargée de défricher le Québec en vingt ans sous la direction des membres du clergé.

Le dessein de Bouchard n'est certes pas de distinguer les utopies des différents mythes nationaux qu'elles ont mis en oeuvre ; notre optique est dès lors différente et ce sont des intentions spécifiques qui dirigent notre utilisation de son propos, par ailleurs éclairant pour servir notre démonstration. Nous pouvons voir ainsi que des mythes traversent les projections utopistes produites au sein du Canada français ; ils relèvent tantôt du modèle de l'homogène, tantôt du modèle de l'hétérogène. Nous citons

---

<sup>76</sup> BOUCHARD Gérard, op. cit. ; nous avons publié un compte-rendu de cet ouvrage : La pensée impuissante: échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960), de Gerard Bouchard, *Interfaces Brasil Canadá*, n° 5, 2005, p. 297-305.

quelques exemples : le pragmatisme et l'absence de faculté d'abstraction sont des traits spécifiquement anglais alors que la pensée, la cohésion, le besoin de vie spirituelle et de culture universelle sont du ressort du génie français ; la culture française, supérieure à celles d'Athènes et de Rome, hissera le peuple canadien-français au-dessus de la médiocrité où risque de le maintenir une ignorance de l'immortel génie de la France ; la jeunesse de l'Amérique - et la figure du coureur des bois comme symbole du Nouveau Monde ; la modernisation industrielle, dont le chemin de fer est le moteur ; les vertus agraires, la simplicité des paroisses et les riantes campagnes ; le mélange des races ; la valeur des Indiens ; le lien colonial ; le capitalisme ; la démocratie étatsunienne. Dans sa conclusion, Bouchard met en exergue que des forces de *statu quo* ont guidé le devenir de la collectivité canadienne-française parce que celle-ci a recouru à des mythes nationaux contradictoires : elle n'a donc pu inventer dans le passé que des utopies fragmentaires ou équivoques, dont les projections se neutralisaient d'elles-mêmes et/ou réciproquement, perdant le caractère subversif qu'elles comportaient parfois. Il ressort ainsi que l'utopie et le mythe nationaux, bien que complémentaires, sont différents.

## **2.2 - Les caractéristiques et les implications esthétiques du modèle de l'hétérogène**

### **2.21 - Les invariants nationaux de l'écriture romanesque en Belgique francophone**

Pour nous convaincre de l'intérêt méthodologique du modèle de l'hétérogène et pour une compréhension du mode particulier de son incarnation en Belgique francophone, nous proposons de parcourir quelques romans belges francophones. Nous allons voir que le modèle mythique se traduit dans des choix esthétiques originaux par rapport auxquels il conviendra de situer le récit de Pierre Mertens en temps opportun.



*La Légende d'Ulenspiegel* (1867) de Charles De Coster, en raison de la date de sa parution, peut être considérée, si nous prenons en considération l'ensemble des collectivités qui forment la Francophonie, comme le prototype du roman francophone. Le titre indique d'emblée une prise de distance par rapport aux événements réels situés dans les Pays-Bas méridionaux du XVI<sup>e</sup> siècle sous Charles Quint et Philippe II. L'auteur transforme la matière historique et lui donne une forme capable d'exprimer, au prix de distorsions avec la vérité historique, l'histoire d'un vieux pays n'ayant pas connu le destin spécifique des grands États-nations. Les personnages de l'Histoire le cèdent devant Tyl, un héros de fiction libre et facétieux incarnant un peuple et son sens de la liberté, par ailleurs non fondatrice d'un pouvoir. De la sorte, la légende emblématise la collectivité belge contemporaine de De Coster. Les personnages de Charles Quint et de Guillaume d'Orange jouent un rôle ambigu, le seul qu'on eût d'ailleurs pu leur attribuer eu égard à la trame d'une histoire nationale se situant aux antipodes de celle des grandes nations : placés du côté de la tyrannie, l'un et l'autre n'en sont pas moins deux enfants du pays, dignes de l'amour de ses habitants qui trouvent en eux différents motifs de reconnaissance et d'identification.<sup>77</sup>

Dans le même esprit des commentaires relatifs à la matière mythique espagnole, il est possible d'interroger d'autres textes belges sous l'angle de leur rapport au mythe et à l'histoire nationale. Il y a certainement une importante étude à mener dans ce sens. Elle est d'ailleurs en cours et la présente recherche s'inscrit dans un processus de réflexion. Plusieurs publications, auxquelles le nom de Marc Quaghebeur se trouve le plus souvent associé, ont déjà vu le jour. Étant donné les objectifs de notre travail, nous

---

<sup>77</sup> Relativement à une étude des francophonies dans la perspective d'un mythe autre que le mythe de l'homogène : QUAGHEBEUR Marc, Et si nous parlions enfin des francophonies culturelles, *Biblioteca della Ricerca Bari-Paris II*, fascicule publié à partir de DOTOLI Giovanni (dir.), *Où va la Francophonie au début du troisième millénaire ?*, Actes du Colloque de Bari, 4-5 mai 2005, Schena/Université de Paris-Sorbonne, 2005, p. 65-82. Relativement au cas de *La Légende d'Ulenspiegel* : IDEM, La légende de l'Espagne noire et le Mythe national belge dans les lettres belges de langue française, in : GEENS Catherine (dir.), *Hazānas bélicas e legendo negra / Hauts faits de guerre et légende noire*, Actes du colloque réalisé à Béthune en mars 2004, Madrid : La Comédie de Béthune/Fondation Carlos de Amberes, 2005, p. 46-75 ; IDEM, Le XVI<sup>e</sup> siècle : un mythe fondateur de la Belgique, *Textyles*, n° 24, « Une Europe en miniature », Bruxelles : Le Cri, 2004, p. 30-45.

désirons commenter certains de ces autres récits belges. Nous avons ainsi sélectionné quelques romans contemporains, que nous avons lus et qui ont retenu notre attention ; les présenter, fût-ce brièvement, peut s'avérer important pour l'interprétation du récit de Pierre Mertens, qui est l'objet du chapitre 4 ; nous serons en mesure de mieux apprécier l'intérêt de l'angle sous lequel nous avons choisi d'étudier *Une Paix royale*. D'autre part, les commentaires qui suivent, comme nous le constaterons, offrent diverses pistes pour un comparatisme francophone sur lequel nous reviendrons bientôt.

Le roman *Oedipe sur la route* (1990) de Henri Bauchau utilise un épisode à propos duquel se tait le mythe grec bien connu. Il invente en effet l'errance du personnage d'Oedipe, située entre la sortie de Thèbes, après qu'il ait été chassé du trône, et son arrivée en terre étrangère, à Colonne, où il trouve un refuge et la mort.<sup>78</sup> Le récit, qui ne met pas directement les lecteurs en confrontation avec des faits historiques du présent - nous sommes à l'heure de la chute du mur de Berlin et de la dissolution de l'empire soviétique, de l'hégémonie planétaire américaine et du triomphe du néolibéralisme -, y fait néanmoins écho par le biais d'une fable qui plonge dans la mémoire la plus lointaine de l'Occident. Située dans une zone intermédiaire, cet interstice ou ce creux dont ne parlent pas les grands mythes, la fiction se déroule sur la route entre Thèbes, la ville maudite, et Colonne, région où resplendit Athènes, le haut-lieu de la culture où règne Thésée. C'est bien l'errance qui intéresse Bauchau, la dérive d'un personnage déchu, en marge de tout et de tous, déclassé, mendiant aveugle qui a été dépossédé des attributs de la royauté et exilé de la vie en société. De cette errance naît un nouvel Oedipe, littéralement enfanté par Calliope, une esclave nubienne, dont le nom veut dire « femme à la belle voix », nouvelle incarnation de la Muse inspiratrice de la poésie. Calliope devient Oedipe, qui a besoin de chaleur : elle se couche près de lui, absorbe le froid qui engourdit le corps du vieillard ; le lendemain, à cheval sur ses épaules, elle l'accouche physiquement et psychiquement. Oedipe sort métamorphosé et

---

<sup>78</sup> Les commentaires relatifs au roman *Oedipe sur la route* sont inspirés par l'article de QUAGHEBEUR Marc, « Oedipe sur la route », l'accomplissement d'une oeuvre, in : QUAGHEBEUR Marc et ROSSION Laurent (dir.), *Entre aventures, syllogismes et confessions. Belgique, Roumanie, Suisse*, Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang, 2003, p. 165-197.

n'a plus ce caractère sauvage d'autrefois. L'errance réconcilie l'homme et la femme, le roi et l'esclave, le Blanc et le Noir, le père et la fille, le cri et le chant, les traditions claniques et la vie en communauté, la violence et le pacifisme, l'animal et l'homme, Thèbes et Athènes, la nuit et le jour, l'aveuglement et la clairvoyance. La fiction d'une déambulation vagabonde est une réhabilitation. La vague sculptée dans la pierre par Oedipe et qui se dresse devant la réalité de l'immense océan métaphorise le travail artistique, capable de transcender les forces antagonistes des éléments solide et liquide en les rassemblant dans une forme supérieure qui en annule les tensions. À la fin, le personnage pénètre dans une fresque peinte sur un mur et devient un point minuscule qui continue de marcher, toujours. Ce roman du non-dit, à la faveur d'un libre jeu avec la grandeur et le sacré, exprime un rapport singulier au mythe vénérable, en y imprimant un sens renouvelé non dénué d'une certaine dose de subversion par rapport à Oedipe, ce héros politique et cet homme social déclassé.<sup>79</sup>

Dans un roman antérieur, *Le Régiment noir* (1972), Bauchau présente l'histoire contemporaine de son peuple et de son continent par le biais d'un décalage spatio-temporel.<sup>80</sup> L'assujettissement colonial et la décolonisation se trouvent ainsi transposés dans un espace lointain, les États-Unis, et dans un temps antérieur, la guerre de Sécession et la libération des Noirs en 1861-1865. Deux personnages principaux, Pierre et Johnson, un émigré européen né dans une localité imaginaire qui pourrait se situer quelque part en Belgique et un esclave nègre américain, fondent le Régiment noir. Celui-ci combat pour qu'il n'y ait plus de maîtres en Amérique et contribue à la défaite

---

<sup>79</sup> Nous avons montré comment la romancière belge Jacqueline Harpman, dans son roman *Orlanda* (1996), présente une lecture renouvelée du mythe de l'androgynie dans le dessein de transcender l'opposition entre le masculin et le féminin. Cette approche de l'identité, sans manifester de rapport explicite à l'Histoire ou au pouvoir politique et à la collectivité sociale, n'est pas tellement éloignée de ce que nous disons touchant à l'existence d'un modèle national autre que celui de l'homogénéité : ici et là, c'est une même distanciation par rapport au « dogme » de l'Un qui, chez Harpman, se trouve librement parodié. Sur ce sujet, voir : BOXUS Dominique, *Une Étude d'« Orlanda », roman belge francophone contemporain de Jacqueline Harpman*, dissertação de Mestrado, Porto Alegre : UFRGS, 2002, p. 79-169.

<sup>80</sup> Pour d'autres informations concernant ce roman, nous renvoyons à WATTHÉE-DELMOTTE Myriam, Lecture, in : BAUCHAU Henry, *Le Régiment noir*, Bruxelles : Labor, coll. « Espace Nord », 1992, p. 385-404.

des Sudistes.<sup>81</sup> Intégré dans une tribu autochtone où il est baptisé Cheval Rouge par l'Indienne Shenandoah, Pierre entre en contact avec le lointain passé de l'Amérique. Prenant des distances par rapport au monde civilisé, il condense des caractéristiques contradictoires comme le goût de la violence et l'amour des armes, l'amour de l'autre, la proximité animale. Le roman s'achève par un épisode mythique d'inspiration rousseauiste : « Cheval rouge étend vers John son front de hêtre pourpre, ils unissent leurs branches, ils célèbrent l'assomption de la sève ».<sup>82</sup> Le Noir et le Blanc, le Nord et le Sud, l'Amérique, l'Afrique et l'Europe sont ainsi rassemblés, mais non effacés, dans un rituel qui célèbre l'harmonie et l'unité dans la différence. Comme dans *Oedipe sur la route*, la fin revêt un caractère hautement symbolique d'où ressort un pouvoir démiurgique des mots. Ces épisodes de l'histoire américaine font accéder celle-ci au rang d'un mythe qui, une nouvelle fois, contrevient aux seuls critères de l'homogénéité.<sup>83</sup>

Antérieur de quelques dix ans, le roman historique de Francis Walder, intitulé *Saint-Germain ou la négociation* (1958) et qui valut à son auteur le prix Goncourt, présente un rapport à l'Histoire différent. Henri de Malassise et le baron de Biron sont chargés par le roi Charles IX et la reine-mère Catherine de Médicis d'entamer les négociations préalables à la paix de Saint-Germain, deux années avant la Saint Barthélemy, avec deux gentilshommes huguenots, Monsieur de Mélynes et Monsieur d'Ublé. Les compromis auxquels ils recourent pour la possession de quatre villes - Cognac, La Rochelle, Montauban et La Charité - constituent la matière du récit. Il s'agit là d'un épisode authentique de l'histoire de France : la paix signée en 1570 à Saint-Germain-en-Laye et qui mit un terme, très provisoire, aux conflits religieux opposant les catholiques et les huguenots. Mention n'est point faite de l'histoire de Belgique, mais les faits relatés la concernent en décalage, ce que nous allons expliquer. L'année

---

<sup>81</sup> BAUCHAU Henry, *Le Régiment noir*, op. cit., p. 140.

<sup>82</sup> Ibidem, p. 373.

<sup>83</sup> Pour des informations sur l'oeuvre d'Henry Bauchau, voir : QUAGHEBEUR Marc (dir.), *Les Constellations impérieuses d'Henry Bauchau*, Actes du Colloque de Cerisy 21-31 juillet 2001, Bruxelles : AML/Labor, coll. « Archives du Futur », 2003 ; WATHÉE-DELMOTTE Myriam, *Parcours d'Henry Bauchau*, Paris : L'Harmattan, 2001.

de la publication du roman coïncide avec la période dite centrifuge des lettres belges francophones, dont Walder est l'un des représentants : les années cinquante sont celles de la *question royale* (1950) et de la guerre scolaire (1954-1958), qui manifestent au sein du pays un clivage culturel entre Flamands et Wallons, d'une part, et un clivage confessionnel entre catholiques et athées, d'autre part ; une accélération du mouvement de flamandisation conduit inexorablement les Belges vers une division politique de plus en plus accusée, relayée par le travail des institutions parlementaires ; parallèlement, elle incite les écrivains d'expression française à se projeter toujours plus ouvertement vers la France et Paris, matérialisant une dissolution de soi dans l'universalité du monde français.<sup>84</sup> Dans les événements de 1570 relatés par Walder, les discordes de la collectivité belge se trouvent ainsi reflétées, sous-entendues ou cachées derrière les faits d'une histoire nationale française elle-même distanciée par rapport au modèle de l'homogène, déviée d'une historicité idoine. C'est ainsi que le narrateur de *Saint-Germain ou la négociation* fait voir le caractère irréel ou semi-réel d'un épisode pourtant historique : ses Mémoires sont fragmentaires, de vingt ans postérieures aux faits relatés et situées du côté de la représentation et de l'esthétisation - poème, mascarade, peinture, broderie et exercice livresque - par rapport à la vérité du réel.<sup>85</sup> L'écriture accentue le côté plastique des personnages historiques, décrits explicitement comme des tableaux flamands, harmonieusement disposés sur la toile d'une Histoire inventée selon les caprices, les forces ou les faiblesses de diplomates négociateurs se mouvant dans une zone décalée par rapport à la réalité événementielle. Le concept

---

<sup>84</sup> Nous avons retracé la phase centrifuge et son contexte historique : BOXUS, op. cit., p. 43-46 et 68-70. Pour des informations sur les Lettres belges de la phase centrifuge, nous renvoyons à : FRICKX Robert et KLINKENBERG Jean-Marie, *La Littérature française de Belgique. Textes et travaux*, Paris/Bruxelles : Nathan/Labor, coll. « Littérature et Langages », n° 6, 1980, p. 17 ; GORCEIX Paul, *Littérature francophone de Belgique et de Suisse*, Paris : Ellipses, 2000, p. 43 ; QUAGHEBEUR Marc, *Balises pour une histoire des lettres belges*, Bruxelles : Labor, coll. « Espace Nord », 1998, p. 103. Pour des informations sur le contexte historique de la phase centrifuge, nous renvoyons à STENGERS Jean, *La déconstruction de l'État-nation : le cas de la Belgique, Vingtième siècle*, n° 50, Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, avril-juin 1996, p. 50-51. Nous revenons sur cette problématique dans le chapitre 3 du présent travail.

<sup>85</sup> WALDER Francis, *Saint-Germain ou la négociation*, Paris : Gallimard, coll. « Folio », 1958, p. 144, 174, 176 et 184.

d'invention historique est doublement inscrit dans le récit approximatif d'actes de négociations fallacieuses et insouciantes de toute préoccupation liée au respect de la volonté populaire et des identifications collectives, de sorte que l'image d'une nation construite artificiellement et abandonnée à d'artificieux desseins s'impose au lecteur. Les parties en présence perdent le sens de l'identité et, par jeu, vont jusqu'à favoriser un adversaire à son propre insu et bien malgré lui, parce que pas toujours capable de discerner ce qui pourrait l'avantager : inspiré par un esprit de justice et d'humanité, le narrateur termine la négociation en conduisant son ennemi à revendiquer ce qu'il aurait dû avoir eu la clairvoyance de réclamer lui-même, avec toute sa force et de son seul plein gré. Les notions d'amitié et d'inimitié se brouillent donc. La faculté de se mettre dans la peau de l'autre, le recours à un langage qui affectionne les pensées ondoyantes, vagues ou informulées, inscrivent la narration dans un registre national différent, qui présente un portrait de la France à partir d'une vision inhabituelle où les traversées et les passages décloisonnent les identités. Le fait aussi que l'auteur ait suivi lui-même la carrière diplomatique, ce que la quatrième de couverture mentionne explicitement, contribue à mêler les événements de la signature du traité survenus au cours de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle à des motivations et à des souvenirs autobiographiques, le personnage authentique de Henri de Malassise servant, en plus ou moins grande partie, de prête-nom ou d'acteur privilégié chargé de représenter l'expérience personnelle de Walder dans un récit qui dit la vérité au travers des libertés de la fiction. Une étude plus approfondie du roman consisterait à départager les champs de l'historicité et de l'invention.<sup>86</sup> Ainsi, les deux négociateurs huguenots, Monsieur d'Ublé et Monsieur de Mélynes, semblent absolument imaginaires.<sup>87</sup> Une évidence ressort de tout ceci : un goût accentué pour le vague et l'imprécis, autrement dit une fuite des lignes de démarcation et une prédilection pour les positions d'équilibre instables : « la vérité n'est pas le contraire du mensonge, trahir n'est pas le contraire de

---

<sup>86</sup> À ce propos, voir l'enquête menée par Lise Wilar et publiée sur le site : [http://ecrits-vains.com/mots\\_dits/willar66.htm](http://ecrits-vains.com/mots_dits/willar66.htm), consulté le 17/04/06 à 21 :30.

<sup>87</sup> Leurs portraits respectifs relèvent, dans le récit, de l'art pictural : WALDER, op. cit., p. 43-46.

servir, haïr n'est pas le contraire d'aimer, confiance n'est pas le contraire de méfiance, ni droiture de fausseté », peut-on lire dans les premières lignes du récit, qui s'apparentent à une *dorveille*, cette espèce de songe éveillé que les Grands Rhétoriciens aimaient à placer au début de leurs contes allégoriques.<sup>88</sup> Enfin, nous ne manquons pas de signaler que Walder fonde son roman sur un thème – la négociation – qui n'est autre que l'un de ces mythes de l'historiographie belge destinés à remettre en cause le fondement des prétentions de la Belgique d'accéder au rang des nations : une théorie existe selon laquelle l'avènement de la nation belge aurait résulté de la seule décision des Puissances qui soumettaient l'Europe en 1830. Ce faisant, l'auteur montre que la France, bien avant la Belgique, fut soumise à de semblables déterminismes. Une nouvelle fois, un modèle national différent est observable ici.

Nous avons postulé ci-avant l'existence de deux modèles du mythe de la nation, l'un renforçant des valeurs associées à l'homogène et l'autre visant à apporter des réponses à une identité collective qui intègre le divers. Il n'est pas utile de revenir sur l'évidence du premier modèle national, qui est apparue dès le chapitre 1. Son hégémonie est ancienne et il a généré la production d'un ensemble de textes accompagnant la formation et l'évolution des nations depuis les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Son importance universelle explique que la représentation traditionnelle de la nation soit longtemps restée confinée dans des critères de définition qu'Eurídice Figueiredo et Jovita Maria Gerheim Noronha résument ainsi : une nation devait être un État de droit, posséder une langue et une culture communes, être capable de démontrer sa force militaire.<sup>89</sup> Toute représentation nationale sortant du cadre strict de cette définition se trouvait reléguée au champ de la non reconnaissance ou de l'insignifiance et, dès lors, à une forme d'inexistence, souvent acceptée et intégrée. Dans ce sens, l'idéal moderne et démocratique de la reconnaissance fondée sur la conscience du droit des peuples à une

---

<sup>88</sup> Ibidem, p. 11. Relativement au motif de la « dorveille », nous renvoyons à : BOXUS Dominique, *Mise en scène allégorique et fantastique dans des récits de la fin du Moyen-Âge*, mémoire de Licence en Philologie romane, ULg, 1985-1986, p. 6-8.

<sup>89</sup> FIGUEIREDO Eurídice et GERHEIM NORONHA Jovita Maria, Identidade nacional e identidade cultural, in: FIGUEIREDO Eurídice (org.), *Conceitos de literatura e cultura*, Juiz de Fora: UFJF/EdUFF, 2005, p. 192.

égale dignité, idéal dont Charles Taylor situe le surgissement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'est que très imparfaitement, pour ne pas dire fort illusoirement, inclus dans un mythe de la nation excluant du champ de la nationalité légitime une large part de peuples dont les histoires ne présentent pas l'évidence, par ailleurs relative, des grandes nations.<sup>90</sup> Or ce mythe est aujourd'hui remis en question au profit d'un modèle national susceptible d'élargir le champ d'application réservé à l'idéal de la reconnaissance. La prépondérance du modèle de l'Un explique des incohérences et des contradictions que le deuxième modèle tend à réduire ou à éliminer. Dans ce dernier, le divers n'est pas dépassé ou transcendé, mais assumé et assimilé pour répondre aux besoins de collectivités auxquelles le modèle national antérieur apparaît comme inadéquat et réducteur.

Son hypothèse, Marc Quaghebeur l'avait formulée dès 1980.<sup>91</sup> Nous la synthétisons comme suit : l'exemple de la Belgique francophone montre qu'il faut revoir le statut d'une écriture que la tradition, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et dans la foulée du surgissement des États-nations, a instituée comme l'expression du génie et de la mémoire du peuple national ; plusieurs exemples littéraires laissent entrevoir que, dans l'écriture d'expression française pratiquée par les écrivains belges francophones, se construit un rapport à l'Histoire différent, dont résulte une représentation collective répondant à des critères autres que ceux qui prévalent au sein des groupes nationaux homogènes.

Dans plusieurs articles postérieurs, Quaghebeur affine cette hypothèse. Ainsi, partant de l'idée que le français exerce un rôle centralisateur que ne jouent pas les autres langues impériales comme l'espagnol, l'anglais et le portugais, il délimite clairement une spécificité de l'espace culturel de langue française, dont il justifie ainsi la valeur

---

<sup>90</sup> Concernant l'origine du droit des peuples à une égale dignité, voir : TAYLOR Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris : Flammarion, coll. « Champs », 1994, p. 43-55.

<sup>91</sup> QUAGHEBEUR Marc, Littérature et fonctionnement idéologique en Belgique francophone, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 198/1-4, Bruxelles : Université de Bruxelles, 1980, p. 520. L'auteur réitère ces propos dans un article ultérieur : QUAGHEBEUR Marc, Une historicité qui remet en cause les modèles français, in: GONZALEZ SALVADOR Ana, DIEGO Rosa (de) et SEGARRA Marta (org.), *Historia de las literaturas francofonas*, Madrid: Catedra, 2002.



comme thème de recherche aujourd'hui. Selon lui, il importe de comprendre que l'Un est devenu insuffisant et obsolète pour dire l'originalité d'une Francophonie qui se perçoit désormais comme plurielle dans un espace culturel que l'action centralisatrice exercée depuis toujours par la France a rendu poreux aux poussées du divers qui le compose ; celles-ci peuvent se mesurer à l'aune de ce qui continue de leur faire entrave :

Le primat de la langue au détriment des histoires, la conception un peu trop abstraite de l'universel, ou la prédominance des critères de jugements parisiens, tous fruits d'une histoire nationale singulière parfaitement explicable, se trouvèrent peu à peu reprofilés. Tout en demeurant des références majeures, les modèles français traditionnels, qui avaient pétri des siècles de culture – de production, mais aussi, et surtout, de diffusion et de réception –, devinrent en partie obsolètes ; en tous les cas insuffisants pour rendre compte des complexités francophones et aboutir à un discours d'escorte approprié à cet objet.<sup>92</sup>

Sans vouloir nier une nécessaire intégration du rapport, inévitable et certainement riche, à la France, l'auteur conclut qu'il faut dorénavant prendre en compte l'existence d'un jeu avec les représentations nationales traditionnelles au sein d'histoires comme celles des *petits pays*.

Quaghebeur identifie l'hégémonie d'une représentation nationale obéissant aux seuls critères du mythe de l'État-nation. Il dit ne pas chercher à juger ou à condamner cette hégémonie – entreprise évidemment malaisée –, mais plutôt à comprendre les tensions agissantes qui en résultent dans l'espace francophone, belge et autre, et qui invitent à une reconnaissance d'histoires nationales spécifiques susceptibles de contribuer à l'invention de nouvelles identités francophones. Ce faisant, il fait voir l'existence d'un modèle national autre que celui de l'homogène, en Belgique et ailleurs.

Suivant le fil de cette argumentation, ne pouvons-nous pas postuler avec Quaghebeur – en réalité, il ne le dit pas textuellement, mais nous invite à le sous-entendre –, qu'en Belgique, depuis les premiers temps de l'indépendance nationale –

---

<sup>92</sup> QUAGHEBEUR Marc, Avant-propos, in : QUAGHEBEUR et ROSSION, op. cit., p. 11.

L'hypothèse s'avère audacieuse puisqu'elle se pose en porte-à-faux par rapport à un discours doxiste, notamment wallon<sup>93</sup> -, s'invente un mythe national d'un type différent, qui requiert d'adopter un point-de-vue capable d'en reconnaître la valeur originale et spécifique ? Ce mythe national fait pendant à ce que Quaghebeur nomme tantôt le mythe de l'homogène, tantôt l'Un. Nous avons choisi de le désigner comme le mythe de l'hétérogène. L'ambiguïté le caractérise et la dimension fictive y joue, plus que dans l'autre modèle, un rôle prépondérant. Des libertés y sont prises par rapport aux notions de vérité et d'historicité. Les personnages historiques y sont ainsi tout à la fois espagnols, autrichiens et flamands, exhibent un métissage que ne cherche pas à masquer ou à atténuer une interprétation *a posteriori* du passé, soucieuse de construire une réalité correspondant aux impératifs de l'uniformité ethnique ou civique : Charles Quint est un prince autochtone né à Gand et néanmoins transcontinental ; Juan d'Espagne est son fils bâtard ; Guillaume le Taciturne est une figure ambiguë qui, à la tête des gueux de la mer, livre bataille contre le pouvoir oppresseur de Philippe II dans les Pays-Bas, avant de devenir, en vertu des aléas de l'Histoire, le point de départ de la dynastie de Hollande qui, deux siècles plus tard, dominera le peuple du pays-Belgique jusqu'à la Révolution de 1830. De tels exemples, que Quaghebeur tire de récits considérés comme fondateurs et qui sont traditionnellement interprétés comme représentatifs d'une phase centripète visant à construire une nation conforme aux normes des grands États-nations, sont également observables dans des récits plus proches de nous, ce que nous avons montré ci-avant. Ils manifestent que l'histoire nationale belge, traversée par les tensions et par les contradictions, à l'inverse d'une nation comme la France, dont elle accepte par ailleurs le pouvoir symbolique, a favorisé l'éclosion d'un autre modèle mythique national. L'historien belge Jean Stengers s'en fait d'ailleurs l'écho dans des pages que nous avons commentées plus haut et où il énonce une typologie des conceptions de la

---

<sup>93</sup> À cet égard, voir l'anthologie de FRICKX Robert et KLINKENBERG Jean-Marie, op. cit., p. 11-12.

nation : ce faisant, il invite à concevoir des modèles nationaux sortant des sentiers battus d'une représentation nationale restrictive et excluante.<sup>94</sup>

Concernant le mythe de la nation, fût-il de l'homogène ou de l'hétérogène, il faut ajouter que c'est moins la nation - idée et réalité - que les récits qu'elle suscite pour se justifier et pour se donner consistance et cohérence qu'il nous incombe d'interpréter. Suivant les définitions du mythe mentionnées plus haut, la nation relève du champ historique et relatif d'un inexplicable que le mythe a pour fonction d'illuminer. La dimension fictive et imaginaire qui fonde la représentation nationale constitue certainement un terreau fertile pour l'invention de ce mythe, qui crée, renforce ou confirme des critères de définition significatifs pour la nation considérée, dont il configure l'identification.

## **2.22 - Dans la transversalité des utopies francophones**

Nous allons entamer une réflexion relevant d'une mise en perspective globale du mythe de la nation. Comme dans les paragraphes qui précèdent, le dessein qui nous occupe est de faire ressortir un certain nombre d'invariants, sans nécessairement perdre de vue leurs enracinements respectifs. Nous avons insisté plus haut sur l'importance d'une perspective comparative pour fonder les repères théoriques d'une approche comme la nôtre. Avec Bouchard, nous pensons qu'une telle perspective peut mettre à l'abri d'un ethnocentrisme de l'interprétation.<sup>95</sup> Cela est sans doute particulièrement vrai concernant un thème comme la nation. Nous avons vu plus haut, à propos de Benedict Anderson, que les idéologies rattrapent souvent le chercheur où il ne l'attend pas et que celui-ci tombe quelquefois dans le piège que, paradoxalement, il s'attache à dénoncer. La démarche comparative n'est d'ailleurs en soi aucunement garante d'impartialité : ainsi, elle peut très bien être ethnociste et poser comme une évidence ce

---

<sup>94</sup> STENGERS Jean, *Les Racines de la Belgique. Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, tome 1, Bruxelles : Racine, 2000, p. 8-14.

<sup>95</sup> Sur l'importance de la perspective comparatiste, voir BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal : Boréal, 2001, p. 42-54.

qui n'est en fait qu'un parti-pris ou un préjugé favorable à la nation qui nous domine intérieurement. C'est ce que nous avons cru percevoir dans *L'Imaginaire national*. La comparaison idéale – mais existe-t-elle vraiment ? – consisterait à transgresser les frontières du *moi* dans un esprit de rencontre dénué de tout sentiment de supériorité. Plusieurs des utopistes que nous allons commenter – Taylor, Bouchard, Quaghebeur, Glissant - partagent ce point-de-vue. Voici un premier invariant.

Les nations francophones tirent de l'ombre leurs histoires spécifiques, qu'elles interprètent ou réinventent selon des voies nouvelles. Nous allons étudier la teneur de quelques utopies nationales récemment diffusées au sein de trois espaces francophones : la Belgique, le Québec et les Antilles. Nous montrerons qu'elles font intervenir elles aussi un modèle national différent, que nous commenterons. L'amplification de la perspective aux dimensions de l'espace francophone est une exigence qu'impose et justifie une approche contemporaine du mythe de la nation appliquée à la Belgique francophone.

#### 2.221 - L'utopie des francophonies culturelles

Cette utopie est attribuable à Marc Quaghebeur. Pour mieux en percevoir la portée, nous voulons au préalable la situer dans la perspective historique du projet francophone. Plusieurs travaux publiés durant les dernières années manifestent en effet un changement de perspective qui justifie les propos dont l'auteur belge est aujourd'hui le chantre. Nous essayerons de le montrer. Nous rappelons en outre que le mot « Francophonie » désigne le projet institutionnalisé d'un espace dont il convient de situer la représentation au carrefour de deux identifications : culturelle et nationale.<sup>96</sup> Celle-là renvoie, nous semble-t-il, à la conception homogène de la communauté francophone rassemblée autour d'une même langue et d'une même culture, l'une et l'autre normalisées par Paris ; à l'inverse, celle-ci nous paraît mettre en évidence la

---

<sup>96</sup> Sur la distinction entre l'identité nationale et l'identité culturelle, voir : FIGUEIREDO et GERHEIM NORONHA, op. cit., p. 189-205.

diversité qui, derrière une relative mais incontestable unité de langue et de culture, résulte inévitablement d'histoires et de cultures nationales spécifiques, qu'il importe de différencier plutôt que de confondre sans nuances à l'intérieur d'un concept trompeur : sous cet angle, il faut donc concevoir la Francophonie comme un espace transnational. Nous allons voir que l'orientation culturelle ou nationale de ces représentations dépend des idéologies qui les sous-tendent. Nous percevons aussi que le concept de francophonies culturelles, en dépit d'un nom qui peut sembler paradoxal, est à situer du côté de l'identification nationale. Au demeurant, l'on aura compris l'importance d'une approche et d'un approfondissement du concept de Francophonie, eu égard au sujet qui nous préoccupe présentement.

Le traitement le plus récent et digne de renom d'une étude sociolinguistique et géopolitique du français hors de France date de 1993. Il s'agit d'un important ouvrage en deux volumes : *Le français dans l'espace francophone*.<sup>97</sup> La volonté explicite d'un dépassement d'une politique qui, héritée du jacobinisme, viserait à promouvoir une variété unique du français y est explicitement affirmée. Les auteurs analysent en profondeur le métissage culturel et la singulière diversité qui caractérisent un espace francophone s'accommodant mal de l'usage du singulier. L'équipe de chercheurs, issus d'espaces francophones différenciés et réunis autour de Didier de Robillard, Michel Beniamino et Claudine Bavoux, propose un portrait actualisé de la Francophonie, avec l'objectif explicite d'influer sur une politique de la langue et sur des décideurs peu ou pas soucieux de se donner les moyens d'une gestion éclairée pour une reconnaissance d'un univers francophone hybride et polymorphe. Il ressort de cette analyse que le destin de la Francophonie se joue hors de France. Nous percevons une tendance qui, sans doute dans la foulée des études culturelles et dans l'esprit des approches postcoloniales, nous paraît excessivement accentuée à lier ce destin aux espaces extra-européens, principalement africains. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet et de montrer qu'il importe de donner aux francophonies européennes la place qui leur revient

---

<sup>97</sup> ROBILLARD Didier (de) et BENIAMINO Michel, *Le Français dans l'espace francophone*, tomes 1 et 2, Paris : Champion, 1993 et 1996.

et qui les distingue, pour certaines raisons, des autres communautés d'expression française. Il reste que cet ouvrage, même si le propos en est quelquefois timide et non dénué d'un certain pessimisme, a le mérite d'opposer clairement deux conceptions, monolithique et plurielle, de la langue française et de la culture véhiculée par celle-ci :

La situation sociolinguistique globale est telle que la définition identitaire ou situationnelle peut être placée plus haut dans la hiérarchie des fonctions linguistiques que la fonction référentielle « pure ».<sup>98</sup>

À l'inverse d'une conception saussurienne de la langue, homogène et coercitive, les auteurs mettent en évidence plusieurs paradoxes touchant tantôt aux structures, tantôt à la politique linguistique des institutions de l'OIF.<sup>99</sup> L'absence de consensus concernant une définition du concept de Francophonie, et qui découle de la profonde hétérogénéité géopolitique et sociolinguistique caractérisant l'ensemble des espaces francophones, est un frein au développement de ceux-ci. La participation de pays comme la Guinée Bissau, l'Albanie, l'Égypte, la Bulgarie, la Grèce et la Roumanie, la défection de l'Algérie laissent entendre qu'au sein de l'OIF, la langue française et les cultures francophones ne sont pas les concepts primordiaux qu'ils devraient être. Faut-il y voir un évitement, une conduite qui viserait à écarter l'obligation de se remettre en question sous le couvert d'un combat et d'une résistance face au nouvel impérialisme anglo-saxon ? Sans clairement poser la question, les auteurs identifient les orientations d'une politique francophone appelée à se renouveler et à s'ouvrir plus que par le passé : ils projettent une éducation favorisant la perspective comparative entre les communautés linguistiques de la Francophonie, énoncent les conditions d'une pratique littéraire francophone intégrée dans un réseau dont le point focal ne soit pas uniquement parisien

---

<sup>98</sup> Ibidem, tome 1, p. 24.

<sup>99</sup> Organisation Internationale de la Francophonie.

ou européen, invitent à concevoir une adaptation du français aux diverses situations de cohabitation et de passages linguistiques.<sup>100</sup>

C'est le même esprit qui oriente un ensemble d'articles consacrés à la langue française et publiés sous forme de recueil en 2000.<sup>101</sup> Des mythes hexagonaux comme ceux du francien et du français universel y sont déconstruits tandis que le discours unitariste qui caractérise l'idéologie des institutions francophones est renvoyé à ses motivations historiques relatives où le destin de la langue et de la culture françaises est associé aux incessants efforts qui, depuis le Moyen-Âge, ont eu pour dessein de voiler la formation créole d'une langue qu'il fallait coûte que coûte monumentaliser et élever au statut de substitut de la latinité. Le Bon Usage, la sacralisation d'une grammaire et d'une orthographe fossilisées dans les épisodes les plus prestigieux de leur passé, l'omniprésence d'une conscience langagière demandant des comptes à ses usagers et dévalorisant chez eux la représentation de soi ou rabaissant leur sentiment de sécurité linguistique, la constance d'une alliance entre le pouvoir politique et les institutions de la langue, l'écart entretenu entre un centre et une périphérie participent de l'idéologie essentialiste qui oriente depuis plusieurs siècles le projet de construction d'une histoire nationale française continuant de peser sur les membres des diverses communautés francophones.<sup>102</sup> Le linguiste belge Jean-Marie Klinkenberg en appelle à une nécessaire réappropriation, par celles-ci, de leur langue et de leur culture.<sup>103</sup>

Une telle réappropriation dépend en fait de la capacité d'inventer une politique nouvelle, dont l'auteur expose les principes dans un ouvrage postérieur.<sup>104</sup> Nous en restituons brièvement la teneur. Parce que le moi collectif trouve dans les langues un

---

<sup>100</sup> Alain Renaut formule un projet utopique similaire à partir du concept d'éducabilité : RENAUT Alain, in : DELANNOI Gil et TAGUIEFF Pierre-André (org.), *Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité*, Paris: Kimé, 1991, p. 42.

<sup>101</sup> CERQUIGLINI Bernard, CORBEIL Jean-Clause, KLINKENBERG Jean-Marie et PEETERS Benoît (dir.), *Le Français dans tous ses états*, Paris : Flammarion, coll. « Champs », 2000.

<sup>102</sup> Concernant le mythe du francien, nous renvoyons à CERQUIGLINI Bernard, P comme Paris, la langue d'un État et de sa capitale, in : CERQUIGLINI et alli, op. cit., p. 231-240. Beaucoup d'articles du recueil démystifient le mythe essentialiste français.

<sup>103</sup> KLINKENBERG Jean-Marie, A comme aujourd'hui une langue, le français, in : CERQUIGLINI et alli, ibidem, p. 15-25.

<sup>104</sup> KLINKENBERG Jean-Marie, *La Langue et le citoyen*, Paris : PUF, 2001.

lieu de cristallisation privilégié, des rapports de domination culturelle tendent à s'instaurer entre les communautés que forment ses usagers. Or il faut admettre que l'idée d'une supériorité nationale française nie au français la capacité d'exprimer des réalités identitaires, historiques, sociales, politiques et économiques différentes, nivèle ce qui se vit en français et pousse à croire que les francophones ont un même et unique intérêt à l'endroit de leur langue. Le mythe, dit adamique ou anti-babélien, d'une langue française idéale, une et immuable, objet de beauté qui doit se mériter, confine au religieux et l'heure vient de dépasser des stéréotypes encore vivaces tels que la clarté française ou le français comme véhicule universel et supérieur des principes humanistes de 1789. La langue est pour le citoyen et non le citoyen pour la langue. Dans ce sens, le français n'a jamais été ni ne doit prétendre être la propriété exclusive de la France, même si celle-ci est l'espace le plus peuplé de locuteurs s'exprimant en français.<sup>105</sup> La pérennité de son rayonnement viendra de la capacité des décideurs à reconnaître qu'il est un bien que partagent des groupes nationaux différents, qui le pratiquent depuis ses origines, l'ont librement choisi ou se le sont vu imposer. La solide tradition centralisatrice, renforcée par une conception essentialiste de la langue, doit le céder devant une reconnaissance du français comme bien symbolique inséré dans un espace pluriel où il pourra jouer son rôle de révélateur de situations spécifiques : américanité, négritude, internationalité de Bruxelles et grandeur perdue de la Wallonie, parmi d'autres. Une politique globale du français ne vaut que dédoublée en des politiques respectueuses et soucieuses de la diversité des évidences culturelles et des valeurs qui composent l'espace francophone, où la France doit occuper sa place sans pour cela faire ombre aux autres communautés nationales partageant la même langue qu'elle. Tel est le défi pour une Francophonie capable de combattre l'uniformisation du monde, où le fait qu'une langue puisse s'arroger toutes les fonctions de prestige et de pouvoir relève d'une idéologie qui doit permettre que des stratégies et des solutions de dépassement aient lieu. Pour Klinkenberg, la diversité est synonyme de vie.

---

<sup>105</sup> Selon Quaghebeur, voilà un cas unique si nous le comparons aux autres langues impériales (anglais, portugais et espagnol) ; voir QUAGHEBEUR, Pour une prise en compte des spécificités, op. cit.



Ces travaux manifestent l'existence, dans le champ francophone, d'une volonté de changement et d'une réflexion prospective que Quaghebeur arrive à condenser et à clarifier au moyen du concept de francophonies culturelles, dont il situe la source dans la tension vécue, à l'intérieur de l'espace francophone, entre l'Un et le pluriel.<sup>106</sup> Il s'agit d'une projection utopique, bien qu'il soit possible d'en identifier certains signes historiques très réels. Nous en résumons ci-après le contenu. L'auteur se défend d'un point de vue polémique, affirmant sa volonté d'analyser et de prendre en compte plutôt que de condamner. Ce faisant, il adopte un ton et une démarche qui le font se démarquer des précédents. Il ne cherche pas à nier le caractère indéniable, et sans doute souhaitable, des liens qui attachent les francophonies au grand pôle parisien, mais bien à concevoir ceux-ci comme l'un des éléments constructeurs d'une identification francophone que l'Histoire a attachée à l'identité française.<sup>107</sup> Le reconnaître correspond à identifier la dialectique sur laquelle reposent les défis et les enjeux des nations francophones. Nous pensons que Quaghebeur atteint l'utopie alors que les autres demeurent au port : il donne un nom et, par conséquent une existence singulière, à une réalité qui relevait jusqu'alors du désir, sans recevoir la force d'un acte de naissance susceptible de la faire accéder à une reconnaissance interne et externe. En outre, il trame les fils d'une histoire passée, présente et future, fait l'inventaire de mythes nationaux censés en exprimer le contenu. Il intervient dès lors dans le débat autour de la Francophonie en se faisant créateur : il donne le jour à une utopie. Depuis la fin des années septante, ses travaux éclairent et tracent un chemin dont la reconnaissance des francophonies culturelles est l'un des récents objets de conquête, dont l'avenir confirmera ou non le succès.

Constitutrice du mental francophone et de ses créations, la tension dont il vient d'être fait mention découle de trois siècles de domination culturelle parisienne continuant d'exercer son rôle unique de pôle centralisateur. Comme il a été dit, celle-ci apparaît particulièrement forte si nous comparons le français aux autres langues, ce qui

---

<sup>106</sup> QUAHGHEBEUR, Et si nous parlions enfin des francophonies culturelles, op. cit.

<sup>107</sup> L'article défini et le suffixe nous paraissent convenir pour exprimer une « essence ».

explique sans doute sa permanence ; un tel phénomène d'unification constituerait l'exception culturelle française.<sup>108</sup> Or la façon dont la France s'est construite comme nation dans l'Histoire ne peut occulter d'autres modèles répondant aux impératifs d'autres histoires. L'existence de tels modèles est par ailleurs fortement conditionnée par le modèle français : les particularismes francophones s'alimentent en effet, par réaction, de l'universel produit par l'histoire de France.<sup>109</sup> À l'heure de la mondialisation, les francophonies se trouveraient engagées dans une nouvelle phase : celle de l'invention du pluriel, opposé à l'universel français et s'alimentant de lui, en qui elle rencontre la motivation et la nécessité d'exprimer, à rebours, les particularismes communautaires. L'expression « francophonies culturelles » répond donc au besoin de nommer des nations francophones et de prendre en compte leurs histoires. Celles-ci ont en commun d'être marquées par un destin subi et par la dépendance, pas seulement dans le cas des nations qui se sont trouvées par le passé sous tutelle coloniale ; les francophonies originaires, c'est-à-dire européennes, sont également concernées, comme nous le laissent entrevoir la neutralité imposée à la Belgique par les Puissances et la minorisation symbolique du Congo-Zaïre par rapport aux territoires qui furent les colonies de l'ancien empire français.<sup>110</sup> La Belgique illustre l'intériorisation opérée par les nations francophones qui, souvent, laissent apparaître des signes d'occultation volontaire et d'autodénigrement.

Dans ce champ où peuvent dominer l'impasse, la rancœur et la dépendance et où, depuis leur préhistoire, les collectivités furent traversées par le mythe de l'Un, des écrivains arrivent à dire des histoires et des spécificités dans une langue qu'ils réinventent et s'approprient ou se réapproprient en dépit de la norme française ; le rapport même à ce mythe unitaire crée une tension dynamique, principalement en

---

<sup>108</sup> QUAGHEBEUR, Pour une prise en compte des spécificités des histoires francophones, op. cit.

<sup>109</sup> QUAGHEBEUR, Et si nous parlions enfin des francophonies, op. cit., p. 69.

<sup>110</sup> Nous utilisons le mot « nation », que Quaghebeur n'emploie pas de manière explicite ; sous l'angle de la définition de la nation comme nous la proposons dans le chapitre 1, nous ne croyons pas falsifier le point de vue de l'auteur belge, qui aligne d'ailleurs derrière le mot « pays » des réalités comme celles du Québec et d'autres provinces canadiennes auxquelles le mot « nation » s'appliquerait plus adéquatement ; voir : QUAGHEBEUR, Et si nous parlions enfin des francophonies, op. cit., p. 74.

Europe et dans des pays que la proximité de la France rend d'autant plus concernés. Or « c'est là, bien évidemment, la chance qu'offrent les francophonies à notre langue – et donc à la France ». <sup>111</sup>

L'utopie des francophonies « culturelles » ne peut être confondue avec celle de l'espace francophone institutionnel de l'*OIF*, qui rassemble en effet des nations sans culture francophone, comme par exemple la Bulgarie :

Ce qui paraît prévaloir dès lors aujourd'hui, n'est pas la chance ouverte par le pluriel des francophonies historiques (et donc culturelles) – lequel n'est pas contradictoire du pluriel européen, il faut y insister ; mais de la vieille conception idéologique liée à l'expansion du français dans le monde, voire à son essence. Cela aboutit à une formule politique, baptisée Francophonie, qui recouvre de plus en plus des réalités qui ne correspondent pas à ce vocable. <sup>112</sup>

Quaghebeur semble sous-entendre que les nations francophones servent d'alibi, de support et d'appui à une idéologie qui a toujours conféré au processus relatif et spécifique d'une seule nation la valeur d'une essence universelle. Selon lui, en effet, le combat de l'*OIF* en faveur des droits de l'homme et de la démocratie relève d'un ordre fort différent de celui que devrait prioriser un concept comme celui de Francophonie ; c'est que celui-ci offre l'intérêt de faire l'économie d'une véritable prise en compte des tensions qui caractérisent les francophonies culturelles par rapport à la France, qui peut ainsi ne pas devoir remettre ses mythes nationaux en question. Pour l'auteur, la volonté de faire contre-poids face à l'hégémonie anglo-saxonne est un autre prétexte invoqué par l'*OIF* et qui ne convainc pas, eu égard à deux points : les francophonies culturelles ne font elles-mêmes l'objet d'aucune reconnaissance spécifique et souffrent donc d'une semblable et paradoxale hégémonie linguistique et culturelle ; les autres grandes nations européennes (Espagne, Allemagne, Italie, Portugal) sont exclues des débats alors

---

<sup>111</sup> Ibidem, p. 73.

<sup>112</sup> Ibidem, p. 75.

qu'elles seraient des alliées de poids. Est-ce bien la meilleure façon de mener un combat de ce type ?

Quaghebeur termine sa démonstration par des propositions utopistes visant à soutenir les efforts de ce cas de figure unique. Il invite à parler des francophonies culturelles dans la presse, dans les écoles et dans les universités, à inventer d'autres centres, à créer une nouvelle circulation physique et symbolique, à ouvrir les lecteurs aux divers mondes culturels d'expression française. De nouvelles esthétiques pourraient naître, des écrivains français pourraient être publiés dans des espaces nationaux autres que Paris, une historiographie nouvelle valorisant les historicités respectives pourrait se développer et inclure des histoires des lettres francophones sans confondre les aires de production, des transversales devraient permettre de comparer celles-ci et de mettre en évidence d'autres écritures que celle qui prédomine en France, de nouveaux programmes d'enseignement dépassant le cadre limité du XX<sup>e</sup> siècle pourraient voir le jour.<sup>113</sup> La chance représentée par les francophonies culturelles doit être prise au sérieux.<sup>114</sup> La France elle-même a tout à gagner en optant pour un rayonnement culturel d'un type nouveau : plutôt que d'adopter une position de défense ou de repli, elle devrait s'inclure parmi les francophonies avec le souci particulier et spécifique de maintenir une oeuvre française exempte de nationalisme patriotique et d'impérialisme conquérant. « Le temps des banlieues, internes ou externes, est dépassé. Tous doivent pouvoir s'approprier l'entièreté de nos histoires et les faire chanter dans notre langue. »<sup>115</sup>

---

<sup>113</sup> Nous consulterons avec intérêt le programme d'études littéraires francophones imaginé par José Lambert qui, dès le début des années quatre-vingt, prédisait que les zones littéraires soi-disant périphériques jetteraient une lumière nouvelle sur les grandes littératures ; voir LAMBERT José, L'éternelle question des frontières : littératures nationales et systèmes littéraires, in : ANGELET Christian, MELIS Ludo, MERTENS F. J. et MUSSARA Franco, *Langue, dialecte, littérature. Études romaines à la mémoire de Hugo Plomteux*, Leuven : Leuven UP, 1983, p. 355-370.

<sup>114</sup> À l'occasion du centenaire de la naissance de Léopold Sédhar Senghor, le Président de la République française a décidé de désigner les manifestations par le mot « francophonies » ; Quaghebeur interprète la bizarrerie de cette orthographe comme une fausse ouverture, dont le caractère humoristique trahit une incapacité de prendre au sérieux les francophonies culturelles ; voir à ce propos : QUAGHEBEUR, Pour une prise en compte des spécificités des histoires francophones, p. cit.

<sup>115</sup> Ibidem.

Les considérations de Marc Quaghebeur, qui prennent en compte la pluralité et le métissage des francophonies culturelles, mettent en évidence l'impossibilité de celles-ci, en dépit de leurs tentatives, d'atteindre le mythe de l'homogène. Dans le conflit qui les oppose aux structures historiques et idéologiques pluriséculaires existe une potentialité majeure qui invite à concevoir un dépassement. Dans ce sens, l'auteur considère que le projet des études dites postcoloniales semble inapte à considérer à leur juste valeur les espaces francophones originaires qui, bien que similaires aux espaces des anciennes colonies, s'en distinguent néanmoins en raison d'un rapport spécifique à la France, où entre en jeu la proximité géographique. La mondialisation et la transhistoire ne sont acceptables que si elles incorporent, sans jamais la sublimer au nom d'un humanisme universel débouchant sur un brouillard identitaire, les évidences de la diversité culturelle et nationale du monde.

Il faut se demander s'il ne serait pas opportun, partant de la conception nouvelle du mot nation, de remplacer l'adjectif « culturelles », dans l'expression diffusée par Quaghebeur, par l'adjectif « nationales », et de parler ainsi des francophonies nationales. Nous y voyons le triple avantage d'un non nivellement de tous les pays membres de l'OIF, d'une prise en compte des histoires spécifiques des collectivités nationales francophones et d'une mise en évidence du particularisme national, qu'une identification culturelle risque de sublimer. Parler du Belge francophone, du Wallon ou du Bruxellois, du Canadien francophone ou du Québécois renvoie à des identifications qui se rejoignent, se complètent ou se renforcent mais ne se confondent pas.

Il apparaît donc que l'ouverture des frontières nationales ne doit pas induire l'abandon de toute fermeture. Fermer est, dans un certain sens aussi, ouvrir et, de la même manière, ouvrir est fermer : il faut se prémunir de l'universalisme abstrait et du nihilisme global autant que du particularisme aveugle et de l'autoprotectionnisme national.<sup>116</sup> Dans l'esprit des propos de Barthes et de Bouchard, nous dirons que le

---

<sup>116</sup> Sur ce sujet, voir VERGELY Bertrand, *Frontières, Études*, n° 5 (3765), tome 376, Paris, mai 1992, p. 647-656.

concept de francophonies culturelles donne ou à restitue une liberté de s'inventer et de se mettre au monde aux espaces nationaux qui composent la Francophonie.

### 2.222 - Les utopies québécoises

Dans son récent ouvrage ci-avant cité, comme nous l'avons vu, Bouchard soutient qu'au Canada français, la pensée fut impuissante pendant longtemps, équivoque et incapable d'inventer des stratégies intellectuelles suffisamment dynamiques pour tirer la collectivité canadienne francophone de l'impasse historique où elle se trouvait enlisée.<sup>117</sup> Les utopies qu'elle inventa, les mythes qu'elle convoqua pour tenter de résoudre les apories inhérentes aux collectivités du Nouveau Monde - France *versus* Amérique, francophone *versus* anglophone, ville *versus* campagne, tradition *versus* modernité – résultaient d'une pensée qui ne sortait pas de la contradiction : il s'agissait de célébrer tout à la fois la survivance du passé français et le projet d'une aventure nouvelle sur le continent américain. Ce montage hétéroclite et divisé par des représentations antinomiques était la marque d'une pensée ambiguë et inopérante, inapte à subvertir le destin du peuple qu'elle désirait néanmoins relever. Une telle lecture du passé québécois met le doigt sur le danger qui consiste à vouloir sans vouloir ou à vouloir être tout sans se donner les moyens d'y arriver. Ce danger continue-t-il d'être un défi pour le Québec d'aujourd'hui, après l'échec du souverainisme et l'essoufflement de la Révolution tranquille, et devant les forces de la mondialisation ? La pensée québécoise actuelle arrive-t-elle à dépasser ces impasses nouvelles ou reste-t-elle équivoque, comme par le passé ? Telles sont les questions qu'il nous faut présentement formuler. Comme nous allons le constater, la nation québécoise continue de susciter l'invention d'utopies nationales. Il nous appartiendra d'en étudier la teneur et la cohérence, eu égard aux enlisements d'autrefois dont parle Bouchard. Son analyse relativise et corrige les efforts d'une *doxa* québécoise nourrie par le mythe de l'identité

---

<sup>117</sup> BOUCHARD, *La Pensée impuissante*, op. cit., p. 2004.

homogène et préoccupée de construire le récit des sources fondatrices du Québec par une récupération des grandes utopies du passé canadien-français. Celle-ci serait d'autant plus agissante que, si nous en croyons Simon Harel, le Québec se trouverait aujourd'hui engagé dans une phase de désarroi identitaire, le projet national ayant perdu la connotation euphorique qu'il avait encore dans les années 1980.<sup>118</sup> Il importe dès lors d'étudier et de vérifier le contenu et la fonction des nouvelles utopies nationales québécoises. Évitent-elles les écueils du passé ? Leurs projections imaginaires compensent-elles ce que celles d'antan avaient d'équivoque ou de fragmentaire ? Dépassent-elles l'idéologie de la nation homogène ?

## 2.2221 - Le multiculturalisme

Depuis le début des années septante, le Québec a été forcé de revoir son modèle de représentation nationale. Celui-ci s'est en effet trouvé en porte-à-faux avec la nouvelle grande utopie nationale canadienne du multiculturalisme, qui a vu le jour en 1971 à l'initiative du gouvernement canadien pour désigner la politique d'ouverture qu'on souhaitait y officialiser : une politique de la reconnaissance égale des citoyens canadiens incluant le respect de la diversité de leurs identités culturelles. Le terme désigne, dans les faits, quatre mesures, qui ont souffert peu de changements jusqu'à aujourd'hui : la préservation des cultures d'origine ; l'abolition de barrières pouvant entraver la pleine participation des individus à la société canadienne ; les rencontres et les échanges ethniques en faveur de l'unité nationale ; l'aide aux immigrants en vue de l'apprentissage d'une des deux langues officielles du Canada.<sup>119</sup>

---

<sup>118</sup> HAREL Simon, *Les Passages obligés de l'écriture migrante*, Montréal : XYZ, coll. « Théorie et Littérature », 2005, p. 19.

<sup>119</sup> DION Robert, Um Quebec inter, multi ou transcultural? Sobre as ambigüidades da organização cultural no Quebec, in: BERND Zilá (org.), *Americanidade e transferências culturais*, Porto Alegre: Movimento, 2003, p. 200.

Dans un article de 2003, Robert Dion montre ce que cette politique d'État recèle d'ambigu.<sup>120</sup> Sous le couvert d'un multiculturalisme novateur, le projet est en effet le support d'un modèle national homogène qui, soucieux d'affirmer l'être canadien dans sa différence par rapport aux États-Unis, perçus comme le grand prédateur culturel, cherche à donner à la Confédération canadienne le sens d'une nation moderne et dynamique capable de réaliser l'idéal de société que le *melting pot* américain, en dépit de l'intention pluraliste qui lui a donné le jour, n'est pas arrivé à engendrer. Or rien n'est moins sûr, affirme Dion, puisque la reconnaissance multiculturelle mélange des droits qui relèvent de niveaux différents, individuel, ethnique et national : une telle confusion tend à noyer les particularismes identitaires dans un ensemble de droits universels qui concernent tous les citoyens, de sorte que la diversité culturelle se trouve transcendée dans une mosaïque qu'il faut concevoir comme la somme de ses composantes diverses plutôt que comme la valorisation, la prise en compte ou la rencontre de celles-ci. En d'autres termes, et pour renforcer l'argumentation de Dion, disons que la nation canadienne multiculturelle, en privilégiant la dimension civique, contourne habilement les tensions ethniques et culturelles présentes sur son territoire ; celles-ci sont neutralisées par ce qui pourrait être appelé une contre-utopie, pluraliste en théorie, mais au service d'un projet national homogène dans les faits. C'est ce qui apparaît lorsqu'on évalue les conséquences de cette politique pour le Québec. Comme Dion le fait observer, le projet multiculturel permet de tourner le dos à la reconnaissance de la binationalité ou de la multinationalité, autrement dit des autres nations fondatrices, française et autochtone.<sup>121</sup> La spécificité du Québec se trouve de la sorte diluée dans un égalitarisme général où la culture anglophone est trop forte pour ne pas s'imposer et la société québécoise est vue comme une communauté ethnique que rien ne distingue des autres groupes de populations immigrées.

---

<sup>120</sup> Pour un approfondissement des idées de Robert Dion, nous renvoyons à son article : DION, *ibidem*, p. 195-213.

<sup>121</sup> Le mécanisme est similaire à celui qu'identifie Quaghebeur au sein de l'OIF : l'idée de francophonie permet de passer sous silence la réalité des francophonies culturelles.



## 2.2222 - Le multiculturalisme revu et corrigé par Taylor

Le philosophe Charles Taylor, né au Québec, où il enseigne et prend une part active à la vie publique comme candidat politique et comme membre au Conseil de la langue française, est l'auteur d'un livre publié en 1992 et consacré au multiculturalisme.<sup>122</sup> Son essai découle du besoin d'une réinterprétation de l'utopie institutionnelle du multiculturalisme, vingt ans après que le gouvernement canadien en ait dévoilé la politique explicite. Nous y percevons une volonté de resémantisation visant à rompre avec une illusion : les multiculturalistes autant que leurs détracteurs, dominés par une représentation civique de la nation, ont fait du multiculturalisme un substitut de l'État-nation homogène, un instrument servant à sauvegarder une unité nationale menacée par les identités diverses qui la composent. Vu sous cet angle, l'idéal de la reconnaissance égale de tous est un des universaux justifiant une identification nationale homogène de type civique et capable de transcender les différences des membres de la collectivité sociale : le revenu, la liberté d'expression, l'éducation, l'égalité, le droit de vote sont des besoins communs et généraux qui n'induisent aucunement une prise en compte de la diversité et des spécificités des communautés culturelles. La politique étatsunienne du *melting pot* et la politique canadienne du multiculturalisme visent plutôt à instaurer une société libérale sans desseins culturels : une telle neutralité est synonyme d'homogénéité et le multiculturalisme devient un concept foncièrement paradoxal.

Telle est l'opinion de la collectivité québécoise et de Taylor, qui revendique la création d'un libéralisme véritablement respectueux de la valeur relative des diverses cultures. Selon l'auteur, il importe de se prémunir contre l'hégémonie d'une culture anglophone ni plus ni moins spécifique que les autres cultures qu'elle tend à minoriser. Tel qu'il existe aujourd'hui, le multiculturalisme canadien témoigne d'une discrimination subtile à l'encontre des cultures qu'il tend à rassembler et à sublimer au

---

<sup>122</sup> TAYLOR, op. cit.

nom d'une reconnaissance universelle. Une des conséquences pour le Québec est qu'il ne se sent pas précisément reconnu dans sa spécificité de nation fondatrice. Taylor préconise dès lors de restituer au multiculturalisme une signification et une pragmatique explicites et justes, qui ne répètent pas l'idéologie des nations occidentales du XIX<sup>e</sup> siècle. L'utopie conçoit que, pour éviter qu'un groupe dominant inculque, au nom d'une supériorité culturelle présumée, une image d'infériorité aux groupes soumis, il importe d'adopter une politique du passage qui, sans être la condescendance ou le jugement ethnocentrique consistant à faire à autrui l'éloge d'être comme nous, suppose de se laisser modifier par la connaissance et par l'étude de l'autre. « Nous avons à vivre de plus en plus ensemble, à la fois à l'échelle mondiale et dans le mélange de nos sociétés individuelles. »<sup>123</sup> Le lieu essentiel de ce débat est celui de l'éducation : élargir les contenus, déplacer les paramètres et le vocabulaire de la comparaison permettraient d'instaurer un cursus vraiment multiculturel.

Taylor situe la source de ses visées utopiques dans la pensée philosophique développée par Herder, qui prônait l'harmonie universelle dans la diversité culturelle. Pour les auteurs québécois que nous mentionnons ci-après, une réserve s'impose : la reconnaissance et la comparaison multiculturelles sont certainement un effort vers une compréhension des différences ; néanmoins, elles n'impliquent ni ne commentent une véritable relation, un passage interculturel capable de déboucher sur une hybridation et sur une superposition. Selon eux, Taylor n'abandonne que partiellement la pensée homogène et il convient de qualifier son utopie d'ethnique et d'essentialiste. En d'autres termes et pour tenter d'explicitier l'opinion des auteurs québécois, nous dirons que le multiculturalisme relève du mythe de l'arpenteur plutôt que de celui du navigateur : le premier a pour fonction de parcourir le territoire national pour en délimiter les frontières tandis que le second est une ouverture aux imprévus de la rencontre et du déplacement.<sup>124</sup> Il importe néanmoins de souligner les efforts de l'auteur en faveur

---

<sup>123</sup> Ibidem, p. 97.

<sup>124</sup> LARUE Monique, *L'Arpenteur et le navigateur*, Montréal : Fidès/CÉTUQ, 1996.

d'une représentation nationale qui ne fasse pas le jeu de visées simplistes ou carrément spécieuses.

## 2.2223 - L'interculturalisme et le transculturalisme

Le défi posé par l'immigration massive et les ambiguïtés du multiculturalisme canadien expliquent l'invention d'utopies nationales concurrentes par les Québécois. Dion en décrit deux principales, nommées respectivement interculturelle et transculturelle. La première est institutionnelle puisqu'elle est née dans le milieu politique québécois pour désigner un idéal d'échange et de partage des différences : ce qu'elle focalise, c'est la transformation réciproque de la société d'accueil et des communautés culturelles, qui débouche sur une redéfinition de la nationalité québécoise selon des critères civiques et territoriaux : les contributions diverses convergent vers une culture francophone ouverte à toutes les influences. Or il faut se demander avec Dion en quoi cette utopie diverge vraiment du multiculturalisme : le concept de convergence culturelle laisse entrevoir en effet celui d'une culture centrale majoritaire sublimant la pluralité ; l'interculturalisme se rapprocherait dès lors de l'entreprise multiculturelle homogénéisante. Nous percevons que l'exclusive mise en exergue de critères nationaux civiques et géographiques évite de résoudre les tensions qui résultent des appartenances ethniques – un problème que nous avons mentionné plus haut à propos du concept de francophonies culturelles ; dans les faits, une valorisation implicite de la culture dominante écarte la possibilité d'une remise en question. Bien plus, il faut se demander si la réitération de l'importance des communautés culturelles n'a pas pour corollaire la création d'une zone périphérique venant solidifier une identité québécoise qui se cherche un nouveau visage depuis la fragilisation du projet national au terme de deux référendums où s'est vue confirmée une situation de *statu quo*. Ce nouveau visage offre l'intérêt de boire à la source des discours de l'hybride, de l'exil et du métissage largement diffusés. Dès lors, les communautés culturelles ne servent-elles pas d'alibi ?

N'offent-elles pas l'opportunité d'un sens retrouvé pour le renouvellement de fondements nationaux ébranlés ? Ne remplacent-elles pas les anciens ancêtres mythiques pour réinventer un projet homogène perdu ?

Si cette hypothèse est exacte, nous devons considérer l'utopie interculturelle comme l'expression camouflée et peut-être inconsciente du mythe de l'homogène.<sup>125</sup> Pour Dion, l'interculturalisme est un « angélisme culturel », une projection théorique irréaliste dont l'application n'est pas fondamentalement différent du *melting pot* étatsunien. Le problème majeur que nous percevons tient à une valorisation des dimensions civique et territoriale au détriment de la dimension ethnique, dont la reconnaissance signifierait le droit à l'existence des communautés culturelles spécifiques et une protection contre le mythe de la nation homogène et des contenus hégémoniques qu'il met en oeuvre. Comme nous l'avons dit, le mot « culturel » nous semble porteur d'ambiguïté : le concept de communauté culturelle est vague et tend à occulter les appartenances ethniques et nationales, dont il s'avère difficile, par conséquent, d'envisager l'entrecroisement ou la superposition. D'où la dérive facile vers la conception politiquement correcte d'une culture qui mélange. L'identité culturelle, qui est englobante, dissémine les appartenances nationales et ethniques dans le grand tout d'une culture qui est comme un nouvel universel.

L'utopie transculturelle, le deuxième modèle décrit par Dion, est née sous la plume des intellectuels et des écrivains. Pour suppléer au modèle interculturel, qu'ils perçoivent comme un multiculturalisme francophone, ceux-ci inventent ou diffusent des notions comme le hors temps, l'interstice, l'entre-lieux ou l'entre-deux, le métissage, l'hybridité culturelle. Les sources lointaines du transculturalisme sont attribuées à l'auteur cubain Fernando Ortiz qui, proposa le nouveau concept dans les années quarante. L'utopie transculturelle véhicule l'idée d'une transaction culturelle, touche à des concepts comme la translation, la transgression et la transition pour exprimer la rencontre des peuples provoquée par les migrations. L'avantage du mot transculturel est

---

<sup>125</sup> C'est l'opinion de Simon Harel : HAREL, op. cit., p. 19-25.

qu'il transcende toute idée de périmètre spatial ou temporel ; il désigne une nouvelle manière d'être caractérisée par l'incomplétude, l'appartenance multiple et l'indéfinition des groupes sociaux, une ouverture aux multiples possibilités de passages culturels dans l'espace et dans le temps. Dion envisage la possibilité d'une essentialisation de la transculture, que l'universalisation sous la forme d'une philosophie ou d'un humanisme permettrait de renverser la traditionnelle fragilité culturelle québécoise au profit d'une culture nouvelle et vigoureuse, capable de se laisser féconder par les autres, forte et fière de sa valorisation du minoritaire et de sa propre dévaluation comme culture majoritaire par rapport aux immigrants. Telle qu'elle apparaît ainsi, l'utopie transnationale ressemble à un contre-projet du mythe de l'homogène : elle abolit les frontières entre le centre et la périphérie, efface les tensions entre la majorité et la minorité - concepts dont elle renverse les connotations -, fait du rapport à l'autre le moyen d'une réinvention de soi. Dion ne manque pas de signaler le risque de voir cette utopie s'ériger en « modèle » de tolérance et d'intégration. Il évoque en outre la possibilité de son essoufflement, en raison de la dissolution du groupe, en 1996, qui lui donna le jour. De sa capacité à conserver le sens de sa précarité et de son ouverture à l'imprévisible dépendent sans doute la pérennité de ses visées et leur capacité de contourner les dangers du multiculturalisme et de la vision exotique de l'autre comme étranger. Telles sont les conditions de l'inscription du Québec et de ses origines dans la trame d'un récit nouveau.

#### 2.2224 - L'utopie du *trans* et le concept d'habitabilité

Dans un essai publié en 2005, Simon Harel approfondit la teneur de ces conditions.<sup>126</sup> Selon lui, la nouvelle utopie du *trans* tombera dans les pièges où sont tombés le multiculturalisme et l'interculturalisme si elle ne dépasse pas la dichotomie rigide opposant le modèle de l'homogène et celui de l'hétérogène, autrement dit

---

<sup>126</sup> Ibidem.

l'antagonisme irréductible entre, d'une part, l'inscription de soi dans la territorialité et dans l'ascendance généalogique, et, d'autre part, la conception postmoderne de l'identité disséminée dans le non-lieu et sujette à l'errance. L'universalisme abstrait qui caractérise cette conception relèverait d'une *doxa* dont le discours centré sur la diversité masquerait la domination d'une culture nationale majoritaire et de son sens normé. Il soutiendrait donc l'État-nation : le relativisme culturel, en dépit de son adéquation aux théories de l'hybridité actuellement en vogue, déboucherait, dans la pratique, sur l'hégémonie culturelle d'un centre et sur la non-reconnaissance des particularismes identitaires.

Nous nous demandons s'il ne faudrait pas considérer que Harel invente une troisième voie, un troisième mythe de la nation. L'utopie du *trans* reformulée par lui et qui prône un dépassement des antagonismes semble en effet configurer une troisième représentation nationale. Elle s'articule autour de la notion de lieu, dont l'essayiste déplore l'effacement dans les nouvelles théories de l'identitaire qui, depuis les années nonante, considèrent comme désuète la référence au passé et nient toute forme d'identification ethno-culturelle. Harel entrevoit la présence d'un paradoxe dans une pensée et dans un discours qui, poursuivant le dessein d'éradiquer les excès produits par l'idéologie de la nation homogène, ont généré un contre-modèle sans nuances. Des éléments du modèle de l'homogène méritaient sans doute d'être conservés, fût-ce au prix d'aménagements. Or l'enracinement se trouve nié dans l'absolu ; on lui préfère l'errance ou le métissage, corollaires d'un effacement de l'appartenance associée au lieu. Pour Harel, il est irréaliste de prôner la reconnaissance des communautés culturelles sans postuler le *passage obligé* par des espaces géographiques générateurs de sens pour les collectivités. Il faut dès lors promouvoir un retour du lieu, la prise en compte d'une *habitabilité* :

C'est pourquoi je revendique la place singulière de l'habitabilité au coeur de nos discours et pratiques. Cette habitabilité ne correspond pas à la revendication confuse d'un « lieu d'être » qui coïnciderait avec l'idée

d'un refuge, d'une niche, ou encore d'un reposoir où le sujet pourrait enfin séjourner. Il s'agit au contraire de mettre en relief un espace que l'habitabilité a pour tâche de situer et de rendre palpable. L'habitabilité n'est pas la revendication désuète du *home*. Elle n'est pas une panacée commode (l'idée d'un « lieu » qui échapperait aux turbulences du monde) que l'on convoque en situation de désarroi.<sup>127</sup>

L'habitabilité signifie le lieu de multiples et complexes enracinements en tant qu'il peut accueillir toutes les significations : le lieu ne possède pas de sens qui lui reviendrait en propre ou tiendrait à sa particularité géographique ; c'est un lieu de la subjectivité humaine, un lieu créé par les hommes et qui, dès lors, ne les précède ni ne les enferme dans une appartenance qu'il imposerait. Un tel lieu peut être, par exemple, la composition métisse d'un habitat imaginé. Poétique, il trouve dans la littérature le champ de son invention.<sup>128</sup>

Dans ce sens, nous voyons l'écriture migrante comme un mythe contemporain de la nation convoqué par l'utopie transnationale. Elle se prête, dans l'ouvrage de Harel, à une réinterprétation destinée à lui faire éviter les lieux-communs faciles de la perte des références - géographiques, historiques et identitaires. Ces lieux-communs sont l'apanage du mythe de l'homogène auquel, sous un déguisement pluraliste, ils servent de prétexte pour ne pas prendre en compte les passages obligés de la transculture. L'écriture migrante risque donc de devenir une imposture et de détourner le sens du pluralisme culturel au profit d'un Québec en mal d'identité. C'est pourquoi Harel se donne la peine de la redéfinir. Elle est une manière d'être et de penser, une parole et une écriture dont les transferts symboliques désignent des appartenances complexes. Sans effacer les origines, le territoire ou l'histoire, elle se charge d'en exprimer le caractère

---

<sup>127</sup> Ibidem, p. 112-113.

<sup>128</sup> L'idée de troisième mythe donnerait au concept de « troisième espace », diffusé au sein des études culturelles, un contenu renouvelé : non pas celui d'un entre-lieu situé dans une errance sans fin et sans inscription dans la géographie physique, mais celui d'un ancrage dans un lieu réel. À propos du troisième espace, nous renvoyons à l'article de BERND Zilá, *Em busca do terceiro espaço*, in : IDEM (org.), *Escrituras híbridadas. Estudos em literatura comparada interamericana*, Porto Alegre : UFRGS, 1998, p. 259-270.

inédit. Elle intègre les tensions inhérentes au processus identitaire tel qu'il se pose au Québec, sans les voiler ni les neutraliser selon la logique d'une pensée dichotomique.

Le lieu est ce qui s'y vit, ceux qui y habitent, ce qui s'y dit, s'y invente ou s'y rêve. Le concept d'habitabilité favorise la reconnaissance d'une définition hétérogène ou métisse de soi. Il n'est pas la valorisation exotique de l'autre ; encore moins la « reprise mimétique du paternalisme colonial » ou le « miroir complaisant pour la communauté majoritaire ». Vierge des déterminations passées et présentes, le lieu géographique n'implique évidemment pas l'absence de telles déterminations dans le champ des représentations que les collectivités se font de lui, autrement dit dans l'espace imaginé de ceux qui l'habitent et qui y inscrivent la forme singulière et jamais fixe de leurs appartenances. Dans ce sens, il est plus qu'une promesse de lieux et d'histoires à venir, dont seraient absentes les déterminations des histoires et des lieux du passé ; il résulte d'une géographie existentielle.<sup>129</sup>

L'entreprise de Harel consiste en une resémantisation du concept d'écriture migrante, dont il craint l'évanescence dans le non-lieu, la chute dans l'indéfinition ou dans la définition trompeuse. Conformément à ce qu'écrit Núbia Hanciau, l'invention de concepts se fait nécessaire pour enrayer la dispersion des références identitaires.<sup>130</sup> Nous ajoutons à cela la nécessité des redéfinitions, qui permettent de corriger et de rectifier les trajectoires théoriques parcourues. C'est dans ce sens, pensons-nous, qu'il faut interpréter la remise en question par Harel de l'opposition entre la migration et la localisation, et son effort vers une lecture nouvelle des récits publiés par les écrivains dits migrants.

Nous pouvons considérer que l'utopie du *trans* resémantisée par lui est une correction du modèle transculturel plus qu'une invention à proprement parler. « Peut-

---

<sup>129</sup> Dans ce sens, la conception de Harel diverge sensiblement de l'interprétation de l'habitabilité selon Maria Bernadette Velloso Porto, exprimée dans son article : Poéticas da habitabilidade e da hospitalidade em textos de autoria feminina, *Interface Brasil Canadá*, n° 6, maio de 2006, p. 199-222.

<sup>130</sup> HANCIAU Núbia, Esses escritores vindos de longe... Passagens obrigatórias pela escritura migrante do Canadá francófono, in: VAZ Artur Emílio Alarcon, BAUMAGARTEN Carlos Alexandre, CURY Maria Zilda Ferreira, *Literatura e imigrantes: sonhos em movimento*, Belo Horizonte/Rio Grande: FALE/UFMG, 2006.



on se contenter d'un discours qui scande la disparition de la communauté (en somme de toute forme d'appartenance tangible) au profit d'un imaginaire de la dissolution sociale ? ».<sup>131</sup> L'auteur attire l'attention sur l'importance de revendiquer l'appartenance du sujet à une généalogie et à une territorialité. L'invention d'un nouveau *trans* dépend d'une poétique et concerne donc la littérature autant que le discours théorique.

Noël Audet n'est certes pas un écrivain migrant. Pourtant, son roman *Frontières ou tableaux d'Amérique* (1995) nous semble ressortir d'une poétique telle que la définit Harel.<sup>132</sup> Le titre présente d'emblée l'alternative entre un lieu territorialisé et un habitat imaginé. Les protagonistes portent les mêmes noms : Mary Two-Tals, Marie Agnelle, Mary Smith, Mary Virtuelle, Mary Ann, Maria Moreno, Maria Cristobal ; Idoua Sequaluk, Édouard, Eddy, Ed, Duardo. La répétition des noms nomme une identité collective continentale qui rassemble les différences et inverse la dispersion : dans chacun des lieux visités, nous rencontrons un même sentiment d'étrangeté par rapport au lieu de vie, un même rêve d'être ailleurs. Les espaces sont divers : Kuujuuaq, Longueuil et Montréal, New York, New Orleans, Mexico et Rio, une ferme sans nom perdue entre Moose Jaw et Chaplin (Saskatchewan). La diversité des lieux nommés inscrit ainsi la différence qui divise et particularise les territoires du continent américain. Ce jeu d'écriture exprime les tensions propre à la migration des collectivités. L'Alaska est, pour les sujets qui l'habitent, le lieu du choc provoqué par la rencontre de l'espace des Inuits et de celui des Blancs. Les maisons y ont remplacé les igloos pour créer un lieu où sont associés le bonheur et le malheur des habitants : la télévision et le mobilier confortable sont des signes de déplacement connotés positivement ; les flaques d'eau sur le sol et la trahison de Luissa qui abandonne sa famille pour assouvir son désir de réalisation personnelle sont des signes de migration connotés négativement. Le lieu naît ainsi de la rencontre de ces signes qui expriment la phase récente de l'habitabilité du grand Nord canadien. Il s'agit moins ici d'une perte de référence identitaire qu'un déplacement de signification, une composition différente des déterminations passées et

---

<sup>131</sup> HAREL, op. cit., p. 43-46.

<sup>132</sup> AUDET Noël, *Frontières ou Tableaux d'Amérique*, Montréal : Québec/Amérique, 1995.

présentes de l'espace représenté. Le lieu physique et psychique où se meut Idoua Sequaluk exprime la tension vécue entre les traditions du clan et les valeurs de l'individualisme occidental ; cette tension configure un habitat nouveau dont l'hybridité est moins une perte des références qu'un dépassement de celles-ci, une invention où se superposent des traces et des symboles nouveaux. Il en va de même dans l'épisode qui se passe à Rio, où des enfants de la rue volent le porte-feuille d'un Américain. Nous y voyons un acte de cannibalisme culturel - geste de braconnage et vol de signe, théorisés respectivement par Harel et par Barthes -, par lequel l'identité de l'autre est capturée pour inventer une appartenance inédite dans l'habitat précaire de la rue. L'exemple de Noël Audet fait voir qu'un élargissement du concept d'écriture migrante est possible.<sup>133</sup>

## 2.2225 - L'intercommunautaire ou la nation co-intégrée

Gérard Bouchard est un autre penseur québécois dont la réflexion débouche sur l'utopie. Nous l'avons plusieurs fois cité dans ce chapitre. Historien et sociologue, il est un spécialiste de l'imaginaire collectif, qu'il étudie sous l'angle de la nationalité.<sup>134</sup> L'historiographie de Bouchard entre ainsi dans la zone du présent et du futur, articule le fil de la mémoire aux sollicitations de l'actualité : les interprétations de l'historien sont relayées par les projections de l'utopiste. L'impuissance de la pensée québécoise des années 1850-1960, stigmatisée par lui, Bouchard s'efforce précisément de l'enrayer par l'imagination d'une co-intégration ou d'un intercommunautaire, une réponse possible à des questions telles que : « Comment refaire une cohésion symbolique dans l'altérité du monde contemporain ? » ; « Comment reconstruire l'identité sans l'ethnocentricité ? ».

---

<sup>133</sup> Pour plus d'informations concernant le roman de Noël Audet, nous renvoyons à deux articles : LE GRAND Éva, Les promenades d'un romancier. Sur « Frontières ou Tableaux d'Amérique » de Noël Audet, *L'Atelier du roman*, n° 6, Paris : Les Belles Lettres, printemps 1996, p. 115-122 ; IDEM, Rêver l'Amérique : pour une lecture de « Frontières ou Tableaux d'Amérique » de Noël Audet, *Voix et images*, vol. XXVIII, n° 1 (82), automne 2002, p. 71-82.

<sup>134</sup> Deux de ses essais et un article orientent notre propos : *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, op. cit. ; *La pensée impuissante*, op. cit. ; Nation et co-intégration : contre la pensée dichotomique, in : MACLURE et GAGNON, *Repères en mutation*, op. cit., p. 21-36.

La nation co-intégrée vise à embrasser la diversité et s'ouvre à la cohabitation, qui est le contraire de l'assimilation, et à la reconnaissance, vue comme une intégration réalisable à des degrés différents, négociée et modifiable : les ordres y sont provisoires et les solidarités, mouvantes. Dans une telle dynamique, les identités sont autorisées à ajuster la représentation de leurs contenus et de leurs assises spatiales ; elles ne sont pas figées dans une différence ontologique et il n'y a pas d'incompatibilité de la relation. La capacité d'imaginer la nation co-intégrée suppose une *pensée circulaire* qui soit attentive aux glissements, aux interstices et aux traverses : pensée des ajustements et des compromis, elle conjugue les contraires, pas pour en exclure les conflits et les contradictions, mais pour les soumettre à la cohabitation.<sup>135</sup> La pensée dichotomique se trouve transcendée, sans être neutralisée ou vidée de ses tensions ; il en va de même du pessimisme et de l'impuissance qui lui sont souvent associés. Sans radicaliser les apories telles que nation ethnique *versus* nation civique, singulier *versus* universel, identité *versus* diversité, mémoire *versus* amnésie, il faut chercher des voies de négociation, choisir la troisième rive, abandonner toute vision fixiste de l'identité.

Ces considérations ne sont pas explicites concernant les dangers d'une dérive vers la pensée doxiste qui répéterait le mythe de la collectivité homogène. Bouchard insiste sur l'importance de préserver la diversité des communautés culturelles, sans toutefois manifester les mécanismes qui pourraient nuire à la reconnaissance souhaitée. L'idée de nation co-intégrée, comme le laisse entendre le singulier, met en exergue un territoire canadien uni, accueillant plutôt que pluriel : la superposition ou la reconnaissance égale des nationalités et/ou des nations diverses et spécifiques qui le composent passent au second plan, sont pour ainsi dire effacées.

---

<sup>135</sup> Le concept de la « pensée circulaire » est emprunté par Bouchard à la culture amérindienne, ce qu'il explique dans son article.

## 2.223 - L'utopie du Tout-monde

L'écrivain antillais Édouard Glissant est le promoteur du concept de *Tout-monde*, qu'il vulgarise pour la première fois dans un ouvrage tenant du roman, de la poésie et de l'essai, et qui porte le titre de *Tout-monde*.<sup>136</sup> Ce long texte de plus de six-cents pages, publié en 1993, en est à la fois la définition théorique et une expérimentation scripturaire. Lexicalement, le concept de Tout-monde participe du même champ sémantique que celui de la nation ; il exprime une vision renouvelée de l'identité nationale, subvertissant la conception d'une identité racine que Césaire, notamment, contribua à diffuser dans les années quarante avec l'invention de la notion de négritude, dont l'objectif était de manifester un mouvement de repli identitaire destiné à réhabiliter l'homme noir et, plus généralement, à se défendre de la colonisation culturelle occidentale, responsable, notamment, de l'esclavage des populations originaires d'Afrique.<sup>137</sup>

Sous la plume de Glissant, le Tout-monde se dévoile comme le dépassement salutaire de la conception homogène de la nation et de la pensée de l'unicité qu'elle véhicule, où prévalent des critères associés à la permanence, à la séparation et à l'isolement, comme la race, la langue, le territoire, l'idée.<sup>138</sup> Le Tout-monde est présenté comme une utopie qui, se défendant des positions sectaires et de domination, exalte l'errance, la déambulation et le voyage, le souffle, le vent, le désordre, la traversée des frontières, la rencontre de l'autre, le mélange et la superposition identitaires, l'effacement de la suprématie du centre sur la périphérie, autant de notions que Glissant rassemble et désigne par le mot créole « drive », qui désigne la disponibilité du sujet par rapport à tous les types de migration possibles, une capacité à tracer des chemins vers différents lieux du monde. Disons que la drive est la pensée de réseau, par opposition

---

<sup>136</sup> GLISSANT ÉDOUARD, *Tout-monde*, Paris: Gallimard, coll. « Folio », 1993.

<sup>137</sup> Pour ces informations, nous renvoyons à FIGUEIREDO Eurídice, *A negritude de Aimé Césaire*, in: IDEM, *Construção de identidades pós-coloniais na literatura antilhana*, Niterói : EDUFF, 1998, p. 23-62.

<sup>138</sup> GLISSANT, op. cit., p. 548 et 555.

aux pensées de système. Elle est fragilité et disponibilité ; déplacement incessant, elle répugne à déclarer ou à décider de manière autoritaire et génère une conception originale de l'identité où rien, jamais, n'est fixé pour toujours ni défini à sens unique.

*Tout-monde* est une errance poétique dont la métaphore inspiratrice est le rhizome, que Glissant emprunte à Deleuze et à Guattari, les philosophes des *Mille Plateaux*.<sup>139</sup> L'identité y est vue, non pas comme une souche unique plantant ses racines à la verticale, mais plutôt comme une relation. Le texte invite à un changement de représentation, suggère de passer de la verticalité à l'étendue, qui annule tout rapport hiérarchique, d'isolement ou de concurrence, et débouche sur la rencontre : « La profondeur de la terre est dans son étendue, et sa hauteur chemine. Non, non, allez, n'ouvrez pas les yeux, imaginez toujours. La terre est un Chaos, le Chaos n'a ni haut ni bas, et le Chaos est beau ». <sup>140</sup> La métaphore de la mangrove ou de la mangrove textualise cette vision, faisant ressortir la beauté du chaos figuré par l'enlacement des êtres végétaux, divers et pluriels.<sup>141</sup> L'eau assume la même fonction et poétise la pensée archipélagique qui raccorde entre eux les îles et les continents éparpillés et séparés.<sup>142</sup> « Nos identités se relaient, et par là seulement tombent en vaine prétention ces hiérarchies cachées, ou qui forcent par subreptice à se maintenir sous l'éloge. Ne consentez pas à ces manoeuvres de l'identique... Ouvrez au monde le champ de votre identité ». <sup>143</sup> La pensée archipélagique rassemble dans la maille sans aucune différence ; fragile et attaquable, elle ne pèse ni n'opprime, est féconde en traces incertaines.<sup>144</sup> Les identités de racines sont remplacées par les identités de relations ; néanmoins, il ne s'agit pas d'un déracinement et il faut continuer de concevoir des racines, moins intolérantes et moins sectaires, qui diffusent les ramifications dans la direction des autres.

---

<sup>139</sup> Ibid., p. 63.

<sup>140</sup> Ibid., p. 61.

<sup>141</sup> Ibid., p. 62, 259 et 263.

<sup>142</sup> Ibid., p. 262, 268-269.

<sup>143</sup> Ibid., p. 185.

<sup>144</sup> Ibid., p. 557 et 564.

Nous pouvons en inférer, relativement à notre propos, que l'idée de nation acquiert un contenu où la culture est dissociée de l'État et de ses corollaires : une armée, une politique, une économie. Selon Glissant, il est possible d'exister comme identité sans exister comme force. L'idéologie du pouvoir et de l'autorité liés à l'identité doit faire place à des pensées d'ambiguïté et de non-certitude. Le Tout-monde résulte de la compréhension qu'il n'est pas nécessaire d'annihiler la culture de l'autre pour s'affirmer.

La notion d'étendue correspond à ce qu'aujourd'hui, les Québécois nomment parfois réseautage et que Glissant définit comme un raccordement des temps et des espaces, de tout ce « qui est partagé partout dans le Tout-monde ». <sup>145</sup> Il en résulte un mélange, « non par agitation mais par superposition », qui interdit le métissage, le délaïement ou l'effacement des différences. <sup>146</sup> La diversité du Tout-monde n'est ni le magma, ni la confusion où tout se perd. Le fait d'entrer dans la diversité du monde ne signifie pas une annulation mais une relation où les diverses cultures se rejoignent par-delà les distances spatio-temporelles. Il est possible de constater des points de contact, des lieux de passage. Ainsi, l'internationalisation du sport, de la gastronomie et du cinéma, les voyages, la métaphore poétique enrichissent le divers de l'équivalence et génèrent d'infinies équivoques entre les civilisations, présentes et passées. Voilà le bénéfice « ou l'avantage d'aller ainsi, loin avant que le trouble des peuples lève et se publie, sur la face éclairée de la terre ». <sup>147</sup>

La pensée de la relation est contextualisée, associée à l'ère contemporaine qui, plus que par le passé, fait se rencontrer les lieux de l'Histoire et du monde, jusqu'aux espaces sidéraux. Glissant explique que la rencontre des peuples et des cultures doit être un voyage de rencontre et non de découverte ou de conquête :

Laissez faire au voyage. Ou plutôt, partez de l'ailleurs et remontez ici, où s'ouvrent votre maison et votre source. Circulez par l'imaginaire autant

---

<sup>145</sup> Ibid., p. 208.

<sup>146</sup> Ibid., p. 329.

<sup>147</sup> Ibid., p. 294.

que par les moyens les plus rapides ou confortables de locomotion. Plantez des espèces inconnues et faites se rejoindre les montagnes. Descendez dans les volcans et les misères, visibles et invisibles. Ne croyez pas à votre unicité, ni que votre fable est la meilleure, ou plus forte votre parole. – Alors, tu en viendras à ceci, qui est de très forte connaissance : que le lieu s'agrandit de son centre irréductible, tout autant que de ses bordures incalculables.<sup>148</sup>

Observons que la source n'est pas éliminée ; sans qu'il faille renoncer à une identité originale, celle-ci vaut à la condition que l'ailleurs du monde y circule, éradiquant les notions de centre et de marge. La terre est ronde et il n'y a plus de bout du monde ni de « fantômes » périphéries.<sup>149</sup> « La procession des 'Là-bas' s'est soulevée en une tempête d'Ici'. Le Tout-monde est rayonnant d'Ici' qui se relaient. »<sup>150</sup> Ce rayonnement est dit d'obscurité plutôt que de lumière car, à la différence de la lumière propice à accentuer la différence, l'obscurité efface les frontières et ratifie l'impossibilité caractérisant tout effort destiné à les ériger. « Mais ils sont, ceux-là qui naviguent ainsi entre deux impossibles, véritablement le sel et la diversité du monde. Il n'est pas besoin d'intégration, pas plus que de ségrégation, pour vivre ensemble dans le monde et manger tous les mangers du monde dans un pays. Et pour continuer pourtant d'être en relation d'obscurité avec le pays d'où tu viens. »<sup>151</sup> Telle est la question : « Comment boire à la source sans en assoiffer les autres ? Comment consentir à l'autre, sans dénaturer l'eau de source que tu as bue et que tu boiras ? »<sup>152</sup>

Glissant met donc en garde contre l'impérialisme global qui, au nom de l'ouverture, cache des prétentions identitaires dont la civilisation de l'universel est l'hyperbole ou l'absolu, signifiant la fin des identités particulières et des cultures menacées. Or nul ne peut vivre en suspension dans un espace indéfini et la volonté

---

<sup>148</sup> Ibid., p. 31.

<sup>149</sup> Ibid., p. 42.

<sup>150</sup> Ibid., p. 578.

<sup>151</sup> Ibid., p. 324-325.

<sup>152</sup> Ibid., p. 514.

d'échapper au danger d'un no man's land justifie un tel ancrage identitaire, sans que soit niée pour autant la relation.

Quel est la clé de ce réseautage identitaire national préconisé par Glissant ? C'est l'imaginaire poétique, capable de concevoir l'utopie d'une totalité-monde à partir des traversées et des passages culturels. L'imaginaire poétique verbalise le désir de s'approcher de la totalité du monde et, qui sait, de la faire exister dans la réalité. Il correspond à une capacité de regard et de langage susceptible de contrer, voire de remplacer les anciennes visions, en associant le concept de monde au respect de sa totalité, c'est-à-dire de sa diversité et de sa multiplicité.

Glissant exprime ainsi le rôle important qu'est appelée à jouer la littérature dans l'invention des identifications collectives. La poésie est vue comme le contraire de la clôture et de l'enfermement, favorise la drive, le rêve et la rencontre sans même qu'il soit nécessaire de partir ou de traverser : « Il n'y a qu'à rester chez vous, tout ça dérive vers vous » ; « nous n'avons pas besoin de traverser sur des eaux, on est dans le pays même quand on est ailleurs ».<sup>153</sup> La poésie est donc voyage ; elle déboussole les langues, désobstrue les rivières, qu'elle nettoie de leurs pourritures, pour libérer dans nos esprits la route de la mer et de l'ailleurs.<sup>154</sup> Elle permet d'apercevoir « dans l'enchevêtrement des fils électriques tombés des grands pylônes comme autant de branches-racines, qui couraient la pente pour se planter à l'horizon ».<sup>155</sup> La poésie est ainsi présentée comme le vecteur de la pensée du Tout-monde, le langage permettant à l'imaginaire des cultures de s'inventer. Elle ouvre la voie d'une utopie globale où toutes les cultures se reconnaissent et se traversent sans que subsistent des cultures inférieures ou menacées. Elle invite à découvrir l'équivalence entre les paysages différents.

Le poète est celui qui « détrace » le Tout-monde pour « rencontrer combien de pays et les parcourir dans leur paysage et leur figuration et les mettre ensemble, pour

---

<sup>153</sup> Ibid., p. 471 et 491.

<sup>154</sup> Ibid., p. 543 et 577.

<sup>155</sup> Ibid., p. 64.



apprendre enfin comment la terre vient dans l'eau et le soleil dans la nuit ». <sup>156</sup> Il est aussi un « déparleur », mot que Glissant associe à l'action de rigoler ; déparler signifie, chez Glissant, un dérèglement et une subversion. La poésie est cette autre manière de voir le monde, un langage de l'imaginaire plus qu'une forme littéraire. <sup>157</sup> Le poète est donc un pacotilleur : « Que font les pacotilleuses ? Elles tissent la Caraïbe les Amériques, elles encombrant les avions de cette pagaille de cartons et de paquets » ; « elles relient la vie à la vie, par-delà ce que vous voyez, les radios portables de Miami et les peintures à la chaîne de Port-au-Prince, les couis ornés de San Juan et les colliers rastas de Kingston, elles transportent l'air et les commérages, le manger comme les préjugés, le beau soleil et les cyclones. Mais elles ne se croient pas mission. Elles sont la Relation ». <sup>158</sup>

La pensée du Tout-monde débouche ainsi sur la conscience que tous les peuples sont créoles et que les concepts de lignée et de filiation reposent sur une impossibilité : la source des commencements, on ne sait pas vraiment où on l'a laissée et on ne connaît pas suffisamment qu'elle est constituée d'une infinité de bouches d'eau qui débordent dans toutes les directions. <sup>159</sup> La barrique, réminiscence du tonneau des Danaïdes, métaphorise cette impossible remontée du temps des filiations. <sup>160</sup> C'est que le temps est tourbillon et l'infini, infinité : l'absence de linéarité temporelle et l'impossibilité de tracer la lignée justifient la conception d'une dispersion des identités. <sup>161</sup> L'auteur peut énoncer ainsi une théorie de la mémoire et de la trace qui, se substituant à la pensée du retour aux origines et aux exploits des ancêtres, préconise une identification où entre en jeu le divers, qui est cannibalisé, partant créolisé. <sup>162</sup>

Le concept de Tout-monde est une apologie du changement, la seule permanence envisageable ; l'idée de changement permanent déconstruit la conception

---

<sup>156</sup> Ibid., p. 207.

<sup>157</sup> Ibid., p. 408-409.

<sup>158</sup> Ibid., p. 545.

<sup>159</sup> Ibid., p. 108-109 et 352.

<sup>160</sup> Ibid., p. 425.

<sup>161</sup> Ibid., p. 463-467.

<sup>162</sup> Ibid., p. 280-281.

d'une identité fermée sur elle-même où la rencontre de l'autre ne peut pas avoir lieu en raison d'une logique de la force et de la conquête. Fruit d'une imagination poétique, une telle vision utopique tend à inverser le paradoxe d'une mondialisation ignorante des cultures qui la composent, ignorance que Glissant associe à la médiocrité, à la guerre et à la destruction. Nous pouvons dire qu'il tente de réhabiliter, en la réinventant, la notion de progrès, auquel les peuples sont en train de donner le jour :

Il y en a beaucoup, le sel de la Diversité, qui ont traversé les premiers, ils ont dépassé les limites et les frontières, ils mélangent les langages, ils démenagent les langues, ils transbahutent, ils tombent dans la folie du monde, on les traque du knout de l'identique, on les fouaille de la cravache de l'exclusif, on les refoule et les exclut de la puissance du territoire, ils vont au-devant de nous, leurs souffrances nous ouvrent des espaces nouveaux, ils sont les prophètes de la relation, ils vivent ce tourbillon, ils voient, loin devant, ce point fixe qu'il faudra dépasser une fois encore.<sup>163</sup>

*Tout-monde* est donc un texte exemplaire ; il laisse entendre le rôle que la littérature peut jouer un rôle dans la conjoncture nationale contemporaine. En 1997, Glissant publie *Traité du Tout-monde. Poétique IV*.<sup>164</sup> Cet essai développe la même thématique que celle de l'ouvrage précédent, en privilégiant toutefois la réflexion sur l'imaginaire et sur la forme d'écriture qui sous-tendent une *Poétique de la Relation*. Pour justifier celle-ci, Glissant présente une série de concepts, qui sont l'expression d'une impasse contemporaine à surmonter : l'Histoire linéaire *versus* la transhistoire, qui fait se croiser les histoires du monde dans l'espace et dans le temps et qui signifie la prolifération, l'accumulation et la répétition ; l'Étant qui s'appose *versus* l'Être qui se pose ; le multilinguisme *versus* le monolinguisme ; le multiculturalisme à l'américaine *versus* la créolisation.

Le récit n'est pas vu comme la meilleure forme de l'écriture car il occulte une infinie variété de styles au nom d'une universalité fausse. Le style doit ainsi favoriser la

---

<sup>163</sup> Ibid., p. 482.

<sup>164</sup> GLISSANT, *Traité du Tout-monde. Poétique IV*, Paris : Gallimard, coll. « NRF », 1997.

fragmentation et la superposition. Le poète doit « enrhizomer » son lieu dans la totalité et diffuser la totalité dans son lieu. L'écriture doit ainsi rechercher les contaminations sémantiques et géographiques et créer des formes de transversalités. La poésie a pour rôle de percevoir les traces du Tout-monde, qui sont ses convergences. La Poétique de la Relation vise à inventer une mondialisation où la totalité n'est pas l'universel et où les littératures signifient la terre que nous rapportons à l'ailleurs, et non le territoire dont nous fermons les frontières. Le territoire redevient terre.

### **2.23 - L'entrelacs national contemporain et sa formalisation francophone**

Le point de vue que Marc Quaghebeur suggère d'adopter pour interpréter le roman belge francophone fait voir les invariants d'une écriture romanesque originale. Un parcours parmi les récentes utopies francophones manifeste l'existence d'une parenté intellectuelle entre les penseurs des nations considérées. Tous ces discours théoriques nous semblent formaliser un nouveau langage national à partir de signifiants comme la bâtardise, le *trans*, le désintérêt par rapport au pouvoir, la reconnaissance de l'autre, le jeu entre l'histoire et la fiction de la nation, la valorisation du rire, le pluriel, les invariants de la diversité culturelle du monde, l'apologie de la trace, l'Histoire relativisée, le dynamisme des tensions entre l'Un et l'autre, la réhabilitation du passé et de l'espace originel. Ces signifiants nous paraissent inventer un nouveau code et un nouveau modèle du mythe de la nation.

Or l'invention de ce modèle, qui relève de l'hétérogène, révèle chez les auteurs francophones une conscience métalinguistique accrue. Nous percevons chez eux une importante propension au regard porté sur la formalisation du discours et sur les mécanismes langagiers, une observation attentive du code littéraire et même, parfois, un décodage idéologique de certaines situations d'énonciation. Glissant énonce les principes d'une poétique de la Relation fondée sur les contaminations sémantiques entre les cultures du monde et se méfie de l'univocité d'un genre comme le récit. Harel

reconstruit un concept d'habitabilité à partir de critères qui ressortissent à une poétique du métissage et de la migration. Ce faisant, il n'hésite pas à faire voir les faiblesses d'un discours sacrifiant à la mode et qui, en accentuant l'errance ou le non-lieu, rend difficile, voire impossible, la construction des appartenances spécifiques. Il met par ailleurs en garde contre les dangers pouvant découler de manipulations discursives insidieuses se donnant pour pluralistes. Quanghebeur définit les tendances de l'écriture romanesque en Belgique francophone dans ses rapports à l'Histoire et à son histoire de « petite-nation » composite.

Si les nations francophones sont un cas de figure unique dont les raisons historiques tiennent à la France et à son mode spécifique d'incarner le mythe de la nation, il est possible de concevoir que la présence d'une conscience métalinguistique accrue au sein de ces espaces résulte d'un processus d'invention nationale où les acteurs sont moins dupes des mécanismes qu'ils font intervenir pour représenter la nation. Peut-être leur position périphérique a-t-elle pour corollaires une clairvoyance agrandie, une connaissance de l'imposture inhérente au langage des mythes et, par voie de conséquence, une vigilance dont ne s'embarrassent pas les grandes nations.

La conscience métalinguistique est en tout cas propice à générer un langage national inédit et donc, un modèle mythique original. Nous voyons celui-ci comme un entrelacs, que nous différencions du modèle univoque. L'entrelacs, « ornement de motifs entrelacés, dont les lignes s'entrecroisent », renvoie à la création de la nation représentée : création d'une « poétique », invention d'un langage porteur de significations où s'incarne le mythe d'une nation. Nous percevons en effet plusieurs liens entre le langage de la nation et l'art. Un « entrelacs » est aussi un « réseau » et une « confluence » ; il peut être une « convergence », encore que ce terme tende à mettre en évidence une identité conquise plutôt que l'identification inventée dans la diversité.

De l'entrelacs né des travaux francophones étudiés ressort un évitement de la nation comme projet institutionnel et politique. Hormis les discours multiculturalistes et interculturalistes québécois, et à l'exception de brefs commentaires de Bouchard, les

auteurs mentionnés concentrent leur attention sur le versant culturel de la nation, le versant politique étant associé aux luttes de pouvoir et aux rapports hégémoniques. Cette évolution, qui démontre un changement de perspective par rapport au passé, d'une part, et par rapport aux grandes nations, d'autre part, est-elle redevable aux seuls espaces nationaux minoritaires ? À l'intérieur de ceux-ci, une dichotomie apparaît en tout cas, où le politique tend à jouer le mauvais rôle d'un centre auquel sont aliénées les périphéries. À cet égard, la suspicion québécoise touchant au multiculturalisme et à l'interculturalisme est évocatrice. Comme l'indique Keating, la nation cherche de nouvelles voies d'autonomie que l'État semble « problématiser » ; les nationalismes minoritaires joueraient un rôle important dans cette quête spécifique. Sous cet angle, la « nation » antillaise, prise dans le sens étendu que nous avons attribué au mot « nation », présente un cas de figure intéressant : sa réappropriation de l'appartenance indigène caraïbe renvoie la République française du côté de l'État et lui ôte sa représentativité nationale ; ce faisant, elle remet en question la France, sinon comme État, du moins comme État-nation.

Des auteurs mentionnés ressort enfin un nécessaire dépassement de la dichotomie ancienne entre les pôles ethnique et civique, qui ressortit à une conception essentialiste de la nation. Cette conception doit céder la place à une conception hybride dans laquelle il importe de ne pas radicaliser le seul versant civique, au nom d'une hybridité citoyenne qui risque de dissoudre ou de tuer les appartenances dans un *no man's land*. Ainsi, Harel et Glissant, dans un discours qui fait pourtant l'éloge de la transversalité, réhabilitent les origines : dans le faisceau de multiples appartenances, ils invitent à prendre en compte la référence aux racines. Le projet des francophonies culturelles que définit Quaghebeur démontre la même intention de ne pas voiler les particularismes des nations francophones au nom de la communauté de langue. Nous avons nous-même souligné l'importance de ne pas diluer le national dans le culturel pour parler des collectivités canadienne et francophone : une telle dilution obéit souvent à des mécanismes de domination. À la tension propre aux dimensions ethnique et

civique que le modèle de l'hétérogène intègre peut s'ajouter la tension entre les modèles de l'homogène et de l'hétérogène eux-mêmes, comme dans le cas de la Belgique francophone, qui associe les références au divers et à l'Un français.

Les repères théoriques et méthodologiques que nous venons de décrire dans ce chapitre vont orienter notre interprétation du champ littéraire belge francophone et d'un de ses romans.

3.

**LA REPRÉSENTATION DE LA NATION DANS LE CHAMP  
LITTÉRAIRE BELGE FRANCOPHONE CONTEMPORAIN**

« Bodewijn, de wijn, de vin / de vingt dju / Léopoldpotdevin »

Jean-Marie Klinkenberg, Théâtre d'opérations (poème sonore : chants, bruitages, cris éruptions), in : PICKELS Antoine et SOJCHER Jacques (org.), La Belgique toujours grande et belle, *Revue de l'université de Bruxelles*, 1998/1-2, Bruxelles : Complexe, 1998, p. 51.

Dans ce chapitre, nous désirons étudier l'invention du mythe de la nation dans l'espace belge francophone. Eu égard à la date de publication du roman que nous analyserons dans le chapitre 4, nous privilégions ici la période qui s'étend de la fin des années septante jusqu'à aujourd'hui. Des dissensions, qui dénotent un changement, voire une rupture, par rapport à l'ancien modèle national unitaire, se font voir entre des groupes ; elles ont pour enjeu l'accès de nouvelles représentations nationales au pouvoir symbolique et doivent être mises en rapport avec les réformes structurelles profondes qui se sont mises en place en Belgique entre 1970 et 1993.

Notre analyse concerne des discours produits par des intellectuels à l'intérieur de ce qu'il nous faut considérer comme le champ littéraire belge francophone. Nous n'interrogeons pas le texte littéraire proprement dit, qui est l'objet du chapitre 4, mais bien le système dans lequel il s'élabore et où il exerce lui-même un rôle spécifique. Partant des concepts définis par Jacques Dubois, nous étudions certains mouvements et certaines publications qui ressortissent aux instances du champ littéraire dites de « légitimation ». Dans le cas qui nous intéresse, ces instances ont pour objet explicite la représentation de la nation-Belgique. Comment les écrivains et les intellectuels des années 1976-2003 pensent-ils ce qu'ils sont ? Comment voient-ils l'espace national où ils se trouvent ? De quel métadiscours sont-ils les énonciateurs ? Durant cette période, des acteurs du champ littéraire – écrivains, critiques, sociologues et historiens de la littérature – se sont parfois articulés en des groupes éphémères et intermittents pour intervenir dans le débat touchant à la nation belge et théoriser sur les fonctions d'une littérature moins ignorante de ses rapports à l'idée d'appartenance nationale. Ce faisant,



ils interviennent dans le processus de définition et d'autonomisation du champ littéraire belge francophone. Nous percevons dans ces groupes la volonté de surmonter l'impasse occasionnée par le sentiment d'un décrochage par rapport à un pays qui, au même moment, se trouve être l'objet de transformations profondes sous la pression et sous l'action de factions politiques antagonistes favorables à la dissociation de l'État unitaire.

La nécessité de la part des intellectuels belges francophones de redéfinir une conception de leur appartenance nationale démontre, au sein de cet espace national spécifique, un mode original d'invention du mythe de la nation. Ce mode fait voir, notamment, une réinterprétation du modèle ancien, autrement dit une interrogation par rapport à sa légitimité et à son adaptabilité aux récents événements de l'Histoire. Il manifeste le processus jamais achevé de la construction de la nation.

Nous avons vu dans le chapitre antérieur qu'il faut concevoir un mythe de la nation. Barthes a montré que le mythe possède un langage spécifique dont il expose le fonctionnement. Pour l'interprétation des représentations nationales belges francophones que nous proposons ci-après, nous utilisons et adaptons certaines des catégories théorisées dans *Le Mythe aujourd'hui* et dont nous n'avons pas encore parlé.<sup>165</sup> Il convient donc, préalablement, de présenter brièvement quelques concepts définis par Barthes et d'expliquer la manière dont nous comptons les faire intervenir dans notre étude.

Étant un langage, le mythe relève d'une sémiologie. Toute sémiologie postule un rapport entre un signifiant et un signifié. Cette corrélation qui les unit constitue le signe. Or le mythe est un système sémiologique second dans la mesure où le matériau qui compose son pôle signifiant consiste en un ensemble de signes préexistants, qui sont des épisodes de l'Histoire, des événements de l'actualité, des comportements, des personnalités, des objets, des couleurs, des récits, des monuments. Parmi ces signes préexistants, nous pouvons inclure des mythes antérieurs. C'est à partir de leur

---

<sup>165</sup> BARTHES Roland, BARTHES Roland, *Mythologies*, suivi de *Le mythe aujourd'hui*, in : IDEM, *Oeuvres complètes*, vol. I, 1942-1965, Paris : Seuil, 1995, p. 681-719.

articulation qu'un langage se construit pour engendrer le mythe. Tout mythe est par conséquent un métalangage, c'est-à-dire un système sémiologique second.

Partant de ces prémisses que Barthes nous permet de formuler et revenant à notre objet d'étude - le mythe de la nation -, nous devons corriger et amplifier la définition que nous avons donnée ci-avant du « substrat objectif » du mythe de la nation. Nous avons dit qu'il désigne les événements de l'Histoire en tant qu'ils perdent leur valeur première et sont récupérés pour servir de signifiants à un mythe en train de s'inventer. Il convient de voir que ce substrat objectif n'est en fait qu'une partie de la forme signifiante, une partie importante dans la construction d'un mythe comme celui de la nation mais qui n'est pas exclusive. Nous devons considérer que le « substrat » du mythe de la nation n'est pas toujours un matériau « objectif » et qu'il peut s'ancrer sur un point de vue partial, donc subjectif, de la réalité, ce qui transparait dans le cas de signifiants comme les mythes anciens, les récits littéraires ou les interprétations de la science historique : de tels signifiants présentent une déformation qu'il faut considérer comme antérieure à celle que se prépare à mettre en oeuvre le mythe de la nation. Par ailleurs, indépendamment du mythe et de son langage, le fait de concevoir l'existence d'un substrat historique « objectif » repose de toute évidence sur une illusion puisque ce dernier ne peut pas faire l'économie d'une représentation. Pour entamer une interprétation des représentations nationales qui s'inventent dans une collectivité déterminée, il importe d'être conscient de tels mécanismes.

Selon Bouchard, le mythe est l'auxiliaire de la raison et vient au secours des collectivités pour les aider à surmonter des situations de crise.<sup>166</sup> Par rapport à une situation contradictoire donnée, s'il est complice de tensions créatrices, le mythe est « organique » ; s'il résorbe l'impasse dans la confusion et l'inhibition, il est « équivoque » ou « fragmentaire » ; s'il invoque l'essence idoine pour éviter l'ambiguïté, il est « radical ».

---

<sup>166</sup> BOUCHARD, BOUCHARD, *La Pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*, Montréal : Boréal, 2004, p. 13-14.

Nous ajoutons que notre tâche s'avère ambiguë dans la mesure où, pour étudier et expliquer ce qui relève des représentations, il nous faut nous extraire le plus possible de celles-ci et essayer de les observer indépendamment du lieu d'où nous venons et d'où nous parlons, et qui pourrait, si nous n'y prenons garde, entamer l'objectivité que requiert notre position de chercheur.

### **3.1 - Une présentation du substrat**

Nous présentons ci-dessous quatre éléments qui, dans la mesure où ils lui servent de signifiants, nous paraissent conditionner l'invention contemporaine du mythe de la nation en Belgique francophone, moyennant des déformations qu'il nous appartiendra d'identifier et de commenter plus loin. Ces éléments ressortissent au champ littéraire ou, plus largement, au champ social, mais seulement dans la mesure où ce dernier exerce un rôle sur les discours du champ précédent.

#### **3.11 - Le modèle mythique ancien**

Notre objectif n'est pas de présenter une histoire de la Belgique, mais bien d'interpréter la première représentation nationale belge, qu'elle a d'ailleurs déterminée et dans le signifiant de laquelle elle est entrée.<sup>167</sup> Par ailleurs, nous n'avons pas la prétention d'analyser en profondeur ce premier modèle national, qui ne nous intéresse qu'en tant qu'il constitue un des éléments composant le substrat d'un nouveau mythe de la nation en Belgique. La présentation qui suit est dès lors succincte.

---

<sup>167</sup> Pour des informations sur l'histoire de Belgique, nous renvoyons aux ouvrages suivants : DUMONT Georges-Henri, *Histoire de la Belgique*, Bruxelles : Le Cri, 2000-2001 ; STENGERS Jean, *Les Racines de la Belgique. Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, tome 1, Bruxelles : Éditions Racine, 2000. Nous avons en outre synthétisé une histoire de la Belgique : BOXUS Dominique, *Une Étude d'« Orlanda », roman belge francophone contemporain de Jacqueline Harpman*, dissertação de Mestrado, Porto Alegre : UFRGS, 2002, p. 12-49. La plupart des informations historiques que nous mentionnons dans cette partie ont comme sources ces travaux ; le cas échéant, nous indiquons la référence qu'il convient de considérer.

Le juriste et critique littéraire Edmond Picard propose en 1897 une définition du Belge qui s'inscrit dans la lignée des conceptions de Herder et de Renan, dont elle est d'ailleurs contemporaine.<sup>168</sup> Cette définition postule l'existence d'une âme belge à partir d'un ensemble de critères ethniques et civiques où interviennent les composantes latine et germanique de la population.<sup>169</sup>

L'Âme belge ! Le Français qui vient du sud, l'Allemand qui arrive de l'est la discernent promptement, sinon dans son étimologie et ses origines, au moins dans ses fins, sa téléologie. L'Allemand en Belgique se croit déjà dans un vague midi, en route pour la Provence ; le Français se croit déjà plus ou moins dans le nord, vers les latitudes de la Scandinavie. [...]. Tâchez de la voir en l'intime mixture où la clarté linéaire française est estompée par la sentimentalité vague allemande, où l'élégance latine s'invigore au contact de la rusticité germanique, où la finesse s'alourdit d'abondance, où la bonhomie s'achève en malice un peu grosse, où la vaillance dédaigne les empanachements, où les dehors sont sans raffinement tandis que le dedans recèle des aptitudes inépuisables à saisir, ressentir, exprimer toutes les nuances du coloris et de la pensée. Tâchez de la voir !<sup>170</sup>

Picard insiste clairement sur le caractère positif du dualisme qui compose, selon lui, une communauté de nature.

Pour comprendre les implications profondes de cette conception unitaire de la Belgique, il s'impose de faire abstraction d'événements postérieurs qui conduisent l'État-nation à sa dissociation. Idéalement, il conviendrait d'interpréter les documents d'époque. Cela s'avère impossible dans le cadre de ce travail. Pour essayer de situer la conception de Picard dans la réalité de son temps, nous nous sommes reporté à certains

---

<sup>168</sup> Nous plaçons la définition du Belge selon Picard comme point de départ symbolique de la première identification nationale belge, mais nous sommes conscient que des oeuvres la préparent – nous pensons par exemple à *La Légende d'Ulenspiegel* de Charles De Coster (1867). La conception de Picard est donc aussi un aboutissement.

<sup>169</sup> Nous rappelons qu'à cette époque, les cantons rédimés ne font pas encore partie de la Belgique: ils ne le seront qu'au terme de la Première Guerre mondiale. La reconnaissance de l'allemand comme langue officielle date de 1932. L'élément germanique dont il est ici question renvoie donc seulement à la Flandre.

<sup>170</sup> PICARD Edmond, L'âme belge, in : FRICKX Robert et KLINKENBERG Jean-Marie, *La Littérature française de Belgique. Textes et travaux*, vol. 6, Bruxelles/Paris : Nathan/Labor, 1980, p. 14.

travaux d'historiens. Nous avons constaté que les opinions de ceux-ci sont souvent divergentes.

Ils admettent que la Constitution belge de 1830 est rédigée en français et reconnaît la liberté de langue ; qu'à partir de 1840, un mouvement flamand s'amorce, qui réclame l'acceptation du flamand comme langue officielle ; que dans les faits, il n'existe pas d'homogénéité linguistique flamande car le flamand est un dialecte et présente une diversification géographique importante ; que des lois linguistiques sont votées entre 1873 et 1883, qui permettent l'usage du flamand en matière de justice, d'administration et d'enseignement ; que la loi d'égalité linguistique entre le français et le néerlandais date de 1898 ; que parallèlement aux revendications flamandes, un mouvement wallon naît à Bruxelles dans les années 1880.

Au dire de certains historiens, ces mouvements des communautés linguistiques sont un réflexe de survie qui prouve que la Belgique de 1830 est un État-nation artificiel et donc appelé à se séparer. D'autres sont plus nuancés. Ils expliquent qu'en 1830, il n'y a pas de rivalité entre Flamands et Wallons, qui cohabitent dans la différence. La Révolution belge est la preuve d'un même sentiment national dont les sources sont antérieures à l'indépendance.

Ces divergences entre les historiens découlent souvent d'interprétations *a posteriori* qu'il semble difficile d'éviter. Objectivement, nous pouvons admettre qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les classes dominantes de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles ont pour langue le français. Dans ces catégories sociales, ce dernier joue le rôle de langue vernaculaire et, dans la majeure partie des cas, de langue maternelle. L'usage de parlers roman et germanique ressortit d'une frange importante de la population, mais qui se trouve en grande partie exclue de la société : elle n'a pas droit au vote. La diglossie structurelle est donc indéniable en Belgique, mais elle ne devient problématique qu'au début du siècle suivant. La déconstruction de l'État-nation s'amorce clairement après la Première Guerre mondiale. Ainsi, en 1881, le flamingant Henri Conscience récite le couplet d'un poète de Mons : « Flamands, Wallons, ce ne sont là que des prénoms ;

Belges est notre nom de famille »<sup>171</sup> : il semble que les flamingants de l'époque ne sont pas anti-belges. De la même façon, le mouvement wallon ne devient une force de combat politique qu'au cours du siècle suivant.

Il est malaisé de se faire une idée exacte des capacités d'homogénéisation du français en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle. Selon Jean Stengers, en Flandre, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, cette langue s'insère dans certaines couches de la population plus profondément que partout ailleurs en Europe au même moment. Cette pénétration va au-delà de l'aristocratie, la bourgeoisie s'étant laissée gagner à l'usage du français :

La Flandre est la seule région de l'Europe où la langue française soit descendue jusque dans la classe bourgeoise. Elle est la seule région de l'Europe où des commerçants, des professeurs, des fonctionnaires de rang moyen aient pu dire au XIX<sup>e</sup> siècle ce qu'un aristocrate russe déclarait à Anatole Leroy-Beaulieu : « Depuis vingt-cinq ans que je suis marié, je ne sais si j'ai deux fois parlé à ma femme dans la langue du commun ».<sup>172</sup>

Toujours selon Stengers, la francisation de la Flandre s'accroît par la suite, notamment durant les vingt années de régime français. Suivant la logique de ces informations, nous devons postuler que la Belgique de 1830 possède une culture « une ». Les classes supérieures d'expression française de Flandre et de Wallonie en sont le ciment. Un tel substrat objectif justifie la présence d'une âme belge dans l'invention du mythe de la nation-Belgique.

Toutefois, dans un important ouvrage consacré au français de Belgique, nous lisons que cette langue connaît un important déclin en Flandre au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'une francisation s'opère à partir de l'aristocratie à partir de 1750 sous la domination autrichienne. Elle devient massive sous le régime français. « À partir de

---

<sup>171</sup> Le terme « flamingant » sert à désigner, en Belgique, les membres du mouvement flamand. La citation prêtée à Henri conscience est extraite de : STENGERS Jean, *La déconstruction de l'État-nation : le cas de la Belgique, Vingtième siècle*, n° 50, Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, avril-juin 1996, p. 48.

<sup>172</sup> STENGERS, *Les Racines de la Belgique*, op. cit., p. 162 et IDEM, *La déconstruction de l'État-nation*, op. cit.

1870, sous l'impulsion du mouvement flamand, on assiste à un recul constant et accéléré du français ». En Wallonie, territoire francophone originaire, le français se trouve implanté depuis le Moyen-Âge, à côté des dialectes wallon, lorrain et picard.<sup>173</sup> L'ouvrage n'explique pas le processus d'émergence du néerlandais au XIX<sup>e</sup> siècle ni n'évalue avec précision le retrait du français et la période exacte attestant l'existence d'un véritable antagonisme entre francophones et flamands.

De telles imprécisions expliquent que le premier modèle national belge fait aujourd'hui l'objet d'interprétations différentes. Il faudrait étudier la question avec un maximum d'objectivité, ce que nous ne pouvons pas faire dans le cadre de ce travail. Pour *éclairer* davantage la définition de Picard, nous ajoutons qu'elle appartient à une période qui vient de voir l'engendrement d'une première entreprise d'explication historique « globale » de la singularité du corpus littéraire belge francophone.<sup>174</sup> Il s'agit probablement de la première émergence d'un champ littéraire francophone non français.<sup>175</sup> En effet, une littérature belge d'expression française y est singularisée par la référence à la Flandre, qui est présentée comme l'infusion originale d'un sang étranger dans la langue française. Des noms d'écrivains flamands francophones comme Eekhoud, Verhaeren, Maeterlinck et De Coster sont mis en évidence, associés à la présence d'une thématique des canaux et des villes flamandes. Des traits de style sont mis en rapport avec la tradition des vieux maîtres de la peinture belge. L'opération consiste donc à donner à la littérature belge une coloration « indigène ». Dans son analyse de ce mouvement, Marc Quaghebeur fait voir que les discours produits dans le

---

<sup>173</sup> BLAMPAIN Daniel, GOOSSE André et KLINKENBERG Jean-Marie, *Le Français en Belgique*, Louvain-la-Neuve : Duculot, 1997, p. 259-260 et p. 3-78.

<sup>174</sup> Cette première entreprise est étudiée par Marc Quaghebeur ; voir : Les écrivains belges, la littérature et la langue française, in : QUAGHEBEUR Marc et SAVY Nicole (dir.), *France-Belgique (1814-1914). Affinités - Ambiguïtés*, Actes du Colloque des 7, 8 et 9 mai 1996, Bruxelles : Labor, 1997, p. 491-528.

<sup>175</sup> Haïti et la Suisse sont les deux autres champs littéraires qui émergent au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu que Marc Quaghebeur considère *La Légende d'Ulenspiegel* comme le premier roman francophone. Il pense que les oeuvres majeures autonomisées existent en Belgique plus tôt que dans les autres francophonies. Sa vision est révélatrice d'un métadiscours actuel sur les Lettres belges dans le champ littéraire belge.

champ littéraire belge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle accouchent d'un modèle national où la collectivité « fait l'économie de l'État-nation à l'époque moderne, tout en existant ».<sup>176</sup>

Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure ce modèle national vise moins à surmonter artificiellement l'impasse d'une disparité ethnique qu'à ratifier le sentiment d'une homogénéité ancrée sur la diversité, ce qui serait assez novateur pour l'époque et que nous pourrions mettre en rapport avec le modèle de l'hétérogène théorisé antérieurement. Ce que nous connaissons du texte de Picard met en évidence que la cohabitation de deux peuples n'y induit pas la fusion, l'oubli ou l'effacement, mais plutôt l'addition. Les concepts de « race » et de « génie du peuple » sont en vogue à cette époque et nous observons que, pour Picard et pour les autres écrivains cités par Quaghebeur - Nautet, Mockel et Destrée -, l'âme belge résulte d'une identification qui s'articule à la Flandre, à la Wallonie et aussi à la France, dont elle atténue la rigueur trop classique et le côté « sang bleu ». La bâtardise est ainsi valorisée par Francis Nautet, qui tire argument de la grandeur de la France et de l'Angleterre, deux nations aux lointaines origines métissées. Le caractère flou ou ambigu du premier modèle pourrait de la sorte, selon la terminologie de Bouchard, non pas désigner un modèle « équivoque » ou « fragmentaire », mais signifier l'originalité d'une représentation qui associe, sans les neutraliser, l'homogénéité et l'hétérogénéité. Dans ce sens, et en dépit de son ambivalence, nous pensons qu'il pourrait s'agir d'un modèle mythique « organique ». Bien que contemporain du discours prononcé à la Sorbonne par Renan, le modèle belge unitaire n'occulte pas la dimension ethnique ni ne rend incompatibles les concepts de nation et de diversité. L'âme belge, où convergent les concepts de métissage et de génie populaire, semble réconcilier l'hétérogénéité et l'homogénéité dans un modèle qui associe, sans les confondre ou les opposer, la communauté ethnique herdérienne et le métissage renanien pour engendrer la conception d'une communauté de nature.

---

<sup>176</sup> QUAGHEBEUR, Les écrivains belges, op. cit., p. 518.



Deux interprétations du premier modèle existent donc et nous balançons entre la conception d'une homogénéité belge menacée dès les origines – le modèle équivoque - et une homogénéité justifiée par l'Histoire – le modèle organique. Dans le premier cas de figure, nous devons considérer que la définition de Picard et des écrivains de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle vise, au moyen d'un artifice et dans la mesure de l'impossible, à rendre la Belgique conforme aux critères de l'État-nation canonique. Dans le deuxième cas, ce n'est pas sous une forme moins ambiguë que celle-ci se fait voir, mais l'ambiguïté de la représentation serait correspondante à celle de la réalité historique des premières années de la nation.

### **3.12 - Le mouvement wallon**

Nous allons ébaucher un portrait du « mouvement wallon ». Ce dernier intervient en effet comme une référence constante dans les discours produits aujourd'hui par les acteurs du champ littéraire pour définir une appartenance wallonne. Son nom apparaît en outre de manière récurrente dans les travaux des historiens de la Belgique, sans que ces derniers l'explicitent toujours très clairement. Ce flou ressortit sans doute au fait que la prise en compte de la Wallonie comme objet d'une étude historique spécifique est récente, ce dont se plaignent parfois les acteurs du champ wallon. Nous ne prétendons nullement atteindre à l'exhaustivité. Nous souhaitons présenter, non sans une relative superficialité, les principales caractéristiques d'un mouvement qui, depuis les années quatre-vingts, s'avère incontournable pour une compréhension des lettres belges francophones et de la représentation nationale qu'elles mettent en oeuvre.

Le mouvement wallon, qui continue d'agir et d'exercer une influence aujourd'hui, correspond à un ensemble d'initiatives - congrès, commissions, journaux, publications, assemblées, partis politiques, groupes d'études - soucieuses de promouvoir

une Wallonie autonome.<sup>177</sup> Nous avons choisi d'étudier la période qui précède la Belgique fédérale, soit l'intervalle qui va de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années soixante. Nous constaterons que de nouvelles représentations nationales y sont formulées : le mythe de la nation est un processus mouvant et incessant. Toutefois, en raison de leur caractère éphémère, nous les intégrons au substrat plutôt qu'aux modèles qui, plus tard, feront l'objet d'une reconnaissance et se trouveront, dans une certaine mesure, légitimés.

Un premier congrès wallon voit le jour à Bruxelles en 1890. Il invite à « ouvrir les yeux sur tous les dangers du mouvement flamingant ».<sup>178</sup> Le choix de Bruxelles comme siège d'un mouvement wallon va de soi à cette époque puisque beaucoup de Wallons se sont installés dans la capitale. Certains esprits se sont même plu à ne point douter qu'elle fût leur seule conquête. Trois autres congrès wallons sont organisés à Bruxelles entre 1890 et 1897. Les Wallons de Wallonie y sont minoritaires et les préoccupations des congressistes touchent principalement à la question linguistique, qui intéresse Bruxelles autant que les villes wallonnes. Plusieurs sociétés francophones y sont représentées, de Bruxelles, de Wallonie et de Flandre. Soucieuses de préserver l'unité de la Belgique, elles préconisent le maintien du français comme seule langue officielle du pays. Elles s'interrogent sur l'utilité du néerlandais dans les écoles de Wallonie et sur son importance dans le monde du travail. Ces premiers débats sont donc principalement d'ordre culturel, notamment littéraire, et reflètent l'idéologie des classes dominantes en Belgique. Il faut observer que la date choisie pour l'organisation du premier congrès wallon est le 21 juillet, jour de la fête nationale belge : cela démontre l'état d'esprit des congressistes, qui sont attachés à l'unité de la nation.

Les congrès suivants, de faible participation bruxelloise, sont appelés liégeois ; ils sont organisés entre 1905 et 1913 et manifestent, à une époque où progressent les

---

<sup>177</sup> Les informations sur le mouvement wallons proviennent de : ORBAN Christophe, *Chronologie critique du mouvement wallon*, mémoire de licence en Science politique et Administration publique, ULg, 1995-1996. Les informations sur le cadre historique où s'inscrivent les épisodes du mouvement wallon proviennent de : BOXUS, op. cit., p. 11-49.

<sup>178</sup> ORBAN, Ibidem, p. 7.

intentions pangermanistes du Kaizer, une plus forte résistance par rapport au mouvement flamingant. Sans que soit remise en cause la Belgique, les congressistes affirment simultanément une sympathie pour la France, un refus d'accueillir le néerlandais en Wallonie et un souhait d'imposer le français aux Flamands. Toutefois, ces congrès ont un caractère provincial : les trois quarts des participants sont des Liégeois et ne sont donc pas représentatifs de toute la Wallonie, encore moins de la Belgique francophone. Le manque de représentativité transparaît aussi dans le fait que les congrès liégeois, qui se disent pourtant apolitiques, sont boudés par les catholiques wallons.

Un tournant se fait sentir en juillet 1912, date où le congrès wallon cesse de tourner dans l'orbite de la Belgique unitaire. La séparation de la Wallonie et de la Flandre y est débattue. Le mois suivant, le politicien socialiste wallon Jules Destrée publie une lettre adressée au Roi, où il déclare : « Sire, il n'y a pas de Belges ». Le député y exprime l'idée d'une nation unie mais divisée en deux peuples. La même année, un emblème wallon est choisi. Or l'entreprise s'avère difficile : le mot « Wallonie » est encore récent – il remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle - et désigne un territoire aux limites floues. Le symbole retenu est le coq, qui fait voir des tendances francophiles. Le troisième dimanche de septembre est décrété « jour des fêtes de Wallonie », pour célébrer la contribution wallonne à la Révolution de 1830.

L'évolution postérieure du mouvement wallon fait voir une prise de distance par rapport à Bruxelles et la revendication d'une autonomie politique. La capitale devient, aux yeux des Wallons, un motif de rejet qui semble avoir un lien avec la présence flamande néerlandophone au sein des institutions gouvernementales.<sup>179</sup> Culturellement, Bruxelles et la Wallonie ne sont plus unis comme par le passé. En 1929, un *Compromis des Belges* est voté entre les socialistes wallons et flamands pour officialiser l'unilinguisme de la Flandre et de la Wallonie. Bruxelles est exclue des débats. « Nous avons nous Wallons, fait cette concession d'admettre qu'en principe le néerlandais était

---

<sup>179</sup> La Loi d'Égalité des langues française et néerlandaise date de 1898 et a institué le bilinguisme de l'État belge.

la langue à employer en Flandre, les Flamands nous ont fait cette concession de répudier le bilinguisme en Wallonie »<sup>180</sup> Cette citation de Jules Destrée laisse entendre que les francophones de l'époque se sentent en position de supériorité culturelle. Faut-il penser que les Wallons ont la nostalgie de l'ancienne Belgique et de la position dominante qu'y occupaient les francophones ? Une chose est claire : ils contribuent à inventer une nouvelle représentation du peuple belge.

Pour nous en rendre compte et pour comprendre les raisons de l'exclusion de Bruxelles, nous citons un texte publié par le socialiste wallon Jules Destrée en 1923 et qui nous paraît révélateur d'un état d'esprit en train de voir le jour dans le champ wallon de l'époque. Le livre s'intitule *Wallons et Flamands* et consacre un chapitre à la présentation de « la cité des métis » – Bruxelles –, la seule ville véritablement belge « à laquelle ne convient comme drapeau ni le lion de Flandre ni le coq wallon ».<sup>181</sup> La capitale y est moins que le symbole ou la synecdoque de la Belgique : « Bruxelles, c'est la Belgique ». Au-delà de cet espace, les Belges n'existent pas. Les métis bruxellois sont une population qui porte le souvenir des dominations étrangères du passé, troublée dans le présent par les afflux cosmopolites. Ils sont aussi une bourgeoisie éclatante qui, pour préserver son prestige et sa primauté, dédaigne les revendications provinciales wallonnes et flamandes et persiste dans l'ignorance de l'« antinomie belge ». « Ils ne comprennent rien à nos colères et à nos inquiétudes. Puisque la mixture belge s'est bien faite à Bruxelles, pourquoi n'en serait-il pas de même dans tout le pays ? » Destrée propose ainsi une lecture politique de la définition globale de Picard : « On a même, à Bruxelles, essayé de formuler une philosophie pour justifier définitivement l'hégémonie des métis ». Il affirme la filiation de ses propres idées avec les conceptions formulées en 1897 par deux contemporains de Picard : Mockel et Nautet. Est-ce une récupération wallonne des deux écrivains nés en Wallonie ? Y a-t-il une réelle parenté idéologique entre Destrée et ceux-ci ? Il conviendrait de vérifier que Destrée ne détourne pas le sens

---

<sup>180</sup> DESTRÉE Jules, cité par ORBAN, op. cit., p. 18.

<sup>181</sup> DESTRÉE Jules, La cité des métis, in: IDEM, *Wallons et Flamands. La querelle linguistique en Belgique*, Paris : Plon, 1923, p. 117-133.

des sources qu'il invoque. L'auteur ajoute que « le métis est insensible à l'appel de la race, à l'amour de la terre et des aïeux », puis termine curieusement son réquisitoire par des phrases où ce qui aurait dû être une concession faite à la valeur des Bruxellois devient un aveu, presque un cri du coeur qui réintègre la capitale dans le concept d'un « chez nous » :

Au surplus, si j'insiste sur cette psychologie, ce n'est pas pour la blâmer de façon absolue. Elle peut avoir sa grandeur. Si la masse de la population bruxelloise est sans originalité et sans âme, et s'accommoderait, je crois, d'une tyrannie qui lui assurerait quelque bien-être, ce qui est assez vil, il s'y forme, depuis un quart de siècle, une aristocratie intellectuelle dont l'esprit est attentif à toutes les manifestations de l'intelligence, de la science et de l'art, en Europe et dans le monde, et ceci est assez beau. Bruxelles est en relations constantes avec Paris, Londres, Berlin, Amsterdam et Rome ; il est peu d'orateurs, d'artistes, d'hommes publics de France qui ne soient venus, entre deux express, se faire applaudir chez nous.<sup>182</sup>

La représentation nationale de Destrée se construit donc dans la logique des conceptions de Herder et de Renan, c'est-à-dire dans la logique du modèle de l'homogène. L'impureté y est clairement dénoncée selon un raisonnement dont il convient de reconnaître le caractère raciste. L'idée d'un sentiment national « belge » y est annulée en faveur d'une théorie qui accentue le cosmopolitisme de la population ; paradoxalement, les Wallons et les Flamands sont lavés des mélanges ethniques liés au passé espagnol, autrichien, français ou hollandais. Dans la conclusion du chapitre transparaît une ambiguïté typiquement belge puisque l'auteur ne cache pas la fierté d'une appartenance où convergent Bruxelles et l'Europe.

Le texte de Destrée permet de comprendre les raisons politiques et économiques d'une marginalisation de la ville de Bruxelles, qui monopolise le pouvoir et dont les Wallons ne se sentent pas reconnus. À cet égard, un consensus rassemble les Wallons et les Flamands contre la capitale, bien que pour des motifs différents. Les Flamands sont

---

<sup>182</sup> DESTRÉE, *ibidem*, p. 133.

opposés à toute forme de domination francophone au nom d'un nationalisme culturel et linguistique. Les Wallons ne remettent pas en question la langue et la culture françaises, qu'ils défendent au contraire contre la menace flamande. Leur combat est moins nationaliste que défensif ; il ne s'explique pas sans l'existence de son rival flamand. L'affirmation d'une identification wallonne de type ethnique se fait voir, à laquelle Bruxelles sert de repoussoir. Destrée fait ressortir la flamandisation de la capitale, qui partage aussi la langue et la culture françaises avec la Wallonie, au moyen de statistiques répertoriées dans deux tableaux qui concernent les années 1866-1920. Nous n'avons pas les moyens de vérifier l'objectivité des chiffres mentionnés pour évaluer la construction réalisée par le député wallon.<sup>183</sup> Ce qui nous intéresse davantage est l'existence d'une représentation nationale en rupture avec le modèle ancien.

En 1945, un neuvième congrès national wallon se tient à Liège, où 1.500 personnes votent l'intégration au texte de la Constitution du droit de sécession de la Wallonie. En réalité, une majorité se manifeste en faveur d'une réunion à la France, mais un deuxième tour fait émerger un vote de raison pour une Wallonie autonome. À mesure que grandit la conscience wallonne, la France devient un symbole d'identification utilisé pour rivaliser avec le nationalisme flamand.

En 1946, un dixième congrès, organisé à Charleroi, réitère la volonté de sécession, justifiée par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En pleine Question Royale<sup>184</sup>,

---

<sup>183</sup> C'est une recherche qu'il vaudrait la peine de mener. Nous nous y sommes essayé. Nous avons perçu que le français est en progression à Bruxelles et dans la zone périphérique. Dans ce sens, il renverse le flamand, qui était majoritaire en 1866. Le flamand est en baisse à Bruxelles mais grimpe dans les communes avoisinantes. Le bilinguisme triomphe partout et démontre une nette progression. Nous en inférons que le flamand entrave la progression du français et provoque une résistance par rapport à une évolution que Destrée souhaite plus clairement francophone. Ces considérations que nous émettons demeurent hypothétiques et ne nous permettent pas, à ce stade, d'infirmer ou de confirmer les positions de Destrée.

<sup>184</sup> À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'intégrité du roi des Belges, Léopold III, est contestée par une partie de son peuple. On lui reproche d'avoir fait cavalier seul en refusant de suivre ses ministres dans l'exil en Angleterre en mai 1940. On lui reproche aussi son deuxième mariage en 1941 avec Lilian Baels – qui devient par la suite Princesse de Réthy –, parce qu'il a lieu pendant la guerre, alors que les hommes étaient dans des camps de prisonniers en Allemagne, et parce que le peuple adulait sa première femme, Astrid, morte dans un accident de voiture en 1935. Des rumeurs concernant une douteuse rencontre entre le roi et Hitler sont également propagées. La Belgique frôle la guerre civile et le roi abdique en 1951 en faveur de son fils Baudouin.

un onzième congrès se prononce, avec une majorité de soixante pour cent, contre le Roi Léopold III ; elle propose de séparer la Belgique en deux royaumes : la Wallonie, placée sous la couronne de Charles qui, à cette époque, est le Prince Régent, et la Flandre, placée sous la couronne de Léopold III.

Entre 1952 et 1953, un nouvel accord entre les Flamands et les Wallons a lieu, qui continue d'exclure les Bruxellois. La communautarisation de la Belgique et la délimitation de la frontière linguistique séparant les deux peuples en sont les principaux enjeux. Au cours du congrès de 1959, les socialistes wallons votent le principe d'un fédéralisme régional à trois, qui signifie l'autonomie politique des Flamands, des Wallons et des Bruxellois.

Durant l'hiver de décembre 1960 à janvier 1961, une grève générale a lieu en Belgique. Les Wallons sont conscients du déclin économique de leur région et de la perte de leurs outils et de leurs profits. Ils essayent de démontrer l'urgence d'un traitement spécial réservé à la Wallonie. Or les Flamands abandonnent la lutte plus rapidement que les Wallons, qui se sentent abandonnés. Ces événements précipitent la désagrégation et la division des partis politiques nationaux : le parti libéral se scinde en 1968 et le parti socialiste, en 1974 ; des partis fédéralistes et linguistiques voient le jour : le RW - Rassemblement Wallon – et le FDF – Front Démocratique des Bruxellois Francophones.

### **3.13 - La Nouvelle Belgique**

Nous présentons succinctement le cadre historique de la Nouvelle Belgique.<sup>185</sup> L'État belge unitaire de 1830 se transforme sous la pression des nationalismes qui se sont développés en son sein et que la forme d'un État-nation homogène ne satisfait plus. Il s'agit d'un fédéralisme de dissociation, qui conduit à répartir entre plusieurs collectivités des compétences et des moyens qui étaient initialement confiés à la seule

---

<sup>185</sup> En plus des sources mentionnées dans cette partie, nous renvoyons à BOXUS, op. cit., p. 25-27 et 46-49.

responsabilité des autorités de la nation-Belgique.<sup>186</sup> La Belgique fédérale voit le jour au terme de trois révisions successives de la Constitution : 1970/1974, 1980 et 1988. Elle est un exemple de ces configurations nationales nouvelles théorisées par Keating.

D'emblée, dans les nouvelles institutions belges, un phénomène attire l'attention : la séparation entre la « Communauté française » et la « Région wallonne ». Contrairement aux Flamands, qui ont rassemblé la « Région flamande » et la « Communauté néerlandophone » en une seule et même institution ayant son siège à Bruxelles, les francophones de Wallonie et de Bruxelles ne sont pas arrivés à constituer une région wallonne coïncidant avec une communauté de langue française, en raison de dissensions qui n'existaient pas préalablement et ne sont apparues clairement qu'au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'impossible amalgame de Bruxelles et de la Wallonie tient en outre au fait que, sur le territoire wallon, existe une communauté germanophone depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Ce groupe linguistique, qui correspond à 65.000 habitants, possède aujourd'hui un gouvernement autonome – la « Communauté germanophone » - qui a son siège à Eupen ; théoriquement, il pourrait déboucher un jour sur une quatrième région.<sup>187</sup> Il existe donc actuellement trois institutions francophones distinctes en Belgique : la « Région bruxelloise » et la « Communauté française », qui ont leur siège à Bruxelles, et la « Région wallonne », qui a son siège à Namur. Les francophones de Bruxelles sont nombreux – près de 85 % - et refusent évidemment d'être assimilés aux Wallons :

Il y a 3,2 millions de Wallons, il y a 4 millions de francophones – si l'on tient compte de quelque 800.000 Bruxellois francophones. Ce rapport de 3 à 4 indique à suffisance que les francophones de Bruxelles représentent un quart de la population de la Communauté française; ils font entendre des préoccupations spécifiques qui peuvent, en certaines circonstances, entrer en concurrence avec celles de la population wallonne. Cette situation explique sans doute qu'ait été maintenue, dans la région de langue française, la dualité des institutions régionales et

---

<sup>186</sup> DELPÉRIÉ Francis, *Le Nouvel État belge*, Bruxelles: Labor, 1986, p. 143.

<sup>187</sup> Ibidem, p. 82.



communautaires. Sur un même territoire, deux types d'institutions sont donc appelées à agir côte à côte.<sup>188</sup>

Tel est le cadre historique de l'espace belge francophone contemporain.

### **3.14 - La conception de Michel Quévit**

En 1982, le sociologue wallon Michel Quévit fait paraître *La Wallonie : l'indispensable autonomie*.<sup>189</sup> Ce livre est une référence importante pour les intellectuels wallons engagés dans la lutte en faveur d'une Wallonie autonome ; il joue un rôle prépondérant dans la représentation nationale wallonne. Nous en précisons brièvement l'idéologie et le contenu.

Quévit réécrit une histoire de la Belgique pour mettre en évidence la marginalisation récurrente de la Wallonie. L'opération consiste à proposer une explication cohérente de ce qu'il convient d'appeler le « déficit identitaire wallon » actuel. Ce faisant, il propose aux Wallons des arguments susceptibles d'appuyer leurs revendications nationalistes. Le point de vue adopté est partial et les arguments avancés sont invariablement motivés par les impératifs de la cause wallonne.

#### **3.141 - La Wallonie colonisée par Bruxelles**

La thèse défendue par le sociologue obéit à une logique marxiste et postule un amalgame de trois composantes historiques belges : la langue française, Bruxelles et la bourgeoisie. Sous cet angle, la Belgique francophone de 1830 est associée aux stratégies de la classe bourgeoise.

Pour se maintenir au pouvoir, celle-ci met en place une politique visant à homogénéiser la population en éradiquant du territoire national les parlers populaires

---

<sup>188</sup> Ibidem, p. 39. Delpérée ne parle pas des quelque 350.000 francophones de Flandre, qui sont interdits de langue.

<sup>189</sup> QUÉVIT Michel, *La Wallonie: l'indispensable autonomie*, Paris: Entente, coll. « Minorités », 1982.

flamands et romans. Or elle n'y est arrivée qu'à moitié : en Flandre, elle a suscité une réaction nationaliste vigoureuse ; en Wallonie, les dialectes romans continuent d'être parlés par certaines couches de la population. Les représentations peuvent engendrer la réalité : il semble que l'analyse de Quévit cherche à éveiller chez les Wallons la conscience nationaliste de type ethnique qui lui fait défaut pour concurrencer celle des Flamands. L'opération présente une similarité avec celle de Destrée en 1923. La Belgique unitaire est l'oeuvre de la bourgeoisie. Le français des élites explique la forte dévaluation qui frappe les dialectes flamands et wallons. Il aurait fallu en unifier les usages respectifs pour les faire accéder au statut de langues officielles, ce dont la classe dirigeante n'avait pas l'intérêt.

Selon la théorie de Quévit, en 1830 et dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie bruxelloise investit beaucoup d'argent en Wallonie par le biais de grands organismes financiers belges comme la Société Générale et la Banque de Belgique. Ceux-ci achètent des parts importantes dans les entreprises wallonnes. Un essor économique fulgurant voit le jour dans le sillon Sambre et Meuse, qui forme un croissant fertile grâce à l'installation de nombreux charbonnages et de grandes industries sidérurgiques. Or l'esprit d'initiative des élites de Wallonie est dépendant de Bruxelles. L'inexistence d'une classe dirigeante wallonne et les agissements d'une classe provinciale cherchant des alliances en dehors des circonscriptions où elle vit et se plaçant sous la dépendance des financiers bruxellois font que la Wallonie se vide de ses potentialités. Pour le sociologue wallon, un mouvement nationaliste wallon comme celui de Flandre met du temps à voir le jour. Une réaction par rapport aux prétentions hégémoniques de Bruxelles tarde à se manifester. La langue française en est une des raisons : elle est parlée en Wallonie depuis plusieurs siècles et ses origines la rapprochent des parlers romans. Il n'y a donc pas en Wallonie de sentiment d'aliénation provoqué par la domination bruxelloise francophone et c'est avec l'assentiment des Wallons, pour une part inconscient, que la colonisation exercée par Bruxelles peut opérer en Wallonie.

### 3.142 - La Wallonie colonisée par la Flandre

La bourgeoisie francophone de Flandre, les « fransquillons », est supplantée et systématiquement remplacée par une élite flamande qui s'empare du pouvoir économique et politique. À cet égard, selon Quévit, la querelle des langues en Belgique oppose d'abord, non pas les Flamands et les Wallons, mais la nouvelle bourgeoisie flamande et la fraction flamande francophone de la classe dirigeante belge. Le mouvement nationaliste flamand se cristallise donc contre la domination culturelle francophone, même si, dans les faits, il est aussi une conquête politique, sociale et économique. Ce n'est que plus tard, et par un transfert, que les Wallons sont assimilés à la classe dominante francophone. Les Flamands s'emparent donc progressivement des postes-clés et la Wallonie passe de la colonisation bruxelloise à la colonisation flamande. Les Flamands mettent tout en oeuvre pour développer leur région, tandis que l'industrie wallonne sombre dans la décadence. La Wallonie se trouve rapidement marginalisée par rapport à une Flandre entreprenante et jeune, enrichie par la création d'industries nouvelles et par la possession de deux ports maritimes - Anvers et Zeebrugge - par où passe nécessairement tout le commerce avec l'Europe et avec le monde. Une nouvelle inféodation voit le jour, que les élites wallonnes n'ont pas l'énergie de contrer, mais qui leur fait entrevoir l'importance d'un fédéralisme économique.

### 3.2 - Le modèle national nouveau : La « belgitude » et la « culture wallonne »

C'est par rapport aux quatre éléments décrits ci-avant, que nous avons appelés « substrat », que nous allons étudier les nouvelles représentations nationales apparues en Belgique francophone à partir des années septante. À aucun moment nous n'entendons

nous prononcer sur une « vérité » des représentations. Partant de la définition du mythe selon Bouchard, nous considérons que la vérité des mythes intéresse moins que l'évaluation de leur efficacité et de leur importance au sein des collectivités qui leur donnent jour : « le trait qui doit retenir l'attention, ce n'est pas le mythe comme distorsion ou falsification du réel, mais comme producteur de cohérence (ou d'illusion de cohérence) et, plus encore, comme catalyseur efficace, comme opérateur ».<sup>190</sup> L'unique « mensonge » du mythe que nous puissions identifier, et qui n'a pas d'interférence avec la notion d'efficacité, relève en fait des manipulations idéologiques - les « impostures » dont parle Barthes - qu'il peut mettre en oeuvre ; l'analyse qui suit met en évidence de tels mécanismes.

Deux modèles mythiques voient le jour au moment de la naissance de la Belgique fédérale. Ils sont repérables dans des publications qui s'échelonnent entre 1976 et 2003. Comme nous allons le percevoir, les modèles se développent souvent dans une relation antinomique ; ils se répondent l'un à l'autre, souvent en s'opposant. La présentation qui suit les fait ainsi s'entrecroiser au fil des textes publiés.

### **3.21 - *L'Autre Belgique* (1976)**

Un groupe d'intellectuels francophones vivant à Bruxelles engendre la « belgitude » dans les années septante. C'est le modèle mythique d'une Belgique confrontée à son évanescence, voire à sa disparition. Les jalons de son impossible identité sont posés « en creux », en 1976, quand des écrivains de Bruxelles publient, dans la revue *Les nouvelles littéraires* – dans un numéro que dirige Pierre Mertens -, un dossier intitulé *L'Autre Belgique*. À côté du directeur cité, les intellectuels concernés s'appellent notamment Claude Javeau, Jacques De Decker, Jacques Sojcher, Liliane Wouters, Marc Dachy et Françoise Collin. Tous – ou presque - vivent à Bruxelles mais

---

<sup>190</sup> BOUCHARD, *La Pensée impuissante*, op. cit., p. 13-14.

Javeau vient de Liège, De Decker et Wouters ont des ascendants flamands, Dachy est un francophone d'Anvers et Collin est une Wallonne qui donne cours à Bruxelles.

Leurs articles manifestent d'abord une volonté d'émancipation de la Belgique francophone par rapport à la France et dénoncent toutes les formes d'aliénation francophile. Le dossier en appelle à un regard des Belges sur eux-mêmes. À l'inverse de l'oubli postulé par Renan, la Belgique doit recouvrir la mémoire des événements qui la gênent et qui forment sa « déshistoire » : le colonialisme, les catastrophes minières, les troubles politiques du Royaume. Elle doit aussi récupérer la mémoire des événements qui disent sa grandeur, mais qu'une inclination typiquement belge à la diminution de soi oblitère traditionnellement : l'aide aux Juifs de Belgique pendant la guerre, le surréalisme belge. La Belgique niée ou remise en question - « no man's land », « cul du monde » et « absurdie » - a vécu ; le pays du désert culturel, « de vieillards, de tristes fêtes académiques, de petits rimailleurs, de biennales boy-scout et mondaines » également.<sup>191</sup> Une autre Belgique peut résulter d'un nouveau regard porté sur ses contradictions linguistiques et sur ses impasses institutionnelles. Un tel regard, qui doit être prospectif plutôt que négateur, est la condition pour que se construise un imaginaire spécifique. Il faut donc enrayer les discours déprimeurs, cesser d'être non-belges, anti-belges ou a-belges, arrêter de partir pour se trouver dans l'exil à Paris, à Amsterdam ou ailleurs dans le monde.<sup>192</sup> Il faut rendre justice à la Belgique en montrant qu'elle est plus qu'une aberration ou qu'un songe :

Quand donc saurons-nous vivre comme un privilège notre bâtardise, notre statut de fils de personne ? Quand donc cesserons-nous de vivre par Paris ou Amsterdam interposés ? [...] Quand donc découvrirons-nous le

---

<sup>191</sup> SOJCHER Jacques, La contagion poétique, in: Le dossier: Une Autre Belgique, *Les Nouvelles littéraires*, Bruxelles : Université de Bruxelles, 11/11/1976, p. 17.

<sup>192</sup> Selon Jacques Sojcher, les Flamands ont l'avantage de ne pas disposer d'une langue de grand rayonnement et, pour cette raison, se projettent vers de grands centres de création du monde entier, sans en privilégier aucun. Par contre, les francophones ont tendance à idolâtrer Paris: voir SOJCHER, Du côté de la Flandre, in: *ibidem*, p. 15.

bonheur de ne devoir de comptes à aucune culture et celui d'être situés au point d'intersection de toutes les influences ?<sup>193</sup>

Le dossier incite les Belges à mettre un terme à une irrépressible négation de soi et à revendiquer leur histoire, qui inclut leur déshistoire et leur métissage. Le Belge « est » un être de nulle part. Or son originalité est justement d'être de partout.

Le vocable « belgitude » est inventé par le sociologue Javeau.<sup>194</sup> Ce concept, forgé à partir du mot « négritude », veut attirer l'attention sur le vide et sur le « creux ». Le sociologue met en évidence « la pauvreté même du pouvoir d'identification durant les années 1970 ». <sup>195</sup> Face à une Belgique en processus de désintégration, dont les événements politiques contemporains sont l'expression, la belgitude tourne le dos à un État jugé décadent, à sa monarchie anachronique, à ses passions politiciennes mesquines et à sa sous-culture.

Elle fera l'objet de critiques de la part d'intellectuels qui refusent d'adhérer à la conception d'une Belgique par soustraction. Pourtant, nous pensons que Javeau ne définit pas la Belgique par un néant national, sa définition ne se limite pas au seul constat d'une négation. À défaut d'une « belgitude-héritage », le sociologue envisage l'existence d'une « belgitude-projet » dont il voit la source dans la déshistoire belge : la « communauté trans-belge » est invitée à surmonter l'arbitrarité de son existence et le néant de son présent par une orientation vers le fédéralisme ; elle peut s'inventer une raison d'être à partir de la reconnaissance de tout ce qui semble la nier, comme la pluralité des communautés linguistiques qui la composent. Ce faisant, la belgitude devient un regard positif porté à sémantiser le non-sens et la dissociation qui neutralisent le pays-Belgique. Javeau inverse les critères de l'État-nation pour présenter une définition nationale fondée sur la non-essence d'une non-nation.

---

<sup>193</sup> MERTENS Pierre, La difficulté d'être belge, in: *ibid.*, p. 14.

<sup>194</sup> JAVEAU Claude, Y a-t-il une belgitude?, in: *ibid.*, p. 15.

<sup>195</sup> BERTRAND Jean-Pierre, BIRON Michel, DENIS Benoît et GRUTMAN Rainier, *Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Paris: Fayard, 2003, p. 490.

Nous comprenons que les articles qui composent *L'Autre Belgique* postulent une identification belge capable d'assumer et de dépasser sa traditionnelle impuissance à affirmer une spécificité nationale « pleine ». Le Belge peut enrayer son néant, ses complexes, ses hontes et son absence de mémoire en se voyant selon des normes inédites. Le point zéro des origines et la dialectique plurinationale sont le « creux » qu'il ne dépend qu'à la « Belgique à venir » de combler. Le dossier esquisse les voies d'une telle reconstruction : récupérer une histoire commune faite de luttes ouvrières, de combats en faveur de l'avortement, d'un sens élevé de la liberté d'expression et de la justice, d'un territoire recomposé en fonction de revendications communautaires.

La belgitude-projet est une pensée utopique qui veut donner un nom à des énergies en oeuvre et un langage à la nation. Le creux désigné par le néant et par la déshistoire n'est pas à proprement parler un vide, mais plutôt une définition nationale atypique selon des critères anormaux parce qu'ils ne relèvent ni du nationalisme ni du régionalisme. Dans ce sens, la belgitude est une conscience accrue de la nation-construction et déjoue les pièges de l'homogène, comme la langue, le passé glorieux, le sentiment d'appartenance à une même communauté. Nous comprenons ainsi qu'un critère comme celui de la langue ne rallie les drapeaux qu'en fonction d'une logique qui peut être inversée puisqu'une nation comme la Belgique existe, née de langues et de drapeaux différents. Rien n'interdit de concevoir une nation multilingue - sans mémoire, sans gloire, sans peuple et sans amour de soi - et une citoyenneté plurielle, qui dépendent seulement d'un acte d'adhésion volontaire. Nous percevons que la dimension d'une libre adhésion comme la préconisait Rousseau est redécouverte par les écrivains de la belgitude.

Nous voyons aussi une filiation entre celle-ci et la définition de Picard, dont elle récupère la logique constructiviste - une telle filiation est un premier jalon qui trace le fil d'une histoire. Or l'hétérogénéité postulée par Picard demeurerait soumise à des impératifs comme l'union, l'harmonie et l'originalité ethnique. Les Bruxellois abandonnent définitivement ceux-ci ; leur conception de la nation-construction ne

souffre pas ces récupérations par l'homogène. Nous constatons par ailleurs que la belgitude s'énonce selon une bâtardise que Destrée avait formulée en 1923 à l'encontre des Bruxellois. Elle en inverse ni plus ni moins l'argumentation ethnique dans un esprit qui nous semble parodique et que ne dément pas le ton des articles qui composent l'ouvrage.

### **3.22 - *La Belgique malgré tout* (1980)**

En 1980, un dossier intitulé *La Belgique malgré tout* paraît dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*. Il comporte quelque 560 pages écrites par une septantaine d'écrivains : des Wallons de Wallonie, de Paris et de Bruxelles, des Flamands néerlandophones, des francophones de Flandre et quelques « vrais » Bruxellois.<sup>196</sup> Dans la préface, Jacques Sojcher invite les Belges à prendre conscience de l'absence d'origines et à se recentrer pour comprendre ce sentiment d'existence pas clair et ce mot « Belgique » qu'aucun, jamais, ne veut écrire. Sojcher explique en outre l'importance de donner une voix aux artistes, pour contrebalancer les voix officielles du pouvoir politique et de ses littérateurs attitrés.

Dans le contexte de l'époque et face à la montée des nationalismes wallon et flamand, c'est une participation au débat autour du présent et de l'avenir du pays, une réplique adressée à tous ceux qui persistent à nier la Belgique. Ce mouvement métisse dont les marques sont bruxelloises secoue le cocotier de deux discours francophones se faisant les porte-voix, conscients et inconscients, de l'administration idéologico-culturelle alors occupée à fédéraliser le pays : le discours régionaliste wallon et le discours d'une Belgique inconsistante. Entre les prétentions des Wallons et une idéologie belge jugée inculte et peureuse, les écrivains bruxellois font entendre un discours inattendu sur une nation-Belgique que tous croient inexistante ou perdue.

---

<sup>196</sup> La plupart des signataires de 1976, dont Mertens, se retrouvent dans *La Belgique malgré tout*. René Kalinsky, qui est l'inventeur du vocable « déshistoire » dans *L'Autre Belgique*, ne participe pas au nouveau volume.



Ils sont les seuls à exprimer une conception en marge des nationalismes au pouvoir et qui se recentre sur le pays pour construire une définition du Belge « malgré tout ». À côté du mouvement wallon et du mouvement flamand, l'initiative bruxelloise ressemble à un troisième mouvement, qui pourrait être nommé « belgo-bruxellois ». Il fait entendre une voix francophone modérée et pacifique, qui ne s'impose pas en éliminant l'« autre » flamand mais insiste plutôt sur le rôle d'écrivains flamands francophones comme André Baillon, Émile Verhaeren ou Charles De Coster dans la formation des lettres belges de langue française et rappelle ce que doivent Camille Lemonnier, Albert Mockel ou Liliane Wouters aux écrivains flamands. Le fait d'être un produit de Bruxelles explique sans doute un point de vue sans *a priori*, qui ne voile pas l'importance des passages et des interférences, au sein de l'espace littéraire, touchant aux deux côtés de la frontière linguistique. Bruxelles est la seule région officiellement bilingue du pays.

Les principes qui animent *La Belgique malgré tout* veulent échapper aux catégories communément admises des mythes nationaux romantiques. Pour s'en convaincre, il convient de lire la préface de Jacques Sojcher. Celle-ci parle de ceux qui, parmi les écrivains invités à écrire un article, ont refusé de participer au nom de théories selon lesquelles une nation se justifie par la langue – or le parler belge n'existe pas - et un écrivain n'a pas de patrie. À ces auteurs, Sojcher rétorque que la Belgique a la chance d'être une non-patrie, un non-État, une non-nationalité tout en bénéficiant du confort d'une nation démocratique, loin des périls propres aux fanatismes. Elle est un carrefour qui facilite la traversée, l'errance, la bâtardise et la sédentarité diasporique, une chance inespérée en comparaison des ravages nationalistes, une double possibilité pour les écrivains d'être de l'exil et de l'appartenance, de se sentir patriotes et apatrides, de porter le pays vers l'imaginaire et vers le territoire géographique délimité par la langue. La littérature belge, selon Sojcher, est un « pluriel rayonnant » ; privée des

majuscules et de la grandeur d'un pays comme la France, elle est susceptible de dévoyer les monuments par sa fraîcheur et par son mouvement.<sup>197</sup>

Sojcher approfondit ainsi la nécessité perçue par les signataires de *L'Autre Belgique* quelques années auparavant. La nouvelle Belgique institutionnelle reçoit une définition qui l'amène à une nouvelle conscience de son ambiguïté. Comme Claude Javeau en 1976, Sojcher formalise une nation inessentielle ou « en creux », c'est-à-dire sans origine, sans histoire et, à cause de cela, forcée d'être ouverte aux influences du monde. C'est une nation inversée dont les habitants sont convoqués pour poser le choix de vivre leur non-nationalité, pleine de richesses potentielles.

Or, dans *La Belgique malgré tout*, un article de Marc Quaghebeur se démarque des autres, par le ton et par la réflexion qu'il propose.<sup>198</sup> Force est de reconnaître que la fonction discursive prédominante dans les articles qui composent le numéro spécial est la fonction poétique. Les écrivains théorisent beaucoup moins qu'ils ne jouent de leur plume, souvent ironique et pleine d'humour, sur le thème de la nation. Le rire et l'humour ne mènent toutefois pas très loin. Ils peuvent même sembler futiles ou badins. L'article de Quaghebeur est différent : il apporte une réponse aux récentes entreprises des Wallons.

L'auteur analyse les enjeux d'une identité francophone belge en 1980 et met en garde contre l'idéologie du nouvel État wallon : « elle ne s'exempte pas des errements inhérents aux nationalismes et semble même disposée à élaborer un ghetto culturel à base d'identité infra-française et de refoulement anxieux des autres cultures ».<sup>199</sup> Adoptant un point de vue belge, il critique la nouvelle mythologie historique wallonne, dont la quête de racines immémoriales est dénoncée comme une dangereuse entreprise de récupération et de manipulation idéologiques.

---

<sup>197</sup> Pour ces informations, voir SOJCHER Jacques (dir.), *La Belgique malgré tout*, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 198/1-4, Bruxelles: Université de Bruxelles, 1980, p. IV-IX.

<sup>198</sup> QUAGHEBEUR Marc, Littérature et fonctionnement idéologique en Belgique francophone, in: SOJCHER, *ibid.*, p. 501-525.

<sup>199</sup> QUAGHEBEUR, *ibid.*, p. 509.

L'article est polémique car il ne ménage pas les prétentions de l'État régional wallon. La politique culturelle de la Région wallonne est vue comme un gonflement ethnique occupé à donner une identité homogène à une population qui, parce qu'habitée par l'incertitude, est susceptible plus que toute autre de se laisser abuser. Pour preuve, Quaghebeur passe en revue les dernières publications consacrées à la Wallonie et à ses lettres : manuels de littérature et encyclopédies qui cherchent à faire voir une essence francophone réduite à la seule Wallonie. Pour Quaghebeur, ces ouvrages créent volontairement un brouillage entre le territoire wallon et la communauté de langue française. Maints auteurs de qualité se trouvent ainsi oblitérés ou récupérés au nom d'une appartenance wallonne contestable. L'ethnie wallonne voue « aux gémonies les déviationnistes de tout poil (libertaires, immigrés bilingues, Bruxellois, Gaumais ou Picards); et plonge dans les ténèbres de l'ailleurs le prétendu bloc flamand ».<sup>200</sup> L'auteur mentionne le fait que le centre culturel de la Communauté française de Belgique récemment inauguré à Paris a évincé de ses listes d'auteurs la plupart des écrivains francophones flamands ou a falsifié certains lieux de naissance, qui sont devenus wallons mystérieusement. Henri Michaux, que caractérise une culture bâtarde où interviennent la Flandre et Paris, est récupéré par l'idéologie wallonne. De tels *apriori* de la part des nouveaux appareils de l'État belge nient les composantes hétérogènes de la Belgique francophone en fonction de critères faussement objectifs puisque, parlant de littérature, c'est de langue et non d'ethnie qu'il faudrait traiter.

La fin de l'État national unitaire et de la prépondérance francophone, l'accélération du processus communautaire et régional, la prépondérance flamande justifient l'émergence d'une représentation belge francophone d'un type nouveau dont Quaghebeur identifie les prémisses dans le dossier de *L'Autre Belgique* et que le caractère marginal par rapport aux instances officielles préserve des récupérations propagandistes. D'autre part, l'existence d'une âme wallonne est dénoncée comme une

---

<sup>200</sup> Ibidem, p.515.

chimère : celle-ci jette un voile sur la richesse de l'hétérogénéité francophone belge et fait abstraction des influences flamande et bruxelloise.

Or, au nom d'une essence ethnique, la Wallonie se rend « francophonissime » car elle enchâsse sa culture dans celle de la France, dont elle cherche une reconnaissance qui risque de ne jamais venir. Épurant les auteurs belges francophones de leur métissage, l'État wallon prive la Belgique d'une mémoire qui lui fait défaut depuis 1830. Ce faisant, il prolonge une aliénation qui risque d'empêcher les Belges francophones d'accéder à une culture et à une langue propres, capable d'accueillir des influences que devraient rendre inévitables la proximité flamande et les substrats dialectaux. « Cette particularité historique octroya aux gens du Sud un instrument amidonné qu'ils feignent de croire propre tout en se fixant comme modèle un Autre, identique, qu'ils ne peuvent atteindre qu'au prix de déterritorialisations physiques ou intimes (l'exil intérieur ou le départ). »<sup>201</sup> Le français de Belgique court dès lors le risque de devenir une langue morte si les Belges francophones continuent de se priver d'une mémoire et d'un récit. Or il leur incombe de se faire et de se dire autrement.

Selon Quaghebeur, la spécificité belge consiste précisément en ce qu'elle échappe aux classifications. Il n'y a d'ailleurs pas de « littérature belge », ajoute-t-il, mais plutôt des « lettres » belges, poreuses aux influences. Un évident rapport fictif au réel doit faire place à une identification belge traversée par la Flandre, par la France et par d'autres pays. En Belgique, l'équation « une langue, un peuple, une littérature » ne convient pas. « Scientifiquement, l'entreprise risque d'ailleurs d'être fascinante puisque les particularités du fait belge ne permettent pas de se précipiter sur le concept de littérature nationale. Elles contraignent même, soit à le repenser, soit à le critiquer ; et risquent de conduire à d'importantes découvertes sur le jeu et la place de l'histoire dans le fonctionnement littéraire. »<sup>202</sup>

Pour Quaghebeur, les lettres belges francophones composent un champ d'investigation hors du commun, qui induit à reconsidérer les rapports de l'écriture à la

---

<sup>201</sup> Ibidem, p.518.

<sup>202</sup> Ibid., p. 520.

langue, à l'histoire et à la culture, sans recourir à la notion d' « âme du peuple » ou à la perspective universaliste française. Dans ce sens, il importe de réévaluer l'espace des francophonies, traditionnellement organisé selon le principe du centre et des périphéries. « Puisque la langue de nos lettres est le français, et qu'on parle sans cesse de francité, il devient urgent d'établir un nouvel espace imaginaire des chefs-d'oeuvre en langue française mieux adapté à la diversité du réel. Cet espace pourrait faire sauter le carcan français et mettre fin à la marginalisation des aires latérales ». <sup>203</sup> « À la réalité culturelle bâtarde et insécurisante qui est la nôtre ne saurait correspondre utilement la fascination pour un modèle homogène. » <sup>204</sup>

L'hapax de l'article de Quaghebeur dans *La Belgique malgré tout* fait voir un point de vue qui s'avère moins belgo-bruxellois que belge et démontre une prise de distance par rapport aux affrontements idéologiques de l'époque. <sup>205</sup> Aucun crédit n'est accordé au sentiment national wallon. Aucun argument ne vient servir, même brièvement, la spécificité wallonne, qui n'est pas prise en compte pour caractériser les influences qui traversent la Belgique francophone. Est-ce une fermeture dans un ancrage national unitaire, en dépit d'un discours qui remet en cause la clôture ? N'est-il pas possible de concilier une « wallonitude » et une « belgitude », l'une figurant parmi les composantes de l'autre ? Nous aurons à revenir sur ce sujet.

---

<sup>203</sup> Ibid., p. 521.

<sup>204</sup> Ibid., p. 522.

<sup>205</sup> Un autre article publié par Quaghebeur en 1980 théorise la belgitude ; le « non-dit » est présenté comme le substrat de l'identification belge francophone : « Tenue au principe de neutralité censé garantir l'existence de la nation, et moulée de ce fait en une essence peu propice aux définitions claires mais encline, à tous égards, au compromis, à la temporisation, voire à la pesanteur désespérante de l'irréel, pourtant bien réel, la Belgique ne dispose d'aucun visage aisément perceptible, ni de ces fantasmes simples dont peuvent se targuer la plupart des nations issues d'une longue guerre de libération nationale ou forgée depuis des siècles par l'impitoyable volonté de telle ou telle dynastie ». La Belgique est dite par Quaghebeur au moyen de vocables comme « corps enfoui », « réel sevré de mots adéquats pour la dire », « violence des dénégations dont son existence même fait constamment l'objet ». L'auteur voit dans cette impossibilité nationale un privilège pour l'imaginaire. Il ajoute que le bilinguisme eût été une forme d'adaptation à la réalité belge. QUAGHEBEUR, Au pays de l'impossible identité, in: *Lettres belges de langue française. Lettres belges de langue néerlandaise*, brochure Europalia 80 Belgique, Hall du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, p. 5-24.

### 3.23 - Le *Manifeste de la culture wallonne* (1983)

La représentation nationale proposée par les intellectuels belgo-bruxellois est unitaire et préconise un dépassement des clivages linguistiques. Ce dépassement n'est pas une sublimation car il prend en compte la différence qui caractérise le nouvel État fédéral pour redonner un sens à celui-ci. Les intellectuels wallons expriment un point de vue fort différent :

[...] à l'intérieur de la sphère francophone, il est douteux que l'ensemble wallon et l'ensemble bruxellois forment une entité et, par exemple, qu'aujourd'hui les auteurs de Wallonie acceptent sans barguigner la centralité bruxelloise qui s'est développée au fil du temps.<sup>206</sup>

Le 15 septembre 1983, alors que les nouvelles structures fédérales sont installées et en voie d'achèvement, des intellectuels wallons publient le *Manifeste de la culture wallonne*, qui est une réponse au mouvement belgo-bruxellois. Cet événement n'est pas répertorié par Christophe Orban dans sa chronologie critique du mouvement wallon, probablement parce que son caractère culturel le place en dehors des groupes officiels traditionnellement porteurs de la conscience wallonne. Pour ses signataires, le *Manifeste* entend signifier « l'avènement d'une identité wallonne moderne ».

Le *Manifeste* est la prise de parole d'une intelligentsia wallonne restée longtemps silencieuse. Ses quatre-vingts signataires viennent de divers horizons : la chanson, le journalisme, le cinéma, l'enseignement, l'Église catholique, la sociologie, la littérature, la philosophie, l'architecture. Ils revendiquent une existence et un rôle pour une culture régionale appelée à grandir.

Les luttes wallonnes d'ordre économique et politique doivent s'appuyer sur un projet culturel qui ne peut résulter que d'une identification régionale rendue consciente d'elle-même par une réappropriation de sa mémoire historique. La culture est conçue

---

<sup>206</sup> DUBOIS Jacques, entretien accordé à Marianne Mesnil et Jean-Pierre Piemme, in: *Écrire de la Belgique*. Entretien avec Jacques Dubois, Jean Louvet et Pierre Mertens, *Critique Politique*, 4, nov.-déc.-Janvier 1979-1980, p. 2.

dans une optique matérialiste, à savoir comme une pratique sociale qui dépend du pouvoir politique et de ses infrastructures. Dans ce sens, les signataires revendiquent une autonomie politique et culturelle de la Wallonie, dénoncent la menace que représente la Communauté française comme institution hybride et artificielle sous-tendue par l'idéologie « belge » qui risque de maintenir les Wallons dans le giron de Bruxelles ou de Paris : « La Wallonie entend désormais exister sur la carte des États comme entité propre. À cet égard, nous ne pensons pas que la Communauté française de Belgique nous représente et nous définit véritablement. Elle ne peut que réduire le pays wallon à une province culturelle francophone ».<sup>207</sup> En lieu et place de la Communauté française, le *Manifeste* revendique deux communautés régionales autonomes : la Wallonie et Bruxelles.

Se défendant d'une conception essentialiste ou ethnique de la collectivité wallonne, le *Manifeste* exprime une conception civique où l'existence prévaut sur l'essence : « Sont de Wallonie sans réserve tous ceux qui vivent, travaillent dans l'espace wallon. Sont de Wallonie toutes les pensées et toutes les croyances respectueuses de l'homme, sans exclusive. En tant que communauté simplement humaine, la Wallonie veut émerger dans une appropriation de soi qui sera ouverture au monde ».<sup>208</sup> Dans la foulée des utopies politiques de l'ère postmoderne, le *Manifeste* loue « la fin des allégeances au profit de loyautés éclatées et multiples ».<sup>209</sup>

Étrangement, rien n'est dit concernant la langue. En outre, l'hybridité que les signataires wallons reprochent à la Communauté française vaut tout autant pour la Wallonie, qui mélange des cultures diverses. Nous nous posons dès lors certaines questions relativement à l'efficacité d'une représentation wallonne ambiguë. Utilisant la terminologie de Bouchard, nous croyons identifier ici un modèle mythique équivoque,

---

<sup>207</sup> *Manifeste pour la culture wallonne* (1983), in: <http://www.toudi.org/toudi/mnif.html>

<sup>208</sup> Ibidem.

<sup>209</sup> KLINKENBERG Jean-Marie, *Le Manifeste pour la culture wallonne. L'aventure régionaliste*, in : *Soixante témoins pour soixante temps forts*, Bruxelles : Luc Pire, 2000, p. 87-92.

impuissant à résoudre la contradiction présentée par la réalité, incapable d'inventer des tensions créatrices.<sup>210</sup>

En 1985, une brochure fait le point sur le *Manifeste*.<sup>211</sup> Nous l'intégrons à celui-ci eu égard au dessein qu'il fait voir et qui vise à une évaluation du document de 1983 et à une forme de glose de celui-ci. Le fascicule présente d'abord une synthèse des articles publiés par les signataires au cours de l'année 1984. Il commente aussi certains aspects du *Manifeste*, qu'il rend plus explicites. À cet égard, le lâchage de Bruxelles est réitéré, qui implique une prise de distance par rapport aux structures communautaires : celles-ci risquent de diluer les Wallons dans un universalisme culturel francophone. Rompre le cercle de telles dépendances requiert une autonomie culturelle wallonne. L'apparition d'un type d'intellectuel nouveau, plus en lien avec le réel, est préconisée. Sur ce principe, Wallons et Bruxellois se rejoignent.

À la différence du *Manifeste*, la brochure de 1984 parle de la langue. Bruxelles est accusée d'imposer une identité belge unitaire en soustraction. Refusant d'être neutralisés par le concept faussement unifiant de « Communauté française de Belgique », la brochure wallonne invoque la notion de peuple porteur d'un nom spécifique. Elle revendique un essentialisme identitaire ambigu puisqu'il doit concilier le métissage wallon et le rejet de la bâtardise bruxelloise en tant qu'elle est une dilution de soi. Jacques Dubois se positionne ainsi contre une Wallonie post-moderne et réitère l'importance du rejet de l'idéologie de Bruxelles qui, faisant valoir les incohérences inhérentes à la communauté francophone de Belgique, retarde l'émergence de l'identité wallonne.

En fait, pour dire la Wallonie, les intellectuels wallons répugnent généralement à utiliser des mots comme « métissage » ou « bâtardise ». Nous voyons à cela deux raisons : ils sont adversaires du discours belgo-bruxellois et il existe une tradition ethnique wallonne depuis la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Or l'argument d'une

---

<sup>210</sup> BOUCHARD Gérard, *La Pensée impuissante*, op. cit., p. 13-14.

<sup>211</sup> Nous renvoyons à *Pour une culture de Wallonie. Actualité du Manifeste*, brochure publiée par Manifeste Culture wallonne, Yellow Now, février 1985.



spécificité ethnique peut difficilement servir une identification wallonne à visage contemporain. Dans la brochure, certains commentaires succincts expriment en outre la nécessité d'une langue française consciente de son inscription dans un espace régional propre, condition d'un universalisme vrai, moins dépendant du pôle parisien : « il n'y a rien de plus universel et universalisant que la notion de peuple ».<sup>212</sup> Rien de vraiment explicite n'est cependant formulé.

Dans un article, José Fontaine énumère les fondements d'un nationalisme wallon libéré de l'idéologie du déclin et du repli, qui enferment la Wallonie dans une image culpabilisante et négatrice d'elle-même. L'idéologie du crépuscule wallon est une des facettes de l'idéologie belge unitaire imposée par Bruxelles, que le souci de maintenir les rapports de dépendance incite à préserver un cadre national où la Wallonie conserve sa position de dominée.

Les exemples invoqués par les auteurs wallons pour donner une épaisseur et un contenu au récit d'une histoire wallonne sont les mêmes que ceux auxquels se réfère Javeau pour expliquer l'existence de forces de changement en Belgique : le réaménagement fédéral des institutions politiques et la reconnaissance de trois communautés linguistiques, l'assassinat du député Lahaut, la tragédie du charbonnage de Marcinelle. Ces exemples servent donc le nationalisme belge autant que le nationalisme wallon. Les Bruxellois intègrent la Wallonie à la thèse qu'ils défendent, mais sans la citer explicitement ; ils ne sont pas non plus réfractaires à la participation des auteurs wallons dans les publications qu'ils ont lancées en 1976 et en 1980. La position wallonne est défensive et radicale.

Nous émettons l'hypothèse que le modèle national wallon est un modèle mythique équivoque qui associe la représentation homogène – une ethnie wallonne – et la représentation hétérogène – « Sont de Wallonie sans réserve tous ceux qui vivent dans l'espace wallon » -, sans se montrer capable de harnacher le contradictoire qu'elles sous-entendent. Il résoud imparfaitement le problème de la langue, qu'il partage

---

<sup>212</sup> ANDRIEN Jean-Jacques, Le repli, in: *Pour une culture de Wallonie. Actualité du Manifeste*, ibid., p. 14.

pourtant avec les métropoles détestées : Bruxelles et Paris. Il n'approfondit pas non plus les implications d'une littérature et d'une écriture wallonnes. Nous pensons que la représentation des Wallons pêche par sa superficialité. Elle se place en outre sous la dépendance de l'État wallon, qu'elle soutient, dont elle revendique l'appui et sur lequel elle se décharge de responsabilités qu'elle pourrait assumer.<sup>213</sup> Enfin, son insistance sur les causes de son aliénation et de son déclin, son sens de la victimisation font qu'elle est un modèle déprimeur et sans doute impuissant, qui reste prisonnier de critères de définition nationale inaptes à dire les potentialités et les richesses de Wallonie, incapables d'inventer celle-ci selon des voies qui sortent des sentiers battus de la cause ouvrière et du naturalisme prolétarien où elle tend à s'isoler.

### **3.24 *La Belgique toujours grande et belle* (1998)**

Jacques Sojcher fait paraître *La Belgique toujours grande et belle* en 1998.<sup>214</sup> Il est l'unique organisateur de l'ouvrage et ne parle pas au nom d'un groupe bruxellois.<sup>215</sup> Le titre renvoie aux paroles de l'hymne national et désigne un livre de 600 pages conçu comme « un guide de voyage impertinent de la Belgique/België, vue par 126 artistes, intellectuels et autres personnages singuliers du melting pot belge. Un nouvel hymne à un pays sans nation ? ». La préface annonce une évolution depuis *L'Autre Belgique* et *La Belgique malgré tout* : la fin de la belgitude et du repli dans l'apatridité, l'ouverture vers une resémantisation de l'identification « en creux ». Nous rencontrons en fait la même volonté de combler un manque laissé par une parole politique sans rapport avec la réalité du pays, le même ton parodique à l'égard des clichés belges, dont fait partie la

---

<sup>213</sup> À cet égard, nous soulignons la publication, en 1999, d'une « histoire de la Wallonie » par un homme politique wallon : HASQUIN Hervé, *La Wallonie, son histoire*, Bruxelles : Luc Pire, 1999. D'autres noms pourraient être mentionnés, comme celui de Francis Delperée. Nous citons aussi les sessions de « La Wallonie au futur », qui rassemblent hommes de lettres et hommes politiques dans un même combat.

<sup>214</sup> PICKELS Antoine et SOJCHER Jacques (org.), *Belgique toujours grande et belle*, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998/1-2, Bruxelles: Complexe, 1998.

<sup>215</sup> Le caractère « bruxellois » du groupe est devenu un cliché dans lequel les signataires du *Manifeste* l'ont enfermé et en 1998, il n'est plus porté par une dynamique collective.

faculté de ne pas se prendre au sérieux. Sojcher est l'auteur d'un article dont la métaphore gastronomique exprime un ensemble d'ingrédients savoureux composant la Belgique. « Pourtant, je suis royaliste, je le jure. Pour moi, la Belgique sans la couronne, c'est comme un *merveilleux* sans crème fraîche. »<sup>216</sup>

L'idée maîtresse du recueil est le *melting-pot*. À la différence du métissage envisagé par les auteurs de *La Belgique malgré tout*, et que les Wallons associent à une non-identité, la bâtardise désigne une Belgique plurielle, autrement dit « en relief ». Celle-ci fait voir un imaginaire sociétal en forme de rhizome dont l'origine des signataires est le reflet : des francophones de Bruxelles, de Wallonie, de Flandre et des cantons rédimés, des personnalités d'origine étrangère vivant en Belgique et des *Zinneke* – « les chiens bâtards » dans le parler bruxellois. Les auteurs mélangent les niveaux de langue et présentent des points de vue différents.

Je crois que le lecteur étranger sera surpris, parce qu'il ne connaît de la Belgique que des images d'Épinal. La Belgique de papa, bon enfant, pays de cocagne, kermesse, frites, boudins... et la Belgique de la sinistrose, des « affaires » et de la corruption – images qui permettent de ne pas voir la corruption chez soi.<sup>217</sup>

Les articles jouent avec la forme plus qu'ils n'approfondissent le fond.

Les auteurs wallons ne sont pas présents dans *La Belgique malgré tout*. La préface de *La Belgique toujours grande et belle* cite les noms des Liégeois Jacques Dubois et Jean-Marie Klinkenberg pour dire leur désaccord par rapport à l'invention de la « belgitude », qu'ils insistent à restreindre à la seule région francophone de Bruxelles. Le livre, qui se veut (ré)conciliateur, correspond au désir de rencontrer un consensus que *La Belgique malgré tout* n'est pas arrivé à créer.

Parmi les articles wallons, celui de l'écrivain Jean Louvet parle d'un nécessaire plan d'alliance Wallonie-Bruxelles, mais sans amalgame. Il propose de dépasser les

---

<sup>216</sup> SOJCHER Jacques, Je le jure, in : PICKELS et SOJCHER, *ibid.*, p. 54.

<sup>217</sup> SOJCHER, *Belgiques*, in : PICKELS et SOJCHER, *ibid.*, p. 14.

attitudes de mépris réciproque héritées du passé et de reconnaître la parité entre les deux régions francophones en abandonnant les concepts de centre et de périphérie. Sous la plume de Louvet, la Communauté française est une institution répressive : « cet instrument d'oppression sert de relais à l'État belge pour occulter une série de formes d'expression qui ne sont pas sans effet sur le plan politique, tant à Bruxelles qu'en Wallonie ». <sup>218</sup> L'écrivain wallon mentionne aussi l'importance d'une ouverture à la France, seule capable de concurrencer la domination culturelle flamande. Concernant la Wallonie, il préconise un combat contre une amnésie qui concerne l'histoire wallonne et contre une forte insécurité linguistique, deux causes d'un grave déficit identitaire. Il évoque enfin les origines prolétariennes du nationalisme wallon et souligne l'absence d'une bourgeoisie nationaliste en Wallonie.

La conception d'une Région bruxelloise indépendante, qui fonctionnerait comme un district fédéral, demeure l'apanage du discours wallon. Aucun article bruxellois n'envisage cette possibilité. Les auteurs de Bruxelles restent attachés à l'unité belge, indépendamment d'un éloge de ses disparités. Les intellectuels wallons se montrent favorables à la séparation dans l'union, qu'ils n'identifient pas ni n'explicitent vraiment.

Force est de constater une absence de solutions. Moins qu'auparavant, nous rencontrons un projet intellectuel. L'ouvrage est un recueil d'idées et d'impressions sur le thème belge où la dimension babélienne, annoncée dans la préface, mène souvent à la dispersion et à la dérision. L'on n'est pas tellement loin du babillage.

### **3.25 - Le Manifeste de 2003**

En 2003, vingt ans après le premier, un nouveau manifeste wallon est publié. À quelques exceptions près, les signataires sont les mêmes. Contrairement à *La Belgique toujours grande et belle*, il s'agit d'un document politique qui lance un appel explicite au Parlement wallon. « La Wallonie s'est si amplement renforcée qu'elle est considérée

---

<sup>218</sup> LOUVET Jean, Une communauté sournoise, in : PICKELS et SOJCHER, *ibid.*, p. 143.

comme l'une des entités fédérées en Europe, la plus proche de la définition même d'un État souverain. »<sup>219</sup> La Communauté française y est critiquée et une proposition est faite pour que les compétences dont elle a la prérogative soient transférées aux Régions wallonne et bruxelloise. Une accumulation d'exemples visent à montrer que la Communauté est partisane et privilégie Bruxelles ou la Belgique au détriment du peuple wallon : l'enseignement évince la Wallonie de ses programmes et ignore les langues régionales, ce qui signifie une perte pour le patrimoine culturel wallon ; les médias sont centralisés à Bruxelles ; les grands forums internationaux de la francophonie oblitèrent son nom au profit de celui de l'État belge ou de la Communauté française ; ses productions artistiques ne lui sont pas attribuées. C'est donc l'utilisation des mots « Wallonie » et « Wallon » que revendique le nouveau manifeste, contre une Belgique devenue anachronique et folklorique.

Les liens de solidarité entre Bruxelles et la Wallonie ne dépendent pas de l'existence de la Communauté française, qui fige la Wallonie dans un état de subordination matérielle et morale. Les Wallons revendiquent des compétences en matière de culture, d'enseignement et de médias. « Il n'y a pas d'ouverture au monde sans identité propre. L'Europe valorise l'unité et la diversité, la Francophonie l'égalité et la différence. »<sup>220</sup>

### **3.3 - Une mise en perspective**

Les quatre éléments que nous avons initialement identifiés comme « substrat » interviennent dans le langage contemporain de la nation-Belgique pour engendrer deux modèles différents qui apportent une réponse spécifique aux impasses nées du nouvel État fédéral.

La belgitude nous paraît s'inventer dans la filiation de l'ancien modèle unitaire. Le concept d'âme belge ne niait pas l'existence de deux langues sur le territoire de

---

<sup>219</sup> *Le Manifeste de 2003*, in: <http://wallonie.apinc.org/articles.php?Ing=fr&pg=2>

<sup>220</sup> Ibidem.

Belgique, insistait même sur le caractère positif du dualisme culturel et sur la communauté de nature existant entre les Belges sous la séparation des deux idiomes.<sup>221</sup> La définition de Picard n'impliquait toutefois pas le même décrochage par rapport aux critères de l'homogène, qui sont entièrement déconstruits par les écrivains belgo-bruxellois. Nous ne voyons pas la belgitude comme une identification en soustraction mais comme une reconquête envers et contre les conceptions nihilistes des idéologies séparatistes en oeuvre dans la Nouvelle Belgique. Le livre *La Belgique toujours grande et belle* ne semble pas avoir compris le sens et les implications du concept de Javeau, dont il n'arrive pas à corriger les erreurs supposées. Il lui manque la profondeur et la densité d'un discours théorique. Cette observation vaut sans doute pour l'ensemble du mouvement des Belgo-Bruxellois. À cet égard, Marc Quaghebeur est une figure isolée. L'article de fond qu'il propose porte le poids d'une réflexion qui n'est pas relayée par les autres acteurs du champ belge francophone.<sup>222</sup> Nous avons fait voir en outre la dimension parodique de la belgitude, qui détourne le sens des anciennes critiques formulées par les Wallons contre les Bruxellois. Ce faisant, la bâtardise devient le signifiant positif d'une nouvelle représentation qui inverse la valeur des normes nationales d'autrefois. Le mythe de la nation conçu par les Bruxellois nous semble relever de la catégorie des mythes organiques dans la mesure où il tend à concilier les contradictions posées à la Belgique et qui tiennent à son histoire spécifique. La référence à la France n'est pas niée mais intégrée dans une dynamique d'ouverture originale qui est le propre du modèle de l'hétérogène tel que nous l'avons décrit dans le chapitre antérieur en nous basant sur les écrits d'auteurs comme Simon Harel et Édouard Glissant.

Le mythe de la nation conçue par le champ wallon est négateur de la nation belge homogène et unitaire. Il s'appuie sur le fédéralisme belge qui concède une

---

<sup>221</sup> Sur ce sujet, voir : QUAGHEBEUR Marc, Les écrivains belges, la littérature et la langue française, in : QUAGHEBEUR Marc et SAVY Nicole (org.), *France-Belgique (1848-1914)*, op. cit., p. 504-505.

<sup>222</sup> Il poursuivra cette réflexion dans : Balises pour l'histoire de nos Lettres, in : *Alphabet des Lettres belges de langue française*, Bruxelles : Association pour la promotion des Lettres belges de la langue française, 1982.

autonomie de plus en plus significative à la Région wallonne et sur le courant régionaliste qui travaille l'Europe occidentale, principalement rendu opérant grâce à la Charte européenne des régions :

La promotion des cultures régionales est un élément irremplaçable pour la construction d'une Europe, respectant ses diversités culturelles et linguistiques. La recherche d'un développement équilibré entre les différentes régions de l'Europe ne peut en aucun cas se limiter au développement économique et social. La culture elle-même est un facteur essentiel du développement régional en général.<sup>223</sup>

Alors que les Bruxellois s'efforcent de résoudre l'aporie d'une décomposition nationale dont ils regrettent les forces de dissociation, les Wallons voient dans les récents événements politiques le moyen d'accentuer leur singularité par rapport aux Flamands. Pour ce faire, ils recourent à une stratégie du rejet des métropoles bruxelloise et parisienne. Sous cet angle, le modèle wallon est d'abord un modèle mythique radical qui se pose en s'opposant. Il recourt à deux critères de définition qui relèvent du modèle national sous sa forme canonique : la souveraineté politique et l'appartenance à une communauté ethnique originale. Le critère de la langue est pour ainsi dire évité. Parallèlement à une affirmation nationale qui ressortit au pôle ethnique, le modèle wallon ne peut pas ignorer la diversité de la Wallonie et fait intervenir le principe d'une citoyenneté plurielle ouverte sur le monde. Or celle-ci cadre mal avec le discours ethnique et les dénonciations formulées à l'encontre de la bâtardise belgo-bruxelloise, eu égard à la situation de triglossie qui caractérise la Wallonie, où sont parlés le français, l'allemand et les dialectes romans. Le rapport à la France est par ailleurs tantôt remis en cause, tantôt revendiqué. Il en résulte une ambiguïté qui nous conduit à soupçonner que le modèle wallon relève des mythes équivoques ou fragmentaires : il arrive mal à concilier le modèle de l'homogène, qu'il met à contribution pour affirmer

---

<sup>223</sup> KLINKENBERG Jean-Marie, Langues et identité, communication présentée au Colloque sur « Les identités régionales et le facteur régional dans l'histoire », réalisé à Louvain-la-Neuve en mars 2004 : à paraître.

son particularisme national, et le modèle de l'hétérogène que lui impose le substrat de la diversité wallonne. La récupération régionale de certains emblèmes littéraires nationaux et transnationaux, que critiquait Quaghebeur en 1980, en est un exemple ; l'enfermement dans le nationalisme ouvrier en est un autre.

### **3.4 - La contribution de l'histoire littéraire**

Pour apprécier l'efficacité des modèles mis en place par les textes programmatiques analysés ci-avant, il convient de les confronter avec une étude des textes de création. À cet égard, le dernier chapitre consacré au roman de Mertens devrait apporter quelque contribution. Nous nous interrogeons aussi sur la teneur d'une histoire littéraire ayant pour angle spécifique la belgitude ou la culture wallonne et relayant les représentations de la nation véhiculées par celles-ci.

Le chercheur wallon Michel Otten propose une analyse de la conception de Picard en soulignant des indices susceptibles d'inférer la légitimité des dissensions communautaires actuelles. Son interprétation de l'« âme belge » se présente comme une entreprise de démythification. Selon l'auteur, ce concept de 1897 accréditait une essence belge francophone au moyen d'un syncrétisme tendancieux qui neutralisait les différences entre les races wallonne et flamande. Or cette opération était paradoxale car elle niait la langue flamande : la divulgation, à la même époque, d'une littérature belge au moyen de *topoi* flamands offrait la possibilité de ne pas prendre en compte les revendications nationalistes du mouvement flamand. En bonne logique, l'âme belge aurait dû pouvoir s'exprimer aussi en flamand, mais elle ne l'a pas fait parce que la jeune littérature flamande n'était jamais belge, elle n'était que flamande.<sup>224</sup>

---

<sup>224</sup> « Bien entendu, en bonne logique, l'âme belge devrait pouvoir s'exprimer également en flamand. Seulement, elle ne l'a pas fait... En effet, la jeune littérature flamande n'est que flamande, n'exprime que la Flandre. Elle n'est jamais belge. » OTTEN Michel, *Identité nationale, identités régionales dans la littérature française de Belgique*, in : *Écriture française et identifications culturelles en Belgique*, Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve organisé le 20 avril 1982 par le Laboratoire d'Anthropologie sociale et le Groupe de Sociologie wallonne, Louvain-la-Neuve : CIACO, 1984, p. 53.



L'histoire littéraire selon le point de vue wallon construit donc un récit négateur de la nation belge unitaire. Otten postule une parenté intellectuelle, que Destrée revendiquait déjà en 1923, entre les écrits de Mockel et ceux du député wallon, notamment sa *Lettre au Roi* et son essai *Wallons et Flamands. La querelle linguistique en Belgique*. L'intention est de montrer les origines lointaines d'une conception dualiste du pays ; partant, la cohérence d'une pensée wallonne adversaire de la Belgique homogène.<sup>225</sup> Nous avons vu ci-avant, dans le chapitre 2, que Marc Quaghebeur propose une autre histoire littéraire. Sans projeter sur la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des antagonismes qui, selon lui, se sont radicalisés postérieurement, il interprète les textes de Mockel dans leur environnement intellectuel, autrement dit parallèlement aux conceptions véhiculées par Picard et par Nautet et qui postulent un métissage compatible avec une homogénéité belge francophone. Nous voyons à l'oeuvre, dans ce cas, une « autre » histoire littéraire, qui nous paraît poser le choix d'un regard dans l'esprit de la « belgitude-projet » de Javeau et de la conception d'un vide à combler et d'un creux à remplir.

Les récents articles de Quaghebeur nous semblent configurer une histoire des lettres belges francophones qui pose les jalons d'une nouvelle identification, qu'elle contribue d'ailleurs à édifier. Celle-ci fait apparaître une filiation nouvelle entre les auteurs belges francophones passés et présents. Elle se présente comme l'invention dont la belgitude réclamait l'avènement : celle d'une tradition esthétique originale découlant des rapports d'une écriture avec les particularismes d'une histoire nationale en marge de l'Histoire des grandes nations.

La formation d'un modèle national belge spécifique, différent du modèle de l'État-nation idéalisé au XIX<sup>e</sup> siècle, se précise en effet dans les travaux publiés récemment par Quaghebeur.<sup>226</sup> Dans les oeuvres d'écrivains comme Verhaeren,

---

<sup>225</sup> OTTEN, *ibid.*, p. 60.

<sup>226</sup> Nous renvoyons aux articles publiés par Marc Quaghebeur depuis 2003 : La légende de l'Espagne noire et le Mythe national belge dans les *Lettres belges de langue française*, in : GEENS Catherine (dir.), *Hazañas bélicas y legendo negra / Hauts-faits de guerre et légende noire*, Actes du Colloque de Béthune organisé en mars 2004, Madrid : La Comédie de Béthune/Fondation Carlos de Amberes, 2005, p. 46-75 ;

Eeckhoud, Ghelderode, Smitz et Moke, celui-ci met en évidence un ensemble d'invariants qui créent un entrelacs de thèmes, de figures et de mythes littéraires récurrents. Ils nous paraissent formaliser un nouveau langage du mythe de la nation-Belgique. Le mythe du siècle d'or emblématise le pays du delta - les Pays-Bas bourguignons – sous la forme d'un paradis de la bonne humeur et de l'abondance qui réfléchit, en décalage, le paradis industriel belge du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le mythe de la Flandre picturale et l'exploration d'un imaginaire hispano-flamand y sont associés. La présence de figures déchues, forcées de se fantasmer pour compenser les échecs de l'Histoire, fait voir le rôle des fabulations compensatrices : tel apparaît Charles Quint, fils du pays, empereur et *zwanzeur*.<sup>227</sup> Il contraste avec son successeur Philippe II, roi étranger cruel et tyrannique. Les factions politiques donnent lieu à des affrontements d'où émergent des héros de fiction détachés des ambitions liées à la conquête du pouvoir. La bâtardise caractérise les personnages et les espaces géographiques. Certaines figures sont ambivalentes, humaines et inhumaines, alliées et ennemies, comme le duc d'Albe, le comte d'Egmont et Guillaume le Taciturne. La vérité historique se mêle à la fiction dans des récits dont les auteurs ne cachent pas leur intention de combler le mutisme des historiens et d'inverser le courant d'une Belgique provinciale et subalterne, comme dans le cas de *Hembyse* de Jules de Saint Genois, ou de prolonger la tradition classique française de Rabelais.<sup>228</sup> Ces textes littéraires d'avant et après 1830 plongent aux sources de l'imaginaire des Pays-Bas bourguignons pour présenter des histoires qui sont décalées par rapport à l'histoire moderne de la Belgique, qu'ils intègrent ainsi en évitant de l'interroger directement. Ils impliquent en outre

---

Le mythe de l'Espagne dans l'imaginaire littéraire belge, in : BERTRAND Jean-Pierre et alli, *Histoire de la littérature belge*, op. cit., p. 203-216 ; Le XVI<sup>e</sup> siècle : un mythe fondateur de la Belgique, *Textyles*, 2005, p. 30-45 ; Quand le mythe du XVI<sup>e</sup> siècle rejoint celui de la Flandre picturale, in : *Ferenczi László. Köszöntér, 65. Születésnapja Alkalmából*, Miskolci Egyetem Gazdaságtudományi Kara Fedelős kiadó : Kabokbó Lórant, október 2002, p. 189-197.

<sup>227</sup> Le *zwanzeur* désigne à Bruxelles un individu qui incarne l'humour propre à la capitale belge : voir QUAGHEBEUR, *Le mythe de l'Espagne dans l'imaginaire littéraire belge*, in : BERTRAND et alli, op. cit., p. 207.

<sup>228</sup> La référence française dans la préface de *Tyl Ulenspiegel* de Charles De Coster ressemble à un pied de nez adressé à la tradition ; voir : QUAGHEBEUR, *Le XVI<sup>e</sup> siècle : un mythe fondateur de la Belgique*, p. 40 et note 48 p. 44.

l'existence d'un nouveau substrat où entrent des épisodes et des mythes antérieurs à 1830 et qui construit un sentiment national que la déshistoire avait contribué à fragiliser ou à néantiser.<sup>229</sup>

Certains traits apparaissent Ils singularisent une esthétique et configurent un modèle mythique global qui assure la pérennité du modèle de Picard et des écrivains de la génération léopoldienne et donne aux lettres belges une fondation. Quaghebeur nous paraît se situer dans la lignée de la belgitude théorisée par Javeau, dont il perçoit la dimension constructive, à la différence d'autres historiens belges de la littérature.<sup>230</sup> Ainsi, le cosmopolitisme, l'exil intérieur et la bâtardise sont interprétés par Klinkenberg comme les indices négateurs d'une dépossession symbolique accrue par les mutations de l'État belge. Or ils en sont des effets qu'il faut restreindre au seul champ d'un imaginaire belge en déconstruction ; ils ne sont pas des emblèmes s'articulant aux facteurs économiques et sociaux à l'oeuvre dans les institutions fédérales.<sup>231</sup>

Ces exemples montrent aisément le rôle du littéraire dans la construction du mythe de la nation. La session de 1992 de « La Wallonie au futur »<sup>232</sup>, organisée à Namur par l'Institut Jules Destrée et comptant sur la participation de plusieurs intellectuels dans la mouvance du *Manifeste*, était intitulée « Le défi de l'éducation » et formulait des propositions pour une transformation du contenu des manuels scolaires. Dans son utopie des francophonies culturelles, Quaghebeur manifeste également des préoccupations liées à l'enseignement des histoires de la littérature francophone. Nous espérons avoir contribué à en montrer l'enjeu en Belgique, sachant qu'« une nation qui ne s'enseigne pas est une nation qui ne s'aime pas. »<sup>233</sup>

---

<sup>229</sup> Le mythe global de Picard prend fin au sortir de la Deuxième Guerre Mondiale.

<sup>230</sup> Concernant la première phase, dite centripète, de la « littérature française de Belgique », Klinkenberg et Frickx écrivent : « Sans doute un tel programme relève-t-il de l'idéalisme naïf » : KLINKENBERG et FRICKX, *La Littérature française de Belgique*, op. cit., p. 11.

<sup>231</sup> KLINKENBERG Jean-Marie, *Langue et déficit identitaire dans le roman belge contemporain*, in : GAUVIN Louise (dir.), *Les Langues du roman. Du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, Montréal : Université de Montréal, 1999, p. 109-127.

<sup>232</sup> Les sessions de « La Wallonie au futur » ont été inaugurée dans les années 1980 dans le sillage du *Manifeste* de 1983 et du mouvement wallon.

<sup>233</sup> Charles Péguy.

#### 4.

### **UNE PAIX ROYALE, DE PIERRE MERTENS : LA CONSTRUCTION D'UNE FAMILLE**

« Je suis Carlos d'Espagne – et je porte le deuil  
Et la douleur et la splendeur morne d'un rêve  
Impatient que je nourris depuis des ans  
Et qui reste captif en mon coeur bondissant  
Vers la gloire rapide et les triomphes proches.  
Je n'ai pas, moi, le temps de m'attarder : les cloches  
Qui sonneront ma mort  
Doivent d'abord  
Crier ma délivrance et ma grandeur au monde.  
Oh ! Charles-Quint, je suis une  **Pierre**\* en ta fronde,  
Je suis une arme ardente et qui prétend servir ! »

Émile Verhaeren, *Deux Drames. Le cloître - Philippe II*, Paris : Mercure de France, 1934, p. 118.

---

\* Nous soulignons.

Nous allons interroger un roman belge francophone sous l'angle de son rapport à la nation. Nous avons montré dans le chapitre 1 que le concept de nation conserve aujourd'hui une actualité. Nous avons décidé d'en conserver le mot, en spécifiant les extensions de sens qu'il convient de lui donner. Dans le chapitre 2, pour préciser une méthodologie touchant à l'interprétation de discours programmatiques ou de création ressortissant au champ littéraire belge francophone, nous avons défini le sens du « mythe de la nation » et le langage spécifique que celui-ci fait intervenir ; nous avons aussi présenté une lecture transversale des récentes théories diffusées dans les francophonies contemporaines, parmi lesquelles la Belgique, et qui concernent les modèles mythiques contemporains de la représentation nationale : nous avons pu mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques liées à des choix d'écriture et au besoin de dépasser la dichotomie entre la nation ethnique et la nation civique pour restituer au concept d'appartenance nationale une valeur et une fonction conformes aux mutations des collectivités sociales d'aujourd'hui. Dans le chapitre 3, nous avons analysé les implications de l'invention, en Belgique francophone, de deux modèles nationaux, belge et wallon, dans des textes programmatiques ayant pour objectif de définir les particularismes et les enjeux d'une identification littéraire nationale.

Ces trois chapitres convergent donc vers l'analyse d'un roman et nous allons tenter d'interpréter *Une Paix royale* (1995) de Pierre Mertens à partir des réflexions antérieures. Les raisons du scandale médiatique qu'il a suscité au moment de sa publication – il fut dénoncé comme un crime de lèse-majesté - et l'apport d'événements

de l'histoire nationale belge au contenu de la fiction font de cette oeuvre un document qui nous paraît correspondre aux intentions de notre recherche.

Comment un roman contemporain peut-il participer à l'invention du mythe de la nation ? Son appartenance à la communauté nationale belge francophone a-t-elle quelque répercussion sur les modes d'une telle invention ? Celle-ci confirme-t-elle ou non le modèle de l'hétérogène que nous avons identifié plus haut ? Quels rapports entretient-elle avec les publications théoriques du champ littéraire belge francophone contemporain ? Fait-elle intervenir une écriture particulière dont il conviendrait de percevoir les liens avec la spécificité d'un espace national composite où l'identitaire est forcé de problématiser les normes, notamment littéraires, dictées par les grandes nations ?

Dans le chapitre que nous ouvrons et pour tenter de répondre à ces questions, nous voulons d'abord envisager une étude du genre. Le mythe de la nation met en oeuvre une parole que conditionnent ses énonciateurs. S'agissant d'un roman – mais nous aurons à le vérifier –, il importe de s'interroger sur ce qui fonde l'originalité d'un discours qui ne relève pas de genres comme l'essai, la photographie, le cinéma, le discours politique, le feuilleton, la chanson ou la bande dessinée. Nous nous demanderons donc à quel genre spécifique il faut rattacher *Une Paix royale* et nous en évaluerons l'intérêt par rapport à la représentation nationale qu'il est censé configurer. Ce faisant, nous pourrions entamer une étude des mécanismes d'écriture que le choix du genre favorise et de leurs implications par rapport à la représentation de la nation en Belgique francophone.

#### 4.1 - Les ambiguïtés du genre

La couverture du livre fait voir la mention « roman », mais nous devons nous demander à quelle catégorie de roman peut être rattaché *Une Paix royale*.<sup>234</sup> L'écriture en est hybride et mêle des genres aussi divers que l'autobiographie, la biographie, le roman historique, la prose poétique, l'épopée, le feuilleton ou la saga. Les inserts d'interviews, de correspondances et de textes ressortissant à la chronique journalistique, au documentaire touristique ou au reportage radiophonique participent également au collage générique qui caractérise le roman. Néanmoins, dans cet éclatement, l'autobiographie et l'historiographie prédominent. Le narrateur fait le récit de sa vie et retrace en même temps le destin du Roi Léopold III<sup>235</sup> et la carrière de certains champions cyclistes belges de l'après-guerre : ces épisodes de l'histoire de Belgique confèrent au texte un caractère historique par une alchimie dont nous essayerons, dans les pages qui suivent, de montrer la complexité et la subtilité.

Nous observons que l'intention autobiographique du narrateur se mêle étroitement à ses visées historiques :

« - Mais pourquoi deux sujets seulement ? Il y en a un de trop ou il en manque dix ! Comme vous êtes parti, je ne sais pas, moi, vous pourriez tartiner aussi sur la chanson, la boxe, la fermeture des mines, l'Exposition universelle de 58, la décolonisation, les dimanches sans voitures..., que sais-je ? Rien de tout cela ? »

Je choisis de me taire. Comment lui expliquerais-je que je n'entendais apurer qu'une dette personnelle ? L'admettrait-il ? Je ne voulais plus être comptable que de mes états d'âme. (PR : 116)

---

<sup>234</sup> Toutes les citations relatives au roman *Une Paix royale* sont tirées de MERTENS Pierre, *Une Paix royale*, nouvelle édition, Paris : Seuil, 1995. Nous mentionnons la page entre parenthèses, précédée de l'abréviation PR.

<sup>235</sup> Léopold III (1901-1983) régna sur la Belgique de 1934 à 1951. Nous avons résumé ci-avant la Question Royale, où fut mise en cause son intégrité et qui l'obligea à abdiquer en 1951. Concernant les coureurs cyclistes, nous rappelons que le vélo est très populaire en Belgique, principalement dans le « plat pays » de Flandre, et que les courses cyclistes ont permis à de grands champions de s'illustrer, comme Rik Van Looy - né en 1933, il courut dans les années 1960 et remporta deux titres de champion du monde - et Eddy Merckx - né en 1945, il fut quatre fois champion du monde et remporta cinq fois le Tour de France, en 1969, 1970, 1971, 1972 et 1974 ; aujourd'hui, il s'est reconverti dans le commerce de vélos.

Plus que de retracer une histoire ou faire un portrait de la Belgique, le narrateur désire se centrer sur deux sujets principaux, le Roi Léopold III et les cyclistes belges. Il explique que son projet d'écriture historique répond à des mobiles personnels : une dette attachée à sa conscience subjective et en rapport avec le passé. À première vue, nous devons considérer que les deux récits - celui consacré au petit pays et l'autobiographie - relèvent d'un seul et même mouvement : celui d'un retour aux origines. Le regard porté vers le passé autobiographique serait indissociable de l'investigation qui concerne la conjoncture historique où s'inscrit le parcours de cette identité singulière. Il nous appartiendra de le vérifier.

Étant donné la notion d'authenticité impliquée par ces deux dimensions du récit - autobiographique et historique -, il convient de s'interroger aussi sur son caractère romanesque. Il est difficile de mettre en doute l'information figurant sur la page de couverture. Toutefois, même si le narrateur insiste sur sa volonté de faire voir la nature fictive de son texte, il fait tout autant valoir des prétentions à la vérité. Une sorte d'ambiguïté règne qu'il va falloir élucider.

À ce stade, contentons-nous de considérer que le roman entrelace deux récits qui, bien que distincts, renvoient au thème de l'autoportrait : l'autobiographie et l'histoire nationale. Ces deux récits participent d'un même regard porté sur un *je* et sur le passé collectif dont ce dernier partage l'histoire. Ils sont l'expression d'une identification où se rejoignent le singulier et le national. L'un des deux discours prévaut-il sur l'autre ? Nous allons essayer de répondre à cette question et de résoudre l'ambiguïté du genre.

#### **4.11 - Une autobiographie ?**

Faut-il considérer qu'il s'agit d'un roman autobiographique ? L'autobiographie forme un genre littéraire à part entière, reconnu et théorisé par Philippe Lejeune dans plusieurs ouvrages. Elle est l'art de recomposer le vécu par le biais du souvenir. Elle est



donc, fondamentalement, une invention et peut être définie comme suit : « le récit rétrospectif en prose que quelqu'un fait de sa propre existence, quand il met l'accent principal sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité ».<sup>236</sup> Plus que de composer un agréable récit de souvenirs, elle doit manifester un sens :

Écrire son autobiographie, c'est essayer de saisir sa personne dans sa totalité, dans un mouvement récapitulatif de synthèse du moi. Un des moyens les plus sûrs pour reconnaître une autobiographie, c'est donc de regarder si le récit d'enfance occupe une place significative, ou d'une manière plus générale si le récit met l'accent sur la genèse de la personnalité.<sup>237</sup>

Pour Lejeune, l'autobiographie tend à cerner une vie dans sa totalité, du moins dans ce qu'elle a de profond, qui est sa signification. Elle en présente comme les différents actes, liés intimement et s'expliquant les uns par rapport aux autres. Les épisodes racontés, loin de venir du hasard, résultent d'un choix délibéré et organisateur de la part de l'auteur à la recherche de la ligne directrice de sa vie ; chacun d'eux doit donc être pertinent.<sup>238</sup> Lejeune introduit la notion de « pacte autobiographique » pour différencier l'« autobiographie » et le « roman autobiographique ». Entre ces deux genres, il n'y a pas, dit-il, de différence interne mais plutôt externe, liée à la référence et à la connaissance d'éléments extérieurs au texte. Dans le cas de l'autobiographie, le renvoi à ces éléments externes doit permettre que s'établisse chez le lecteur un acte de confiance, une acceptation de l'identité de l'auteur avec le narrateur et le protagoniste de l'histoire. Il doit y avoir aussi une déclaration d'intention faite par l'auteur, une manifestation explicite du caractère autobiographique de son récit - par le titre, la dédicace, une interview ou quelque autre indice significatif. Sans cela, dit Lejeune, il faut parler de « roman d'inspiration autobiographique » et non d'« autobiographie ».<sup>239</sup> Celle-ci

---

<sup>236</sup> LEJEUNE Philippe, *L'Autobiographie en France*, Paris : Armand Colin, 1971, p. 14. Ce livre a été prolongé par deux autres ouvrages que nous consulterons aussi avec intérêt : *Je est un autre*, Paris : Seuil, coll. « Poétique », 1980 ; *Moi aussi*, Paris : Seuil, coll. « Poétique », 1986.

<sup>237</sup> LEJEUNE, *L'Autobiographie en France*, op. cit., p. 19.

<sup>238</sup> Ibid., p. 20-22.

<sup>239</sup> Ibid., p. 24.

suppose, de la part de l'auteur, un projet de sincérité, quand bien même elle serait illusoire : Lejeune n'hésite pas à présenter l'autobiographie comme une fiction qui, étant produite dans des conditions particulières, se donne pour vraie. « Une mise au point s'impose : ce qui distingue l'autobiographie du roman, ce n'est pas une impossible exactitude historique, mais seulement le *projet*, sincère, de ressaisir et de comprendre sa propre vie. »<sup>240</sup> Ce qui intéresse donc l'autobiographe, dit Lejeune, « c'est la perspective dans laquelle, arrivé à un certain âge, un homme envisage le déroulement et le *sens* de sa vie ». Peu importe que la sincérité soit impossible, mais il faut que le projet soit sincère, exprimé comme tel par l'auteur.

Penchons-nous sur *Une Paix royale*. Devons-nous, pouvons-nous considérer ce texte comme une autobiographie ? Le début du roman a pour cadre le monde. Une profonde désillusion accable le narrateur - Pierre Raymond - qui se raconte. Guide touristique, il explique qu'il écrit aussi des articles pour une revue haut de gamme. Après être passé par mille pays, lieux, fleuves et ville du monde, après s'être intéressé à mille sujets tels que la connaissance des grands écrivains de la littérature mondiale et l'élection de Miss Univers, il se sent grandement désabusé et ses périples provoquent son écoeurement par rapport à ses activités de tourisme. Comprenant qu'il est en train de se laisser aller à une fuite en avant, il veut changer. Au milieu des tombes des pharaons, il décide un jour d'arrêter son travail planétaire et de se consacrer à son pays, la Belgique : il désire se recentrer. Ce retour au pays s'avère être aussi un retour à soi-même et Pierre Raymond se met à méditer sur son existence, remonte aux sources de sa lointaine enfance. Pour son projet de chronique consacrée à la Belgique, il entame des recherches sur le Roi Léopold et sur les champions du cyclisme belge, Eddy Merckx et Rik Van Looy. Il entrelace les destins de ces grands hommes, construit le texte d'une chronique d'un type nouveau, destinée à la revue dirigée par Max Bonboire. En même temps, son enfance émerge du passé : évocation de souvenirs liés au père, à la mère, aux grands-parents - spécialement à la grand-mère -, à une chute à vélo causée par les Rois

---

<sup>240</sup> Ibid., p. 28.

des Belges<sup>241</sup>, aux deux guerres qui ont marqué la destinée des membres de sa famille et du peuple auquel il appartient, à l'amant de sa mère, à la petite Danielle O.

*Une Paix royale* ressemble bel et bien à une autobiographie. Il s'agit du récit, fait en prose, relatant l'histoire d'une personnalité dont il s'efforce de déchiffrer le sens. Un *je* décide de s'arrêter pour essayer de comprendre sa vie passée, depuis sa sortie du ventre maternel jusqu'à aujourd'hui, et commence par situer sa naissance sous le signe des astres :

La Maison 9 ouvre ses portes sur les paysages lointains et révèle le goût du nomadisme en même temps qu'une totale absence de curiosité touristique. (PR : 18)

Le roman est donc le récit *a posteriori* de cette existence personnelle. « Du reste, à l'âge que j'avais alors, les mots m'auraient manqué ». (PR : 109) Le narrateur évoque ses cahiers d'enfance, longtemps évités, qui l'ont accompagné partout :

Il avait donc fallu venir jusqu'ici, sur le Nil, pour remuer tout cela, touiller dans cette bouillabaisse d'afflictions diverses, de chagrins poisseux. On avait dû faire le détour de l'Égypte immémoriale pour endurer le retour aux sources arides du malheur d'enfance. Et trouver le courage de rouvrir les cahiers d'écolier, comme on entrouvrirait le couvercle d'une boîte de Pandore d'où ne pourrait s'échapper qu'une connaissance triste. (PR : 94)

Il retourne à sa « préhistoire malencontreuse » (PR : 94) et un guide de soi-même succède au guide des civilisations passées : « Je crois que je deviens enfin guide de moi. Pas trop tôt ! ». (PR : 47) Les voyages dans le monde le ramènent à son égo :

L'essentiel résidait dans cette randonnée nostalgique ; c'est soi qu'on est allé chercher au bout du chemin, mais un soi qu'on n'eût jamais rencontré, sans doute, en demeurant sur place. La face cachée de sa propre vie, c'est en portant ses pas au devant d'un autre, ou de son

---

<sup>241</sup> « Le Vrai peut quelque fois n'être pas vraisemblable. » Or cet épisode fut donné pour authentique par l'auteur Pierre Mertens dans un numéro de *La Lettre internationale* : information transmise par Marc Quaghebeur.

ombre, ou d'un pays lointain ou, qui sait ?, à Innsbruck, qu'on peut en avoir la révélation. (PR : 22)

Les parents divorcés, les visites trop rapides chez un père qui se souciait à peine de lui, la mère qui s'efforçait d'oublier que son fils existait pour mieux se donner à son amant, ces événements personnels affleurent subitement dans l'écriture de celui qui, abandonnant le bruit et la fureur des jours de voyages, se met à évoquer l'intimité de son passé. Le récit résulte ainsi d'un *je* s'efforçant de faire le point et d'interpréter le parcours de son existence :

Longtemps, je crus d'ailleurs que le droit de visite, [...] je l'éprouvais même de façon métonymique, comme un droit de visite *au monde en général*, qu'il me faudrait assumer, revendiquer, défendre à travers tout, si j'espérais me faire une « vie décente », m'assurer un « minimum vital ». Un peu misérabiliste, tout cela, j'en conviens, et j'avais déjà le goût du mélo, mais le point de vue, aujourd'hui encore, me paraît juste. Qui sait si ma vocation touristique n'est pas née de là ? (PR : 84)

Ce narrateur est le personnage principal, apparemment identifiable comme l'auteur puisqu'il en partage le prénom – mais pas le nom - ainsi que d'autres caractéristiques. Le lecteur peut en effet associer l'écrivain réel et l'écrivain raconté : tous deux ont des activités liées au journalisme par tradition familiale, s'intéressent à des questions de politique internationale, vivent à Bruxelles, sont nés le 9 septembre 1939, jour, comme l'explique Pierre Raymond, où le Führer signa une directive programmant à court terme l'invasion de la Belgique, à l'heure précise du laitier. (PR : 15) Le nom du narrateur associé à la mémoire de faits qui relèvent de la vie privée, à la mention de certaines dates historiques ou de certains événements de l'histoire des Belges comme le référendum du 12 mars 1950 ou la mort du Roi Baudouin, à l'évocation d'une rencontre avec des personnalités réelles comme le Roi Léopold III, le coureur Éddy Merckx ou la Princesse Lilian de Belgique<sup>242</sup>, au renvoi à des lieux précis

---

<sup>242</sup> Pierre Mertens a effectivement rencontré la princesse à différentes reprises : information que nous a transmise Marc Quaghebeur.

de la ville de Bruxelles comme la Bibliothèque Royale ou le Boulevard de l'Empereur, au travail d'enquête fondé sur des interviews de personnalités réelles et sur la manipulation de documents anciens, parmi lesquels des photos prises par le Roi - dont le goût des expéditions et des reportages photographiques n'est pas un secret<sup>243</sup> - ou des documentaires télévisés connus du public belge, tout cela contribue à faire conjindre Pierre Raymond narrateur et Pierre Mertens écrivain. Le fait que la publication du roman ait occasionné un procès retentissant à la requête de la princesse Lilian de Belgique, veuve du Roi Léopold III, et du prince Alexandre de Belgique, leur fils aîné, laisse entendre que le récit fait des révélations touchant à la vérité de l'Histoire. Le texte se trouve ainsi situé dans le champ du réel.

Concernant le battage médiatique occasionné en 1995 par la sortie d'un roman qu'on soupçonnait de salir l'honneur de la famille royale, l'auteur ne pouvait pas, en toute bonne foi, prévoir l'« effet de réel » qui découlerait d'une telle affaire et qui changerait inévitablement les conditions de la réception du récit, notamment en raison d'une assimilation entre le narrateur et l'auteur réel et de l'intromission de celui-ci dans le cercle des paparazzi, d'autres part.

Nous comprenons donc que plusieurs éléments d'un pacte autobiographique sont amenés, parmi lesquels la part historique du récit occupe certainement une place prépondérante, et tendent à conférer à ce dernier une valeur de vérité. Les « épaves arrachées au naufrage de [s]a débutante existence » (PR : 18) et qui se sont noyées sous les objets provenant des voyages dans le monde, ce « bric-à-brac de toute une vie » (PR : 18) sont replacés dans la réalité historique d'un contexte social et d'une conjoncture mondiale sans équivoques. La naissance de Pierre Raymond est située dans le contexte du partage de la Pologne entre Staline et Hitler, de la théorie de la fission de l'uranium, du tableau de Chagall intitulé *Les Mariés de la Tour Eiffel*, de l'enlèvement d'une blanche Brésilienne par les Indiens yanoama, d'un séisme qui eut lieu au Chili et

---

<sup>243</sup> À ce sujet, voir : O Rei Leopold III na Amazônia, *ParaTi ParaTodos*, ano 7, nº 31, junho 2002.

du tour de France. (PR : 17) Tous ces éléments de l'Histoire contribuent à cautionner la vérité du récit autobiographique.

Pourtant, que dire du fait que, sur la page de couverture, le récit est défini comme un roman ? Nous avons expliqué, en nous référant à Lejeune, que le regard autobiographique repose inévitablement sur une fiction. Dans ce sens, il faut interpréter le récit de sa propre naissance fait par Pierre Raymond, et qui se présente sous le jour du récit historique, comme devant beaucoup aux phantasmes actuels de l'adulte qui s'observe rétrospectivement. Nous observons ici tout un travail mémoriel associé à l'imaginaire d'un *je* qui met en scène ses origines à partir de son histoire personnelle ultérieure : le narrateur interprète les signes qui entourent sa naissance et tente d'y voir des indications sur l'avenir. Par ailleurs, la part de fictionnalisation est inhérente au récit de naissance : aucun *je*, jamais, n'a gardé la connaissance personnelle de ce moment passé ; ses éventuels souvenirs ne peuvent exister que médiatisés par les récits d'autrui, où il est forcément difficile de discerner ce qui relève du vrai et du faux. Tous les événements cités par le narrateur, relatifs au 9 septembre 1939, sont historiquement véridiques et figuraient certainement dans le journal de l'époque ; mais il faut se rendre à l'évidence : les noms de Pierre Raymond ou de Pierre Mertens ne s'y trouvaient pas.<sup>244</sup>

Nous avons dit qu'une « autobiographie véritable » se distingue d'un « roman autobiographique » dans la mesure où elle se fait valoir comme sincère et réelle. Or à quoi s'applique précisément le narrateur d'*Une Paix royale* ? En même temps qu'il cautionne la véracité des faits narrés, il s'attache à montrer, non sans insistance, le caractère fictif de son récit. À côté du récit de la naissance, nous pouvons déceler, dans le texte, une tendance à l'allégorisation, qui apparaît notamment dans le choix du nom de Pierre Raymond, que le narrateur essaye d'expliquer :

Raymond (Raimundo, Ratmuntcho...), cela ne veut-il pas dire « roi du monde » ? (PR : 24)

---

<sup>244</sup> Pour des informations sur les récits de naissance, voir : LEJEUNE, *Moi aussi*, op. cit., p. 310-337.

Ce nom attire évidemment l'attention sur sa dimension esthétique, acquiert une valeur emblématique visant à relier le narrateur à son métier de guide dans le monde et à son intérêt pour le destin du Roi Léopold. D'autres noms allégoriques apparaissent : une femme appelée Joy, le square du Bois-Profond, le prénom biblique du petit Samuel, les rivières de la Haine et de la Trouille, l'Eau Noire et l'Eau Blanche, la rue des Obstacles et celle des Mille-Mètres, la drève des Enfants-Noyés, la Belgique désignée par le mot « delta ». L'ambiguïté est ici renforcée par une accumulation de toponymes qui, bien que réels – ils existent effectivement ! – portent des noms dont l'in vraisemblance est renforcée par leur accumulation dans le récit.<sup>245</sup> Nous reviendrons sur ces allégories, mais retenons pour l'instant qu'elles introduisent une faille dans la vérité supposée de l'autobiographie, en sorte que le roman oscille entre les pôles du vrai et du faux. Faut-il dès lors opter pour l'étiquette de « roman autobiographique » et postuler l'existence d'un « pacte romanesque » qui viserait à dissuader le lecteur de traquer la réalité ? Nous pensons qu'un pacte autobiographique est inscrit dans le récit mais qu'il est en même temps mis en doute. Le réel est introduit, mais il est problématisé, comme il est apparu dans le cas des allégories réelles et fictives mélangées. Ce mécanisme crée un trouble qu'il ne semble pas permettre d'enrayer.

Quel est le sens de ce jeu de cache-cache ? Il faut aller plus loin et se rendre compte qu'à côté de la vérité du réel autobiographique, le narrateur fait valoir la *vérité* du roman. Il est explicite à ce sujet. Devant les réticences d'un champion à se laisser interviewer, il se met à parler du réel et de sa transposition, explique sa conception du roman :

Cela le [Rik Van Looy] choquait qu'on fît un roman, lui qui ne savait peut-être pas que les romans existaient, et quelles étaient donc l'efficacité de ceux-ci, leur raison d'être, leur bonté, leur déambulation alambiquée mais naturelle vers la vérité. (PR : 289)

---

<sup>245</sup> La Belgique a souvent été désignée, avec la Hollande, comme le pays des deltas, en raison des fleuves qui la traversent, en l'occurrence la Meuse, le Rhin et l'Escaut.

Le fait que le reporter évoque ici son travail d'écriture en le nommant « roman » est révélateur d'une volonté de faire voir la dimension littéraire du texte en cours de rédaction, une volonté pas toujours très sûre d'elle-même, comme pour alimenter le doute autour de la question de la réalité et de l'invention :

Pierre Raymond avait beau ne pas penser qu'il en écrivait un, de roman, que c'était autre chose, de ni plus ni moins digne, il avait été surpris, attristé qu'on se méfiât à ce point du genre romanesque. (PR : 289)

En fait, les statuts du réel et de la fiction se trouvent bouleversés.

À cet égard, l'histoire personnelle de Pierre Raymond est quelquefois rapprochée de la grande Histoire et un brouillage s'installe devant une alternative toujours douteuse : s'agit-il d'un rapprochement réel ou d'un rapprochement métaphorique, ce dernier devant se prêter à une interprétation au deuxième degré pour signifier le désir de l'écrivain Mertens de se rapprocher de l'histoire de son pays, d'actualiser et d'incarner la belgitude ? Cette deuxième lecture, qui ressortit à un jeu d'écriture, est conforme à l'idée que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. La crédibilité de la vérité métaphorique peut dès lors s'avérer supérieure à celle de la vérité littérale, qui paraît parfois invraisemblable : nous éprouvons en effet quelque difficulté à concevoir que l'auteur ait rencontré le Roi et la Princesse, soit entré dans la voiture du prince Alexandre, ait été abordé par Leurs Majestés sur une route de campagne quand il était enfant. Or, nonobstant cela, nous devons envisager, concernant ces faits, la possibilité d'un récit sincère. Dans le cas où nous optons pour la vraisemblance de la vérité métaphorique et où nous interprétons celle-ci de la manière suivante : « comme écrivain belge engagé dans le débat relatif à la belgitude, Pierre Mertens lutte contre l'amnésie nationale et tente de retrouver la mémoire de son pays ; ce faisant, il se *rapproche* des protagonistes de l'Histoire », nous pouvons considérer que les brouillages des repères réels et fictifs n'interrompent ni n'ocultent l'effet de sincérité induit par le pacte autobiographique, ce dernier étant soutenu par une vérité



tantôt événementielle, tantôt métaphorique. Nous notons au passage qu'un tel mécanisme d'écriture fait voir la subtilité du rapport à l'Histoire.

#### 4.12 - Une autofiction ?

La notion d'« autofiction », inventée par Serge Doubrovsky en 1977 pour définir le genre de son récit intitulé *Fils*, pourrait peut-être conduire à une meilleure interprétation du texte de Mertens. Considérant que l'idée de pacte, qu'il soit autobiographique ou romanesque, peut devenir un piège lorsqu'elle est appliquée à certains récits qui échappent aux classifications rigoureuses proposées par Philippe Lejeune, Thierry Laurent se sert du concept inventé par Doubrovsky et formule la notion de « pacte d'autofiction », qu'il définit ainsi : « l'écrivain admet qu'il n'a pas pu ou n'a pas voulu être entièrement fidèle à la vérité dans le récit de sa vie et qu'il a fabulé ». <sup>246</sup> Pour Laurent, l'ambiguïté est l'essence même de l'autofiction, qui laisse le lecteur dans le doute et l'empêche de choisir entre l'une ou l'autre des propositions de l'alternative « récit sincère ou récit inventé ? ». Dans une narration autofictive, la rigueur réaliste est présente mais n'est pas absolue, tandis qu'un jeu complexe égare le lecteur par un travestissement du réel et par l'élaboration, paradoxale, d'une fiction d'événements réels renvoyant à soi. Laurent signale que le mot « autofiction » a fait couler beaucoup d'encre depuis son apparition et qu'il ne constitue pas vraiment un genre institutionnalisé ; les écrivains en explicitent à leur manière les diverses possibilités. Néanmoins, son travail propose une synthèse et met sur la voie d'une définition suffisamment précise pour que nous puissions l'utiliser. En outre, on y trouve la description des fonctions possibles et de certains procédés d'écriture caractérisant ce genre littéraire particulier. <sup>247</sup>

---

<sup>246</sup> LAURENT Thierry, Introduction, in : IDEM, *L'Oeuvre de Patrick Modiano : une autofiction*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1997, p. 20.

<sup>247</sup> On pourra aussi lire sur le sujet les commentaires généraux de ROUX Baptiste, Liberté historique et vérité de l'imaginaire : une approche de l'autofiction, in : IDEM, *Figures de l'occupation dans l'oeuvre de Patrick Modiano*, Paris : L'Harmattan, 1999, p. 121-125.

Pour identifier les motivations d'un genre tel que l'autofiction, Laurent se réfère premièrement à Sartre. Dans *Situations X*, ce dernier laisse entendre qu'un auteur qui prend des distances par rapport à son autobiographie en la rendant fictive se donne les moyens de dire ce qu'il ne sait pas de lui-même, en contournant cette proximité de soi qui empêche de se connaître : « le détour par la fiction permet d'approcher mieux cette totale objectivité-subjectivité ».<sup>248</sup> Partant de ces commentaires, nous dirons que la fiction, la métaphore et l'allégorie seraient les moyens de remplir un silence résultant de l'impossibilité, pour tout acte de mémoire, de restituer la vérité du vécu tel qu'il s'est objectivement passé. Sartre nomme cet exercice « fiction vraie » ou « vérité fictive » : une fiction qui n'en est pas une, capable de reconfigurer les actions et les pensées personnelles pour essayer d'en restituer une vérité que l'opinion publique et le système idéologique ont éventuellement occultée ou interprétée de manière tendancieuse, ce dont le *je* a pu ne pas être conscient. Telle serait la raison justifiant la volonté de démystifier les aveuglements (auto)biographiques au moyen de la fiction.<sup>249</sup>

D'autre part, Laurent fait observer que pour Doubrovsky, l'autofiction est un miroir analytique plutôt qu'une copie conforme. À ce titre, le sens y est toujours à inventer, étant donné qu'il n'existe pas à l'état brut. L'autofiction est donc plus riche et plus féconde, voire plus vraie, qu'un autoportrait classique, strictement respectueux de la réalité.<sup>250</sup> Voilà pourquoi Doubrovsky peut écrire que l'autofiction est une « fiction, d'événements et de faits strictement réels ».<sup>251</sup> Elle est la fiction qu'il a décidé, en tant qu'écrivain, de se donner de lui-même, y incorporant au sens plein du terme, l'expérience de l'analyse.<sup>252</sup> Laurent conclut que la raison d'être de l'autofiction relève de la nécessité d'atteindre une connaissance de soi à laquelle la fiction seule permet d'accéder.

---

<sup>248</sup> SARTRE Jean-Paul, *Situations X*, Paris : Gallimard, 1976, p. 145-146.

<sup>249</sup> Ibid., p. 145-148 ; voir aussi l'analyse qu'en font : LAURENT, op. cit., p. 30 et LEJEUNE, *Je est un autre*, op. cit., p. 170-171.

<sup>250</sup> Laurent, op. cit., p. 31.

<sup>251</sup> DOUBROVSKY Serge, *Fils*, Paris : Gallimard, coll. « Folio », 1977, p. 10.

<sup>252</sup> DOUBROVSKY cité par LAURENT, op. cit., p. 10.

Tout ceci reste évidemment théorique et il conviendrait d'en vérifier l'application à *Une Paix royale*. Il faudrait aussi observer dans le récit de Mertens les éventuels procédés d'écriture – ce que Laurent nomme la « technique de l'autofiction » – susceptibles de fonder un passage et une ambiguïté entre le réalisme autobiographique et la fantaisie.

L'écrivain québécois Régine Robin envisage l'autofiction comme un genre contemporain repérable dans des textes hybrides ou interfrontaliers expérimentant ce qui se joue aujourd'hui dans la culture : un trouble de l'identité, une perte de la limite.<sup>253</sup> Selon elle, le discours culturel présent fait reconnaître comme une évidence que le sujet est un leurre : l'unité cartésienne d'une identité figée et pétrifiée est désormais un mythe qui appartient au passé. S'autoengendrer par le texte, se choisir ses propres ancêtres et les voies de filiations imaginaires sont pratique courante chez les écrivains et, pour Robin, le texte contemporain accompagne l'enruinement du monde, s'acharne à brouiller les repères, à remettre en question la sincérité dans l'écriture, à manifester que les jeux de l'imaginaire peuvent donner à entendre la vérité du sujet.<sup>254</sup> Partant de ces considérations, l'autofiction résulterait d'une exacerbation de l'autoconscience du texte par rapport à l'imposture du biographique et de la consistance du moi. Dans une telle optique, le matériau textuel devient sa propre « matière première » et l'autofiction doit être vue comme une autobiographie consciente des leures qui la traversent et des paradoxes qui la minent. Elle est donc toujours une métafiction : « l'autofiction, c'est, en quelque sorte, l'identité narrative se reconfigurant, mais se défaisant en même temps qu'elle se tisse. »<sup>255</sup>

Une étude des éléments formant le paratexte d'*Une Paix royale* fait apparaître ce que nous pourrions concevoir comme un pacte d'autofiction. Ils empêchent de trancher entre une interprétation strictement autobiographique et une interprétation centrée sur le seul pouvoir de la fiction. Passons-les en revue. Tout d'abord, la mention du mot

---

<sup>253</sup> ROBIN Régine, *Le Golem de l'écriture. De l'autofiction au Cybersoi*, Montréal : XYZ, coll. « Théorie et Littérature », 1997, p. 19.

<sup>254</sup> Ibid., p. 21 et 28.

<sup>255</sup> Ibid., p. 24.

« roman » et le nom de la collection – « Fiction & Cie » - situent le récit dans le champ de la fiction. En revanche, la dédicace – « Pour ma mère au fil du temps retrouvée » – fait écho au contenu du roman où il est question de la mère du narrateur. De plus, la présence, dès la sixième page du roman, d'un cadre noir avec l'indication « Nouvelle édition diminuée en raison de l'ordonnance de référé rendue par le président du tribunal de grande instance de Paris, le 22 septembre 1995, à la requête de Leurs Altesses Royales la princesse Lilian de Belgique et le prince Alexandre de Belgique » attire l'attention du lecteur sur le fait que le roman pourrait bien porter atteinte à la vie privée du Roi Léopold et de la famille royale de Belgique : ces éléments placent le roman dans le champ du réel.<sup>256</sup> Enfin, pour brouiller davantage les pistes, le texte situé en quatrième de couverture est foncièrement ambigu : les majuscules « P. M. » de la signature au bas du commentaire où s'exprime à la première personne le narrateur Pierre Raymond jettent le doute sur une possible superposition de l'auteur et du *je*, qui déclare :

Moi, Pierre Raymond, guide assermenté, je jure que ceci m'est réellement arrivé, qu'encore enfant, et juché sur mon vélo, j'ai été renversé par la voiture d'un roi – et même de deux : Léopold III et Baudouin de Belgique. Un épisode au moins de ce livre est donc vrai, et restera dans l'Histoire.

Quant au reste, comme c'est moi qui le raconte, il est permis de douter de tout : des circonstances de ma naissance ou de celles dans lesquelles le premier des deux rois a forgé son destin : éducation (à Eton), mariage, veuvage, capitulation, secondes noces, éloignement, abdication, explorations diverses...

Cela s'est donc passé dans un petit pays mais où on trouvait encore tout ce qu'il faut pour faire un monde : un monarque qui aurait perdu le pays et gagné le monde ; des ministres en exil et passant par des états d'âme ; des champions cyclistes qui pensent tout haut sur les faux plats des Flandres ; une grand-mère, la mienne, envahie, dans sa roulotte, par une douce misanthropie.

[...].

---

<sup>256</sup> Comme nous l'avons dit plus haut, l'ambiguïté résultant de la mention de « Leurs Altesses Royales » dans un cadre noir, Pierre Mertens n'en soupçonnait sans doute pas la portée au moment de l'édition *princeps* ; mais nous en reparlerons.

À la fin, par une légère anticipation qui nous mène au-delà de ce siècle, le pays devient plus petit encore. Au point qu'on pourra se demander s'il a jamais existé.

Le narrateur inverse ici le réel et le fictif puisque d'une part il cautionne l'épisode fort peu vraisemblable de la chute à vélo et de la rencontre royale, un événement anecdotique dont il est malaisé de vérifier la vérité et qui invite au doute, et que d'autre part il autorise la méfiance du lecteur par rapport au récit de faits relevant précisément de l'historiographie officielle : le destin public et privé du Roi Léopold. Des références autobiographiques – le narrateur enfant, sa grand-mère – s'immiscent en quelques endroits et se mêlent à ce qui est présenté comme une histoire fictive ou une fiction réelle. La subjectivité de la conscience narrative est mise en évidence pour mettre à mal l'exigence de l'objectivité historiographique. Dans les derniers paragraphes, le contenu – apparemment réel - de la description du petit pays est travesti par une forme exagérément romanesque qui en détruit le sérieux et crée une faille dans le système référentiel. De la sorte, tout, dans la quatrième de couverture et dans l'ensemble du paratexte d'*Une Paix royale*, semble contribuer à construire ce qui serait le pacte autofictionnel du récit, au sens où l'entend Thierry Laurent.

Or beaucoup d'exemples, dans le récit, renforcent de semblables ambiguïtés entre la réalité et la fiction. Nous nous rendons compte qu'ils dépassent l'intention strictement autobiographique, travestie ou non par l'imagination. C'est pourquoi ils devraient nous contraindre à compléter et à amplifier l'étiquette d'autofiction, qui risque d'être excluante par rapport à d'autres dimensions du récit, pour définir le genre d'*Une Paix royale*. Néanmoins, nous considérons que comme procédé d'écriture, ils servent le projet autofictif.

Ainsi, l'histoire réelle des rois de Belgique acquiert souvent une dimension romanesque liée à leur destin et à leur condition : le réel s'apparente tantôt au conte de fées, tantôt à la tragédie shakespearienne et l'Histoire est tirée du côté du roman. La Belgique est vue comme un pays imaginaire :

Il était une fois un roi qui ne voulait pas être roi, mais finit par se prendre pour un roi. Au pays minuscule où cela se passait, les rois règnent mais ne gouvernent pas. On affecte de se donner des rois, mais ce sont des rois sans royauté. On les appelle « rois », mais c'est pour la forme. Ils ont droit au mot, pas à la chose. [...].

C'était très belge, tout ça : pourquoi un pays qui n'arrivait pas à croire en lui-même se serait-il offert un roi véritable ? Parce que c'est un pays où tout se complique, pour camoufler ses échecs et ses ridicules à l'ombre d'une complexité. Son histoire, qui avait la nudité d'une parabole, on l'a délibérément obscurcie au point qu'elle s'englua dans la métaphysique.

[...].

Il appartient aux grandes nations d'écrire l'Histoire. Il revient aux petites de conter, ça et là, quelques fables dont la morale est secrète [...]. (PR : 286-287)

La revendication, par le narrateur, d'une filiation fabuleuse touchant à la dimension romanesque de la Belgique rejoint la non-essence et le néant que mettait en exergue, à la fin des années septante, le concept de belgitude pour définir le pays et sa déshistoire – c'est-à-dire son histoire spécifique, différente de l'Histoire faite par les grandes nations. Mettre l'accent sur la dimension fictionnelle du pays équivaut à pointer ce qui fait son particularisme de petite nation, notamment son caractère évanescent. L'autofiction, au contraire des autres récits, semble dès lors tout indiquée pour dire la Belgique. Nous touchons ici à ce qui nous semble fonder une écriture et son rapport à une histoire nationale spécifique, la « seule » écriture qui convienne pour raconter l'histoire du pays-Belgique :

Nous avons vécu dans une patrie, nous avons connu une époque dépourvues de scribe. Pas un seul écrivain à la ronde, dans aucun des deux camps<sup>257</sup>, et rien que des historiens pour couler en mots cette tragédie sur mesure... Ou bien on parlait d'autre chose, non parce qu'on était inventif, mais par défaut d'imagination. [...].

« Chère Joy, comment ne voyez-vous pas qu'il s'agit d'une histoire *parfaite* ? Parfois, j'ai l'impression de l'avoir de toutes pièces

---

<sup>257</sup> Il faut entendre ici le camp léopoldiste et le camp antiléopoldiste.

imaginée... S'il m'avait été donné de n'inventer qu'une seule fable, c'eût été celle-là ! J'ai le sentiment d'être né avec elle, de l'avoir portée en moi toute ma vie. Cette geste lamentable et magnifique, dérisoire et sublime. [...]. En fait, chère Joy, voici la seule histoire que je veuille, que je puisse, que je doive raconter. Elle efface toutes les autres, elle annule d'avance tout autre projet narratif. » (PR : 289-290)

Le projet textuel du narrateur remplit un vide. Il situe la dimension historique dans une optique personnelle et le caractère fictif en est l'élément nécessaire pour narrer l'histoire réelle de la fiction belge où toute chose, bien que réelle, semble inventée, ce dont témoigne l'épisode qui suit :

En 1926, Élisabeth se balade en Suède avec son fils, sous le nom d'emprunt de Mme de Réthy (qui va servir en tant d'autres occasions dans la famille). Pour quelques jours, ou quelques heures, lui va s'appeler Philippe. Il s'en amuse et s'en irrite à tour de rôle, comme de jouer dans une pièce de théâtre dont il apprécierait certaines scènes et d'autres moins. (PR : 178)

Nous pouvons concevoir qu'au projet littéraire premier, celui de l'autofiction, se greffe un projet littéraire second, enchâssé, touchant à certains événements relatifs à l'histoire de la nation-Belgique. Ce deuxième projet sert directement le pacte de l'autofiction puisqu'il s'énonce ni plus ni moins comme un discours à caractère fictif qui poursuit l'objectif inédit de tirer de l'ombre la vérité secrète de l'histoire de Belgique. Dans ce projet second, le langage littéraire est présenté par le narrateur comme le seul adéquat, parce que, paradoxalement, le plus référentiel pour raconter la réalité belge : une image parfaite, un reflet idéal d'une nation caractérisée par l'artifice et par l'irréalité. Le raisonnement logique fondant ce projet d'écriture second a l'apparence d'une déduction parfaite : si le réel empirique national belge est irréel, l'irréalité du projet historiographique visant à le raconter peut être seule garante de la vérité du discours sur la nation. Ce raisonnement apparemment indiscutable joue évidemment sur les mots et interprète à la lettre l'exigence d'une stricte fidélité au réel, critère incontournable pour une vraie démarche historique et scientifique. Nous

trouvons ici un trait d'ironie, qui semble la parodie de la méthode et du discours historiographiques. La vérité de l'Histoire n'est pas anéantie mais plutôt révélée par le pouvoir du discours littéraire. Ce dernier, nous l'avons vu, est indirect et allusif, fait intervenir les tropes et leur pouvoir référentiel d'un autre ordre.

Plusieurs espaces de l'Histoire sont évoqués dans un style qui leur confère un statut littéraire, à la hauteur des événements qui y ont eu lieu. Le lexique y est souvent emprunté au langage du théâtre, qui permet d'accentuer la dimension de mise en scène. Le château féodal situé à vingt kilomètres d'Ostende, où se sont retrouvés le Roi Léopold et quatre ministres au moment de la progression des troupes allemandes, est le digne décor shakespearien du drame qui s'y est noué :

Ils furent, au terme d'une nuit, réunis ainsi dans une sorte de salle d'armes pour château hanté, illuminée par des éclairages qui durcissaient leurs traits et étiraient leurs ombres. (PR : 211)

Le narrateur parle de cet épisode comme d'une « pièce un peu pesante » se déroulant dans un « mauvais décor construit pour quelque reconstitution d'un débat d'autrefois sur une guerre d'antan ». (PR : 212) La citadelle où Léopold rencontra Hitler, le « hideux maître de ballet », est décrite à la manière des forteresses d'épopée ou de roman de chevalerie, caractérisée aussi par la métaphore du théâtre :

[...] elle est bâtie, enfouie dans la roche même, on franchit une sorte de pont-levis en bronze, on s'engage dans un couloir éclairé en permanence, on monte dans un ascenseur qui vous rejette dans une pièce en demi-cercle où, par des baies non vitrées, le regard s'engloutit dans des gouffres d'une sauvagerie démente.

Ce ne fut qu'au moment d'être introduit sur la scène de ce théâtre farouche, où l'oeil ne pouvait plus accrocher à rien d'harmonieux dans le paysage, qu'il découvre qu'il ne fallait pas venir ici [...]. (PR : 238)

Nous notons que le narrateur, dédaignant l'objective neutralité requise pour un travail d'historien, s'immisce subitement dans la subjectivité du protagoniste de l'Histoire. Ce faisant, il donne à ce dernier le statut et la psychologie d'un personnage de fiction. Le



blanc et le noir qui opposaient et environnaient les princesses Astrid et Lilian, les deux épouses successives du roi, avaient une dimension symbolique dans la réalité :

Hier conte de fées tout en blanc, aujourd'hui histoire de sorcières tout en noir [...]. La nouvelle venue se trouvait, de prime abord, distribuée dans un rôle conçu par l'opinion, et tous les détails, réglés d'avance, de la mise en scène échappaient aux protagonistes. (PR : 265)

À propos de la Princesse Lilian, le narrateur explique qu'il se contente de restituer le point de vue mythificateur des reporters journalistiques et de l'opinion publique de l'époque. De la sorte, il laisse entendre que le réel est ni plus ni moins le cadre d'une fiction qu'il ne fait que transposer :

Dans la vie d'un roi, sans doute une femme ne peut-elle surgir seule, débarrassée des oripeaux d'une légende. [...]. (Un éditorialiste anglais parla de Lilian comme d'une « mauvaise fée fascinante », usant de son charme sur le souverain pour sa perte... (PR : 265)

Le square du Bois-Profond, où vit le narrateur, est un espace au nom de conte allégorique. Le narrateur le qualifie de « terriblement *romanesque* » (PR : 292) et l'appelle « no man's land » (PR : 293), une expression utilisée par les écrivains de la belgitude pour désigner la Belgique. Il est difficile de voir ici une pure coïncidence. Vu sous cet angle et au figuré, l'espace fictif possède donc, dans ce cas, une signification qui rejoint la vérité de la réalité. Le château d'Argenteuil où vit recluse la Princesse de Réthy est transfiguré par un style qui, à la manière d'une didascalie, jette un pont entre l'Histoire et la littérature :

Je la revois encore dans ce salon mal chauffé, ces buissons du silence où traînait le parfum entêtant des amaryllis, cernée par une brume qui, sur la terrasse, avançait un peu le soir, et d'où émergeait encore parfois la silhouette d'une biche. (PR : 305)

L'univers des champions de la course sert de prétexte à des exercices de style. Interviewés par le narrateur, ces grands hommes sont tirés de leur sommeil de cyclistes

« au bois dormant » (PR : 288) et l'espace qui les environne devient une icône grâce au pouvoir du langage poétique qui peint la réalité en l'augmentant, démontrant un surcroît de capacité référentielle par rapport au langage littéral ou commun :

Je me rince l'oeil avec les cadres en carbone monocoque, les tubes colombo nivacrom, les boîtes de pédalier, les couronnes de fourche, les casques futuristes, les paires de gants aux doigts coupés, les maillots Lugano en nylon fluorescent couleur massépain, framboise, menthe ou grenadine. (PR : 223)

Une autre technique de l'écriture autofictive telle qu'elle apparaît dans *Une Paix royale* et contraire à la précédente, consiste à humaniser – au sens de leur restituer une vérité humaine - les personnages de l'Histoire. C'est que ces derniers sont devenus des héros de légende dans le champ de la réalité. Nous observons que la fiction se charge ici de compenser la *déréalisation* qui frappe inévitablement la vie des rois et des protagonistes de l'Histoire. Le narrateur imagine ainsi les feulements amoureux de la Reine Astrid, qui n'apparaissait pourtant dans le monde réel que sous les voiles d'une innocence vraisemblablement factice :

Comme elle a dû feuler, l'« immaculée Astrid », dans les bras de Léopold ! (PR : 290)

Sans équivoque, le verbe « devoir » relève de l'imaginé. Le projet de rendre au réel sa dimension de réalité est en outre exprimé par une des interviewées de Pierre Raymond, la Princesse Lilian, un des acteurs de l'Histoire :

« Il faudrait, monsieur, prendre en horreur aussi bien les légendes embellissantes que les calomnies délibérées... Casser la statue. Ne plus apercevoir que l'Homme. » (PR : 300)

Un dernier exemple nous montre que l'Histoire peut acquérir sa dimension plastique au moment même où elle veut échapper aux masques et aux artifices qui la caractérisent dans la réalité. Ici, l'écriture se charge simplement de peindre la fiction

réelle ou la réalité fictive du champ des actions historiques. Le langage peut y être littéral car les faits empruntent à la fiction alors même qu'ils ont lieu. C'est ce que nous notons dans l'épisode relatant la rencontre du Prince Léopold et de la Princesse Astrid à Anvers. Les protagonistes se transforment en héros de roman réels au moment précis où ils se débarrassent des oripeaux de la légende :

Le *Fylgia* accoste enfin. La passerelle est descendue. Clameurs. Alors le Prince s'élance... (Comme s'il avait, en un coup d'oeil, aperçu l'issue, s'y était engouffré...) Il écarte le protocole, il rompt avec l'étiquette, brise l'icône et lui substitue l'image vraie, enthousiasmante, qui fera éperdument s'embrasser d'autres couples, et pleurer de joie la foule sur le quai et ceux à qui ensuite on rapportera l'anecdote. [...]. Ce n'est pas un baiser de cinéma, qui s'exhibe, mais un embrassement par lequel s'échappent ceux qui l'échangent. (PR : 181)

Voulant abandonner l'icône et atteindre à l'image vraie, Léopold crée une icône aussi belle que celle d'un film de cinéma. Paradoxalement, la réalité des princes et des princesses de l'Histoire devient d'autant plus romanesque qu'elle s'efforce d'échapper au monde des romans. Le commentaire du narrateur, quant à lui, crée un brouillage entre le pouvoir du réel et celui de la fiction puisque, contrairement à ce qu'il dit, le baiser de Léopold et d'Astrid devient un baiser de cinéma au moment où ils sont vrais et spontanés. La réalité démontre ici un pouvoir d'émotion supérieur ou égal à celui de la fiction. Le narrateur conclut effectivement que le fait d'incarner un mythe ou une légende est le seul moyen qui reste aux princes de s'en débarrasser : « On eût dit qu'il [Léopold] voulait emprunter à la légende, et aussitôt s'en débarrasser en l'incarnant ». (PR : 178) De la sorte, et vus sous l'angle de l'autofiction, la fiction se superpose au réel non seulement dans l'écriture narrative mais encore dans le champ réel du référent. La fiction d'un roman peut-elle être plus vraie que la fiction du réel ou que le réel lui-même, et vice-versa ? Telle est la zone d'incertitude créée par l'autofiction. Celle-ci, comme disait Sartre, est capable de restituer aux hommes et à l'Histoire une vérité pas toujours claire dans la réalité.

#### 4.13 - Un récit historiographique ?

Nous avons précédemment considéré, sous réserve de révision, que le récit de la nation est un projet d'écriture second, enchâssé dans l'autofiction : le narrateur Pierre Raymond désire faire un reportage sur la Belgique, plus précisément sur quelques uns de ses rois et de ses champions cyclistes. Bien que faisant partie de l'autofiction, ce récit second s'en distingue pourtant. D'abord parce que les épisodes qui le composent sont écrits à la troisième personne. Ensuite parce que le narrateur n'y est plus le protagoniste mais plutôt le narrateur enquêteur – il observe à distance, à la manière d'un reporter journalistique, et raconte certains faits du passé historique belge -, désireux de produire un texte qu'il nomme « chronique » (PR : 47), mais dont il ne précise pas la nature exacte : avec sa compagne ou dans la solitude de ses pensées, il en parle comme s'il s'agissait d'un roman, alors qu'avec son directeur, il désigne son projet en termes réalistes, ce qu'il confirme au travers de ses démarches d'enquêteur et d'historien. Dans ce récit de type historiographique, la thématique de la nation est centrale.

Le concept de chronique peut être défini comme la narration de « ce qui a effectivement lieu », à l'inverse du récit de fiction qui, pour sa part, dit « ce qui pourrait avoir lieu ».<sup>258</sup> Pourtant, ne devons-nous pas considérer que la fiction est inhérente à toute forme de narration ? Si l'acte de raconter est la caractéristique première du récit, nous devons en inférer que, eu égard à la subjectivité de son énonciation, d'une part, et à la mise à distance établie entre l'énonciateur et le monde du vécu, d'autre part - deux traits qui nous semblent inhérents au récit -, un tel acte relève inévitablement, à des degrés divers évidemment, de la représentation imaginaire.<sup>259</sup> C'est ce que nous avons montré dans notre étude de la représentation nationale en Belgique francophone : de

---

<sup>258</sup> HÉRODOTE cité par RICOEUR Paul, *Temps et récit*, vol. 1, L'intrigue et le récit historique, Paris : Seuil, coll. « Points Essais », 1983, p. 84.

<sup>259</sup> Concernant les implications subjectives – éthiques - de la forme narrative et le jugement moral auquel elle donne nécessairement lieu, nous renvoyons à RICOEUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1990, p. 194 : « La forme de récit qui se veut la plus neutre à cet égard, à savoir le récit historiographique, n'atteint jamais le degré zéro de l'estimation ».

mêmes événements donnent lieu à des interprétations divergentes de la part des historiens. Or l'idée que, par définition, le récit doit être considéré comme une fiction rend problématiques les catégories de « récit historiographique » et de « récit fictif », partant celle de « vérité ». Il convient dès lors, pour un moment, de céder la parole aux philosophes.

#### 4.131 - La vérité de l'Histoire et les limites de sa restitution dans le discours

La subversion des paradigmes historiographique et fictif touche à une inadéquation du discours au présent des événements qu'il se charge de raconter. Il faut concevoir une impossible appréhension de l'expérience en temps réel, un décalage ou une inévitable incapacité à rejoindre le passé et le futur autrement que par la médiation de la « trace ». Jacques Derrida décrit l'impasse de la théorie saussurienne et du mythe qui la sous-tend : celui d'un logocentrisme hérité de l'ethnocentrisme occidental. Répondant à une logique platonicienne, ce mythe considère que le langage a pour rôle de traduire un logos essentiel, préexistant et extérieur à lui. Le langage est inscrit dans un rapport hiérarchique où il occupe le second rang, derrière la notion de vérité, dont il est l'imparfaite dérivation. Le signe est vu comme la marque d'un distanciellement entre le langage et le sens qu'il médiatise, principalement dans le cas du discours écrit : le signifié, en tant qu'il est associé au sens et à l'essence, n'est jamais contemporain du signifiant qui le traduit. En d'autres mots, la trace signifiante est toujours décalée par rapport au logos et à sa vérité.

Une telle vision du langage « en retrait » explique la problématisation dont il est l'objet. Rangé dans l'ordre des artefacts, il est placé en situation secondaire dans des dualismes tels que : essence/apparence, vérité/traduction, présence/représentation, réalité/image. Cette impasse, Derrida la contourne en concevant une théorie où le langage – qu'il nomme « écriture », terme général englobant tous les langages –, « trace » contingente et relative, est valorisé pour lui-même, indépendamment d'un

logos transcendantal par ailleurs inexistant, et est envisagé comme la source, toujours incertaine, de vérités jamais achevées.<sup>260</sup> L'auteur déplace ainsi la perspective et annule le rapport hiérarchique entre le sens et sa trace dans le discours. Il ne conçoit pas une essence logocentrique échappant à la « différance » – ce distanciellement qui découle de la soumission des signes au passage du temps - et à la relativité du langage. Il n'y a donc pas d'« être » distinct de l'« étant » ni de signifié transcendantal. La vérité vient à être perçue dans sa contingence, apparaît comme un leurre en tant qu'elle n'existe pas indépendamment des signes, qui sont la condition de tout acte de connaissance : elle est un acte subjectif d'interprétation. Au commencement n'était pas le Verbe, universel et abstrait, mais bien des écritures particulières et contingentes. Il n'y a donc pas un au-delà du langage, sphère idéale, mais bien des écritures, traces incertaines de connaissances toujours relatives.

En mettant l'accent sur l'illusoire et le relatif, Derrida interroge les raisons d'une problématisation du discours par rapport à l'impasse de la vérité et, jusqu'à un certain point, dissipe le doute qui frappe la conception du langage. Le rôle qu'il accorde au discours écrit et la réhabilitation de ce dernier comme source de la connaissance permettent d'entrevoir une valorisation du discours littéraire, critiqué ou déprécié au nom du logocentrisme.<sup>261</sup>

L'arbitrarité du signe constitue une deuxième impasse. Derrida se représente l'écriture comme une « trace instituée », c'est-à-dire sans attache naturelle avec le signifié dans la réalité.<sup>262</sup> La « trace » est donc un signe immotivé ou arbitraire. Selon la logique de l'arbitrarité, seuls les signes naturels que sont les symboles échappent à l'immotivation. Il faut concevoir, les concernant, un rapport iconographique, autrement dit de ressemblance et de représentation naturelle avec la réalité signifiée. Or, suivant la

---

<sup>260</sup> DERRIDA Jacques, Chapitres I et II, in : IDEM, *De la grammatologie*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1967, p. 15-108.

<sup>261</sup> L'idée que l'écriture est dissimulation de la présence naturelle et première du sens explique que Saussure envisage la tyrannie de la lettre : la littérature est une forme de corruption du *logos* par l'introduction de la passion et de la sensibilité dans l'écriture ; voir DERRIDA, *ibid.*

<sup>262</sup> Saussure et Derrida sont d'accord sur ce point.

tradition de Saussure, auquel s'oppose Derrida, l'arbitrarité travestit le verbe et il faut tendre à retrouver des rapports naturels entre le sens et son écriture.

Lorsque celle-ci s'impose aux dépens du logos et se fait valoir comme un objet permanent et solide, elle devient une usurpation et rompt avec le cri de la nature. Dans la littérature, l'image s'enchevêtre à la chose, comme si le représenté n'était que l'ombre ou l'image du représentant. Sous cet angle, le langage poétique est frappé de discrédit et sa valeur est interrogée face à d'autres formes de discours, moins corrompues et plus fidèles à la vérité. Pourtant, Derrida pense qu'un langage originel et naturel, jamais touché par l'écriture, n'a jamais existé et que le langage est nécessairement une écriture. L'arbitrarité et la relativité sont dès lors inhérentes au langage et à la connaissance, qu'ils soient littéraires ou non.

Sous cet angle, nous pouvons considérer que le récit historiographique tel qu'il s'élabore dans *Une Paix royale* révèle les « différences » et les « traces » qui sont inhérentes à sa construction. Il pointe sa relativité et son arbitrarité, sa dimension d'« histoire fictive ». Ainsi, la « vérité » de l'Histoire y est toujours confrontée à sa dimension construite et au rôle de création de la conscience individuelle et subjective de Pierre Raymond.

#### 4.132 - Splendeur et misère du récit historiographique

Dans son ouvrage *Temps et récit*, Paul Ricoeur explore en profondeur le sens que revêt la forme narrative dans le contexte existentiel de l'expérience humaine. En vérité, sa réflexion fait ressortir ce qui serait la raison d'être de cette pratique discursive. Elle relie le récit au tout qui l'environne, dont il est imprégné et qu'il recrée. Quel rôle le récit joue-t-il donc dans le monde des humains ?

Le philosophe part de la thèse que « la spéculation sur le temps est une rumination inconclusive à laquelle seule réplique l'activité narrative ».<sup>263</sup> Il conçoit le

---

<sup>263</sup> RICOEUR, *Temps et récit*, vol. 1, op. cit., p. 24.

récit comme le moyen, inventé par les hommes, de donner à leur informe et confuse expérience du temps la configuration que celle-ci ne peut avoir dans le champ pratique de l'existence. L'oeuvre narrative serait ainsi l'acte créateur visant à dépasser - transfigurer - leur impossible appréhension du temps. Mais en quoi consiste exactement le caractère aporétique – entendons énigmatique et inhumain - de l'expérience temporelle vécue par les hommes ? Ricoeur en identifie les fondements chez saint Augustin qui, le premier, s'est attaché à définir le déchirement de l'âme humaine soumise aux avatars du temps et néanmoins avide d'éternité. Cette âme se demande vainement comment elle pourrait rassembler en un éternel présent ce qu'elle conçoit comme le passé, le présent et le futur. Comment soustraire ces trois modalités de la conscience humaine du temps que sont le souvenir du passé, l'attention accordée au présent et l'attente de ce qui adviendra, à leur irréductible dissemblance par rapport à l'absolu d'une éternité qui échappe aux contingences temporelles soumettant l'humanité ? De la dialectique existant entre, d'une part, la faille comprise comme la non-coïncidence « du présent du passé » (la mémoire), « du présent du présent » (l'attention) et « du présent du futur » (l'attente), et, d'autre part, le concept d'éternité, son contraire absolu, résulte une expérience temporelle humaine marquée par le fini, synonyme d'éparpillement, de tristesse, d'errance, de ruine, de cécité, d'agonie, de dissolution, de vieillesse, de multiplicité, qui sont le propre du champ pratique du manque, dont l'existence ne s'explique que par rapport à ce qui est censé le combler : un rassemblement, une permanence, un absolu. Tel est le drame qui caractérise l'expérience temporelle des humains et telle est la plainte que ceux-ci lancent devant l'énigme du passage des ans. Plus qu'une spéculation, la distension de l'âme est entendue comme l'expérience vive d'un non-sens.

L'acte narratif apparaît ni plus ni moins comme la réponse à l'aporie temporelle et à la distension que celle-ci occasionne. Il est vu par Ricoeur comme le gardien du



temps car « il ne serait de temps pensé que raconté ».<sup>264</sup> Sans abolir la temporalité ou en résoudre l'aporie, il correspond au mode par lequel l'homme peut déchronologiser le temps, l'arracher à la finitude, en créant des niveaux temporels moins distendus, plus proches, ou moins distants, de la notion d'éternité. L'oeuvre de Proust offre ainsi l'exemple d'une fable sur le temps pointant vers quelque éternité.<sup>265</sup> Le récit serait donc ni plus ni moins que le moyen trouvé par l'imagination de l'homme pour contrer le non-sens de la vie vue sous l'angle du passage irrémédiable du temps. De cette façon, il atteste que l'éternité peut travailler de l'intérieur l'expérience temporelle et en réduire le flux incessant.

Toutes les formes et toutes les manifestations de récit sont-elles concernées par une telle vision ? Ricoeur répond par l'affirmative, conscient que certaines réalisent mieux que d'autres ce qui les caractérise comme actes narratifs de configuration du temps.

Or Ricoeur redécouvre les catégories conçues par Aristote dans sa *Poétique*. Relativement au récit, il voit dans cet ouvrage une réponse à l'aporie conçue par saint Augustin. Aristote définit le récit à partir du *muthos* et de la *mimèsis*. Le premier est la mise en intrigue, qu'il faut envisager comme l'agencement des faits. La règle de la vraisemblance en fait une activité mimétique visant à représenter le monde réel, auquel il est donc lié par une relation de référence. L'association du *muthos* et de la *mimèsis* dans le récit confèrent à ce dernier le pouvoir de réparer la discordance temporelle propre à la sphère de l'agir humain. Comme intrigue, le récit organise, ordonne, rétablit la concordance. Comme imitation du réel, il lui est supérieur et peut inventer ou configurer les événements de l'expérience temporelle confuse par l'imagination, autrement dit par la fiction. La mise en intrigue et les potentialités fictionnelles de l'activité référentielle ou représentative fondent le récit comme le moyen d'organiser le

---

<sup>264</sup> RICOEUR, *ibid.*, vol. 3, Le temps raconté, p. 435 ; voir aussi IDEM, Entre temps et récit : concorde/discorde, *Cahier du groupe de recherches sur la philosophie et le langage de l'Université de Grenoble 2*, n° 2, Section de Philosophie Université 2 : Université des Sciences Sociales de Grenoble, juin 1982, p. 3-14.

<sup>265</sup> RICOEUR, *Temps et récit*, vol. 3, op. cit., p. 227.

temps et d'arracher les hommes à la dissolution du flux permanent. Le langage artistique du récit, par des ressources qui lui sont propres et qui relèvent de la littérature, opère une transposition du champ pratique.

Sans que le caractère imaginaire du récit soit jamais remis en question, Ricoeur différencie le récit historiographique et la fiction. Le premier aborde le passé événementiel de l'expérience humaine réelle. Ce passé n'est plus et ne peut être abordé que dans le présent du passé, qui est le propre de la mémoire, à travers les documents, les traces d'un « ayant été là » – un « être là » qui a été autrefois. La référence à ce qui a effectivement eu lieu dirige l'intentionnalité historique et confère à l'historiographie un réalisme inégalable. Mais il faut admettre que le passé ne peut être reconstruit que par l'imagination : le récit historiographique ajoute inmanquablement à ce qui a effectivement eu lieu ; inévitablement, il emprunte à la fiction. Inversément, le récit de fiction relève de l'ordre du possible poétique. Aristote le voit comme une représentation, une figuration où le réel, même le réel des événements qui se sont effectivement passés, est ordonné dans une perspective artistique qui élève, rend intelligible, fait accéder l'épisodique et l'accidentel au rang de l'universel. Ricoeur fait observer que la fiction emprunte aussi à l'historiographie : la notion de référence par traces constitue une partie de son dynamisme, en sorte qu'elle renvoie à des épisodes et à des personnes ayant existé dans le champ de la réalité.

Dès lors, il faut parler d'une rencontre entre l'historiographie et la fiction, concevoir l'entrecroisement de ces deux types narratifs. L'historiographie imite la fiction de même que la fiction démontre une capacité d'historicisation, sans que ces genres doivent être assimilés l'un à l'autre. Un ouvrage d'Histoire fait appel au génie romanesque et peut être lu comme un admirable roman. La fonction représentative de la fiction permet à l'historiographie d'avoir des yeux, de connaître les âmes des personnages dont elle raconte les actions, d'utiliser des types de mise en intrigue reçus de la tradition littéraire. De cette façon, l'historien peut dépeindre une situation, rendre le cours de la pensée d'un homme par le discours intérieur. De la même manière,

certaines traits propres au récit de fiction favorisent et appellent une historicisation : guidé par l'impératif de la vraisemblance, il raconte comme si ça s'était réellement passé ; il peut aussi détecter dans le monde réel ce qui a dû ou ce qui aurait pu avoir lieu, simule la dette de l'historiographie par rapport aux hommes d'autrefois. Vus sous cet angle, les ouvrages d'auteurs comme Michelet ou Tolstoï sont des exemples d'empiètement entre les deux types de récit. Il faut conclure, partant de la démonstration de Ricoeur, que le récit est toujours une activité d'interprétation, et donc de fiction, même quand il s'en défend.

Or nous pouvons nous rendre compte que la dialectique qui caractérise les processus croisés de la fictionnalisation de l'Histoire et de l'historicisation de la fiction correspond précisément à la configuration de l'identité. Approfondir la temporalité de l'expérience humaine en racontant l'histoire d'une vie, individuelle ou collective, c'est s'interroger sur le « qui » de l'action. Cette identité est donc nécessairement narrative, sans quoi elle reste une illusion et se perd dans la diversité du réel soumis à la dissolution du temps. Nous dirons donc que le récit, comme moyen de résoudre l'aporie du temps humain, est la création, par le verbe narratif, d'une cohérence de soi, que Ricoeur appelle « identité narrative » : « la compréhension de soi est une interprétation ; l'interprétation de soi, à son tour, trouve dans le récit [...] une médiation privilégiée ; cette dernière emprunte à l'Histoire autant qu'à la fiction, faisant de l'histoire d'une vie une histoire fictive, ou, si l'on préfère, une fiction historique, entrecroisant le style historiographique des biographies au style romanesque des autobiographies imaginaires ».<sup>266</sup>

En d'autres mots, le texte narratif permet de donner une cohésion et une cohérence aux actions humaines éparpillées et soumises à l'avancée du temps. Sa mise en intrigue trace un fil conducteur, agence et organise les éléments du réel en une représentation de soi qui inclut la mutation dans une construction de l'identité jamais achevée : « l'identité narrative n'est pas une identité stable et sans faille ; de même qu'il

---

<sup>266</sup> RICOEUR, *Soi-même comme un autre*, op. cit., p. 138.

est possible de composer plusieurs intrigues au sujet des mêmes incidents (lesquels, du même coup, ne méritent plus d'être appelés les mêmes événements), de même il est toujours possible de tramer sur sa propre vie des intrigues différentes, voire opposées. [...]. En ce sens, l'identité narrative ne cesse de se faire et de se défaire [...] ».<sup>267</sup> Nous rencontrons ici les implications liées au choix du concept d'« identité » ou de celui d'« identification ». Ce dernier permet d'entrevoir le travail de correction et de rectification qui n'aboutit jamais complètement ; la nécessité de renouveler son effort d'ordonnance pour inventer la complétude et la totalité dont les hommes souffrent le manque dans le champ du vécu, telle est la lutte du fini contre le non-sens induit en lui par la notion de l'infini.

Nous avons dit que la nation est une représentation et relève de l'ordre d'un récit de création. Nous avons ajouté que, au niveau des croyances, les fictions peuvent avoir un statut de réalité – Ricoeur parle dans ce cas de « quasi-réalité » – et qu'elles peuvent aussi engendrer et façonner le réel. « Les représentations peuvent contribuer à produire ce qu'apparemment elles décrivent ou désignent, c'est-à-dire la réalité objective. »<sup>268</sup> À ce titre, il faut donc parler de l'identité narrative de la nation.

Concernant *Une Paix royale*, l'idée d'un récit second enchâssé dans un récit premier comporte un risque : celui de ne voir dans les épisodes proprement historiographiques qu'une dérivation d'un récit qui, étant premier, serait à considérer comme principal. Or il semble que l'ensemble des épisodes se référant au champ historique belge sont plus que la toile de fond réaliste de l'autofiction, exercent une fonction qui dépasse celle d'un simple effet de réel utile au pacte autofictif. Notre hypothèse est qu'*Une Paix royale* réunit dans un même récit les deux versants, individuel et collectif, de l'identité narrative telle que Ricoeur la définit, sans que l'un prévale par rapport à l'autre. Le texte est tout à la fois une autofiction et, dans et à côté de celle-ci, un récit historiographique lui faisant pendant : les deux types de récit

---

<sup>267</sup> RICOEUR, *Temps et récit*, vol. 3, op. cit., p. 446.

<sup>268</sup> BOURDIEU Pierre, Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région ; l'identité et la représentation, in : *L'Identité*, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 35, novembre 1980, Paris : Éditions de Minuit, 1980, p. 64.

fonctionnent en parallèle, se fécondent mutuellement au point qu'il est impossible de les dissocier. Le récit du *je* et celui de la nation belge mélangent tous deux des traits qui relèvent autant du réel, autobiographique ou historique, que de la fiction. Nous considérons donc que nous nous trouvons devant le cas original d'un texte narratif matérialisant ce que Ricoeur énonce sous forme de modèle théorique, à savoir un récit mixte où s'entrecroisent, avec une certaine perfection, les « quasi-événements », les « quasi-intrigues » et les « quasi-personnages ». Sans cesse, la fiction s'historicise et l'Histoire se fictionnalise pour former un tout indissociable et cohérent. Le mot « roman » figurant sur la page de couverture pourrait être remplacé par celui de « récit », dans le sens que nous venons de définir. De plus, l'empiètement des identités individuelle et collective suggère qu'elles ne peuvent se construire que parallèlement, sont imbriquées l'une dans l'autre sans que l'une prévale sur l'autre. Le *je* n'est jamais isolé de la collectivité à laquelle il appartient et celle-ci n'a de sens qu'au travers de l'interprétation du *je*. À cet égard, le destin de Pierre Raymond est le destin inversé de Léopold, dont il permet la réhabilitation : après son abdication, le Roi s'exile de son pays et se met à explorer le monde en faisant des recherches ethnologiques ; Pierre Raymond se recentre sur la Belgique et entame une enquête sur lui-même et sur le Roi. Voici un exemple de ce que d'aucuns appellent une « identité-située », pour signifier qu'on n'est pas indépendamment de la société où l'on vit ;<sup>269</sup> l'inverse est, selon nous, tout aussi vrai car les particularismes de la société sont en rapport avec la représentation que ses membres construisent et développent à son sujet, comme le fait voir l'entreprise de resignification du Roi Léopold par Pierre Raymond. Dans ce sens, les passages entre le réel et la fiction, entre le *je* et la nation nous semblent l'expérimentation littéraire du trouble identitaire qui se joue en Belgique francophone.

Le concept de « récit historiographique », bien que nécessaire, est donc insuffisant lui aussi pour désigner *Une Paix royale*. Sans doute devons-nous lui préférer un concept qu'a diffusé Linda Hutcheon pour rendre compte d'une écriture

---

<sup>269</sup> Voir MUCCHIELLI Alex, *L'Identité*, 6<sup>e</sup> éd., Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 2288, 1986, p. 11, 37 et 59 ; il y est notamment question du paradigme de la complexité selon Edgar Morin.

romanesque ayant pour principal objet une problématisation de l'histoire, plus précisément du discours historiographique et de ses prétentions à la vérité.<sup>270</sup>

#### 4.14 - Une métafiction historiographique ?

Nous avons montré que le récit de Mertens est caractérisé par un entrecroisement constant de l'historiographie et de la fiction. Il présente en outre la particularité, assignée par Régine Robin au genre autofictif, d'opérer par le biais d'une activité narrative autoconsciente : il énonce l'ambiguïté sur laquelle il repose en tant que discours. À ce titre et au-delà de sa dimension autofictive, nous devons considérer qu'il bouleverse les conventions d'écriture qui opposent la littérature et l'histoire.<sup>271</sup>

Pour Linda Hutcheon, un des traits du roman contemporain est d'être une autoréflexion sur les manières d'écrire l'Histoire, que le récit fictionnalise en parodiant les modes d'écriture qu'elle fait intervenir.<sup>272</sup> La présence d'intertextes parodiques, littéraires et historiques, vise à remettre en cause l'autorité de certains moules de pensée régissant les rôles respectifs de l'historiographie et de la fiction. La notion de vérité historique est ainsi le principal ressort de récits que l'auteur nomme « métafictions historiographiques ». Celles-ci font voir une autoconscience narrative qui interroge la valeur de l'Histoire, qu'elles rapprochent de la fiction et dont elles pointent la dimension de construit textuel. La notion de métafiction historiographique rend poreuses les frontières qui séparent les genres historiographique et fictif. Ce faisant, elle relativise le clivage qui oppose l'art et la réalité. Le roman contemporain vise donc souvent à problématiser les catégories discursives à caractère totalisant, parmi lesquelles le roman lui-même. Pour ce faire, il adopte un métalangage parodique. Sans qu'elle soit jamais niée ou anéantie, l'objectivité historiographique se trouve mêlée à la fiction dans des récits autoconscients.

---

<sup>270</sup> HUTCHEON Linda, *Poética do Pós-Modernismo. História. Teoria. Ficção*, trad. Ricardo Cruz, Rio de Janeiro : Imago, 1991.

<sup>271</sup> Bauchau le fait aussi dans *Le Régiment noir*.

<sup>272</sup> HUTCHEON, op. cit.

Mikhaïl Bakhtine conçoit la naissance et la spécificité du roman comme la volonté et le besoin de parodier les genres littéraires élevés, consacrés par la tradition. Empruntant à tous les langages, novateur et subversif, le roman est vu comme un anti-genre qui se distancie sans cesse des conventions du style. Par définition, il est donc perpétuellement inachevé, toujours en quête de renouvellement et de dépassement. Avec la parodie, le langage littéraire devient son propre objet de représentation car elle rend possible une remise en question des conventions de l'art d'écrire. Loin d'être une destruction de celui-ci par la raillerie ou par le ridicule, elle est une démarche critique soucieuse d'en assurer une continuité dans le renouvellement. Dans ce sens, elle vise à échapper à toute espèce d'immobilisme et de paralysie.<sup>273</sup> Le métalangage parodique est, dit Bakhtine, un critère de définition du roman. C'est toute la littérature qui se trouve concernée par le point de vue parodique, et donc le roman lui-même. « Au travers de toute son histoire, se déroule systématiquement une parodisation ou un travestissement des principales variétés du genre, prédominantes ou en vogue à telle époque, et tendant à se banaliser. »<sup>274</sup> Historiquement, le roman s'est ainsi développé contre une tradition littéraire dominée par le sens du sublime. Il est né de la volonté de rendre à la littérature une jeunesse et une actualité.

Le récit de Mertens attire souvent l'attention du lecteur sur le faire du discours qu'il met en place et sur la relativité des règles qui en régissent la construction. Partant des réflexions de Bakhtine et de Hutcheon, nous pensons qu'il parodie la démarche de l'historien en rapprochant celle-ci de la démarche opposée, qui est celle de l'invention fictionnelle. Nous analysons ci-après deux mécanismes d'écriture qui nous paraissent ressortir à une parodie du modèle historiographique.

---

<sup>273</sup> BAKHTINE Michael, *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, coll. « Tel », 1978, p. 411.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p. 444.

#### 4.141 - L'inflation des traces

Pour l'historien, les traces sont la médiation obligée qui permet de retrouver le passé. Ricoeur souligne qu'elles consistent en un ensemble de documents, d'archives et de témoignages qui sont les preuves matérielles garantissant la prétention du chercheur à restituer la vérité des événements de l'Histoire.<sup>275</sup> Elles font ressortir l'abîme qui existe inévitablement entre le réel et sa transposition et, comme telles, manifestent les limites de tout discours en quête de la vérité du passé. Pierre Raymond mentionne un nombre important de traces, qui sont l'inscription d'une autoconscience narrative citant les sources de son récit herméneutique : une histoire de soi et de la nation. Un premier type concerne le souvenir du narrateur. La mémoire individuelle de ce dernier, où sont entreposés les restes d'expériences vécues antérieurement, présente un caractère dépressif accentué et joue le rôle d'un filtre obscurcissant. À Joy, sa nouvelle compagne, au lecteur et à lui-même, Pierre Raymond raconte des souvenirs personnels liés à l'enfance et à sa relation passée avec Rebecca. Ceux-ci sont présentés dans un récit du désamour. Les états d'âme actuels, qui ont partie liée avec la fin du siècle - le temps de la narration évolue anticipativement vers les abords de l'an 2000 -, semblent conditionner l'agencement et le ton de cet acte de mémoire autobiographique enté sur la mélancolie. Ce filtre subjectif éloigne de l'objectivité chère aux historiens à mesure que le narrateur insiste sur l'aliénation de son souvenir personnel et sur le rôle prospectif du récit qui en procède. Ce dernier révèle un goût prononcé pour le crépuscule, une évidente propension à considérer la vie passée comme un gâchis (PR : 367), un pessimisme foncier : « Ne pouvez-vous vous sentir vivre qu'entre chien et loup ? Le seigneur ne dispense-t-il pas de plus belle lumière à d'autres heures de la journée ? »

---

<sup>275</sup> RICOEUR, *Temps et récit*, vol. 3, op. cit., p. 212-214.



(PR : 449) Ainsi, le souvenir des serres de Laeken, un lieu visité par les Belges en période de printemps, renvoie à la mort :

Glaucque et funèbre monocordie de cette marche forcée entre les parois d'une forêt artificielle, domestiquée telle une floralie. Encore, lorsque le Roi s'y égarait, pouvait-il s'y recueillir en solitaire ; le bon peuple, quant à lui, n'y avait occasionnellement accès qu'en procession - ce qui n'était pas sans rappeler l'ultime visite d'une foule à la dépouille d'un roi mort, au fond d'une chapelle ardente ensevelie sous les fleurs... (PR : 312)

Le narrateur est donc porté à observer et à interpréter les signes du passé. Il souffre du déchirement lié à l'aporie de l'expérience du temps, voit le passé comme « le territoire de son initiale disgrâce » (PR : 367) et son regard devient parfois apocalyptique : il se met alors à prévoir la fin de toutes choses, le déclin absolu. Ce point de vue de narration infléchit, non sans ostentation, la représentation du réel dans une perspective qui l'associe à la fin des temps : « [...] la fin *des choses*... Toutes les fins, si vous voulez... » (PR : 378)

Nous voyons dans ces exemples la volonté parodique d'une insertion problématisée de la subjectivité dans le récit de l'histoire vraie. Par la voix de Pierre Raymond, double parodique et allégorique des voix du narrateur-historien et de l'auteur-écrivain réel, la neutralité et l'objectivité sont contrariées par la mélancolie profonde qui accable le sujet plongé dans l'immanence d'un univers en ruines, sans autre signification que sa propre fin.

Certains espaces ont eux-aussi la semi-réalité des traces. Nous voyons le narrateur retourner sur les lieux de son enfance où il ne reconnaît rien. Parlant de la commune où il fit autrefois une chute de vélo et rencontra les Rois, il écrit :

Nous aurions pu être n'importe où ailleurs qu'à W. Je me dis que, dans un espace aussi cossu, paisible, peu accidenté, toute collision, et même toute rencontre eût été inconcevable. (PR : 340)

À Anvers, il lui semble que le port « avait quitté la ville, qu'il avait pris la mer ». (PR : 340) Devant l'incapacité des traces à dire le passé d'un demi-siècle plus tôt, le narrateur se demande s'il a rêvé et pose la question de la véracité des événements qu'il est en train de raconter.

L'accumulation des traces met sur la voie d'une exagération parodique. Elles font achopper le discours plus qu'elles ne contribuent à le faire progresser, manifestent l'écran existant entre le passé et le présent. Elles se sont souvent vidées de leur contenu et ne renvoient qu'imparfaitement aux événements d'autrefois. Beaucoup d'entre elles ne signifient plus que le passage du temps et la corruption des choses. Nous énumérerons un certain nombre de ces traces :

- le témoignage du fils de Faranghi, qui confirme au narrateur la mort de son père à l'âge de cinquante ans (PR : 374) ; celui d'un vieil aristocrate ayant connu le Roi Baudouin enfant (PR : 391) ; celui de John Reddaway, dont le narrateur écrit :

Je songe à part moi qu'il a dû au moins gamberger un peu sur cette histoire, car c'est la sienne en partie, celle de son passé enfoui dans les dédales du Muséum of Mankind. Oui : il a dû sûrement en rajouter. Ne s'était-il pas embrouillé parfois dans son récit, et ça et là contredit ? Je réalise aussi, soudainement, que c'est sans doute de peur que je découvre ce qu'il y a tout de même de vrai dans cette incroyable aventure qu'on m'a peu à peu, dans l'entourage de la Princesse, distrait, éloigné... (PR : 441)

- Les photographies prises par le Roi Léopold dans les dernières terres inexplorées (PR : 321) ; celles où Pierre Raymond se voit enfant souriant et presque hilare, ce qui lui fait se demander s'il a imaginé sa tristesse « comme d'autres façonneraient plutôt un bonheur » (PR : 361) et si la rencontre avec les Rois a réellement eu lieu (PR : 362) ; des photographies récentes prises par Joy et confirmant au narrateur qu'il a pris goût à l'aventure (PR : 366-367) ; une photo de journal montrant le Roi Baudouin à trois ans en costume marin (PR : 391) ; l'album photo de Danielle O. (PR : 353).

- Les rumeurs qui concernent la sainteté du Roi Baudouin ou le domaine d'Argenteuil (PR : 447).

- Les voyages que le Roi Léopold fit dans le monde et qui, d'après le narrateur, visaient à retrouver l'homme nu, originel (PR : 312) ; les périples du narrateur qui observe que c'est souvent lorsqu'il est en voyage que la préhistoire enfouie dans sa mémoire fait irruption :

Le Nil vert, le lac de Côme, la mer Égée ne me présentent qu'un miroir où je vois trembler des images d'autrefois, oubliées souvent depuis longtemps, et qui réactualisent ma vie d'alors ; et ce n'est qu'enfin réconcilié avec elles que je deviens propriétaire d'hier et d'aujourd'hui. (PR : 367)

- L'enregistrement de la voix dans une cassette sur Rebecca (PR : 382-383) ; un enregistrement de Kathleen Ferrier (PR : 381) ; un disque gravé par le père du narrateur et appelé un palimpseste :

[...] il a superposé un dialogue de nous aux roucoulaudes du chanteur de charme. [...]. L'enregistrement n'était plus guère audible. De multiples griffures, à des moments capitaux, hypothéquaient la compréhension. Et une quinte de toux paternelle couvrait, en outre, certains de mes balbutiements. On entendait malgré tout sans équivoque le ton d'un petit garçon qui ne voulait pas aller dormir. (PR : 354)

- Les maquettes et les miniatures de la ville d'Anvers et du Baudouinville avec le Roi Baudouin en miniature (PR : 340) ; de la Ferrari noir anthracite (PR : 383), comme celle du Roi lorsqu'il circulait autour de son domaine à Argenteuil.

- Les événements d'actualité comme « [...] le coup d'État contre Gorbatchev, la mort de Ceaucescu, la chute du Mur, l'arrivée au pouvoir de Fugimori, la division de la Tchécoslovaquie, la révolte des hémophiles contaminés par le Sida, la compromission d'un homme politique socialiste dans la triche commise par un club de football, et *tutti quanti...* » (PR : 400-401) ; le défilé des Belges devant la dépouille du Roi Baudouin : « On va prétendre qu'il a défilé ainsi sept mille visiteurs par heure, mais on peut croire que ceux qui les ont comptés ont cédé à un accès de mégalomanie. Cela aussi faisait partie de l'ivresse du moment ». (PR : 421)

- Les revues comme *Gens de chez nous*, *Moeurs locales*, *Fêtes d'autrefois et de maintenant*, présentes au Palais royal et évoquant la Belgique (PR : 387) ; les potins journalistiques sur la santé du Roi (PR : 388) ; la chronique nécrologique où le narrateur lit la mort de beaucoup de personnes (PR : 374) ; la chronique des faits divers (PR : 372) ; les revues porno de son grand-père décédé (PR : 382).
- Une lettre reçue des Rois après l'accident à vélo :

Reste que l'accident dont, pour des raisons que j'ai dites, il n'est pas fait mention pourrait n'être qu'une folle élucubration... Pour une fois, me croira-t-on sur parole ? Ma parole contre celle des Rois ? (PR : 362)

- Les ruines de Bruxelles, ville où l'on ne reconstruit pas ce qui fut détruit (PR : 370) ; les restes du chalet sur l'île Robinson (PR : 369-370).
- Un film d'amateur montrant le Roi Baudouin grimant sur un arbre (PR : 391).
- Des oeuvres littéraires : des poèmes faits par des versificateurs d'un jour à l'occasion de la mort du Roi Baudouin (PR : 422) ; des livres comme « Un Barbare en Asie » de Michaux, faisant partie de la collection du narrateur (PR : 381).
- Un cahier sur Rebecca (PR : 381-382) ; un journal intime que Pierre Raymond écrivait quand il était adolescent (PR : 353).
- Les défécations des femmes de Cesare, dans la villa de Toscane qu'il loue au narrateur en vacances (PR : 408).
- Les chocolats qui portent la trace des noms des rois (PR : 429).

Nous nous trouvons bien devant une inflation de traces. Elle met l'accent sur les conditions d'accessibilité au passé et non sur le passé lui-même qui, pour sa part, semble fuir ni plus ni moins. Le réel disparaît, substitué par ses vestiges et par ses déchets. La citation systématique des traces, sérieuses et moins sérieuses, vraies et fausses, inventées ou fidèles à la réalité, gonfle l'importance de la médiation impliquée par le projet d'écriture historique, dont apparaissent ainsi les limites et les impasses.

La parodie jouant sur la notion de traces trouve un prolongement littéraire dans le fait que le récit se présente comme la trace intertextuelle d'autres livres qui l'ont

précédé. Comme le récit historiographique, le texte romanesque cite ses traces, qui sont les réminiscences littéraires disséminées en lui. Nous en avons relevé quelques unes : « [...] à l'aube du premier matin du monde » (PR : 28) renvoie au *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire ; « On voit plus d'autoroutes ici que de fleuve ! Il y a bien matière à s'asseoir au bord, et pleurer » (PR : 37) renvoie à *A Beira do Rio Piedra, sentei e chorei* de Paulo Coelho ; « Heureux et malheureux qui, comme Balboa, aurait fait un périlleux voyage... » (PR : 313) renvoie à un poème de Joachim Du Bellay ; « Où sont donc passées, Nathan mon frère, les neiges d'antan ? » (PR : 345) renvoie à la ballade *Les dames du temps jadis* de Villon ; « Cela ne convainc personne (je veux dire en l'occurrence: moi seul...), car les raisins n'étaient pas trop verts pour tout le monde, et en tout cas pas pour le petit Pierre Raymond encore bien en vie... » (PR : 360) renvoie à la fable *Le renard et les raisins* de Jean de La Fontaine ; « Le règne, la puissance et la gloire » (PR : 361) renvoie à la Bible ; « Comment avons-nous donc imaginé que nous ne devrions pas vivre *la gorge serrée* ? » (PR : 369) renvoie à *Lointain intérieur* d'Henri Michaux ; « Ma foi, tout se passait bien, sous les meilleurs auspices : tout n'allait-il pas, autour de moi, pour le mieux, et dans le meilleur des mondes ? » (PR : 383) renvoie à *Candide* de Voltaire ; « [...] je préfère les saisons aux châteaux, si vous voyez ce que je veux dire ! » (PR : 384) renvoie à un poème d'Arthur Rimbaud ; « [...] et *tutti quanti*... » (PR : 401) renvoie au roman *Tempo di Roma* d'Alexis Curvers ; « Tout pourrait faire raisin au pressoir » (PR : 449) est calqué sur le proverbe populaire « Tout sert de farine au moulin » ; « Ah ! *l'eau a coulé sous les ponts* ! » (PR : 449) renvoie à un poème de Guillaume Apollinaire. Plusieurs de ces citations sont en italique, manifestant ainsi leur statut de traces intertextuelles. En outre, beaucoup renvoient au thème du temps qui passe et à ses corollaires, la mélancolie, la nostalgie et la tristesse.

De la page 195 à la page 210, le récit fait intervenir un pastiche d'un roman de Marguerite Duras: *Moderato cantabile*. Le retour de l'enfant dans les jupes de sa mère pour s'informer de l'heure, ses jeux à proximité du couple attablé et plongé dans une

conversation qui isole l'homme et la femme du monde réel dans lequel ils ne reviennent qu'épisodiquement lorsqu'ils sont rappelés à l'ordre par l'enfant, le retour dans le texte du même motif - la conversation, les jeux, le bar - ainsi que le jeu sur la temporalité - la première mention de la présence du couple au bar est en fait la dernière dans la chronologie - font émerger le souvenir intertextuel du roman de Duras et du Nouveau Roman.

Un épisode allégorise la thématique des traces. Son appartement vient d'être cambriolé et le narrateur fait l'inventaire des traces perdues : livres, photos, enregistrement, etc. Il exprime l'idée que les traces n'ont d'importance que par rapport au système de valeurs de la personne qui les interprète :

Un ours en peluche, un très vieux soixante-dix-huit tours tout griffé, le calepin où un homme aurait noté, dans un code connu de lui seul sans doute, la magie passagère d'une heure espagnole... (PR : 383)

Le cambriolage de l'appartement est l'image d'un cambriolage intérieur, de la mémoire où ne subsiste presque rien : les photos de Rebecca en monokini, une chanson, une reproduction, un livre sur la bataille du charbon. Mémoire perdue pour toujours, qui donne au narrateur l'envie de fuir cet immeuble saccagé. Le saccage de l'appartement est contemporain d'autres saccages, dont Bruxelles est la principale victime, qui montrent aussi la disparition des traces et du passé ; c'est le cas de l'île Robinson au bois de la Cambre :

Là, autrefois, un cygne se réveillait en sursaut. Une jeune fille tombait à la renverse, en riant, au fond d'une barquette. (PR : 370)

Par rapport à Bruxelles, le narrateur mentionne la disparition des cinémas (PR : 371), la faillite des restaurants (PR : 371), la mort des gens (PR : 373), la fin de toutes choses :

Comment tout finit dans cette ville. Une ville où les choses chavirent et ne sont pas remplacées... Un théâtre... Des cinémas de quartier... Une taverne qui flambe et qu'on ne reconstruit pas... [...]. On pourrait

conclure par la fin du pays lui-même, ce pays où tout fout le camp...  
Vous voyez ? (PR : 378)

Les traces du réel bruxellois disparaissent, comme disparaît d'ailleurs la forêt amazonienne (PR : 321); « tout foutait le camp ». (PR : 322) Le temps n'est jamais évoqué sous le signe du progrès ou de l'évolution; il est partout associé au vieillissement et au déclin :

Plus un désert qui ne fût balisé, aucune jungle qui ne fut prête pour les ébats de quelque Club Méditerranée; on avait désormais droit à l'Amazonie clé sur porte et le Hoggar semblait préfabriqué [...]. (PR : 323)

Les tombes volées des pharaons d'Égypte, décrites dans la première partie du roman, font voir la même thématique.

L'énonciation hyperbolique des traces nous paraît participer d'une intention parodique touchant à l'autorité du genre historiographique. Elle inverse le modèle utopique de la marche du progrès en présentant une Histoire enlisée dans les décombres de ses ruines. Les objets du passé n'ont plus d'autre signification que celle de leur matérialité de traces, de sorte que la seule façon de leur donner un sens relève d'une entreprise subjective de création qui se rapproche de l'invention littéraire. Il en résulte un sentiment d'impuissance et une interrogation sur la capacité du langage à construire la connaissance. Dans l'esprit de ce qu'écrit Walter Moser, nous dirons que devant la secondarité du monde réduit à une quantité de restes déchus et de matériaux bruts, devant la « nullité substantielle des choses »<sup>276</sup>, un doute profond frappe l'entreprise de la mémoire :

On en arriverait à douter d'à peu près tout et à s'attribuer une mémoire malicieusement portée à la mystification. En fin de compte, Danielle O.,

---

<sup>276</sup> Le thème de la mélancolie, rapidement évoqué, notamment à partir des propos de Walter Moser, pourrait faire l'objet d'une étude appliquée au roman *Une Paix royale*, ce que nous ne ferons pas dans ce travail; voir : MOSER Walter, La culture postmoderne entre le congédiement de l'utopie et le retour de la mélancolie, in : <http://www.fas.umontreal.ca/LITTCO/spaetzeit> .

que j'avais supposée si fanatiquement éprise, avait-elle jamais jeté un regard énamouré sur moi ? (PR : 353)

Pierre Raymond se demande souvent s'il n'est pas en train d'affabuler, s'il ne se fabrique pas une image dégradée de son enfance (PR : 353).

Indissociable de l'écriture romanesque, la parodie entérine la défaillance de l'Histoire comme construction de la connaissance et de la mémoire. Elle autorise à voir le roman comme une issue permettant de sortir de l'impasse et de rendre au monde une signification qu'il n'a plus dans la réalité.

#### 4.142 - Le langage des modèles explicatifs

La démarche historique élabore des modèles explicatifs pour rendre compte du passé. Le chercheur peut s'appuyer sur les événements ponctuels ayant affecté la vie d'individus hors du commun et construire ainsi une histoire ancrée sur la personnalité et sur les actions de grands personnages. À l'inverse, il peut aussi proposer une histoire à partir de catégories, qu'il faut entendre comme désignant des groupes ou des héros collectifs dont les actes se répercutent à l'échelle des civilisations et des ères culturelles d'ampleur séculaire : il s'agit alors d'une histoire sérielle, qui repose « sur la constitution de séries homogènes d'*items*, donc de faits répétables » et intègre le plus grand nombre possible de corrélations entre des séries éloignées, qu'il présente sous la forme de structures ou de réseaux. Un troisième type de modèle explicatif, considéré comme plus scientifique - ou moins artistique - que les modèles précédents, suit l'exemple des systèmes physiques et configure les événements dans des réseaux logiques fondés sur des déductions mécanistes et sur des explications causales : la notion de hasard y est niée par un point de vue à caractère positiviste.<sup>277</sup> Soit dit en passant, ces démarches manifestent immanquablement la dimension d'une mise en intrigue ou d'un agencement des faits destinés à configurer un sens.

---

<sup>277</sup> RICOEUR, *Temps et récit*, vol. 1, op. cit., p. 190-205.



Nous pensons que Mertens joue avec ces modèles explicatifs de l'historiographie, dont il parodie les modes de fonctionnement identifiés ci-dessus. Ainsi, lorsqu'il fictionnalise la vie des rois et des reines de Belgique, racontant les feulements amoureux d'Astrid, les pensées de Léopold III en train de pénétrer dans l'enceinte de Berchtesgaden où l'attend le Führer, les insupportables maux de dos qui assaillent Baudouin I en train de répondre aux questions de Pierre Raymond, il nous semble parodier la narration subjective du récit historiographique. La chute à vélo du narrateur enfant causée par Leurs Majestés est présentée comme un événement singulier ayant une portée significative – symbolique, emblématique et allégorique, dit le récit (PR : 103-104) ; elle annonce ou répète d'autres chutes : celle du Roi Albert qui se tue « en dévissant sur une banale rocaille » à Marche-les-Dames (PR : 188), celle de la Reine Élisabeth descendant dans les tranchées (PR : 141) ou portée par une nacelle d'osier et glissant dans la crypte de Toutânkhamon (PR : 113-114), celle de la jeune Reine Astrid à Küssnacht (PR : 190), celle de Léopold III forcé d'abdiquer (PR : 108), celle du gouffre financier où sombre la Belgique (PR : 457), celle du petit pays disparaissant sous les flots à la fin du livre (PR : 483) ; l'accumulation de ces descentes et de ces chutes met sur la voie d'une parodie, d'autant que Pierre Mertens a publié en 1990 un livre intitulé *Les Chutes centrales* (1990). Cette parodie nous paraît être celle d'un réseau logique ou d'une explication causale de type mécaniste, et parvient à inscrire les événements dans une chronologie des civilisations empreinte d'humour. L'écriture, comme nous le voyons, attire l'attention sur le fait que *tout est dans tout*. Les chaînes de correspondances étant forcées, nous y percevons une intention parodique, souvent humoristique, visant à inventer le sens plutôt qu'à le révéler. Nous y percevons un trait d'écriture en lien avec la belgitude. La parodie se montre comme un geste arbitraire de rapprochement du réel et du sens qui, sans cette intervention, resteraient disjoints. Par voie de conséquence, l'invention littéraire est ce qui permet de vaincre le hasard et le non-sens apparent du chaos des événements. Nous aurons à revenir sur cette idée.

Par rapport à sa vocation de guide touristique, Pierre Raymond explique sa conscience de ce que « chaque partie se reconstruit en chacune de ses composantes ». (PR : 25) Est-ce la raison pour laquelle l'espace du monde est ainsi inclus dans les phonèmes du nom porté par le narrateur : Raymond ? Ceux-ci renvoient par ailleurs à la notion de royauté, dont il est fait continuellement mention dans son roman par des figures comme Toutânkhamon, les rois de Belgique ou les champions cyclistes. Ce nom inclut aussi phonétiquement le mot « ramoneur », métaphore du nettoyage de la grande cheminée de l'histoire des hommes (PR : 24). Un autre exemple de correspondance est l'épisode qui décrit l'apparition de Joy dans le square du Bois-Profond :

[...] à ce moment, nous eûmes l'attention attirée par une frégate qui dérivait droit sur nous, toutes voiles dehors, en filant bien trois noeuds... Dans un instant, nous ne pourrions plus rien tenter pour éviter l'abordage ! Si j'usais d'une métaphore, je dirais volontiers que cette corvette - ou ce brick - ressemblait furieusement à une jeune femme qui eût traversé le square en diagonale en prenant pour cible, pour destination ultime de sa croisière, notre table, ne déviant pas d'un pouce de sa route, sa robe s'enroulant autour d'elle à chaque pas, puis se déroulant, se déployant aux environs de son corps, valsant avec elle, accompagnant sa course, ceignant sa silhouette balinaise, un ensemble en point d'interrogation. Un chapeau de paille aux larges rebords couronnait sa chevelure fauve. Mais en fait, elle ne courait pas, non, elle dansait sur le pavé en chaloupant un peu, comme si elle venait de s'arracher à une toile de Klimt ou de Khnopff, mais antidatée, hors de toute époque. Sous son pas, la placette, la ville, la terre entière devenait un théâtre et recouvrait un fragile équilibre. (PR : 60-61)

Tandis que la chevelure rousse de cette femme annonce la vision de la mer en flammes autour d'un monde en ruines évoquée quelques pages plus loin (PR : 74), la jupe trouve un écho dans les volants de la mère de Pierre Raymond qui brûlaient parfois en frôlant le petit poêle de Louvain (PR : 75). Ce dernier, rouge comme un potiron, entre aussi dans un jeu de reflets : sa couleur et ses formes évoquent la belle femme du square, tandis que son feu renvoie aux flammes de la mer, homonyme de la *mère*. La mère du narrateur habitait Bois-Profond (PR : 56). Parmi tous les prénoms donnés par le

narrateur à cette fulgurante apparition au milieu du square, celui de Reine (PR : 61) attire l'attention parce qu'il se juxtapose à d'autres reines présentes dans le roman : Néfertiti, Astrid, la reine de Saba, Fabiola, la jeune compagne de Toutânkhamon. En outre, la métaphore de la frégate inclut la jeune femme dans un réseau sémantique lié au monde des bateaux et qui associe le *Baudouinville* où se réfugièrent le narrateur et sa mère à l'aube de la Deuxième Guerre (PR : 72), l'*Aménophis IV* à bord duquel le narrateur fait une croisière sur le Nil (PR : 69), l'immense bateau blanc dessiné par son grand-père Augustin Vidalie (PR : 71). Même le landau du petit Pierre Raymond a quelque chose de naval :

[...] je me revois poupon babillant, comme grisé par l'excitation, tentant de se redresser sans cesse à la proue d'un landau qui avait quelque chose de naval, ou du moins d'amphibie [...]. (PR : 74)

Le rapprochement, à l'intérieur de l'espace du livre, de ces renvois les uns par rapport aux autres – à cet égard, nous observerons avec intérêt les références des pages – rend le procédé assez explicite. Mais certains rapports sont plus espacés, disséminés dans le récit. Par exemple, l'amant de la mère du narrateur, Nathan Husseini, est glaciologue, vulcanologue et désertologue ; donc, un spécialiste du torride et du frigorifique (PR : 86). Vu sous l'angle du chaud et du froid, le décor du récit fait apparaître un autre réseau sémantique, dont fait partie le linga de Shiva :

Trois jours de marche pour adorer un phallus comme surpris par le gel dans son ineffable érection. (PR : 28)

L'image réunit ici la glace et le feu sexuel. Ailleurs, le monde en ruines le long d'une mer en flammes - mentionnée plus haut -, l'enfer du Nord - course cycliste entre Paris et Roubaix dont la dénomination rassemble le chaud et le froid dans un oxymoron - (PR : 99), les deux cent mille esclaves « ahanant par 50° Celsius à l'ombre, en tirant les étranges luges qui acheminaient, sur une banquise torride, jusqu'à Giseh, le matériau de

la survie prétendue de funestes escrocs » (PR : 49) sont d'autres éléments qui se répondent et participent à la construction du réseau sémantique du chaud et du froid.

Le « rappel d'une préhistoire malencontreuse » (PR : 94) auquel fait allusion le narrateur pour désigner le regard qu'il porte sur son passé appartient, par le choix de la métaphore, au jargon de l'historien et à celui de la profession de Nathan Hussein. La destitution du Shah d'Iran – « Un hélicoptère survole le défilé. Il appartient au roi qui, de là, peut prendre l'exacte mesure de son impopularité » (PR : 29) - s'associe aux rois pharaons enterrés dans les pyramides d'Égypte, au Roi Léopold pour qui le peuple belge se battit pour un « Oui » et pour un « Non » (PR : 105), au dictateur chilien à qui des jeunes gens répondirent « *No!* » (PR : 29), aux deux majestés qui firent tomber de son vélo une autre majesté, le futur narrateur - un écho des courses cyclistes et des champions belges que Pierre Raymond se promet de raconter bientôt - (PR : 100-102 et p. 116). Le train que prenait le narrateur pour aller voir son père (PR : 91) se retrouve plus tard dans le devoir scolaire, au cœur des « problèmes de trains partant, à des heures différentes, à la rencontre l'un de l'autre » (PR : 100). Les voyages organisés sont appelés « *reisengruppen mit Führer* » (PR : 63) et Hitler est évoqué juste après comme le « guide » de la nation, sous forme de renvoi à la profession du narrateur.

Des voisinages sont créés entre les faits racontés. Ils inventent une nécessité en configurant des liens à l'intérieur du flux des événements. De ces entrelacements et de ces parallélismes surgit une cohérence. La chute du Roi Albert à Marche-les-Dames, celle de Pierre Raymond enfant et celle du Roi Léopold engendrent une relation homologique dont la causalité est purement arbitraire. Le sens est apposé subjectivement, comme par magie :

L'heure était venue, hâtée par une chute qu'on aurait beaucoup de peine, plus tard, à ne pas interpréter comme un signe. (PR : 138)

Léopold enfant avait peur du noir, comme le petit Samuel (PR : 139, 218, 219). Pierre Raymond avait treize ans lorsqu'il tomba de son vélo et Léopold avait le même âge quand il revint d'Angleterre pour s'engager dans le 12<sup>e</sup> régiment de ligne (PR : 142). Le

vélo réapparaît régulièrement : les carabiniers cyclistes (PR : 144), Java appelée déjà en 1928 l'île des vélos (PR : 185), la petite bicyclette rouge offerte à Pâques au jeune roi Baudouin (PR : 189), le titre de la deuxième partie (*Moi, le Roi et la petite reine*) – la petite reine est une expression qui renvoie au monde de la bicyclette ; il n'est pas exclu qu'elle s'adresse aussi à la Princesse Lilian de Belgique qui ne fut pas reine mais en occupa la place.<sup>278</sup> Les champions cyclistes furent aussi des rois à leur façon et le difficile destin du fils d'Éddy Merckx est semblable à celui des fils d'Albert ou de Léopold (PR : 176, 229). Le bateau *Fylgia* qui amène la Princesse Astrid en Belgique fait écho à d'autres bateaux (PR : 181). Le salut gracieux ébauché par Astrid est « fragile à se rompre » (PR : 181) et annonce d'autres fragilités : celle de son cou de cygne brisé contre un arbre en Suisse à Küssnacht<sup>279</sup> (PR : 190) et celle du coureur Fausto Coppi, dont les os se brisent comme de la craie (PR : 206). C'est sur la route qui va à Innsbruck, ville dont parlait le père de Pierre Raymond (PR : 22), que le couple royal fait un accident fatal (PR : 193). Éddy Merckx et Pierre Raymond ont tous deux étudié au lycée Mercator en 1957-1958 (PR : 221). Le jour de la fête nationale belge correspond à celui du premier pas sur la lune (PR : 220) et c'est aussi un 21 que le reporter Pierre Raymond débarque dans le petit village de Meise pour interviewer le coureur Éddy Merckx (PR : 222). Le destin des grands coureurs est semblable à celui du Roi Léopold (PR : 225, 245). Comme le narrateur à la Bibliothèque royale, le Roi passe en revue les photos (PR : 266). Léopold et Rik II ont les mêmes pattes d'oie au coin des paupières (PR : 245).

D'autres exemples peuvent être cités : le prénom et le nom de Pierre Raymond sont répétés par le « jet de pierre » désignant la distance qui sépare l'île du reste du bois (PR : 205), par l'océan de pierre que visitent Rebecca et le narrateur (PR : 210), par le

---

<sup>278</sup> DESORBAY Bernadette, *L'Excédent de la formation romanesque. Étude de l'oeuvre de l'écrivain Pierre Mertens*, thèse de Doctorat en Philosophie et Lettres, Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis, 2000, note 410, p. 159.

<sup>279</sup> Le mot « Küssnacht » signifie, en allemand, « baiser de la nuit », expression qui convoque la fragilité, l'amour et la mort. Comme dans le cas de la Haine et de la Trouille, le réel est le porteur allégorique de son sens. Pour interpréter celui-ci, tout dépend d'un regard spécial sur la réalité, d'une disposition particulière.

petit Samuel dont le prénom évoque un roi - biblique - comme celui de Raymond ; le nom du lycée Mercator renvoie à l'explorateur des mers, au bateau-école qui porte le même nom à Ostende (PR : 71), aux multiples voyages relatés, aux bateaux, dont le *Fylgia* (PR : 181). Quelquefois, le rapport va loin dans la subtilité : le morceau de phrase « [...] tels ces consommateurs qui se munissent de leur casse-croûte au bistrot... » (PR : 131) est la répétition de « Comme ces auberges où l'on ne mangera que ce qu'on y aura amené dans sa musette » (PR : 23). Dans d'autres séries encore, nous voyons que le tuyau de poêle à Eton en 1916 répète le poêle de Louvain susmentionné ; les « flammes de l'incinération » au début de la deuxième partie (PR : 127) renvoient aux flammes mentionnées dans la première partie ; la roche de la Corneille à laquelle le Roi Albert laissa son nom, près de Chamonix (PR : 135), trouve un répondant dans la corneille vers laquelle Joy lance un caillou (PR : 147) ; la blancheur et la fragilité d'Astrid sont rappelées en permanence (par exemple PR : 179, 190) et placées dans un rapport avec les glaces du pôle sud (PR : 197) ou, par contraste, avec le noir qui sied si bien à Lilian Baels, la deuxième épouse du Roi Léopold (PR : 259) ; le golf est une métaphore du destin de Léopold (PR : 271) et répète l'image d'une planète en forme de dix-huit trous de jeu de golf (PR : 25) ; le mot « recyclage » (PR : 277) rappelle le jeu de mot du narrateur sur le « recyclage » de Merckx (PR : 224), par ailleurs marchand de cycles ; l'expression « brûler les étapes », qui faisait figure de singularité lorsqu'elle était appliquée à la lectrice grillagée (PR : 144), est récupérée par le narrateur pour exprimer son désir d'avancer dans le récit de l'histoire (PR : 280) ; le tir à l'arbalète dans la petite commune de Meise (PR : 222) se retrouve plus loin lorsque le narrateur se raconte, perdu sur le terrain de football, aussi éloigné de tout « que les concours d'arbalétriers, en quelque siècle reculé, dans la région valaisane » (PR : 276) ; l'hippodrome voisin du même terrain (PR : 275) rappelle le haras de Van Looy (PR : 250) ; l'enfermement de Pierre Raymond et Rebecca dans la course cycliste (PR : 208), comme sur une île, rappelle l'île au milieu du bois de la Cambre (PR : 205), où se retrouvent Joy et Pierre Raymond, et l'île flottante désirée par Joy (PR : 257) ; le

« gâchis pyramidal de ma vie » énoncé par Pierre Raymond (PR : 230) rappelle les pyramides de la première partie, la salle d'op où oeuvre Pierrot Lenoir, aussi fermée sur elle-même qu'une pyramide ou qu'un caveau de famille (PR : 173), la maison d'Éddy Merckx comme une forteresse avec antichambre (PR : 223) et la pyramide de Waterloo (PR : 267) ; la datcha de Staline (PR : 258) répète les datchas d'Herentals (PR : 243).

Mertens semble donc tourner le style historiographique en dérision. Les relations entre les événements narrés dans *Une Paix royale* sont forcées et répondent à une organisation poétique plus qu'à une cohérence de type déterministe. Nous aurons l'occasion d'approfondir plus loin les mécanismes de cette configuration poétique. Nous soulignons néanmoins le fait que la poésie prend ici la place de la raison pour inventer l'Histoire : les axiomes qui traversent celle-ci relèvent de la littérature plus que d'une pseudo-science historique. Le présent subjectif de l'intelligence narrative et son activité de création - *mimèsis* et *muthos* - sont omniprésents.

Nous aimerions enfin dire un mot de la mention, dans *Une Paix royale*, de phénomènes naturels tels que des cataclysmes géologiques - tremblements de terre, inondations, ouragans -, des épidémies, le débordement d'une fosse septique, une invasion de guêpes. Il n'est pas à exclure que nous ayons affaire à une imitation parodique des explications qui, au nom de la rigueur scientifique, transforment l'événement historique en un événement physique et proposent une analyse calquée sur le discours des sciences naturelles.<sup>280</sup>

#### **4.15 - Quelques éléments de réflexion sur les incertitudes du genre**

La remise en cause opérée dans le roman de Mertens par rapport aux clivages séparant l'historiographie et la fiction romanesque et par rapport à la césure opposant le langage commun ou littéral au langage littéraire fait voir une écriture contemporaine se prêtant à une interprétation telle que la définit Hutchéon. Toutefois, plus qu'une

---

<sup>280</sup> Pour un approfondissement de ce type de modèle explicatif, voir : RICOEUR, *Temps et récit*, vol. 1, op. cit., p. 200 et 250.

problématisation de l'Histoire et de son sens clos, ce qui doit attirer notre attention concerne au premier chef et plus amplement l'ambiguïté de cette écriture sous l'angle des catégories du genre. Force est de reconnaître que nous ne sommes pas arrivé à trancher la difficulté. Pourtant, ce que nous avons mis en évidence mène à considérer l'ambiguïté pour elle-même et à l'identifier comme la marque qui caractérise le « genre » du roman *Une Paix royale*.

Il nous faut considérer celui-ci comme se situant dans une zone où confluent des genres différents, particulièrement deux d'entre eux, qui se singularisent précisément par les incertitudes qu'ils engendrent : l'autofiction et la métafiction historiographique. Le flou de l'écriture, dont Pierre Raymond est conscient, le doute relatif aux vérités de l'Histoire ou de la fiction, la double fragilisation des formes autobiographique et historiographique et la rencontre des dimensions personnelle et nationale sont les composantes d'une esthétique originale qui nous paraît devoir être mise en rapport avec la belgitude. Celle-ci, comme nous l'avons expliqué, définit les principes de nouveaux modes d'écriture pour donner un langage à une identification belge incertaine et trop peu sûre d'elle-même, à la déshistoire d'un peuple sans mémoire ou aliéné à des représentations de soi dévalorisantes et déficitaires. L'inflation des traces devant laquelle le narrateur se trouve confronté, les déficiences de la mémoire ou la propension à la mélancolie et à la dépression, le sentiment d'une désintégration de la matière belge ou bruxelloise nous paraissent être redevables à la « Belgique en creux » et aux forces de néantisation qu'elle suscite. La difficulté de concevoir une historiographie autrement que sous l'angle de la fiction ou du songe correspond à l'évanescence du pays. Les chaînes lexicales évoquées pour définir la parodie des moyens d'expression de l'historiographie engendrent des rapports homologues qui font se rapprocher les événements de l'Histoire et enraient le processus de leur éparpillement et de la perte du sens occasionnée par une incompréhension des rapports de causalité qu'ils peuvent entretenir.



Disant cela, nous percevons qu'à côté du néant existe l'effort de son contrebalancement. Ainsi, l'inscription de la déshistoire n'exclut pas la tentative de son dépassement. Le narrateur cherche la voie d'une filiation personnelle et historique faisant défaut et qu'il réinvente. Certaines chaînes de sens font voir la force d'un élan au milieu de la destruction, la présence d'une pulsion dans l'immobilité des choses : la mer en flammes où dérivent les réfugiés de guerre est associée aux cheveux de Joy et le linga de Shiva est un phallus en érection surpris par le gel. Les mécanismes de l'écriture pointent l'effort d'un acte créateur traçant les fils d'un réseau au sein du chaos.

Nous avons écrit plus haut que les particularismes belge et francophone justifient une étude des lettres, notamment du roman, selon des critères différents de ceux que font valoir les littératures des grandes nations. À cet égard, l'analyse de romans belges francophones met en évidence la présence de certains invariants. Après une approche du genre et de quelques implications stylistiques qu'il peut avoir, c'est dans cette voie que nous désirons poursuivre l'analyse d'*Une Paix royale*.

#### **4.2 - Une poétique des ambivalences**

Le moment est donc venu de proposer une interprétation du roman sous l'angle du mythe de la nation. Quelle représentation nationale le récit *Une Paix royale* construit-il ou déconstruit-il ? Quelle actualité l'idée de nation y conserve-t-elle éventuellement ? L'écriture participe-t-elle à l'invention de la Belgique et sous quel mode ? La réponse à ces questions ouvre la voie d'un nouveau parcours où nous étudierons certains procédés d'écriture en tant qu'ils nous paraissent élaborer une « poétique » originale que nous mettrons en rapport avec la représentation nationale. Comment le langage du roman de Mertens invente-t-il la nation ? Quels mécanismes de forme et/ou de contenu met-il en oeuvre qui doivent retenir notre attention ? Du reste, les pages qui précèdent nous ont mis sur la voie de ce que nous allons approfondir maintenant.

Nous avons décrit dans le chapitre 2 les traits d'une poétique francophone théorisée par des écrivains utopistes et présentée comme la clé d'un accès au modèle de l'hétérogène et au réseau transculturel qui le caractérise. La primauté conférée à une « poétique » plutôt qu'à un sens transcendantal correspond, pensons-nous, à une conception où le langage est vu comme la trace et « l'origine absolue du sens en général ».<sup>281</sup> S'il est admis qu'existe une unité de l'écriture et du sens plutôt qu'une vérité universelle indépendante de ses transcriptions discursives, il importe d'étudier les particularismes culturels et historiques du récit littéraire, en l'occurrence ceux du roman belge francophone.

#### **4.21 - L'inscription de la « déshistoire »**

##### **4.211 - Les thèmes du « désêtre » et de la « Belgique en creux »**

Dans *Une Paix royale*, la déshistoire belge intervient d'abord au niveau du contenu. Le « désêtre »<sup>282</sup> de Pierre Raymond tient au thème des origines, plus précisément à un trouble de la filiation généalogique. Son père, Manuel Raymond, prend comme nom de plume le nom de son fils : c'est une usurpation. Divorcé, il est absent de la maison familiale et vit dans une profonde indifférence par rapport à sa progéniture. La mère, pour satisfaire son amant, délaisse le fils.

Ce désêtre familial est doublé d'un désêtre national auquel est associée la fuite de Pierre Raymond dans la diversité du monde. Or le tourisme vide la planète du récit de ses conflits et de ses contradictions. Elle « ressemble à un jeu de l'Oye ou de Monopoly avec leurs petites cases, ou à un parcours de golf qui, aussi étendu soit-il, ne comporte que dix-huit trous ». (PR : 25) Les touristes que guide Pierre Raymond ignorent « les marais bombardés dans le sud irakien, les villes crevassées qui ne

---

<sup>281</sup> DERRIDA, op. cit., p. 95.

<sup>282</sup> « Celui qui oscille ainsi entre être et désêtre est un sujet oedipien empêché » : DESORBAY Bernadette, op. cit., p. 18.

s'étaient jamais remises d'un tremblement de terre, qu'on n'avait jamais couturées, ou les plages d'immondices au bord de l'Hudson River, le Gange sacré quand tous les miséreux y défèquent ensemble » (PR : 67) ; ils préfèrent les colliers de fleurs et les cocktails à l'ombre des palmiers (PR : 27). L'inconscience touristique est un désistement, un abandon au temps qui efface la signification des événements du monde :

Seul le vertigineux recul du temps, en effet, explique qu'on célèbre, et blanchisse de leurs boucheries successives, ces brutes insensées, ces Gullivers fascinants, ces *barbudos* mégalomanes, seulement soucieux de figurer en bonne place dans le *Guinness-Book* des records idiots, pour avoir cimenté de gros cailloux avec du sang. (PR : 51)

Le tourisme, qui occupe amplement la première partie du roman nous semble être l'amplification métonymique de l'oubli, sorte d'allégorie de l'amnésie globale – la même insouciance que celle des passagers du *Titanic* (PR : 94). Incapable de décoder les signes du monde où il transite, le touriste contemporain est un être sans histoire.

Le repli de Pierre Raymond répond ainsi à la volonté d'échapper à la déshistoire. Il rentre à Bruxelles :

Vous n'oubliez pas que nous nous rapprochons dangereusement de l'an 2000 ? Alors, ce repli frileux sur notre petit pays, son passé... Ne serait-ce pas un peu provincial, presque saugrenu ? Bref - excusez-moi - un tantinet ringard ? Je rentre à la maison, je fais retraite: « Small is the best. » Vous avez le mal du pays, ou quoi ? (PR : 116)

Il veut reconstituer le sens d'une généalogie nationale qu'il fait commencer au moment de sa naissance, en 1939, et qui concerne le Roi Léopold III, un père qui, pour certains – dont la mère du narrateur -, a trahi la nation, a été rejeté par son peuple et exilé du pays. La première épouse de ce roi est morte dans un accident de voiture et la deuxième a été vilipendée par les Belges. Telle est la déshistoire des origines de la nation.

Par ailleurs, un vide profond se fait voir partout en Belgique où Pierre Raymond observe la déliquescence des choses, constate le déclin des emblèmes nationaux – les rois et les champions de la course cycliste ; les sites et les monuments de Bruxelles – et

des emblèmes personnels : il regarde le néant de ses amours passées et de son propre vieillissement. Sa nouvelle relation amoureuse est contrariée par une épidémie de guêpes, par le débordement de la fosse septique et par le vacarme d'un grillon dans la maison (PR : 408-415). Des signes de la fuite du temps fusent de toutes parts : morts, souvenirs au bord de l'effacement, cahiers d'écolier, cartes postales anciennes, photographies, épidémies, inondations, tremblements de terre, guerres. Le dépérissement d'un peuple habitué à se répudier lui-même (PR : 487) et d'un pays enclin à se muer en abîme (PR : 457) fait voir sa béance.

#### 4.212 - La fragmentation de l'Histoire

La déshistoire est représentée par une écriture éclatée, sorte de zapping qui ne tient « aucun compte des passages d'une chaîne à une autre ». (PR : 219) « Ce sont vos coq-à-l'âne... Vos coq-à-pie, vos merle-à-geai... Oui ; c'est peut-être toujours comme cela qu'il faudrait raconter les choses. » (PR : 148) Ainsi, les épisodes nationaux ne forment pas la trame d'une intrigue homogène mais surgissent au hasard de traces disséminées qui déconstruisent la linéarité de l'Histoire dans un récit fragmentaire et défectueux, qui porte la conscience de son décalage par rapport à la réalité des événements passés. Léopold III est assis à son bureau et se trouve subitement comparé à Philippe II d'Espagne à l'Escorial (PR : 218) : la trace d'une généalogie lointaine fait irruption pour un bref instant. Le monument de la guerre des Paysans (PR : 243) entrevu par le narrateur provoque l'inscription - entre parenthèses - du souvenir de la révolte historique contre le régime français en 1798. Le court récit d'une visite royale parmi les lépreux de Molokai (PR : 320) est la trace silencieuse qui réveillera peut-être le souvenir du Père Damien. Plusieurs épisodes de l'histoire nationale sont ainsi insérés comme par effraction, dispersés de façon hasardeuse et presque chaotique. Ils participent à l'inflation des traces dont nous avons parlé ci-avant. Les faits importent moins que leurs

vestiges. Une barrière sépare le présent du passé et les traces sont le filtre obligé qui conduit le narrateur-historien au constat de son impuissance.

La même dispersion de l'Histoire concerne l'inscription d'un certain nombre de poncifs nationaux. Ceux-ci composent le « *merveilleux* à la crème fraîche » dont parlera Sojcher en 1998, c'est-à-dire la Belgique des « images d'Épinal, pays de cocagne, kermesse, frites, boudins » que le préfacier de *La Belgique toujours grande et belle* appelait à dépasser. Les devoirs du petit Pierre Raymond (PR : 100-101) sont des dictées de Grévisse et suscitent quelques mots sur le « bon usage » du français en Belgique : « comme si, chez nous, les mots constituaient une sorte de fin en soi, qu'aucune signification ne devait relayer, conforter, ce qui, soit dit en passant, expliquerait plus d'une mésaventure historique qu'a connue notre chère Patrie ». (PR : 101) Il y a aussi ce « bégaïement » à l'image du pays (PR : 106), le mot *septante* (PR : 321) et le *tu* au lieu du *vous* dans le français des Flamands (PR : 242). Le détail des panneaux de signalisation écrits en flamand - « *Natuurpad - 't Peertbos - Vlaams Bureau Top-Sport* » (PR : 244) - rappelle qu'on peut, en Belgique, être chez soi et en terre étrangère en même temps. Sur les clichés photographiques regardés par Pierre Raymond, le Roi Baudouin a « cet air penché qu'on lui verrait adopter sa vie durant » (PR : 112). Le texte fait mention qu'au Palais Royal, on mange souvent des côtelettes et des petits choux de Bruxelles (PR : 389). Nous citons encore le Tigre campinois, le bateau Mercator, l'Ogre de Tervueren, le port d'Anvers, les serres de Laeken, la malle Ostende-Douvres. L'inscription des poncifs est un clin d'œil jeté sur la cocasserie de la déshistoire. L'humour permet de mettre à distance ce qu'il inscrit. Plutôt que par une description sérieuse ou homogène, l'inscription opère par un saupoudrage. Elle est dès lors aussi une fragmentation du récit national obsolète.

#### 4.213 - Le réel allégorisé

Un deuxième procédé d'écriture soutenant la déshistoire est l'allégorie. Nous rappelons qu'elle est un procédé littéraire selon lequel, en parlant d'une chose, on parle d'autre chose.<sup>283</sup> Ce procédé nous intéresse en tant qu'il fait partie du langage des nations. Celles-ci s'inventent en effet des emblèmes et des attributs allégoriques qui sont la théâtralisation de leurs vertus ou de leurs traits spécifiques. Dans *Une Paix royale*, nous rencontrons beaucoup d'allégories : Joy, Raymond, le square du Bois-Profond - qui devient par la suite le square du Bois-Dormant (PR : 458, 483) -, certains événements de l'Histoire comme la destitution du Shah d'Iran, les fleuves appelés l'Eau Noire et l'Eau Blanche ou la Haine et la Trouille (PR : 477), le Père-la-Victoire et le Papa-la-Déroute (PR : 234), la réunion des ministres rue Blanc-Dutrouilh (PR : 235), les chutes royales, le delta, Samuel, le déluge, l'envol de l'hélicoptère, le tourisme, le vélo, les rois, certains lieux de Bruxelles. Nous considérons que plusieurs des allégories ci-dessus sont humoristiques et ressortissent à une parodie de la mise-en-scène allégorique des nations. Les toponymes allégoriques étant souvent vrais, l'absurdité de la Belgique est mise en évidence, ce que nous rapprochons de l'esprit qui animait les écrivains de la belgitude : nous nous souviendrons des « absurdie » et autres « cul du monde » dont ils parsemaient leurs articles. Les allégories renvoient ainsi au conte de fées, au désamour, à la lâcheté et au « trou » (PR : 457), que nous considérons comme la réitération parodique de la « Belgique en creux ».

Quatre pages du livre présentent des espaces censurés, entourés d'un cadre noir quasi funéraire où figure la mention : « Passage supprimé en exécution de l'ordonnance de référé rendue par le président du tribunal de grande instance de Paris, le 22 septembre 1995, à la requête de Leurs Altesses Royales la princesse Lilian de Belgique et le prince Alexandre de Belgique » (PR : 295-296 et 304-305). Or de quelles révélations subversives ces espaces du livre étaient-ils porteurs ? Dans les pages de

---

<sup>283</sup> PARUSA Gabriella, Allégorie, in : ARON Paul et alli, *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris : PUF, 2002, p. 8-9.

l'édition *princeps*, nous voyons que les passages censurés concernent deux portraits : le premier est de l'autorité du narrateur et concerne le prince Alexandre ; le deuxième est un témoignage de Lilian Baels sur le Roi Baudouin.<sup>284</sup> Ils font voir la construction de deux icônes nationales à caractère allégorique. Le personnage réel tend à perdre sa qualité d'individu historique et contingent pour recevoir celle d'une image associée à un concept abstrait en rapport avec la nation belge. Le prince Alexandre et le Roi Baudouin deviennent ainsi les personnifications de la bâtardise et de la neutralité, deux concepts-clés de la déshistoire belge francophone.

Pierre Raymond se promène à la lisière du bois d'Argenteuil, le domaine royal situé du côté de La Hulpe. Rattrapé par une limousine, il est invité à se joindre à ses deux occupants lancés sur les traces d'un cerf enfui. La passagère et son chauffeur sont la Princesse et le prince :

[...] je compris que le quadragénaire à rouflaquettes, abrité derrière ses carreaux noirs, qui nous avait conduits en souplesse dans les méandres du bois d'Argenteuil dont il devait connaître tous les recoins, n'était pas le chauffeur de l'aristocratique hôtesse, mais son propre fils. (PR : 295)

Suit un portrait détaillé du prince Alexandre, présenté comme un aristocrate sans dignité :

Il n'y avait plus là, tombé de sa monture, qu'un jockey empâté, préférant un ballon de cognac à l'Earl Grey de rigueur. Il ne se gênait pas pour ouvrir sa gazette à la page boursière, sous les yeux d'une femme qui, depuis belle lurette, avait choisi de ne plus se formaliser des mufleries, voire des incartades, où se diluait un « Monseigneur » peut-être échangé naguère par mégarde, à la maternité, contre un prince authentique. (PR : 295-296)

---

<sup>284</sup> Nous remercions Marc Quaghebeur de nous avoir envoyé les pages *arrachés* au roman *Une Paix royale*. La transcription ceux-ci peut être trouvée dans la partie « Annexes » à la fin de notre travail - nous espérons que ce dévoilement n'attirera pas sur nous les foudres de la famille royale de Belgique.

Alexandre est un prince qui ne se comporte pas comme un prince : l'image du bâtard se profile derrière les mots du portrait construit sans beaucoup d'égards. Le rustre grossier, un « usurpateur », est de race impure. Mertens intègre dans son texte la voix de la rumeur, qui prétendait que la future princesse avait la cuisse légère. Dépourvu de quelque ressemblance physique avec les autres membres de la famille royale, le prince mufle alimentait les médisances contre Lilian Baels, roturière et indigne épouse du Roi. La naissance d'Alexandre est évoquée par l'auteur comme une effraction.

Le deuxième passage est un portrait du Roi Baudouin. Pierre Raymond arrive au château d'Argenteuil, où il est subitement pris à partie par la Princesse Lilian. Celle-ci parle de Baudouin d'une manière peu révérentieuse : « le fils du Roi – je veux dire celui qu'on appelle le Roi, aujourd'hui, parce qu'il est sur le trône – n'a jamais été amoureux ni malheureux », commence-t-elle. Elle ajoute que, craignant les passions et porté à la piété, il se fiança avec une femme stérile. La description fait ressortir une personnalité sans relief :

Qu'il fut un roi dont la modestie frisait l'inexistence, et qui ne ferait pas de vagues, et qu'elle [Fabiola] fut une reine dont on ne serait pas jaloux ?... Aux toilettes, ils écoutaient, l'un comme l'autre, de la musique baroque. (PR : 304)

Baudouin est présenté par sa marâtre comme un personnage conventionnel. Elle en fait une icône de la neutralité belge. « C'est le roi parfait d'un tel pays : il ne le dérangera en aucune façon » (PR : 304), lui aurait confié un jour son époux Léopold.

Dans ces deux passages, il s'agit de métonymies : le prince et le Roi viennent à signifier cela même dont ils sont en fait l'une des composantes pour emblématiser la bâtardise et la neutralité du pays « en creux ».



#### 4.22 - Les intermittences de la nation

La déshistoire n'occupe pas toute la place dans le récit. Ainsi, l'allégorie de la famille recomposée réunissant Pierre Raymond, Joy et le petit Samuel ne nous paraît pas ressortir au geste parodique mais symboliser positivement la généalogie réinventée. L'hélicoptère qui, à la fin du roman, emmène la mère et l'enfant, que regarde s'élever le narrateur subitement pacifié : « J'étais en paix » (PR : 490), symbolise la victoire contre les forces du chaos en train d'engloutir la Belgique sous les eaux du déluge. Il est une anticipation d'une terre promise à venir et conforme aux aspirations de la belgitude-projet définie par Javeau en 1976. Tandis qu'il s'élève dans le ciel, l'enfant se métamorphose en vieillard précoce que la « future barbe en fer de bêche » fait ressembler à Papa-Noé (PR : 490) – et aussi, pensons-nous, à Léopold II, subitement réincarné -, deux figures mythiques de la fondation nationale. Samuel résume en lui le passé et le futur de la nation.<sup>285</sup> Le récit se clôture par cette ascension vers des zones de plus en plus imaginaires, pleines des incertitudes des années à venir : « 1995 ? 1997 ? 1999 ? ». (PR : 477) La paix royale de Pierre Raymond scelle le passage du récit romanesque au mythe biblique de la nation sauvée des eaux. Les débordements de la Haine et de la Trouille cèdent la place à la vision anticipée d'un paradis reconquis. Cette anticipation, bien qu'incertaine, débouche sur une espérance. « Or, un trou, il faut que cela se remplisse ». (PR : 457) L'appel de la belgitude nous semble entendu : la conscience de la Belgique en creux va de pair avec ce que le groupe bruxellois présentait comme une reconquête et une reconstruction. C'est sous cet angle spécifique que nous allons analyser certains mécanismes d'écriture.

---

<sup>285</sup> La forme bien connue de la barbe de Léopold I désigne le passé comme un « outil » pour des travaux de plantation à venir.

#### 4.221 - Le narrateur-géniteur

Nous parlerons d'abord du narrateur-géniteur. Pierre Raymond devient son propre « père » - le mot est inscrit dans son nom – pour enfanter aussi la nation, dont il réhabilite le roi dépossédé, emblème d'une chute que le récit s'efforce d'inverser. Pierre Raymond se reconstruit une famille personnelle et nationale. Il se pose comme un nouveau créateur du monde et se propose de rétablir le paradis d'avant la chute. « Pierre », « roi » et « monde » sont les trois composantes de son nom. Nous rappelons par ailleurs que le mot « nation » vient étymologiquement de « naissance ». Pour se donner un sens et s'enfanter une nouvelle fois, le narrateur se donne un père – le Roi Léopold –, avec lequel il a plusieurs points en commun, et une mère – la Belgique. Ce faisant, il recompose la triade unissant le Roi, le peuple et la nation.

Vue sous cet angle, l'exubérance baroque qui caractérise l'excès de mots et l'effusion verbale nous paraît correspondre au débordement créateur sous sa forme primaire et chaotique. L'inscription de la déshistoire compose ce magma. Elle est moins un néant qu'une matière informe offerte aux desseins de l'intention créatrice. Elle existe en puissance, comme possibilité de formes à inventer. Ces formes concernent au premier chef la création d'une parole et réitèrent le geste biblique du Verbe se faisant chair. L'ensemble du roman nous paraît être le lieu du passage de l'incrédé au créé. L'avant et l'après de l'acte créateur cohabitent dans un texte qui est comme le son informe des commencements d'opéra, quand le bruit sourd de l'orchestre engendre progressivement les harmoniques et qu'il devient la musique attendue et virtuellement déployée. Le creux existe ainsi à côté des forces compensatrices qui tendent à mettre au monde de nouveaux équilibres, à faire renaître ce qui fut mal né ou non né. Le roman est l'espace de la tension entre un état d'être et un état de néant, qui s'entrecroisent en permanence.

Telle nous paraît être l'explication de la présence de l'intelligence narrative tout au long d'un récit qui ne s'énonce jamais indépendamment des conditions de son

invention difficile. L'acte créateur est, croyons-nous, le sujet principal du roman, dont découle la lente et trouble réinscription du *je* et de la nation. L'acte créateur raconte ses hésitations, ses enthousiasmes, ses dépressions, ses obstacles, ses sources d'information, ses silences. Nous lisons au début du roman que Pierre Raymond entame l'élaboration d'une histoire de son pays à la Bibliothèque Royale Albert I à Bruxelles. Son activité se refléchit dans le comportement d'une dame en train de lire des ouvrages consacrés à la fécondation *in vitro* (PR : 144 et 147). Les prémisses de l'engendrement de l'histoire ont lieu dans un cadre qui n'est pas innocent puisque la Bibliothèque Royale est la mémoire de la nation. Pierre Raymond est disposé à enquêter sur son sujet mais ses bons de commande lui sont régulièrement retournés : « *Le volume demandé ne se trouve pas en rayon. À croire qu'un ouragan a balayé la bibliothèque dans un passé récent* ». (PR : 127) Il n'y a pas d'ascendance historiographique et les Belges n'ont pas d'histoire. Ou mieux, leur histoire s'est perdue dans les réserves de la grande Bibliothèque très peu fréquentée, hantée par de rares employés vêtus de leur cache-poussière blanc et par la belle lectrice aux airs vieillots, « grillagée, incarcérée par son châle de résille ». (PR : 144) Tout cela respire la poussière et situe le texte qui voit le jour du côté de la construction plutôt que de l'héritage. Il est de l'ordre de la prospection, une anamnèse volontaire plutôt qu'une mémoire reçue. Il se pose dès lors contre un sens privatif de la Belgique - où tout est toujours petit, inférieur et provincial - et va à contre-courant d'une forme d'apatridité : « les gens d'ici ne pratiquent guère l'anamnèse ; ils ne courtisent au mieux que la mémopsychose ou l'amnésie ». (PR : 472)<sup>286</sup>

#### 4.222 - Les chaînes signifiantes

Les chaînes signifiantes concernent des réseaux de mots formant des équations de sens. Nous y avons fait référence en étudiant la parodie des modèles explicatifs. Dans

---

<sup>286</sup> À cet égard, nous rappelons le titre de l'ouvrage de Jean-Marie Klinkenberg : *Petites mythologies belges* ; et celui d'un article de Danielle Bajomée : Mythologie de la Wallonie. Le petit, in : *La Wallonie au futur. Le défi de l'Éducation*, Actes du Congrès de Namur de 1991 organisé par l'Institut Jules Destrée, Région Wallonne, coll. « Études et Documents », 1992, p. 427-432.

une chaîne où sont associés la mer en flammes, le poêle de Louvain, les chevelures rousses de Joy et de Jackie - la maîtresse qu'*Une Paix royale* attribue à Léopold III à la fin de sa vie (PR : 442) -, nous observons une écriture qui se souvient d'elle-même, qui reproduit le mécanisme de la mémoire. Les mots qui dialoguent et se répondent au fil du roman sont les traces d'une écriture qui conserve le souvenir d'elle-même. Sous l'angle de l'acte de création tel que nous venons de l'évoquer en étudiant le rôle du narrateur-générateur, l'écriture se déploie dans son effort d'arrachement au néant. Elle fait voir sa lutte contre l'ignorance et l'oubli de ses traces, cherche des moyens de créer un sens dans le magma du verbe. Nous percevons les chaînes signifiantes comme les instants du passage de l'incrédulé au créé. Ces instants fragiles qui surgissent derrière l'opacité littérale et dépressive des mots tendent à enrayer l'éphémère et l'éparpillement.

Nous pensons donc que l'écriture conserve la mémoire de ses mots et que celle-ci est la manifestation de l'instant créateur qui organise un sens dans l'abondance informe de la matière verbale. Ce sens ne peut évidemment découler que d'une interprétation : pour exister, les chaînes de mots requièrent la capacité du lecteur à les identifier. L'acte créateur ne vaut dès lors que dans son rapport à la mémoire lisante. L'intelligence narrative d'*Une Paix royale*, en effet, ne balise pas l'interprétation. Les mots sont libérés, vivent de leur existence autonome. Nous devons ainsi considérer qu'ils exercent la même fonction que les traces rencontrées par Pierre Raymond dans la réalité. Le livre s'offre au lecteur comme une trace qu'il pourra ou non interpréter en fonction des capacités de sa mémoire.

Replacées dans le contexte belge francophone, ces considérations mettent sur la voie d'une interprétation que nous résumerons comme suit. *Une Paix royale* est « le » livre, le seul qu'il eût été possible d'écrire pour mettre au monde une « autre » Belgique et pour inverser le processus d'une naissance que la mémoire belge défectueuse a mal accomplie. Pierre Raymond relève le défi d'une recréation de la nation mal née. Ce nouvel enfantement est presque dérisoire et tellement fragile : les Belges et le narrateur ont perdu le sens des traces de l'Histoire. Seuls les mots peuvent se substituer à celles-ci

et rendre possible l'incertaine expérience d'un effort créateur. L'écrivain se recentre donc pour accoucher d'un texte dont il ne peut pas soupçonner la teneur ni l'ampleur avec précision. Ce texte naît de lui en abondance, il est une éruption de mots dont il observe la naissance et qu'il ne peut pas réprimer, qu'il livre telle qu'elle au lecteur. Les mots-traces que le geste poétique a ainsi semés, il appartient au lecteur d'en capter la présence et le sens, de jouer son rôle lui aussi pour que la création s'accomplisse et qu'une histoire soit reconstruite ou réinventée : pour que « naisse » la nation. La paix que ressent Pierre Raymond à la fin du récit est sans doute moins une satisfaction devant l'oeuvre achevée que le sentiment d'une mission accomplie pour la réalisation d'une oeuvre à venir.

Jouons à présent notre rôle de lecteur et essayons d'interpréter quelques unes de ces chaînes signifiantes que nous avons pu identifier. Le « landau qui avait quelque chose de naval » porte la mémoire de signes antérieurs et sera la mémoire de signes à venir. Le signifié naval renvoie au Nil, à la Belgique de 1945, à la Belgique qui vient et aux catastrophes écologiques en cours. Il associe en outre Pierre Raymond à des personnages comme Léopold, Astrid, Baudouin et Nathan Husseini (l'amant de sa mère). Des temps, des lieux et des personnages confluent dans la mémoire d'un mot. C'est bien cette confluence d'un passé, d'un présent et d'un futur que Ricoeur définit comme la « configuration du récit », qui signifie l'effort créateur pour subvertir la distension temporelle et le déchirement qu'elle provoque.

La création d'un réseau lexical de la royauté permet d'engendrer une famille réunissant Léopold, Toutânkhamon, les champions cyclistes, Pierre Raymond, la tombe volée des pharaons, la Belgique en ruines, le magasin de vélos, Néfertiti, Astrid et la Princesse Lilian. Des passages sont inventés dans le chaos des mots-traces de la déshistoire. Des invariants sont retrouvés en vertu d'un mécanisme d'écriture où le sens est engendré à partir de l'écriture et de sa « différence », naît de la « trace » qui le construit. La blancheur *versus* la noirceur ou le chaud *versus* le froid relie la Reine Astrid, les cygnes des étangs de Bruxelles, la Princesse Lilian, la course de Paris-

Roubaix, les zones polaires explorées par Nathan, le linga de Shiva, l'ombre blanche de la Reine Élisabeth en Égypte et sa tenue d'infirmière au fond des tranchées.

Ces configurations sémantiques nous semblent toutefois embryonnaires. Les réseaux qu'elles inventent conservent une sorte d'imperfection, comme une incomplétude. Notre interprétation achoppe à des contenus qui entretiennent une part de désordre. Ils sont comme des tentatives échouées, conservent de leur arrachement au néant un brin d'inachèvement. D'autres chaînes signifiantes s'offrent à notre interprétation. Les rois et les reines de Belgique sont rattachés aux lieux et aux temps de l'Histoire du monde. Des frontières sont traversées et des liens font se rejoindre la Belgique et les grandes civilisations. Les rapports d'une famille sont créés, unissent la communauté belge aux cultures du monde.

La « fuite en Égypte » qu'opère le narrateur, le déluge à la fin du roman, les prénoms Samuel et Nathan, certaines prédictions apocalyptiques ou les signes avant-coureurs de la fin des temps - les cyclones et les ouragans -, Pierre Raymond et Rebecca qui se rapprochent du jardin d'Éden et de l'Arbre d'Adam (PR : 325) projettent la Belgique dans le champ culturel biblique et judaïque, l'élève au rang des mythes sacrés. Le titre du dernier chapitre, « Le retour au delta », réunit la Belgique, l'Égypte et la Grèce car le « delta » désigne tout à la fois le croissant fertile formé par le Nil, une des lettres de l'alphabet grec et la Belgique du temps des Pays-Bas ou de la forme triangulaire de ses limites géographiques : elle trouve ainsi les moyens symboliques de remplir sa béance - ce « trou triangulaire » (PR : 480) déploré par Pierre Raymond. La Belgique est encore associée à l'URSS de Staline, à l'épisode du premier pas sur la lune - un 21 juillet, jour de la fête nationale belge -, au pôle sud, à la France, à l'Allemagne, à la préhistoire, au Chili, à l'île de Java. Le monde entier et son Histoire sont convoqués pour confluer dans le mot « Belgique ».

Le réseau d'une famille globale offre à la Belgique la possibilité d'une rédemption et d'une réhabilitation. Il peut lui rendre un sens qu'elle n'a plus. Le pays devient un emblème de la planète. Elle est le monde en miniature, un monde qui souffre

du même mal qu'elle et dont le naufrage prochain est annoncé : « rien ne menaçait autant que le naufrage du monde ». (PR : 466) Florence, Venise, Rome, Athènes et Vaison-la-Romaine sont au bord de l'anéantissement, comme Bruxelles. C'est toute « la crue du siècle » qui est concernée.

#### 4.223 - La Belgique, la Wallonie et la France

Y a-t-il une place dans *Une Paix royale* pour la représentation nationale wallonne ? Eu égard au lieu d'où parle Mertens et au rôle qu'il a tenu dans la diffusion de la belgitude en 1976, nous répondrons *a priori* par la négative. En outre, l'analyse qui précède a montré plusieurs points de rapprochement avec le contenu de « L'Autre Belgique ». De la Wallonie et de la Flandre, il est peu fait mention : un voyage scolaire aux grottes de Han (PR : 63), l'intervention d'une fermière du Brabant wallon (PR : 67), le poêle de Louvain (PR : 75), la description de la localité de Meise :

Des hirondelles dodelinaient sur les fils télégraphiques. On annonçait un concert de musique baroque et un concours de tir à l'arbalète. On pouvait se faire tirer le portrait au salon de coiffure. Le marchand de journaux vendait des graines, des pousses et des semis. J'aurais aimé boire un café au « Salon » qui offrait aussi des crêpes et des gaufres, mais il n'ouvrait que l'après-midi. Des pépiniéristes me regardaient passer et repasser avec méfiance. La plupart des petites villas « à bel étage », entourées de leurs jardinets méticuleux, semblaient de construction récente. (PR : 221-222)

Nous citons encore le témoignage d'un concierge ancien mineur (PR : 377) et la référence au paysage d'un terroir wallon peint par Paulus (PR : 351). Ces références à la province sont généralement ironiques. Elles contribuent à figurer des identités wallonne ou flamande stéréotypées. La capitale joue donc un rôle unificateur. Le square du Bois-Profond, en raison de sa petitesse et de son caractère irréel – il est désigné comme un « no man's land » - est une synecdoque de la Belgique. Or c'est de là que part le recentrement de Pierre Raymond :

Non : il avait fallu, tout de même, autre chose encore. Qu'une femme, qui ne savait même pas qu'elle m'attendait peut-être, eût rouvert les portes du square de Bois-Profond, comme on libère une écluse, ou qu'on offre à un conquérant les clés d'une ville. Trouver à mon tour une guide, et même une sybille, qui permît d'accéder sans souffrance au rappel d'une préhistoire malencontreuse. (PR : 94)

Bruxelles et la Belgique sont le pôle de l'identification personnelle et nationale.

« Le discours anti-wallon (anti-démocrate) de Pierre Mertens. » « Meurtre symbolique des Wallons. » Tels sont les titres d'un article wallon consacré au roman de Pierre Mertens et publié en 2000 :

Dans ce roman, Pierre Mertens parle des Wallons, en les présentant abstraitement comme les *x* opposés à des Flamands qui, eux, ont toute leur épaisseur historique. Et il parle des Wallons comme se disputant la possession de la capitale avec ces mêmes Flamands. Les Wallons ne sont pas présents dans ce livre parce qu'il faut bien qu'il y ait un *x* (face aux Flamands connus et reconnus) qui explique que la Belgique puisse se diviser. Il gomme les griefs politiques de la gauche et de la Résistance en Wallonie et à Bruxelles à l'égard de Léopold III. Il ne voit plus dans les oppositions de 1950 que le fait qu'elles amènent à la division de la Belgique et parvient à mettre les Wallons et Flamands sur le même pied en éliminant toute vision concrète de la Wallonie. »<sup>287</sup>

Ce long extrait confirme ce que nous disions concernant l'identification belgo-bruxelloise construite dans le roman de Mertens. La véhémence du ton montre en suffisance la difficulté pour un écrivain belge de parler au nom de toute la nation. L'entreprise frôle l'impossibilité.

Sans accorder trop d'importance au contenu de l'article wallon et à ses arguments, qui nous paraissent parfois tendancieux, nous soulignons que la construction de Mertens est celle d'une Belgique unitaire. L'inscription des dissensions nationales

---

<sup>287</sup> FONTAINE José, Le discours antiwallon (anti-démocrate) de Pierre Mertens, *Touidi*, n 25-26, février-mars 2000, p. 39.



internes intervient à titre anecdotique, voire exotique, comme matériau d'une déshistoire que Pierre Raymond s'efforce d'enrayer. Sa « reconquête » passe ainsi par un effacement, une non prise en considération des nations qui existent dans la nation. La tentation de l'homogène en lien avec la représentation de l'État-nation continue d'exercer son attrait.

Il n'y a pas de place dans *Une Paix royale* pour les voix provinciales autrement qu'au travers de l'humour, qui disqualifie la dissidence et neutralise les conflits. Le portrait de la province wallonne met en évidence une hybridité comique : le salon de coiffure est un café-restaurant, le vendeur de journaux vend aussi des graines et le concert de musique baroque est associé au concours de tir à l'arbalète. Sous l'angle de la représentation nationale wallonne, cette description est une forme de persiflage. Or celle-ci concerne autant les Flamands, ce qui a été évoqué concernant leur mauvais usage du français. Certes, la plupart des traits d'humour touchent à la déshistoire de tous les Belges. Néanmoins, nous percevons comme un hiatus par rapport au modèle mythique de l'hétérogène : la Belgique de Mertens recouvre une place dans le monde et dans l'Histoire en évitant de regarder les identifications qui, en son sein, divergent du modèle unitaire qu'elle cherche à édifier. L'auteur ne prend pas en compte, à travers Pierre Raymond, de certaines tensions du pays, tant en Wallonie qu'en Flandre. Nous ne sommes pas loin de ce contre quoi Simon Harel met en garde au Québec relativement aux dérives du multiculturalisme et du transculturalisme hypocrite. La Belgique transculturelle et transhistorique nous semble idéaliser une bâtardise qui convient surtout à Bruxelles et qui est susceptible de restituer une grandeur et une légitimité au pays. Elle évite de reconnaître ses éléments de bâtardise qui, parce que dissidents, introduisent des tensions négatrices de la construction unitaire. Le *trans* ne pousse donc pas ses implications au-delà des limites qui protègent l'homogénéité et l'unité favorables à Bruxelles.

Concernant le rapport à la France, le roman déjoue des effets de dérision dont la Belgique a été victime par le passé. C'est un règlement de compte avec l'Histoire.<sup>288</sup> Pierre Raymond dénonce les insinuations du discours radiophonique tenu le 28 mai 1940 par le Président du Conseil français Paul Reynaud, pour qui le Roi des Belges aurait manqué de majesté en capitulant dix-huit jours après l'invasion allemande de la Belgique.<sup>289</sup> La reddition belge est assimilée à un acte de trahison qui permet au locuteur français de passer sous silence la débâcle de son propre pays (PR : 230-234). Sous l'influence de ces diffamations, les Français accueillent les Belges avec des fourches au moment de la fuite des civils (PR : 71-73). La trahison du maréchal Pétain (PR : 74) et la cruauté naïve de ceux qui ont instauré la Terreur (PR : 109) sont également évoquées. Pierre Raymond critique en outre la paradoxale insistance des présidents de France à se prendre pour des monarques :

Trop de monarques présidentiels ai-je vus à la télévision arrondir leur bouche en cul-de-poule pour adresser au peuple des salutations mielleuses et des vœux de prospérité qui n'engagent à rien, sous la grappe étincelante d'un lustre en cristal de Venise et devant les très riches heures d'un pendule en or massif. [...]. Mais je ne suis pas de la race des rebelles qui abattent les rois dans leur loge au théâtre, quand c'est tout le théâtre qu'il faudrait faire flamber. (PR : 287)

Ces passages, qui ne ménagent pas la Métropole culturelle, sont conformes à l'esprit de la belgitude qui demandait la fin de l'annulation de soi dans la culture de France. Ils sont la reconstruction d'une histoire belge originale qui, pour faire valoir sa légitimité, est forcée de corriger l'énonciation historiographique des grandes nations.

---

<sup>288</sup> À cet égard, le lecteur consultera avec intérêt l'article de DESORBAY Bernadette, Les histoires belges : grandeurs et misères du rapport à l'Autre de l'énonciation gallienne. A propos du roman *Une Paix royale* de Pierre Mertens, in : *Les Écrivains francophones interprètes de leur histoire. Entre filiation et dissidence*, Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle de 2003, Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang, coll. « Documents pour l'histoire des francophonies », 2006.

<sup>289</sup> Marc Quaghebeur nous fait remarquer que les initiales de Paul Reynaud sont les mêmes que celles de Pierre Raymond, ce qui conforte notre idée qu'*Une Paix royale* est une re-création de l'Histoire. Nous ajoutons que ces initiales sont aussi celles du titre de « Princesse de Réthy » : « celui-là même dont Elizabeth ou Astrid se servaient naguère pour protéger leur incognito » (PR : 264).

#### 4.23 - Quelques éléments de réflexion sur la poétique des ambivalences

Le titre de cette partie de notre travail s'intitule « poétique des ambivalences ». Un des secrets de l'écriture de Mertens comme elle se fait voir dans *Une Paix royale* nous semble effectivement résider dans l'ambiguïté, qui permet d'inscrire le néant et de se rire de lui ou de le parodier tout en même temps, de rapprocher des événements de l'Histoire que le temps a distendus ou rendus inconciliables, de présenter une histoire réinventée sur les ruines de la déshistoire, de réunir le réel et la fiction. Nous aimerions parler d'une dernière ambivalence, qui diffère sensiblement des précédentes mais pourrait contribuer à leur conférer une nouvelle dimension. L'affaire judiciaire suscitée autour de la publication du roman en 1995 et l'incrimination de son auteur pour crime de lèse-majesté nous paraît répéter, en l'inversant, la Question Royale survenue quelque quarante ans plus tôt. À travers le geste de Lilian Baels, l'accusé d'autrefois devient l'accusateur, tandis que l'accusateur de naguère – le peuple, dont Mertens est aussi la voix – devient l'accusé. À travers le geste de l'écrivain Pierre Mertens, le roi trouve l'occasion de se défendre et de se réhabiliter comme père de la nation. Comme en 1950, la fiction et la réalité se mêlent dans l'acte d'accusation. Mertens avait-il pensé à cela ? Sa formation de juriste lui avait-elle donné de connaître à l'avance les risques encourus et les inférences d'un procès ? L'événement de son livre vient conjurer la désappartenance dans la fiction et dans la réalité, fiction et réalité qui toujours se mélangent en Belgique : le vrai y est souvent inventé et l'on finit par y croire ; le réel y a souvent une forme de beauté liée à l'ambiguïté.

La fiction essaye de reconstruire le sens d'une famille, tente de réconcilier les Belges avec leurs rois, qui sont leur généalogie symbolique. Mertens a parfaitement compris les mécanismes du langage-invention de la nation. Les héros nationaux qu'il choisit de raconter ne sont pas Baudouin ou Fabiola, qui sont de l'ordre des poncifs. Ce sont Léopold III et sa deuxième épouse, deux personnages critiqués, non reconnus et

mal aimés. Ils sont les « parents terribles » de la patrie : un roi destitué et une femme suspecte :

Certes, cela faisait mal au mari qu'à cause de l'écrasante préhistoire qu'on lui avait prêtée on accentuât au rebours la dureté des traits de la nouvelle épouse, la rigidité de son expression, et qu'elle apparût çà et là en superbe garce, une vamp hollywoodienne, la femme fatale installée au château pour y exercer ses maléfices. (PR : 266)

Ils sont des figures de l'ambiguïté et, pour cette même raison, les emblèmes idéaux de la Belgique, dont les Belges n'ont pas voulu. La Princesse porte un nom qui, dans la réalité, était une fiction. Le désamour est un pôle incontournable de la tension qui caractérise l'identification nationale belge. Or Mertens fait voir que l'ambiguïté cache aussi quelque grandeur, une forme de noblesse que n'ont pas les héros parfaits taillés sur mesure, personnages de l'amour sans brisure ou de la gloire certaine. Léopold fut le seul roi de Belgique que rejetèrent, et son peuple, et celui de la France. Quel père plus vrai de la nation ? C'est pourquoi nous nous demandons précisément jusqu'à quel point l'« affaire » de 1995 n'a pas été téléguidée - consciemment ou inconsciemment -, si Mertens n'a pas souhaité que la Princesse Lilian rouvre la porte d'un épisode belge honteux et néanmoins tellement emblématique : pour que Léopold et Lilian aient un droit de réponse dans la réalité ; pour que leur récit devienne « la » trace d'une « autre » grande histoire, à venir. Ce récit dit que les désistements et les exils des Belges ne sont pas que la honte, mais qu'ils recèlent aussi la grandeur des rois découronnés : « Quelle délivrance ! Une heure d'extase ! Comme un couronnement, oui, mais un vrai, qui ne serait venu que de soi. Un adoubement de soi par soi-même ». (PR : 364)

#### **4.24 - Le *Tout-monde* en comparaison**

L'esprit du *Tout-monde*, exploré et exposé par le poète antillais dans le roman *Tout-monde* (1993), trouve un écho dans le texte de Mertens (1995). Ne s'agit-il que

d'un écho ? Nous sommes frappé par la similarité des deux ouvrages. Celle-ci tient d'abord à l'indéfinition du genre, plus précisément à l'hybridation d'une écriture de la mémoire qu'il est malaisé de classer selon les critères narratifs traditionnels : elle traverse les frontières des champs de l'historiographie, de l'autobiographie et de la fiction. Le temps linéaire y est déconstruit et fragmenté dans un texte dont l'écriture est *errante*, sorte de déambulation répétitive et chaotique, comme une longue dérive qui atteint les 500 ou 600 pages. Ce choix d'écriture est vu par Glissant comme un écart par rapport à une pensée de système qui viserait à imposer la vérité d'un discours clos, un souci de déraciner les genres et les discours, littéraires et autres, et de brouiller la clarté ou à la fixité de normes qui, parce que relatives ou illusoire, viennent à se déconstruire. Nous avons vu comment le texte de Mertens reflète cette conception.

D'autres similitudes attirent notre attention. La dimension poétique du style, la convocation des divers lieux du monde, le constat d'une perte des valeurs et d'une marche vers un déclin, la mention de cataclysmes et de misères, les efforts contre l'oubli, la présence des traces du passé, l'importance du lieu d'origine sont autant de voies de passage où se rencontrent les deux romans. Sans qu'il soit possible d'affirmer le caractère conscient et délibéré de la rencontre, certaines ressemblances sont étonnantes. C'est le cas de la mention, chez Glissant, d'un immense terrain de golf qui, par l'intermédiaire d'une « dérivade » lexicale, figure le territoire où se déroule alors la guerre du Golfe, que les moments télévisés font s'évanouir dans un lointain fumeux (TM : 548)<sup>290</sup> ; de la même manière, Mertens explique que, sous l'effet du tourisme, la planète est sur le point de se mouvoir en un vaste terrain de golf ou en un grand jeu de l'Oye ou de Monopoly (PR : 25). Comme Mertens dans *Une Paix royale*, Glissant évoque les flammes d'eau sur la mer (TM : 176), la catastrophe du Titanic (TM : 574), le pharaon Ramsès (TM : 534), le delta (TM : 226 et 270), les voleurs de tombes (TM : 529), le tourisme et les voyages organisés (TM : 53-55 et 270), un personnage de

---

<sup>290</sup> GLISSANT Édouard, *Tout-monde*, Paris : Gallimard, coll. « Folio », 1993. Par facilité et par souci de clarté, nous mentionnerons ici les références des extraits de *Tout-monde* au moyen des majuscules TM suivies du numéro de la ou des page(s) concernée(s).

nationalité italienne nommé Cesare et caractérisé par sa vulgarité (TM : 49 et 54), l'Égypte et la civilisation gréco-latine (TM : 273 et 534), le Nil (TM : 277-278), le changement ou la ruine de lieux emblématiques sous l'action du temps qui passe (TM : 260, 268 et 592-593), le chaud et le froid (TM : 76), la menace d'un enlèvement (TM : 262), le no man's land (TM : 294) ; il parle aussi du monde et de la famille, présente une liste des monuments de l'histoire des civilisations, fait le récit de guerres, recourt à la thématique de l'eau et du bateau. La référence à la mangrove, réelle, que les Martiniquais dénomment la Trace (TM : 238), n'est pas sans évoquer les toponymes allégoriques de Mertens, où se mélangent réalité et fiction. Enfin, comme le fait Mertens, Glissant systématise une écriture de la rencontre et de la relation, élabore un langage poétique où se superposent les cultures de la Martinique et d'ailleurs. (TM : 277-278 et 293-294) « Tout se renverse dans tout. » (TM : 576)

*Tout-monde* et *Une Paix royale* participent dès lors d'un même esprit, que Mertens semble ratifier par le choix des titres de trois des quatre chapitres qui composent son récit : « Le sens de la famille » ; « Tout un monde » ; « Retour au delta ». Nous ne poussons pas plus loin la comparaison puisque tel n'est pas ici le propos. Il y a là, probablement, une matière assez riche pour un « détraçage » de la genèse d'*Une Paix royale* et pour une analyse comparative de ces deux romans francophones contemporains.

### **4.3 - Moralité**

Derrière la raillerie contre son pays, Pierre Raymond révèle sa quête d'une affectivité retrouvée avec la Mère Patrie, et sa propre mère. Le rire est dès lors ambivalent. Ne se moque-t-on pas souvent de qui l'on aime ou de ce que l'on affectionne ? Ses craintes de voir s'évaporer la Belgique tiennent moins, nous semble-t-il, au désarroi devant la nation si peu sûre d'elle-même qu'au désir de la retrouver et de

reprendre avec elle le fil rompu d'une relation affectueuse. Il se recompose une famille par-delà les échecs et les séparations, sans s'importer des conventions ou des modèles.

Or ces retrouvailles n'ont rien d'un dénouement « Happy End ». Pierre Raymond retrouve sa mère (PR : 398-401) mais une autre mère – elle a le même âge que la mère biologique du narrateur -, la Princesse de Réthy, met un terme aux entretiens accordés à Pierre Raymond, qui se trouve empêché d'avoir accès à la correspondance personnelle du Roi. Son projet conserve ainsi la marque des ambivalences inhérentes à son pays :

Je Vous regarde Vous éloigner. Vous retournez à Vos parties de golf, à vos chasses, Diane vouée, adonnée à Son propre déclin. Comme Vous finirez seule ! Était-ce indispensable ?

Proust, avec *La Recherche du temps perdu*, a composé un roman où la mémoire est racontée par l'écriture, chargée d'en dire et d'en révéler le contenu et le mécanisme de surgissement. *Une Paix royale* manifeste une expérience similaire mais ne croit pas en l'existence d'essences intemporelles que l'écriture aurait la vocation de traduire parfaitement. Le caractère inessentiel et contingent de traces incertaines y prévaut.

## TRACES PHOTOGRAPHIQUES

« Chère Joy, comment ne voyez-vous pas qu'il s'agit d'une histoire *parfaite* ? Parfois, j'ai l'impression de l'avoir de toutes pièces imaginée... S'il m'avait été donné de n'inventer qu'une fable, c'eût été celle-là ! »

Pierre Mertens, *Une Paix royale*, Paris : Seuil, 1995, p. 289.









## CONCLUSION

« Je ne me réjouis pas peu de n'avoir pas trouvé, pour conclure, le fin mot de toute cette incroyable histoire. J'étais en paix. »

Pierre Mertens, *Une Paix royale*, Paris : Seuil, 1995, p. 490.

« Il faut postuler qu'il existe un mythe de la nation. » C'est ce que nous écrivons dans le chapitre 2 et qui ressemble à une évidence. Or, partant des travaux consultés, nous croyons qu'elle n'en est pas une. Nous invoquons pour preuves la grande confusion et le manque de consensus qui caractérisent les nombreuses théories sur la nation. Nous espérons avoir contribué à enrayer la « déshistoire » de ce concept. Il nous paraît que, reconnaissant qu'il s'agit d'un mythe et s'en tenant à la vérité de ce présumé, nous arrivons à rendre au concept de nation une cohérence et une signification qui l'arrachent à l'éclatement de ses contingences historiques, c'est-à-dire à la diversité de ses incarnations dans l'espace et dans le temps. La nation est donc une « représentation symbolique » destinée à auxilier les collectivités dans leurs efforts pour surmonter des crises et des contradictions inhérentes aux sociétés humaines.

C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que le concept de nation prend un sens qu'il n'avait pas dans la société de l'Ancien Régime. Les valeurs de l'immanence et de l'autonomie remplacent alors celles de la transcendance et de l'hétéronomie, de sorte que les collectivités revendiquent la souveraineté politique au nom du droit des citoyens à disposer d'eux-mêmes. Rousseau, Voltaire et Herder sont les premiers théoriciens de la nation. Ces philosophes donnent le jour à deux modèles mythiques qui continuent d'exercer une influence aujourd'hui. Le premier modèle, dit « français », fonde l'homogénéité de la nation sur l'idée d'un « contrat » - une adhésion volontaire des citoyens à la collectivité qu'ils habitent. L'union souhaitée des membres de la nation est une force qui transcende leurs divisions. Cette force découle du « progrès » - l'idéal démocratique - et du pouvoir institutionnalisé qu'il préconise. Ce progrès diffusé par les

Lumières est appelé à une diffusion universelle : il émane de la Raison et celle-ci doit restaurer l'unité et l'harmonie de la Nature. Pour tempérer les élans de conquête de cet universalisme français, Herder développe au XIX<sup>e</sup> siècle un modèle mythique différent, dit « allemand », qui rattache l'homogénéité nationale au principe naturel de la diversité, dont Herder est en quelque sorte le champion – à cet égard, nous notons qu'il est souvent mal interprété de nos jours, mêlé à ses récupérations racistes par Fichte, qui a déformé le sens de la conception de son homologue.<sup>291</sup> Le modèle herdérien postule donc que la nation est « reçue » ou « héritée », engendrée par l'« âme du peuple ». Celle-ci est définie à partir d'une série de critères objectifs – ou supposés tels – comme la race, la langue et le territoire. Chaque nation possède une originalité qui se reflète dans une littérature et dans des habitudes qui lui sont absolument propres. La collectivité est une cellule vivante qui s'apparente à la famille et justifie son caractère nécessaire par la généalogie des ancêtres. Plus ceux-ci sont éloignés dans le temps, plus grande est la nation, qui trouve dans sa longue histoire une importance et une justification. L'impact de cette théorie force Renan, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à renouer le fil de la conception rousseauiste de la nation, à laquelle il apporte des aménagements. Selon lui, la race n'existe pas car elle n'a pas de justification scientifique. La singularité des peuples est dès lors une « construction » qui suppose et l'oubli des métissages inhérents à tous les peuples, et la mémoire pour édifier une histoire commune où interviennent des épisodes glorieux et des héros légendaires. D'une certaine façon, Renan conserve la conception de Herder en la démystifiant : il en ôte les illusions ethniques. Ce faisant, le modèle qu'il propose présente le même caractère homogène et essentialiste : la nation est une et nécessaire en raison de son histoire commune.

L'apport des idées de Benedict Anderson, qui théorise une conception constructiviste selon laquelle la nation est toujours une représentation, une communauté imaginée résultant de la « conscience » de ses membres de former un groupe singulier et homogène, indépendamment de son inévitable hétérogénéité sur le plan de la réalité,

---

<sup>291</sup> Charles Taylor n'est pas dupe et revendique une filiation à Herder pour théoriser le multiculturalisme.

met sur la voie d'une définition moins dichotomique, dont Michael Keating réalise la synthèse. La nation est une représentation à dominante tantôt civique, tantôt ethnique en fonction des lieux où elle se concrétise et selon leurs histoires spécifiques. Keating rend donc à la nation une actualité qu'elle semblait avoir perdue. Il importe de dépasser la traditionnelle équation « nation égale État-nation » - elle engendre en effet plusieurs confusions parmi les chercheurs - et la percevoir dans sa dimension de construction relative. Il convient donc d'admettre que le modèle national traditionnel de l'État-nation résulte d'un imaginaire localisé en Europe aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, qui diffusa une cartographie soumettant la planète aux dogmes de l'homogène. L'État-nation devint la référence universelle et, pour se justifier, se définit tantôt par des critères objectifs - il est nommé la nation civique -, tantôt par l'idée d'une adhésion volontaire des citoyens à un ensemble de valeurs démocratiques et libérales - il est nommé la nation civique. Or ce modèle est aujourd'hui remis en cause par les nationalismes minoritaires dans des lieux comme le Québec, la Catalogne et l'Écosse.

Partant de ces réflexions, nous avons pris la résolution de conserver le mot « nation ». La compréhension de son histoire nous semble imposer de le considérer comme un concept ouvert aux adaptations et aux aménagements des diverses nations dans le monde. Nous pensons même qu'il importe de l'utiliser et de le vulgariser dans ce sens étendu, sans craindre de parler de « nations » wallonne, catalane ou québécoise, pour inverser une restriction sémantique qu'ont imposée les nations dominantes. L'absence de nom est en effet synonyme d'inexistence. À cet égard, il nous semble que des expressions comme « infra-nation », « supra-nation » et « multi-nation » sont dangereuses : elles contribuent à maintenir une illusion et une forme d'aliénation aux normes de l'État-nation. Puisqu'elles n'arrivent pas à évincer la référence nationale - qu'elles intègrent dans des noms composés -, nous croyons plus correct de la leur donner pleinement et sans détours. Le concept et le mot « nation » recouvrent ainsi une vérité que l'Histoire leur a enlevée. La terminologie de nos travaux de recherche peut le faire voir. Cela est d'autant plus important que la réalité des représentations

symboliques importe autant que celle des faits de la réalité objective parce qu'elles contribuent à produire ce qu'apparemment elles décrivent ou désignent.

La définition de la nation comme représentation nous mène à concevoir un « mythe de la nation ». Du point de vue terminologique, parler du mythe offre l'intérêt de contourner les ambiguïtés auxquelles achoppent beaucoup de chercheurs, parce qu'ils confondent la nation avec ses réalisations historiques et que les normes nationales qu'ils prennent en compte se limitent au modèle de l'État-nation : la typologie des nations présentée par Jean Stengers n'échappe pas à cette règle. Le mythe de la nation possède un langage spécifique pour inventer ses représentations symboliques, ce qui fait voir la nature du rapport qu'il faut supposer entre le mythe de la nation et la littérature, notamment le roman. Ce dernier participe au langage de la nation, comme substrat et/ou comme parole créatrice de la représentation symbolique de la nation. Le mythe national fait intervenir les pôles ethnique et civique selon des dosages qu'inventent les collectivités. Il convient aussi de considérer deux modèles mythiques : le modèle de l'homogène et le modèle de l'hétérogène. Le premier correspond à la représentation de l'État-nation sous la forme canonique née de l'expérience nationale européenne au XIX<sup>e</sup> siècle. Le deuxième, bien qu'aussi ancien que le précédent, n'est réellement pris en compte dans les travaux théoriques que depuis récemment : il est un modèle de la contemporanéité. N'ayant pas trouvé, dans les ouvrages consultés, de théorie consacrée à ce que nous essayons d'éclairer relativement au mythe de la nation et à ses deux modèles, nous croyons que nos réflexions sont un apport utile pour les recherches sur la nation.

Pour définir une méthodologie susceptible d'aider une analyse de discours produits dans le champ littéraire belge francophone, nos commentaires sur certains romans belges contemporains et sur de récentes utopies nationales élaborées par des auteurs de la Francophonie construisent un cadre de référence qui clarifie la signification du modèle de l'hétérogène. Des invariants font voir une parenté intellectuelle entre les auteurs des francophonies. Plusieurs de ceux-ci sont favorables à



L'étude comparée des histoires francophones et de leurs lettres et tous postulent un nécessaire dépassement des critères nationaux traditionnels « une langue, un peuple, une nation ». Ils mettent en garde contre les récupérations de l'homogène dans des modèles équivoques qui, au nom de théories comme l'hybridité, la migration et l'entre-lieux, défendent une identification qui efface le pluriel au profit de critères civiques uniformisants. Le nouveau concept de « trans » requiert donc de transcender le vieil antagonisme « ethnique *versus* civique » par une conception qui redécouvre l'importance de l'appartenance liée au lieu, celle-ci n'étant pas incompatible avec le pluralisme culturel. Le concept de « francophonies culturelles » essaie ainsi de corriger le singulier de la Francophonie. Un danger réside dans l'assimilation de la nation à la seule culture citoyenne.

Les manifestes des écrivains et des intellectuels belges mettent en relief le passage d'un mythe homogène ancien à deux modèles mythiques contemporains qui revendiquent une représentation hétérogène. La belgitude est la conception belgo-bruxelloise de la Belgique-projet, appelée à s'inventer à partir de sa déshistoire nationale, autrement dit de son désamour et de sa négation d'elle-même. Ce modèle nous paraît renouer avec le modèle ancien de la Belgique unitaire ayant pour centre articulateur Bruxelles, la ville hybride. Sa différence par rapport à l'« âme belge » d'Edmond Picard réside dans la conscience de la construction symbolique qu'elle suppose. La conscience wallonne s'oppose à cette conception et revendique une autonomie politique et culturelle susceptible de compenser son passé de région colonisée tantôt par Bruxelles, tantôt par la Flandre. Pour s'affirmer, la Wallonie utilise un discours ethnique. Celui-ci s'adapte malaisément à la diversité qui caractérise son territoire et son histoire. Ces deux identifications sont antagonistes en tous points et ne se reconnaissent donc pas. Jusqu'à nouvel ordre, leur rencontre reste lettre morte.

Les réflexions qui sont l'objet des chapitres 1, 2 et 3 nous ont conduit à une analyse du roman *Une Paix royale* de Pierre Mertens. Le genre en est foncièrement ambigu, situé entre l'autofiction et la métafiction historiographique. Cette ambivalence a

des répercussions dans une poétique qui, constamment, fait se confondre la vérité de l'Histoire et celle de la fiction. La dimension parodique y met à distance la déshistoire pour en inverser le cours au moyen d'une écriture qui tente de réinventer un réseau sémantique capable de contrebalancer le chaos et le néant de la Belgique, un pays mal aimé. Conformément aux appels de la belgitude, le roman s'efforce de reconstruire une « famille » nationale où la Belgique devient transhistorique et transnationale : elle est ainsi rattachée à l'Histoire et à ses grandes civilisations, devient un emblème pour un monde qui perd le fil de ses histoires. *Une Paix royale* est donc un récit sur la « création » : la fiction romanesque permet de réhabiliter la nation. Sans se laisser dissoudre par l'oubli, la mémoire contemple un ensemble de traces, vestiges du passé, pour engendrer une « autre » Belgique naissant de ses propres décombres. Le pays recouvre une cohérence imaginée, que ratifie la « paix » ressentie par le narrateur à la fin de son récit.

Dans la perspective des utopies nationales francophones présentées dans le chapitre 2, l'écriture de Mertens dans *Une Paix royale* manifeste des points de convergence avec la « poétique de la Relation ». Les « passages » culturels et historiques qu'elle préconise, les dérives de sens pour créer des ambivalences, l'identification « créole » et les traces d'une impossible identité sont des composantes importantes du récit de Pierre Raymond. De part et d'autre aussi, il y a absence d'un évitement du lieu d'origine. Nous y voyons l'inscription d'une « habitabilité » qui subvertit les gommages auxquels n'échappent pas toujours les écrivains belges francophones.<sup>292</sup> La Belgique devient l'espace national rêvé par une subjectivité qui invente l'ascendance perdue. *Une Paix royale* vient ainsi occuper une place dans la cohérence du projet littéraire francophone et de son effort d'autonomisation par rapport au projet littéraire français. Le vocable « belgitude » calqué sur celui de « négritude » le

---

<sup>292</sup> Un tel gommage était préconisé par le Groupe du lundi ; il caractérise la phase dite centrifuge des lettres belges francophones : voir BOXUS Dominique, *Une Étude d'« Orlanda », roman belge francophone contemporain de Jacqueline Harpman*, dissertação de Mestrado, Porto Alegre : UFRGS, 2002, p. 68-70.

dit d'ailleurs suffisamment.<sup>293</sup> Il y aura sans doute matière à développer concernant les rapports entre Mertens et Glissant. La littérature antillaise, comme les lettres belges, doit inventer une histoire raturée. C'est devant quelque chose de semblable que s'était trouvé De Coster, qui répondit avec sa *Légende*. Pour une recherche factuelle concernant les rapprochements entre Mertens et les Antilles, l'étude de ses chroniques dans *Le Soir* pourrait apporter des réponses, mais la clé tient avant tout à la situation de nation francophone, qui explique aussi qu'un Jean Lippert, écrivain belge né à Stanleyville en 1951, célèbre Patrick Chamoiseau dans son oeuvre, notamment dans sa dernière fiction.<sup>294</sup> Nous souhaitons concrétiser une recherche sur ces sujets.

Or les invariants ne doivent pas occulter des divergences entre le roman de Mertens et les utopies francophones postcoloniales. Ces divergences tiennent principalement aux contenus et aux symboles convoqués. Nous constatons, dans *Une Paix royale*, la référence aux mythes culturels de l'Occident. Ils sont des préalables constitutifs d'un imaginaire européen dont la prépondérance universelle n'est pas directement remise en cause. L'universalisme chrétien, les épisodes de l'Histoire occidentale, la monarchie, le rôle civilisateur des explorateurs européens dans différents points du globe – en Égypte, dans le pôle Sud, en Amazonie et ailleurs –, les intertextes de la littérature française, l'inscription de la Grèce et de l'Italie sont les éléments d'un substrat occidental universel dans lequel s'enracine la Belgique réinventée par Pierre Raymond. L'« ici » du récit que ce dernier fait naître n'est donc pas le même que l'« ici » des francophonies du Sud. L'axe de perception pour la lecture de soi conserve des liens avec une pensée du « Même », où la Belgique vient à exercer le rôle – certes parodique – de nouveau principe organisateur : le square du Bois-Profond et le petit

---

<sup>293</sup> Il importe toutefois de nuancer ce rapprochement des deux vocables. La négritude, comme nous le savons, exalte un retour aux valeurs nègres dont l'« autre » se trouve exclu. Césaire, en préconisant l'inscription d'une identité de racine, développe une conception de l'appartenance qui implique une forme d'essentialisme ethnique.

<sup>294</sup> LIPPERT Jean-Louis, *Tombeau de l'aède : César contre Césaire*, Avin : Luce Wilkin, 2005. Ce sixième volume fait partie d'un cycle romanesque comprenant sept volumes publiés. Partagé entre deux continents, l'auteur vit une ambivalence culturelle qui nous paraît symptomatique : Lippert a d'ailleurs écrit un *De la Belgique*.

pays deviennent les miniatures de la grande déshistoire du monde ; Pierre Raymond en est le guide assermenté. La reconstruction d'un réseau plaçant la Belgique au centre du monde ressortit à la dérision : l'allégorie universelle attachée au recentrement sur Bois-Profond concerne les épisodes d'une immense déshistoire et ne se pose qu'« en creux », dans la béance du petit trou triangulaire et sans autre esprit de conquête que celui qui touche aux efforts pour son propre remplissage. Il y a donc un renversement parodique des relations de pouvoir symbolique entre la Belgique et les grandes nations. L'invention d'une reprise en charge de l'espace du monde par la déshistoire de la Belgique érige celle-ci en modèle hégémonique inversé, où le « creux » et le « manque » sont les caractéristiques d'un « anti-langage national » dont les signifiants s'opposent à ceux qui servent le modèle de l'« Un ».<sup>295</sup> Cet anti-langage sied parfaitement à l'invention du modèle de l'hétérogène.

Ses signifiants font intervenir des anti-héros, personnages déçus que le narrateur relève en leur restituant une signification qui compense leur déclassement. Léopold III et Lilian Baels sont les figures emblématiques d'une « autre » nation, qui recouvre une grandeur dans ses exils et dans ses errements. Ils occupent une place en retrait par rapport à l'intelligence narrative dont dépend leur relèvement. Celle-ci n'hésite pas à mettre en évidence son rôle d'invention, invite à reconsidérer le concept de vérité historique sous l'angle de la fiction. *Une Paix royale* présente une écriture en quête de nouveaux signifiants nationaux.

Nous intégrons celle-ci dans une expérience littéraire où entrent des romans qui préfigurent le projet de la belgitude ou répondent à ses discernements : *La Légende d'Ulenspiegel*, *Saint-Germain ou la négociation*, *Le Régiment noir* et *Oedipe sur la route* nous semblent des romans de la reconstruction ; ils inventent un nouveau langage du mythe de la nation. D'autres fictions sont concernées et remontent parfois à une

---

<sup>295</sup> Ce rapport hégémonique inversé n'a rien à voir avec ce que nous avons pointé dans le chapitre 1 à propos de *L'Imaginaire national* de Benedict Anderson.

période antérieure à 1830.<sup>296</sup> C'est pourquoi la belgitude et plusieurs romans de la contemporanéité nous semblent reprendre le fil interrompu d'une histoire littéraire en quête de son autonomisation.

Une recherche s'impose évidemment pour approfondir et vérifier ces intuitions. Les récents articles de Marc Quaghebeur présentent une argumentation qui abonde dans ce sens, où il définit les marques d'une poétique belge francophone singularisée par un rapport à l'Histoire différent : le pouvoir, l'héroïsme, le rôle de la mémoire, certaines évidences nationales comme les origines ou le privilège de la civilisation sont réinterprétés dans une écriture qui renverse les normes habituelles ; cette écriture née de la Belgique rétive à la centralisation semble exprimer un être au monde différent.

Nous croyons que le roman *Une Paix royale* tient aujourd'hui un rôle que tint au XIX<sup>e</sup> siècle le texte emblématique qu'est *La Légende d'Ulenspiegel*. L'un et l'autre ont beaucoup de points en commun.<sup>297</sup> Un autre travail de recherche devra le confirmer. Il faudra en outre interroger d'autres romans, comme *Oedipe sur la route* et *Le Régiment noir* de Henry Bauchau, et *Je soussigné Charles le Téméraire, duc de Bourgogne* de Gaston Compère, que notre thèse aurait voulu convoquer. Il importera aussi d'étudier le pôle de l'identification wallonne contemporaine, notamment la pièce de théâtre *Conversation en Wallonie* de Jean Louvet.

Notre thèse touche aussi, encore que pas explicitement, au concept de littérature nationale. Partant de notre définition de la nation, ce concept vient à retrouver une fonction dans l'invention d'un modèle national autre que celui de l'homogène. Cela nous oblige à concevoir de nouveaux critères pour étudier les composantes d'une

---

<sup>296</sup> Nous renvoyons à des romans comme *Le Gueux de mer* (1827) et *Le Gueux des bois* (1828) de Henri Moke.

<sup>297</sup> Bernadette Desorbay le souligne d'emblée dans l'introduction de sa thèse : « Pierre Mertens donne ainsi libre cours, à travers ses romans et ses nouvelles, à un être *espiègle*, riche en facéties, qui n'est pas sans rappeler l'*Uylenspiegel* dont s'est inspiré en 1868 un auteur belge Charles De Coster, lorsqu'il publia *Les aventures d'Uylenspiegel et de Lamme Goedzack au pays de Flandres et ailleurs* ». DESORBAY Bernadette, *L'Excédent de la formation romanesque. Étude de l'oeuvre de l'écrivain Pierre Mertens*, thèse de Doctorat en Philosophie et Lettres, Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis, 2000, p. 13-14.

identification littéraire nationale différente, incluant une remise en question des anciens rapports hégémoniques.

L'historien québécois Gérard Bouchard, dans *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (2000), démontre longuement dans ses deux premiers chapitres l'importance de la dimension comparative pour comprendre les avatars du modèle national. Notre thèse trace des lignes transversales entre les francophonies d'Amérique et d'Europe : nous rapprochons des essais publiés par Glissant, par Quaghebeur et par Bouchard. C'est une contribution aux histoires des lettres francophones. Il y manque, nous en sommes bien conscient, la comparaison des oeuvres de création. C'est une perspective supplémentaire pour d'autres recherches à construire. Nous souhaiterions que la présente thèse puisse jouer un rôle en faveur d'une ouverture des recherches universitaires brésiliennes aux lettres des espaces francophones originaires, donc européens, et à une problématique sensiblement différente de celle des territoires postcoloniaux. Nous aimerions qu'elle favorise ainsi une nouvelle circulation et des passages culturels amplifiés, où l'inscription de l'Europe n'implique pas nécessairement son rôle centralisateur. N'est-ce pas le défi séduisant d'une globalisation féconde et dynamique ?

## ANNEXES

« Passage supprimé en exécution de l'ordonnance de référé rendue par le président du tribunal de grande instance de Paris, le 22 septembre 1995, à la requête de Leurs Altesses Royales la princesse Lilian de Belgique et le prince Alexandre de Belgique. »

Pierre Mertens, *Une Paix royale*, Paris : Seuil, 1995, p. 296-296 et 304-305.

Du reste, eût-elle engagé à son service un personnage aussi patibulaire, vieux loubard usé sans doute par une sorte de débauche, et dont la silhouette de flambeur éteint ne portait pas à la moindre confiance ? Ce n'était guère qu'en voiture qu'il pouvait faire illusion, quand il suscitait celle-ci par sa virtuosité de professionnel. Il n'y avait plus là, tombé de sa monture, qu'un jockey empâté, préférant un ballon de cognac à l'Earl Grey de rigueur. Il ne se gênait pas pour ouvrir sa gazette à la page boursière, sous les yeux d'une femme qui, depuis belle lurette, avait choisi de ne plus se formaliser des mufleries, voire des incartades, où se diluait un « Monseigneur » peut-être échangé naguère par mégarde, à la maternité, contre un prince authentique.

Encore un peu et ce nocturne rustre, après avoir allumé un cigarillo, se serait passé les pouces sous les bretelles... Plus il se montrait grossier, plus il m'attendrissait.

Pour ne pas laisser voir le trouble où me jetait « l'usurpateur », je choisis de mieux dévisager la Princesse et de ne plus détourner d'elle mon regard.

Pierre Mertens, *Une Paix royale*, éd. princeps, Paris : Seuil, 1995, p. 295-296.

« Rappelez-vous toujours, cher monsieur, que le fils du Roi – je veux dire celui qu'on appelle le Roi, aujourd'hui, parce qu'il est sur le trône – n'a jamais été ni amoureux ni malheureux. Longtemps, il fut quasi illettré. Il ne lisait que des bandes dessinées. En 1960, il fut presque fiancé à une princesse française : quand il apprit qu'une nuit elle avait voulu visiter les docks et les quartiers portuaires d'Anvers, il la répudia aussitôt. Elle aurait pourtant été passionnante à ses côtés, ne croyez-vous pas ? Il avait la foi, comme on dit, mais il n'avait que la foi. Tel fut l'homme qui, à l'automne de la même année 1960, se fiança avec une femme stérile et entreprit un pèlerinage à



Lourdes ! Il trouvait cela plus important que de se rendre au Congo, qui s'arrachait à la Belgique... Léopold a été furieux d'imaginer son fils se mariant sans amour, sous l'influence du cardinal. Il aurait dû être curé... Un jour, lors d'un de ses premiers voyages à l'étranger, on a découvert des osselets au creux de son oreiller : une relique dont il ne se séparait jamais, et qui lui mangeait la joue durant son sommeil ! Un autre jour, le Roi, son père, mon mari, lui a dit : « Baudouin, n'oublie jamais que tu n'es payé que pour agir : ton règne sera long car tu ne gênes personne... » Et, plus tard, il me confia encore : « C'est le roi parfait d'un tel pays : il ne le dérangera en aucune façon. » Et vous savez bien, monsieur, que ce fut vrai, n'est-ce pas ? Que Baudouin et Fabiola ont fait ce que les Belges attendaient d'eux ? Qu'il fut un roi dont la modestie frisait l'inexistence, et qui ne ferait pas de vagues, et qu'elle fut une reine dont on ne serait pas jaloux ?... Aux toilettes, ils écoutaient, l'un comme l'autre, de la musique baroque. »

Je commençai à trouver qu'il faisait froid dans le salon. Je m'avisai que le soir allait tomber : où ce crépuscule nous emmènerait-il ?

« Il a rencontré quelques-uns des plus grands de ce monde : Oppenheimer, Paul-Émile Victor, Cousteau, Herzog, Hergé... mais la rencontre le fatiguait, et il allait bientôt se coucher... Alors, monsieur, j'aime mieux me souvenir de cet enfant qui refusait de mûrir et demeurait à sa façon droit, affectueux, absolument dépourvu de curiosité. Je me rappelle qu'en bas âge il pleurait toutes les nuits. On a dû bien vite oublier que je m'étais occupée de lui, dès que je dus lui tenir lieu de mère, à tel point que « la princesse roturière » fut présentée à la presse internationale comme la « gouvernante des enfants du Roi ».

Pierre Mertens, *Une Paix royale*, éd. princeps, Paris : Seuil, 1995, p. 304-305.

## **BIBLIOGRAPHIE**

« D'ordinaire, lorsqu'on se fait expliquer un trajet à suivre, on imagine malgré soi des paysages, on se figure l'arrivée dans la ville inconnue, on se représente éventuellement l'accueil qu'on recevra dans un décor déjà presque précis, mais rien ne se passe comme on l'avait pensé et toutes ces images sont infirmées par celles qu'on découvre à mesure. »

Pierre Mertens, *Une Paix royale*, Paris : Seuil, 1995, p. 222.

### **Les fictions belges**

BAUCHAU Henry, *Le Régiment noir*, Bruxelles : Labor, coll. « Espace Nord », 1992.

BAUCHAU Henry, *Oedipe sur la route*, Paris : Gallimard, coll. « Folio », 1990.

MERTENS Pierre, *Une Paix royale*, nouvelle édition, Paris : Seuil, 1995.

WALDER Francis, *Saint-Germain ou la négociation*, Paris : Gallimard, coll. « Folio », 1958.

### **Les travaux sur la représentation nationale**

ANDERSON Benedict, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris : La Découverte, 1996.

BAECHLER Jean, L'universalité de la nation, *La Pensée politique*, numéro consacré au thème de « La nation », Paris : Gallimard/Le Seuil, mai 1995, p. 9-26.

BERND Zilá, Em busca do terceiro espaço, in : IDEM (org.), *Escrituras híbridadas. Estudos em literatura comparada interamericana*, Porto Alegre : UFRGS, 1998, p. 259-270.

BERND Zilá, *Literatura e identidade nacional*, 2<sup>e</sup> éd., Porto Alegre : UFRGS, coll. « Síntese Universitária », 2003.

BIRNBAUM Pierre, Du multiculturalisme au nationalisme, *La Nation*, Paris : Gallimard/Le Seuil, mai 1995, p. 129-139.

- BORDAS Éric, Mythe, in : ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain, *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris : PUF, 2002, p. 387-389.
- BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal : Boréal, 2000.
- BOUCHARD Gérard et LAMONDE Yvan (org.), *La Nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Montréal : L'Harmattan, 1997.
- BOUCHARD, *La Pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*, Montréal : Boréal, 2004.
- BOUCHARD Gérard, Nation et co-intégration : contre la pensée dichotomique, in : MACLURE Jocelyn et GAGNON Alain-Gustave, *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal : Québec Amérique, coll. « Débats », 2001, p. 21-36.
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard, 1982.
- BOURDIEU Pierre, L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région, in : *L'Identité*, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 35, novembre 1980, Paris : Éditions de Minuit, p. 63-72.
- BOXUS Dominique, La pensée impuissante : échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960), de Gérard Bouchard, *Interfaces Brasil Canadá*, n° 5, 2005, p. 297-305.
- BURDEAU Georges, TIMBAL Pierre-Clément, SICARD Émile, RODINSON Maxime, GIRARDET Raoul et THÉPOT André, Nation, in : *Encyclopaedia Universalis*, corpus 15, Paris : Encyclopaedia Universalis, 2002, p. 865-880.
- CERQUIGLINI Bernard, CORBEIL Jean-Claude, KLINKENBERG Jean-Marie et PEETERS Benoît (dir.), *Le Français dans tous ses états*, Paris : Flammarion, coll. « Champs », 2000.
- CERQUIGLINI Bernard, P comme Paris, la langue d'un État et de sa capitale, in : CERQUIGLINI Bernard, CORBEIL Jean-Claude, KLINKENBERG Jean-Marie

- et PEETERS Benoît (dir.), *Le Français dans tous ses états*, Paris : Flammarion, coll. « Champs », 2000, p. 231-240.
- CHABOT Jean-Luc, *Le Nationalisme*, 4<sup>e</sup> éd., Paris : PUF, coll. « Que-sais-je ? », n° 2280, 1986.
- DELANNOI Gil et TAGUIEFF Pierre-André (org.), *Théories du nationalisme*, Paris : Kimé, 1991.
- DION Robert, Um Quebec inter, multi ou transcultural ? Sobre as ambigüidades da organização cultural no Quebec, in : BERND Zilá (org.), *Americanidade e transferências culturais*, Porto Alegre : Movimento, 2003, p. 195-213.
- DUBOIS Jacques, *L'Institution de la littérature*, Bruxelles : Labor, 1978.
- FERRY Jean-Marc et LACROIX Justine, *La Pensée politique contemporaine*, Bruxelles : Bruylant, 2000.
- FERRY Jean-Marc, Qu'est-ce qu'une identité postnationale ?, *Esprit*, n° 9, Paris, sept. 1990, p. 80-90.
- FIGUEIREDO Eurídice, *Construção de identidades pós-coloniais na literatura antilhana*, Niterói : EDUFF, 1998.
- FIGUEIREDO Eurídice et GERHEIM NORONHA Jovita Maria, Identidade nacional e identidade cultural, in : FIGUEIREDO Eurídice (org.), *Conceitos de literatura e cultura*, Juiz de Fora : UFJF/EdUFF, 2005, p. 189-205.
- GIL Fernando, TAP Pierre et SINDZINGRE Nicole, Identité, in : *Encyclopaedia Universalis*, corpus 11, Paris : Encyclopaedia Universalis, 2002, p. 788-793.
- GLISSANT ÉDOUARD, *Tout-monde*, Paris : Gallimard, coll. « Folio », 1993.
- GLISSANT Édouard, *Traité du Tout Monde. Poétique IV*, Paris : Gallimard, coll. « NRF », 1997.
- GUÉHENNO Jean-Marie, Malaise dans l'identification, *La Pensée politique*, numéro consacré au thème de « La nation », Paris : Gallimard/Le Seuil, mai 1995, p. 124-128.

- GUERRA François-Xavier, La nation en Amérique espagnole. Le problème des origines, *La Pensée politique*, numéro consacré au thème de « La nation », Paris : Gallimard/Le Seuil, mai 1995, p. 85-106.
- HANCIAU Núbia, Esses escritores vindos de longe... Passagens obrigatórias pela escritura migrante do Canadá francófono, in : VAZ Artur Emílio Alarcon, BAUMAGARTEN Carlos Alexandre, CURY Maria Zilda Ferreira, *Literatura e imigrantes : sonhos em movimento*, Belo Horizonte/Rio Grande : FALE/UFMG, 2006.
- HAREL Simon, *Les Passages obligés de l'écriture migrante*, Montréal : XYZ, coll. « Théorie et Littérature », 2005.
- HARVEY David, *A Condição pós-moderna. Uma pesquisa sobre as origens da mudança cultural*, trad. Adail Ubirajara Sobral et Maria Stela Gonçalves, São Paulo : Loyola, 2003.
- HELENA Lúcia (org.), *Nação-invenção. Ensaio sobre o nacional em tempos de globalização*, Rio de Janeiro : Contra Capa, 2004.
- HOBBSAWM Éric, Le nationalisme à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, in : IDEM, *Nations et nationalisme*, trad. Dominique Peters, Paris : Gallimard, 1990, coll. « Bibliothèque des Histoires », p. 209-238.
- JAFFRELOT Christophe, Les modèles explicatifs de l'origine des nations et du nationalisme, in : DELANNOI et TAGUIEFF (org.), *Théories du nationalisme*, Paris : Kimé, 1991, p. 139-177.
- JUILLIARD Olivier, Herder, in : *Encyclopaedia Universalis*, Thesaurus 26, Paris : Encyclopaedia Universalis, 2002, p. 2110-2111.
- KEATING Michael, *Les Défis du nationalisme moderne. Québec, Catalogne, Écosse*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Politique et Économie. Tendances Actuelles », 1997.
- KEATING Michael, Par-delà la souveraineté. La démocratie plurinationale dans un monde postsouverain, in : MACLURE Jocelyn et GAGNON Alain-Gustave,

*Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal : Québec Amérique, coll. « Débats », 2001, p. 67-103.

KLINKENBERG Jean-Marie, A comme aujourd'hui une langue, le français, in : CERQUIGLINI Bernard, CORBEIL Jean-Claude, KLINKENBERG Jean-Marie et PEETERS Benoît (dir.), *Le Français dans tous ses états*, Paris : Flammarion, coll. « Champs », 2000, p. 15-25.

KLINKENBERG Jean-Marie, *Des Langues romanes*, 2<sup>e</sup> éd., Paris/Bruxelles : Duculot, 1999.

KLINKENBERG Jean-Marie, *La Langue et le citoyen*, Paris : PUF, 2001.

La déclaration d'Arbroath, in :

[www.chez.com/keltika/Ecosse%20F53.htm](http://www.chez.com/keltika/Ecosse%20F53.htm)

LAMBERT José, L'éternelle question des frontières : littératures nationales et systèmes littéraires, in : ANGELET Christian, MELIS Ludo, MERTENS F. J. et MUSARRA Franco, *Langue, dialecte, littérature. Études romanes à la mémoire de Hugo Plomteux*, Leuven : Leuven UP, 1983, p. 355-370.

LAPIERRE Jean-William, *Le Pouvoir politique*, Paris : PUF, coll. « Initiation philosophique », 1953.

LAPIERRE Jean-William, *Le Pouvoir politique des langues*, Paris : PUF, coll. « La politique éclatée », 1988.

LARUE Monique, *L'Arpenteur et le navigateur*, Montréal : Fidès/CÉTUQ, 1996.

MARTINIELLO Marco, *L'Ethnicité dans les sciences sociales*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ?, n° 2997 », 1995.

MOGGACH Douglas A., Nation, in : JACOB André (dir.), *Encyclopédie philosophique. Les notions philosophiques. Dictionnaire*, tome 2, Paris : PUF, 1989, p. 1723-1724.

MONNEYRON Frédéric, Mythes d'origine et style d'Angleterre, *Iris*, n° 15, numéro intitulé « Mythe et nation », publié par le Centre de Recherche sur l'Imaginaire, dir. Danièle Chauvin, Grenoble : Université de Grenoble III, 1995, p.27-33.

- MUCCHIELLI Alex, *L'Identité*, 6<sup>e</sup> éd., Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 2288, 1986.
- Mythe et nation, *Iris*, n° 15, publié par le Centre de Recherche sur l'Imaginaire, numéro dirigé par Danièle Chauvin, Grenoble : Université de Grenoble III, 1995.
- Nacion, in : GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE Robert, *Dictionnaire d'Ancien français. Moyen-Âge et Renaissance*, Paris : Larousse, 1947, p. 427.
- Nation, in : DAUZAT Albert, *Dictionnaire étymologique*, Paris : Larousse, 1938, p. 496.
- Nation, in : *Dictionnaire de l'Académie française*, tome 2, Paris : Hachette, 1935, p. 222.
- Nation, in :  
[http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Appartenance--Pays\\_patrie\\_nation\\_par\\_John\\_E\\_Hare](http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Appartenance--Pays_patrie_nation_par_John_E_Hare)
- Nation, in : LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Hachette, 1876, p. 691-692.
- Nation, in : *Trésor de la langue française*  
<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/fastshowart.exe?51%7DNATION%2C+subst.+f%E9m.%7D2608%7D2609%7D2609%7D0%7D5>
- PARÉ François, *Les Littératures de l'exiguïté*, Ottawa : Le Nordir, 2001.
- PIERRÉ-CAPS Stéphane, *La Multination. L'avenir des minorités en Europe centrale et orientale*, Paris : Odile Jacob, 1995.
- PIERRÉ-CAPS Stéphane, *Nations et peuples dans les constitutions modernes*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, s. d.
- POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Paris : PUF, 1995.
- RENAUT Alain, Logiques de la nation, in : DELANNOI et TAGUIEFF, (org.), *Théories du nationalisme*, Paris : Kimé, 1991, p. 29-46.



- RIOT-SARCEY Michèle et ARON Paul, Utopie, in : ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain, *Dictionnaire du littéraire*, Paris : PUF, 2002, p. 613.
- ROBILLARD Didier (de) et BENIAMINO Michel, *Le Français dans l'espace francophone*, tome 1, Paris : Honoré Champion, 1993.
- ROBILLARD Didier (de) et BENIAMINO Michel, *Le Français dans l'espace francophone*, tome 2, Paris : Honoré Champion, 1996.
- TAYLOR Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, trad. Denis-Armand Canal, Paris : Flammarion, coll. « Champs », 1994.
- THIESSE Anne-Marie, *La Création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Seuil, coll. « Points Histoire », 1999/2001.
- TOFFLER Alvin et Heidi, *Créer une nouvelle civilisation : la politique de la Troisième Vague*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 1995.
- VELLOSO PORTO Maria Bernadette, Poéticas da habitabilidade e da hospitabilidade em textos de autoria feminina, *Interface Brasil Canadá*, n<sup>o</sup> 6, maio de 2006, p. 199-222.
- VERGELY Bertrand, Frontières, *Études*, tome 376, n<sup>o</sup> 5 (3765), Paris, mai 1992, p. 647-656.

**Les travaux sur l'histoire de la Belgique francophone et sur les lettres belges francophones**

- Alphabet des Lettres belges de langue française*, Bruxelles : Association pour la Promotion des Lettres belges de Langue française, 1982.
- ANDRIANE René, Conscience linguistique et conscience politique, in : *Écriture française et identifications culturelles en Belgique*, Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve du 20 avril 1982 organisé par le Laboratoire d'Anthropologie Sociale et le Groupe de Sociologie Wallonne, Louvain-la-Neuve : CIACO, 1984, p. 11-24.

- ANDRIEN Jean-Jacques, Le repli, in : *Pour une Culture de Wallonie. Actualité du Manifeste*, brochure publiée par Manifeste de la Culture wallonne, Yellow Now, février 1985, p. 14.
- BAJOMÉE Danielle, Mythologie de Wallonie. Le petit, in : *La Wallonie au futur. Le défi de l'Éducation*, Actes du Congrès de Namur de 1991 organisé par l'Institut Jules Destrée, Région Wallonne, coll. « Études et documents », 1992, p. 427-432.
- BAJOMÉE Danielle, *Pierre Mertens l'arpenteur*, Bruxelles : Labor, coll. « Archives du Futur », 1989.
- BERTRAND Jean-Pierre, BIRON Michel, DENIS Benoît et GRUTMAN Rainier, *Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 2003.
- BLAMPAIN Daniel, GOOSSE André et KLINKENBERG Jean-Marie, *Le Français en Belgique*, Louvain-la-Neuve : Duculot, 1997.
- BOXUS Dominique, *Une Étude d'« Orlanda », roman belge francophone contemporain de Jacqueline Harpman*, dissertação de Mestrado, Porto Alegre : UFRGS, 2002.
- DELPÉRÉE Francis, *Le Nouvel État belge*, Bruxelles : Labor, 1986.
- DESORBAY Bernadette, Les histoires belges : grandeurs et misères du rapport à l'Autre de l'énonciation gallienne. A propos du roman *Une Paix royale* de Pierre Mertens, in : *Les Écrivains francophones interprètes de leur histoire. Entre filiation et dissidence*, Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle de 2003, Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang, coll. « Documents pour l'histoire des francophonies », 2006.
- DESORBAY Bernadette, *L'Excédent de la formation romanesque. Étude de l'oeuvre de l'écrivain Pierre Mertens*, thèse de Doctorat en Philosophie et Lettres, Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis, 2000.
- DESTRÉE Jules, La cité des métis, in : IDEM, *Wallons et Flamands. La querelle linguistique en Belgique*, Paris : Plon, 1923, p. 117-133.

- DESTRÉE Jules, Le coq wallon, in : IDEM, *Wallons et Flamands. La querelle linguistique en Belgique*, Paris : Plon, 1923, p. 81-83.
- DUBOIS Jacques, entretien accordé à Marianne Mesnil et Jean-Pierre Piemme, in : Écrire de la Belgique. Entretien avec Jacques Dubois, Jean Louvet et Pierre Mertens, *Critique Politique*, 4, nov.-déc.-Janvier 1979-1980, p. 1-15.
- DUBOIS Jacques, Politiques culturelles, patrimoine, mémoire collective, in : *La Wallonie au futur. Le défi de l'Éducation*, Actes des Congrès de Charleroi de 1987 et de Namur de 1991 organisés par l'Institut Jules Destrée, Région Wallonne, coll. « Études et documents », 1992, p. 401-410.
- DUMONT Georges-Henri, *Histoire de la Belgique*, Bruxelles : Le Cri, 2000-2001.
- FONTAINE José, Le discours antiwallon (anti-démocrate) de Pierre Mertens, *Touidi*, n° 25-26, février-mars 2000, p. 37-41.
- FRICKX Robert et KLINKENBERG Jean-Marie, *La Littérature française de Belgique. Textes et travaux*, Paris/Bruxelles : Nathan/Labor, coll. « Littérature et Langages », n° 6, 1980.
- GORCEIX Paul, *Littérature francophone de Belgique et de Suisse*, Paris : Ellipses, 2000.
- HASQUIN Hervé, *La Wallonie, son histoire*, Bruxelles : Luc Pire, 1999.
- JAVEAU Claude, Y a-t-il une belgitude ?, *Les Nouvelles littéraires*, dossier « Une Autre Belgique », dir. Pierre Mertens, Bruxelles : Université de Bruxelles, 11/11/1976, p. 15.
- KLINKENBERG Jean-Marie et DENIS Benoît, *Histoire de la littérature francophone de Belgique*, notes et documents pour le cours de « Littérature française moderne. Partim : Hors de France », Centre d'études de la littérature francophone de Belgique, année académique 2003-2004.
- KLINKENBERG Jean-Marie, La culture, un enjeu majeur, in : *La Wallonie, une région en Europe*, Actes du Séminaire organisé en collaboration par le Centre international de Formation européenne (CIFE) et l'Institut Jules Destrée à Liège

20-23 septembre 1995 sur le thème « Dialogues Est-Ouest sur la décentralisation et les Droits de l'Homme », 1995.

KLINKENBERG Jean-Marie, *La Langue et le citoyen*, Paris : PUF, 2001.

KLINKENBERG Jean-Marie, Langue et déficit identitaire dans le roman belge contemporain, in : GAUVIN Louise (dir.), *Les Langues du roman. Du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, Montréal : Université de Montréal, 1999, p. 109-127.

KLINKENBERG Jean-Marie, Langues et identité, communication présentée lors du Colloque intitulé *Les identités régionales et le facteur régional dans l'histoire* et réalisé à Louvain-la-Neuve en mars 2004.

KLINKENBERG Jean-Marie, La production littéraire en Belgique francophone, esquisse d'une sociologie historique, *Littérature*, n° 44, Paris, 1981, pp. 33-50.

KLINKENBERG Jean-Marie, La Wallonie, une région en Europe. La culture, un enjeu majeur, 1995, in : [http://www.wallonie-en-ligne/wallonie-politique/1995-CIFE\\_Wallonie-Region\\_Europe/1995\\_CIFE07\\_Klinkenberg\\_J-Marie.htm](http://www.wallonie-en-ligne/wallonie-politique/1995-CIFE_Wallonie-Region_Europe/1995_CIFE07_Klinkenberg_J-Marie.htm)

KLINKENBERG Jean-Marie, Le Manifeste pour la culture wallonne. L'aventure régionaliste, in : *Soixante témoins pour soixante temps forts*, Bruxelles : Luc Pire, 2000, p. 87-92.

KLINKENBERG Jean-Marie, Les blocages dans l'identification wallonne : germes d'une identité postnationale, in : *Nationalisme et postnationalisme*, Actes du Colloque de Namur de 1994 organisé en collaboration par les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix et l'Institut Jules Destrée, Presses universitaires de Namur, coll. « Perspectives », n° 3, 1995, p. 47-64.

KLINKENBERG Jean-Marie, L'identité wallonne : hypothèques et faux papiers, in : *La Wallonie au futur. Vers un nouveau paradigme*, Mont-sur-Marchienne : Institut Jules Destrée, coll. « Études et documents », 1989, p. 208-215.

KLINKENBERG Jean-Marie, Littérature en Wallonie, in : KUPPER Jean-Louis et DEMOULIN Bruno, *Histoire de la Wallonie*, Toulouse : Privat, 2004.

- KLINKENBERG Jean-Marie, *Petites Mythologies belges*, Bruxelles : Labor/Espace de Libertés, coll. « Liberté j'écris ton nom », 2003.
- KLINKENBERG Jean-Marie, Pour une étude de l'Institution littéraire en Belgique francophone, in : Colloque de Louvain-la-Neuve du 20 avril 1982 organisé par le Laboratoire d'Anthropologie Sociale et le Groupe de Sociologie Wallonne, Louvain-la-Neuve : CIACO, 1984, p. 25-48.
- KLINKENBERG Jean-Marie, Une Communauté Française sans espace. Adieu à la Communauté ! Citoyenneté : des mots pour la dire, *Toudi*, n° 6, Sainte-Ode : Centre d'Études Wallonnes, 1992, p. 35-39.
- KLINKENBERG Jean-Marie, Wallonie et terminologie, in : *La Wallonie au futur. Le défi de l'Éducation*, Actes du Congrès de Charleroi de 1987 et de Namur de 1991 organisé par l'Institut Jules Destrée, Région Wallonne, coll. « Études et documents », 1992, p. 459-462.
- LOUVET Jean, Une communauté sournoise, in : PICKELS et SOJCHER, Belgique toujours grande et belle, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998/1-2, Bruxelles : Complexe, 1998, p. 140-143.
- Manifeste de 2003*, in : <http://wallonie.apinc.org/articles.php?Ing=fr&pg=2>
- Manifeste pour la culture wallonne (1983)*, in : <http://www.toudi.org/toudi/manif.html>
- MERTENS Pierre, La difficulté d'être belge, *Les Nouvelles littéraires*, dossier « Une Autre Belgique », dir. Idem, Bruxelles : Université de Bruxelles, 11/11/1976, p. 14.
- MESNIL Marianne et PIEMME Jean-Marie, Écrire la Belgique. Entretien avec Jacques Dubois, Jean Louvet et Pierre Mertens, *Critique Politique*, n° 4, nov.-déc.-Janv. 1979-1980, p. 1-15.
- ORBAN Christophe, *Chronologie critique du mouvement wallon*, mémoire de Licence en Science Politique et Administration Publique, Faculté de Droit : ULg, 1995-1996.
- O Rei Leopold III na Amazônia, *ParaTi ParaTodos*, ano 7, n° 31, junho 2002.

- OTTEN Michel, Identité nationale, identités régionales dans la littérature française de Belgique, in : *Écriture française et identifications culturelles en Belgique*, Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve du 20 avril 1982 organisé par le Laboratoire d'Anthropologie Sociale et le Groupe de Sociologie Wallonne, Louvain-la-Neuve : CIACO, 1984, p. 49-83.
- PICARD Edmond, L'âme belge, in : FRICKX Robert et KLINKENBERG Jean-Marie, *La Littérature française de Belgique. Textes et travaux*, vol. 6, Bruxelles/Paris : Nathan/Labor, 1980, p. 14.
- PICKELS Antoine et SOJCHER Jacques (org.), Belgique toujours grande et belle, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998/1-2, Bruxelles : Complexe, 1998.
- Pour une Culture de Wallonie*, brochure publiée par Manifeste de la Culture Wallonne, Yellow Now, février 1985.
- QUAGHEBEUR Marc, Au pays de l'impossible identité, in : *Lettres belges de langue française. Lettres belges de langue néerlandaise*, brochure Europalia 80 Belgique, Hall du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, p. 5-24.
- QUAGHEBEUR Marc, *Balises pour une histoire des lettres belges*, Bruxelles : Labor, coll. « Espace Nord », 1998.
- QUAGHEBEUR Marc, Et si nous parlions enfin des francophonies culturelles, *Biblioteca della Ricerca Bari-Paris II*, fascicule publié à partir de DOTOLI Giovanni (dir.), *Où va la Francophonie au début du troisième millénaire ?*, Actes du Colloque de Bari, 4-5 mai 2005, Schena/Université de Paris-Sorbonne, 2005, p. 65-82.
- QUAGHEBEUR Marc, La légende de l'Espagne noire et le Mythe national belge dans les lettres belges de langue française, in : GEENS Catherine (dir.), *Hazānas bélicas e legendo negra / Hauts faits de guerre et légende noire*, Actes du colloque réalisé à Béthune en mars 2004, Madrid : La Comédie de Béthune/Fondation Carlos de Amberes, 2005, p. 46-75.

- QUAGHEBEUR Marc, Le mythe de l'Espagne dans l'imaginaire littéraire belge, in : BERTRAND Jean-Pierre et alli, *Histoire de la littérature belge, Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Paris : Fayard, 2003, p. 203-216.
- QUAGHEBEUR Marc (dir.), *Les Constellations impérieuses d'Henry Bauchau*, Actes du Colloque de Cerisy 21-31 juillet 2001, Bruxelles : AML/Labor, coll. « Archives du Futur », 2003.
- QUAGHEBEUR Marc, Les écrivains belges, la littérature et la langue française, in : QUAGHEBEUR Marc et SAVY Nicole (dir.), *France-Belgique (1814-1914). Affinités - Ambiguïtés*, Actes du Colloque des 7, 8 et 9 mai 1996, Bruxelles : Labor, 1997, p. 491-528.
- QUAGHEBEUR Marc, Le Soi et l'Autre. Variations congolaise, algérienne et belge, in : BRIDEL Yves, CHIKRI Beida, CUCHE François-Xavier et QUAGHEBEUR Marc, *L'Europe et les francophonies. Langue, littérature, histoire, image*, Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang, 2005.
- QUAGHEBEUR Marc, Le XVI<sup>e</sup> siècle : un mythe fondateur de la Belgique, *Textyles*, n<sup>o</sup> 24, « Une Europe en miniature », Bruxelles : Le Cri, 2004, p. 30-45.
- QUAGHEBEUR Marc, Littérature et fonctionnement idéologique en Belgique francophone, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 198/1-4, Bruxelles : Université de Bruxelles, 1980, p. 501-525.
- QUAGHEBEUR Marc, « Oedipe sur la route », l'accomplissement d'une oeuvre, in : QUAGHEBEUR Marc et ROSSION Laurent (dir.), *Entre aventures, syllogismes et confessions. Belgique, Roumanie, Suisse*, Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang, 2003, p. 165-197.
- QUAGHEBEUR Marc, Pour une prise en compte des spécificités francophones, article à paraître en Roumanie.
- QUAGHEBEUR Marc, Quand le mythe du XVI<sup>e</sup> siècle rejoint celui de la Flandre picturale, in : *Ferenczi László. Köszöntér, 65. Születésnapja Alkalmából*, Miskolci

Egyetem Gasdaságtudományi Kara Fedelős kiadó : Kabokbó Lórant, október 2002, p. 189-197.

QUAGHEBEUR Marc, Une historicité qui remet en cause les modèles français, in : GONZALEZ SALVADOR Ana, DIEGO Rosa (de) et SEGARRA Marta (org.), *Historia de las literaturas francófonas*, Madrid : Catedra, 2002.

QUÉVIT Michel, *La Wallonie : l'indispensable autonomie*, Paris : Entente, coll. « Minorités », 1982.

SOJCHER Jacques (dir.), La Belgique malgré tout, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 198/1-4, Bruxelles : Université de Bruxelles, 1980.

SOJCHER Jacques, La contagion poétique, *Les Nouvelles littéraires*, dossier « Une Autre Belgique », dir. Pierre Mertens, Bruxelles : Université de Bruxelles, 11/11/1976, p. 17.

STENGERS Jean, La déconstruction de l'État-nation : le cas de la Belgique, *Vingtième siècle*, n° 50, Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, avril-juin 1996.

STENGERS Jean, *Les Racines de la Belgique. Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, tome 1, Bruxelles : Racine, 2000.

VASCONCELOS Regina, As Representações da belgitude e da brasilidade nos imaginários de Pierre Mertens e João Ubaldo Ribeiro, tese de Doutorado, São Paulo : USP, 1999.

WATTHÉE-DELMOTTE Myriam, Lecture, in : BAUCHAU Henry, *Le Régiment noir*, Bruxelles : Labor, coll. « Espace Nord », 1992, p. 385-404.

WATHÉE-DELMOTTE Myriam, *Parcours d'Henry Bauchau*, Paris : L'Harmattan, 2001.

WILAR Lise, *Saint-Germain ou la négociation*, in :

[http://ecrits-vains.com/mots\\_dits/willar66.htm](http://ecrits-vains.com/mots_dits/willar66.htm)

### **Les autres oeuvres**



- AUDET Noël, *Frontières ou Tableaux d'Amérique*, Montréal : Québec/Amérique, 1995.
- BAKHTINE Michael, *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, coll. « Tel », 1978.
- BAKHTINE Mikhaïl, Introduction, *L'Oeuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-Âge et sous la Renaissance*, Paris : Gallimard, coll. « Tel », 1970, p. 9-67.
- BARTHES Roland, Mythologies, suivi de Le mythe aujourd'hui, in : IDEM, *Oeuvres complètes*, vol. I, 1942-1965, Paris : Seuil, 1995, p. 681-719.
- BOXUS Dominique, *Mise en scène allégorique et fantastique dans des récits de la fin du Moyen-Âge*, mémoire de Licence en Philologie romane, ULg, 1985-1986.
- DERRIDA Jacques, *De la Grammatologie*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1967.
- DOUBROVSKY Serge, *Fils*, Paris : Gallimard, coll. « Folio », 1977.
- HUTCHEON Linda, *Poética do Pós-Modernismo. História. Teoria. Ficção*, trad. Ricardo Cruz, Rio de Janeiro : Imago, 1991.
- LAURENT Thierry, *L'Oeuvre de Patrick Modiano : une autofiction*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1997.
- LE GRAND Éva, Les promenades d'un romancier. Sur « Frontières ou Tableaux d'Amérique » de Noël Audet, *L'Atelier du roman*, n° 6, Paris : Les Belles Lettres, printemps 1996, p. 115-122.
- LE GRAND Éva, Rêver l'Amérique : pour une lecture de « Frontières ou Tableaux d'Amérique » de Noël Audet, *Voix et images*, vol. XXVIII, n° 1 (82), automne 2002, p. 71-82.
- LEJEUNE Philippe, *Je est un autre*, Paris : Seuil, coll. « Poétique », 1980.
- LEJEUNE Philippe, *L'Autobiographie en France*, Paris : Armand Colin, 1971.
- LEJEUNE Philippe, *Moi aussi*, Paris : Seuil, coll. « Poétique », 1986.
- L'errance. De Cervantès aux écrivains voyageurs, *Le Magazine littéraire*, n° 353, avril 1997, p. 16-50.

- MONNEYRON Frédéric, *L'Androgyne romantique : du mythe au mythe littéraire*, Grenoble : ELLUG, 1994.
- MOSER Walter, *La culture postmoderne entre le congédiement de l'utopie et le retour de la mélancolie*, in : <http://www.fas.umontreal.ca/LITTCO/spaetzeit>
- PARUSA Gabriella, *Allégorie*, in : ARON Paul et alli, *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris : PUF, 2002, p. 8-9.
- RICOEUR Paul, *Entre temps et récit : concorde/discorde*, *Cahier du groupe de recherches sur la philosophie et le langage de l'Université de Grenoble* 2, n° 2, Section de Philosophie Université 2 : Université des Sciences Sociales de Grenoble, juin 1982, p. 3-14.
- RICOEUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1990.
- RICOEUR Paul, *Temps et récit*, vol. 1-3, Paris : Seuil, coll. « Points Essais », 1983.
- ROBIN Régine, *Le Golem de l'écriture. De l'autofiction au Cybersoi*, Montréal : XYZ, coll. « Théorie et Littérature », 1997.
- ROUX Baptiste, *Figures de l'occupation dans l'oeuvre de Patrick Modiano*, Paris : L'Harmattan, 1999.
- SANTOS Pedro Brum, *Teorias do romance. Relações entre ficção e história*, Santa Maria : UFSM, 1996.
- SARTRE Jean-Paul, *Situations X*, Paris : Gallimard, 1976.
- TODOROV Tzvetan, *Le Langage et ses doubles*, in : IDEM, *Théories du symbole*, Paris : Seuil, coll. « Poétique », 1977, p. 261-284.